

**Ministère de la Culture  
Direction du patrimoine et de l'architecture  
Mission du patrimoine ethnologique**

**Programme « Tradition »  
(Relances et revitalisations)**

**Chevaux de trait : le retour ?  
Atteleurs, compétition et tradition**

**Rapport de fin de recherche  
Décembre 1999**

**Corinne Boujot, Anne Bourdon, François Portet**

**Sous la direction de Bernadette Lizet**

**APSONAT (Appropriation et socialisation de la nature)  
U.M.R. 8275 C.N.R.S./Muséum national d'histoire naturelle, Paris**



## SOMMAIRE

I. INTRODUCTION GENERALE.....	5
II. LES ASSOCIATIONS ET LEURS MEDIAS .....	11
1. Introduction .....	12
2. Fiches de terrain .....	16
3. Conclusion .....	63
III. APERÇUS REGIONAUX : BOURGOGNE ET BASSE-NORMANDIE	
a. Bourgogne .....	67
1. Introduction .....	68
2. Fiches de terrain.....	71
3. Conclusion.....	119
b. Basse-Normandie .....	123
1. Introduction .....	123
2. Fiches de terrain.....	126
3. Conclusion.....	168
IV. VILLES	
1. Introduction .....	171
2. Fiches de terrain.....	172
3. Conclusion.....	254
V. CONCLUSION GENERALE.....	258

## ANNEXES

Bibliographie.....	271
Liste des fiches présentées.....	275
Index des mots-clefs figurant dans les fiches .....	280



## **I. INTRODUCTION GENERALE**

## 1. Origines et contexte de la recherche

La recherche intitulée "Chevaux de trait : le retour ? Atteleurs, compétition et tradition" s'inscrit dans le programme "Tradition" (sous-programme "Relance et revitalisation") de la Mission du Patrimoine Ethnologique (ministère de la Culture). Un colloque a récemment montré l'extraordinaire vitalité de ces dynamiques sociales à travers l'Europe<sup>1</sup>, dont la traction animale constitue l'une des figures, les autres motifs étant les fêtes — votives, sportives, folkloriques —, les produits de terroirs et les façons culinaires, mais également les races domestiques animales ou les techniques de construction de maisons, etc.

Cette recherche sur les nouveaux usages du cheval de trait avait comme particularité de prolonger une réflexion antérieure (Lizet 1982, 1989 et 1996), en impliquant des ethnologues régionaux<sup>2</sup> sur un terrain qui s'avérait particulièrement sensible. Toutes les "relances" d'activités traditionnelles créent des situations de confrontation culturelle et sociale, liées à la diversification des acteurs et à l'élaboration d'une nouvelle culture technique faite d'une combinaison de traits traditionnels et novateurs (Bromberger et Chevallier 1999 : 1-16). Mais le climat émotionnel est particulièrement agité autour du cheval de trait, pour trois raisons :

- Parce qu'il s'agit d'un animal, et d'un animal monumental (atteignant souvent la tonne), par ailleurs chargé d'histoire : la traction chevaline, qui s'était généralisée pour les labours dès le XIII<sup>e</sup> siècle en Europe du Nord-Ouest<sup>3</sup>, disparaît presque totalement, en quelques décennies, dans la première moitié de notre siècle.
- Parce que cette relance "d'Utilisation" des années 1990 efface une autre organisée dix ans plus tôt, qui tentait de faire du cheval de trait une bête à viande spécialisée à l'instar du taurillon, et qui laisse un sentiment d'échec à tous les éleveurs qui en étaient activement partie prenante de cette spécialisation à la viande, et en particulier dans les berceaux « secondaires » du Massif Central et des Pyrénées, qui découvraient l'espèce chevaline, et qui ont permis à certaines races de développer leurs effectifs<sup>4</sup>.
- Et parce que les Haras Nationaux (ministère de l'Agriculture), gardiens de ce grand patrimoine bioculturel, cessent d'en garantir la sauvegarde : ils voient leurs moyens diminuer et le partenariat avec les « socio-professionnels »<sup>5</sup> s'imposer.

---

<sup>1</sup> "Relance de traditions en Europe aujourd'hui. Etudes de cas", Aix-en-Provence, 17 et 18 septembre 1999. Organisé par la Mission du Patrimoine Ethnologique et l'Institut d'Ethnologie Méditerranéenne et Comparative (Centre d'Ethnologie Méditerranéenne).

<sup>2</sup> Au sein de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le conseiller à l'ethnologie a comme fonction d'organiser la recherche sur le patrimoine ethnologique régional et de contribuer à sauvegarder et à valoriser ce patrimoine ethnologique (réalisations de films, expositions, publications, actions de protection, circuits culturels etc.). *La mission du Patrimoine Ethnologique*, 1993 : 14.

<sup>3</sup> L. White, 1969 : 55-76.

<sup>4</sup> C'est en particulier le cas de la bretonne et de la comtoise. L'attribution des primes agri-environnementales aux races menacées, dont toutes les races de chevaux de trait bénéficient, ont par ailleurs provoqué depuis 1992 un important mouvement d'inscription à titre initial de ces populations de montagne de la France méridionale.

<sup>5</sup> Les éleveurs et les métiers annexes de l'élevage (centres équestres, organisateurs de compétition etc.).

Longtemps confiné dans le monde discret des concours de race et des circuits de la filière hippophagique, le cheval de trait devient un enjeu de la restructuration du Service des Haras, des Courses et de l'Équitation, qui vient d'aboutir à la création d'un Etablissement Public Administratif<sup>6</sup>. Au début des années 1990, face aux critiques d'immobilisme et d'élitisme, l'institution établie sous le règne de Louis XIV entre dans l'ère de la communication, entièrement centrée sur ce cheval rural, qui fut la force motrice des petites exploitations françaises jusque dans l'après-guerre<sup>7</sup>.

## 2. Objet et méthode

Le court épisode de la relance bouchère à peine refermé, une intense campagne de réhabilitation de la traction a donc été conduite par les Haras Nationaux, en collaboration étroite avec les syndicats d'éleveurs des berceaux historiques de races<sup>8</sup>, et avec leur représentation nationale, la Fédération Nationale du Cheval, une section spécialisée de la FNSEA. Cette entreprise promotionnelle a pris la forme de grands spectacles très médiatisés : les "Routes", épreuves nationales d'endurance attelée, les Championnats nationaux et internationaux d'attelage de chevaux de trait, les Trophées du Salon du cheval et d'Agriculture, etc. Toutes ces manifestations combinent deux aspects : la performance sportive réalisée avec une bête monumentalisée pour la production bouchère, et la mise en scène des traditions et des identités rurales locales. La réussite de ces nouvelles fêtes et leur grande inventivité tiennent à ce montage paradoxal, mais aussi au discours patrimonial qui les accompagne ; les neuf races de chevaux agricoles régionaux sont menacées, chaque personne dans le public peut devenir acteur de leur sauvegarde, en s'adonnant aux nouveaux loisirs de l'attelage.

Dans l'enchaînement rapide de ces événements de sport-spectacle, le cheval de trait a changé d'identité, il a retrouvé une place dans l'imaginaire des Français<sup>9</sup>, et les Haras Nationaux ont administré la preuve de leur capacité à faire connaître leur action auprès du grand public. Les Routes et les autres manifestations ont joué le rôle d'amplificateur et de vitrine d'initiatives préexistantes (combinaisons néorurales d'un usage pour la reproduction, le travail, le spectacle et le sport ; animations par les anciens charretiers des fêtes folkloriques de vieux métiers ruraux). Cette communauté déjà composite (éleveurs traditionnels et néoruraux) s'est mobilisée pour " l'Utilisation ", ce slogan qui marquait la fin de la période bouchère, et créait les circonstances d'une nouvelle diversification sociale.

Le principal objectif de cette recherche est d'affiner l'exploration de ces lieux et contextes d'une expérimentation technique et culturelle fertile sur un animal socialement marginalisé, qui redevient véritablement collectif. Nouvelles pratiques techniques, nouvelles représentations de l'animal, complexification des réseaux de sociabilité et d'échange, installations professionnelles :

---

<sup>6</sup> Décret du 2 juillet 1999, paru au Journal Officiel le 4 juillet 1999 (EPA.Haras Nationaux).

<sup>7</sup> Depuis 1994, un groupe de travail intitulé " Filière Trait " s'est également constitué. Il réunit les responsables des syndicats de race et des principales associations d'utilisateurs, afin de " relancer la machine, structurer l'élevage, chercher des directions nouvelles, en traitant des sujets de l'amont vers l'aval, de l'élevage à la viande et au sport " (B. Pourchet, communication personnelle, Salon de l'agriculture 1999).

<sup>8</sup> Ardennaise, auxoise, boulonnaise, bretonne, cob, comtoise, percheronne, poitevine mulassière et Trait du Nord.

<sup>9</sup> Le phénomène dépasse largement la France (la participation aux Routes est de plus en plus européenne, et certains pays voisins ont adopté et adapté la formule).

dans ce vaste chantier d'observation du changement sociologique et culturel, trois pistes nous sont apparues comme prioritaires :

- La diversification culturelle et sociale des acteurs du cheval de trait s'est traduite par une réactivation<sup>10</sup> de la vie associative, signalée par une floraison de logos et de médias. Ce sont des entrées privilégiées pour l'étude des réseaux — anciens, recomposés — d'amateurs du cheval de trait.
- L'extrême variété des formes et des modalités de la relance invite à un recensement méthodique des actions et des acteurs sur le territoire. La région — au sens administratif, telle qu'elle est couverte par exemple par les ethnologues régionaux — apparaît comme un bon terrain d'investigation, qui doit par ailleurs permettre des comparaisons.
- Le cheval de trait a cessé d'appartenir au seul monde agricole : au travers des utilisations bien concrètes dont il est l'objet, il apparaît comme un emblème disputé ou partagé, mais toujours porteur de valeurs, d'images et de représentations qui en font un trait d'union entre les classes d'âges, les groupes sociaux, les ruraux et les urbains. C'est le public urbain qui est particulièrement visé par les spectacles de la relance, et de nouvelles formes urbaines de l'utilisation se sont individualisées : elles feront l'objet d'une analyse spécifique.

L'équipe associe quatre ethnologues : un conseiller pour l'ethnologie en région (François Portet, Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne), deux chercheurs contractuels (Corinne Boujot<sup>11</sup> et Anne Bourdon) et un chercheur du CNRS (Bernadette Lizet). Nous avons opté pour une démarche concrète, pragmatique et finalisée, visant à produire des résultats utiles aux professionnels investis dans les opérations de relance, et en particulier à ceux qui ont été nos partenaires de terrain. La recherche est composée de terrains distincts et coordonnés : deux "transversaux" (les associations et leurs médias d'une part, la ville d'autre part) et deux régionaux (Bourgogne et Basse-Normandie). L'ambition était ainsi de donner une vision nationale du phénomène de relance de l'utilisation du cheval de trait (au moins d'en saisir la diversité, les traits marquants, les tendances et les réseaux d'acteurs), et aussi de caractériser des situations régionales, dans la perspective de comparaisons ultérieures.

Nous avons repris le système de fiches proposé pour l'ensemble du programme "Traditions" de la Mission du Patrimoine Ethnologique en l'adaptant à nos propres besoins, et en testant la grille initiale avec les premières enquêtes réalisées lors d'une mission collective en Bretagne (février 1998). Nous avons alors précisé nos objectifs :

---

<sup>10</sup> L'histoire associative du cheval de trait connaît trois périodes : une première, fondatrice, avec la création des syndicats de race ; l'installation néo-rurale des années 1980 provoque une deuxième vague, à laquelle participent également les structures régionales mises en place pour l'organisation de la production bouchère ; la réhabilitation du "Trait" provoque une véritable effervescence.

<sup>11</sup> Le travail de Corinne Boujot a été largement financé par le CReCET (Centre Régional de Culture Ethnologique et Technique de Basse-Normandie), dans le cadre d'une enquête préliminaire à une recherche régionale. Philippe Goergen (Conseiller pour l'Ethnologie à la DRAC de Franche-Comté) n'ayant pu concrétiser sa participation au programme, il fut demandé à Corinne Boujot de s'impliquer dans un état des lieux de la région Basse-Normandie.



- élaborer un système de description commun des différentes situations, qui permette également une analyse de la dynamique des actions et une première interprétation des matériaux recueillis
- synthétiser les faits et leur analyse sous une forme qui se prête bien à la restitution aux acteurs.

Nous avons par ailleurs rapidement convenu d'une procédure de validation des résultats auprès de nos interlocuteurs de terrain, qui s'est avérée efficace (riches apports d'information complémentaire, vérification des faits et discussions éclairantes sur les interprétations proposées, motivation des acteurs pour la démarche de recherche).

Dans le déroulement des opérations de terrain et dans la conduite des échanges sur la méthode de travail et les matériaux scientifiques obtenus, le fonctionnement de l'équipe n'a pas été sans problèmes. Nous avons opté pour une pratique de terrain dédoublée (travaux personnels, et missions d'équipe) et sous-estimé la lourdeur du mécanisme de l'échange, d'une région (la Bourgogne, la Franche-Comté dans les débuts, puis la Basse-Normandie) et d'un métier à l'autre (chercheurs CNRS et contractuels, ethnologues régionaux). Une organisation particulièrement rigoureuse du travail s'est imposée, basée sur un principe de réunions d'étapes régulières donnant matière à des compte-rendu précis. Elles étaient d'autant plus nécessaires que le dispositif initial s'est trouvé enrichi et complexifié par l'implication connexe d'autres institutions (CRÉCET, Haras de Compiègne et Espace Naturel Nord-Pas-de-Calais<sup>12</sup>, École Nationale Supérieure Agronomique de Dijon<sup>13</sup>) et d'autres chercheurs (Catherine Lantenois<sup>14</sup>, Agnès Fortier), engagées sur d'autres régions (Basse-Normandie, Bretagne, Nord-Pas-de-Calais).

Le déroulement de cette recherche a confirmé les bonnes dispositions du milieu professionnel et amateur à l'égard d'une démarche ethnologique, en particulier par le biais de l'analyse patrimoniale. La perspective adoptée — recherche ciblée, expression des résultats sous la forme concise de fiches techniques, annonce de documents rapidement mis en circulation — a sans doute contribué à créer un bon climat d'échange. Le fait mérite d'être souligné, car la pénétration du microcosme équestre n'a pas toujours été aussi facile. Aujourd'hui, les interlocuteurs sont déjà familiarisés avec la démarche ethnologique (ses objectifs, et aussi ses outils d'investigation sur le terrain, avec prise de notes et magnétophone). La crise provoquée par le bouleversement des valeurs et des repères (du "Lourd" au "Trait") et par les difficultés persistantes du débouché à la viande, incitant à investir l'animal comme un patrimoine-refuge, ont élargi le besoin de recherche, du zootechnique vers le culturel.

---

<sup>12</sup> Durant l'année 1997-1998, en collaboration avec Agnès Fortier, enseignant-chercheur, un programme de recherches est élaboré dans le cadre des travaux d'étudiants de deuxième année (stages en entreprise) du département d'Administration Economique et Sociale de L'Université d'Artois (Arras). Un partenariat s'organise avec le Haras de Compiègne et l'Espace Naturel Régional Nord-Pas-de-Calais. Mais l'investissement s'est avéré très lourd, et l'intérêt pour la démarche n'était pas suffisamment partagé : le projet n'a pas abouti.

<sup>13</sup> Jean-Christophe Meunot, "Usages et usagers du cheval de trait auxois", 1999.

<sup>14</sup> Boursière de la Mission du Patrimoine Ethnologique avec un sujet intitulé " Le cheval de trait en Centre-Bretagne. Formes de sociabilité anciennes et nouvelles, recomposition des territoires et patrimonialisation ".



## **II. LES ASSOCIATIONS ET LEURS MEDIAS**

## 1. Introduction

Dans le but de contribuer à une vision d'ensemble de ce qui s'organise autour du cheval de trait et de préciser un panorama résultant de la collecte et de l'analyse d'une information éparse, une approche bibliographique des structures œuvrant en faveur du cheval de trait et des médias qu'elles diffusent a été réalisée. Conformément aux objectifs généraux du programme de recherche, il est également question de rendre compte de la diversité du réseau associatif sans jamais viser une présentation exhaustive des structures qui y participent. Les documents écrits émanant des associations – destinés à leur communication interne ou à leur communication externe – sont devenus objet d'une lecture ethnographique constituant un corpus dont l'analyse a notamment permis de proposer une typologie des associations<sup>15</sup>.

Avant de présenter le système de fiches relatives aux associations et à leurs supports médiatiques, un point méthodologique s'impose. Plusieurs sources ont en effet contribué à identifier des associations impliquées dans la promotion du cheval de trait et de ses usages. L'analyse d'un fonds de documentation<sup>16</sup> collecté par Bernadette Lizet a permis de situer le contexte socio-économique dans lequel a évolué le cheval de trait dans les années 80 et 90 et a fourni les coordonnées de syndicats d'éleveurs et autres structures. Un certain nombre était facilement identifiable : les 23 circonscriptions des Haras Nationaux, les 9 syndicats ou associations en charge de Stud Book des races françaises reconnues de chevaux de trait ou encore quelques associations bien connues du milieu<sup>17</sup>. Un ouvrage consacré au cheval de trait<sup>18</sup> a complété la liste des coordonnées déjà repérées. Le contact avec environ 150 interlocuteurs fut de nature épistolaire. Un courrier présentant sommairement le programme de recherche et ses objectifs sollicitait l'envoi d'informations sur l'association, d'exemplaires de médias qu'elle diffuse, ainsi que les coordonnées d'autres structures impliquées. Le taux de réponse de l'ordre de 25% renvoyait à une diversité de situations. De nombreuses associations ne diffusent aucun support médiatique. L'image qu'elles donnent d'elles-mêmes et celle du cheval de trait qu'elles souhaitent promouvoir transparaissent dans la revue de presse qu'elles conservent – somme d'articles que la presse locale a consacré aux activités qu'elles mettent en place ou aux animations auxquelles elles ont participé – ou encore dans les comptes rendus d'assemblées générales.

Pour caractériser les associations, tous les documents qu'elles ont bien voulu adresser ont été valorisés. Soulignons la multiplicité de leurs formes : photocopies d'articles de presse, plaquette de présentation, rapports moraux, financiers et d'activités présentés en assemblée générale, lettre ou bulletin d'information expédié aux adhérents, revue plus ou moins illustrée, ou encore page Minitel

---

<sup>15</sup> Communication proposée au 22<sup>ème</sup> colloque de l'Association des Ruralistes Français, « *Pratiques associatives et ré appropriation du cheval de trait : du cheval lourd au trait multiusage* ».

<sup>16</sup> De sources diversifiées, ces documents émanent de syndicats d'éleveurs, d'associations d'utilisateurs de chevaux de trait, de La Fédération Nationale du Cheval, du Centre d'Études et de Recherche sur l'Économie et l'Organisation des Productions Animales (qui a animé un groupe de travail sur le thème *traction animale*, du milieu des années 80 au début des années 90)...

<sup>17</sup> ARTAP, HIPPOTESE, PROMMATA2, Traits de Génie.

<sup>18</sup> Mavré, M., 1993.

ou site Internet, sans oublier la cassette vidéo. Dans certaines fiches, les sources d'information font état d'une situation particulière (analyse du fichier des adhérents par exemple ou encore entretien téléphonique avec le président de l'association dans d'autres cas).

Face à la variété des supports et de leur degré d'élaboration, la question de la définition du média a été posée. Les médias étudiés dans le cadre de ce travail sont des supports écrits, diffusés sous forme de *revue*, de *bulletin d'information* ou *bulletin de liaison*, ou encore dans une *lettre aux adhérents*. D'autre part, seuls les médias exclusivement consacrés au cheval de trait et diffusés par une association étudiée ont été caractérisés. De plus, la transmission de l'information s'inscrit dans la durée grâce à une édition (plus ou moins) régulière. Quant à l'échantillonnage il n'a jamais été restrictif puisque pour un support donné, c'est la totalité des numéros qui ont été prise en compte. En effet, si la question d'un échantillonnage pertinent et représentatif s'était préalablement posée, elle fut résolue de fait puisque le volume de l'échantillon s'est toujours révélé limité (de l'unité à la vingtaine) dans la mesure où les médias sont le plus souvent récents.

C'est le système de fiches qui a été retenu pour proposer une mise en forme des caractéristiques des associations et de leurs médias en cohérence avec les autres volets du programme de recherche. La spécificité de ce terrain bibliographique a impliqué quelques modifications d'intitulés. Deux types de fiches (fiche association ou fiche média) figurent ci-après. Le modèle de la *fiche association* renvoie à celui de la fiche « *acteur* ». L'item 2- *Intitule* correspond toujours à l'intitulé de l'organisme ou association. L'item 3- est devenu *Logo* : décrire le logo dont s'est doté l'association traduit la construction de l'image et de l'usage privilégié du cheval que souhaite promouvoir la structure. L'item 8- précise les types d'activités et prestations proposées par l'association aux adhérents comme aux non-adhérents. Le contenu de l'ensemble de fiches transcrit ce que la structure donne à voir d'elle-même (c'est en particulier le cas, de la rubrique 5-*Objet* de la fiche association renseignée à partir d'extraits de ses statuts). Il illustre également l'élaboration de types de chevaux mis en scène, la construction d'images propres à promouvoir certains usages privilégiés.

Quant à la conception de la fiche média, elle s'est aussi appuyée sur le modèle adopté par l'équipe de chercheurs en intégrant plusieurs modifications d'intitulés. L'intitulé 5- caractérise la diffusion du média (sa fréquence, son format, sa forme générale). Suivent ensuite les titres des différentes rubriques répertoriées (6-), l'identification des auteurs des articles proposés (7-). L'item 8- Contenu du média synthétise la ligne éditoriale, les principaux thèmes développés et les positions affichées par les auteurs, ainsi que, quand elles existent, la nature des petites annonces.

La validation des fiches fut ici aussi de nature essentiellement épistolaire, et ne s'est traduite par aucune modification d'importance. Souvent sans surprise puisque, comme nous l'avons vu, le contenu des fiches s'élabore à partir de supports écrits émis par les associations, la validation a cependant permis aux acteurs de vérifier la perception des messages qu'ils souhaitent transmettre.

Un certain nombre de limites sont à souligner au plan méthodologique. Une première difficulté est de résister à la tentation de l'exhaustivité, parfois d'autant plus pressante que les attentes du milieu en matière de restitution sont vives et que l'élaboration d'une fiche peut participer à une forme de reconnaissance sociale pour une association et ses représentants. De plus, il convenait de calibrer l'exercice de « mise en fiche ». Aussi, la variété de forme des supports déjà évoquée et l'étendue du corpus qui se constituait au gré des réponses ont conduit à un recentrage sur les associations s'étant dotées d'un média régulièrement diffusé et consacré au cheval de trait. Dans

ce cadre, des pistes initialement envisagées ont été abandonnées pour ce travail exploratoire. Il s'agit en particulier de l'approche bibliographique de la presse équine spécialisée ou de médias non exclusivement consacrés au cheval de trait (magazine des Haras Nationaux ou encore média de la FNC par exemple). D'autre part, les *associations promotrices de compétition* n'ont pas non plus été représentées à travers l'exemple d'une fiche dans la mesure où aucune association spécifique du cheval de trait ne s'est manifestée en fournissant ses supports médiatiques. Cette piste reste à explorer afin de préciser l'existant. Le terrain de la compétition sportive ouverte au cheval de trait comme au cheval de sang, s'il n'a pas été abordé ici, mériterait d'être exploré par l'ethnologue. L'image du cheval de trait « compétiteur » est toutefois relayée par les médias de diverses associations (syndicats de race ou *Traits de Génie* par exemple y consacrent une part non négligeable).

Le choix des fiches retenues a été guidé par le souci d'illustrer la diversité du réseau associatif. Quatre types d'associations sont représentés dans le système de fiches présenté ci-après : les *institutionnelles de la production*, les *néo-utilisatrices d'un cheval patrimoine*, les *utilisatrices d'un cheval de loisir* et les *promotrices de la traction animale moderne*<sup>19</sup>.

La première catégorie, celle que l'on peut qualifier des *Institutionnelles de la production*, renvoie aux syndicats de race, syndicats d'éleveurs hors berceau, coopératives de collecte et de commercialisation des produits, groupements de producteurs... Elle illustre le volet élevage du cheval de trait et son cadre traditionnel de production agricole sous la houlette des services et organismes qui l'encouragent (Haras Nationaux, Ministère de l'Agriculture). La *Coopérative Pyrénéenne d'Equidés*, le *Syndicat des éleveurs du Cheval Breton*, la *Société Hippique Percheronne de France* par exemple relèvent de ce type.

Les associations *néo-utilisatrices d'un cheval patrimoine* ont pour vocation d'œuvrer à la sauvegarde des chevaux de trait. Pour ce faire, elles vont en promouvant de multiples usages. Parmi elles, *Traits de Génie* a fait de la communication un axe d'intervention prioritaire et affiche plusieurs médias (revue, lettre de liaison, page minitel, site Internet). Sa politique de communication et son impact médiatique contribuent à marquer de son empreinte d'autres associations qui évoluent dans son sillage ou parfois à en infléchir l'orientation (Cf. *Traits Occitans*).

*L'Association Attelage Loisirs au Pays de D'Aragnan* illustre le type de structure utilisatrice d'un cheval de loisir. Son fonctionnement est convivial et peu formalisé. Ouvrant sur une aire géographique limitée, une petite équipe de bénévoles assure les activités et les prestations de l'association. La communication écrite est loin de figurer comme prioritaire et les échanges interpersonnels lui sont préférés. Par ailleurs, les contacts établis sur les bases qui ont été décrites n'ont pas permis de repérer l'existence d'un média consacré au cheval de trait de loisir et diffusé par une association qui aurait fait de la promotion de ce type d'animal sa vocation exclusive.

---

<sup>19</sup> L'ordre proposé ici ne revêt aucune signification particulière. Précisons que les principales associations des deux premières catégories comptent des effectifs d'adhérents plus élevés et que la communication est un de leurs axes d'actions prioritaires. C'est ce que traduit notamment la diffusion d'un ou plusieurs supports médiatiques sous une forme attractive et destinés à un large public. A l'organisation plus institutionnalisée ou fédérale des deux premières catégories de structures s'oppose la convivialité et un mode de fonctionnement plus informel des dernières. Quand ils existent, les supports médiatiques de celles-ci sont beaucoup plus spécialisés et destinés à un public plus ciblé.

Quant aux associations consacrées à la promotion de la *traction animale moderne*, deux exemples en sont présentés. L'une s'intéresse exclusivement au cheval de trait alors que l'autre fédère utilisateurs (ou futurs utilisateurs) de chevaux, ânes, mulets, voire bovins. L'usage du cheval revêt ici une dimension particulière et renvoie à une éthique professionnelle comme l'illustrent les fiches consacrées aux associations *PROMMATA* et *HIPPOTESE* et leur média. Entretenant des liens étroits dans les milieux néoruraux, ces associations sont pionnières dans la réinvention du cheval au travail, au service du maintien d'une « petite » agriculture – française ou étrangère – dans un souci de préservation de l'environnement, de qualité des produits et d'animation du milieu rural.

## 2. Fiches de terrain

**1- REDACTEUR :** Anne BOURDON

Date de la rédaction : Mars 1999

**2- INTITULE :** Coopérative Pyrénéenne d'Equidés

Mots clés : groupement de producteurs, chevaux lourds, viande

### 3- LOGO

Il figure la silhouette d'une jument à l'arrêt, broutant et allaitant son poulain. La jument porte une queue longue et figure un modèle léger, au point qu'elle pourrait être un cheval de sang. Rien dans ce logo n'évoque la production de viande, ni un modèle alourdi.

### 4- SOURCES D'INFORMATION

« Bulletin d'information » (Campagnes 92/93, 93/94, 95/96, 96/97, 97/98, 98/99). Comptes rendus d'assemblées générales (Mars 1995, Novembre 1997).

### 5- OBJET

- Société coopérative agricole reconnue groupement de producteurs « chevaux lourds ».
- Organisation et planification de la production de viande chevaline.
- Commercialisation de la production de ses adhérents (Règle de l'apport total)..
- Approvisionnement des adhérents en animaux nécessaires (Gestion de la complémentarité entre naisseurs et engraisseurs)  
Redistribution d'aides publiques accordées à cette production
- Appui technique et conseils aux adhérents.

### 6- REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES ET SOCIAUX

- Importance et évolution de l'activité.

\* Mise en place de la structure en 1985. Depuis sa création, le volume d'activité et le nombre d'adhérents ont été multipliés par 3. Au 31/12/96 : 841 adhérents et environ 1 500 têtes commercialisées.

- Catégories d'animaux commercialisées (résultats de la campagne 95/96)

\* Laitons et poulains d'élevage (730 bêtes environ), destinés aux ateliers d'engraissement de la région (48%), à l'exportation vers l'Espagne ou l'Italie (32%), à d'autres régions en France (20%).

\* Laitons de boucherie (445 têtes). Produit peu demandé en France (viande blanche). 44% abattus localement pour la consommation en France, 30% abattus localement et exportés en carcasses, 26% exportés en vif.

\* Poulains de boucherie (306). 52% exportés en vif, 36% distribués localement, 12% exportés en carcasse. 48% des animaux sont issus d'un mode de production intensif (engraissement à l'ensilage de maïs) des Hautes Pyrénées, et 18% d'une production extensive dans le Gers.

\* Animaux de réforme (moins de 100). 48% distribués localement, 30% exportés en vif, 22% exportés en carcasses.

\* Reproducteurs (225 juments et 20 étalons). Concerne essentiellement des chevaux inscrits ou



inscriptibles. Environ 1/3 pour le département des Hautes Pyrénées.

\* Mules et mulets des Pyrénées. Dans le cadre de la relance de l'élevage et dressage de mules et mulets produits en Région Midi-Pyrénées (opération quinquennale), la CEP possède un couple de mules adultes de démonstration (participation à de nombreuses rencontres nationales et internationales), 10 muletons âgés de 6 mois à 1 an à l'élevage, 3 mules au dressage (chez M. Courthiade).

- Ancrage géographique :

\* Répartition géographique des adhérents et taux de participation à l'activité commerciale sur la campagne : 255 adhérents dans le département des Hautes Pyrénées (53%), 216 dans les Pyrénées Atlantiques (50%), 137 en Haute Garonne (52%), 130 dans le Gers (37%), 103 en Ariège (41%).

\* % d'éleveurs adhérent à la CPE : 88% dans le Gers, 74% en Haute Garonne, 62% dans les Hautes Pyrénées, 55% en Ariège, 27% dans les Pyrénées Atlantiques.

- Assemblée générale :

Outre les comptes rendus (rapports financier, moral et d'activité) statutaires, un thème est souvent débattu et animé par un intervenant technique. Une tombola clôt la réunion.

## 7- ACTEURS

841 adhérents

Respect de l'apport total de la production à la coopérative est exigé. L'engagement initial est de 4 ans, avec tacite reconduction pour des périodes supplémentaires de 3 ans.

## 8- TYPES D'ACTIVITES PROPOSEES ET PRESTATIONS

- Commercialisation des produits.

- Mise en place d'une marque régionale pour la viande de poulain (1990/91), *le poulain fermier du Pays d'Oc*.

- Appui technique aux adhérents :

\* Visites d'élevages. Conseil et suivi en alimentation, en génétique, conseil et suivi sanitaire

\* Participation / animation de journées d'information ou de formation

- Gestion d'aides financières (aides à l'extension de troupeau, mise en place d'un étalon, compléments de prix versés selon certaines conditions...)

- Mise en place d'un fichier *Vente de reproducteurs*.

- Fournitures d'aliments aux adhérents : 105T (essentiellement pour la finition).

- Représentation professionnelle.

- Participation à divers concours et manifestations agricoles (au niveau local, départemental, régional).

## 9- CAVALERIE / IMAGE DU CHEVAL

- Cavalerie des adhérents

\* Nombre moyen de juments saillies : 6,59 en Ariège. 4,6 dans les Pyrénées Atlantiques. 3,98 en Haute Garonne. 3,76 dans les Hautes Pyrénées. 3,09 dans le Gers.

- Analyse des petites annonces *Vente de reproducteurs* (au 13/08/98).

\* Parmi les chevaux proposés, 27 sont caractérisés : 13 pouliches (dont 7 inscrites ou inscriptibles au Stud Book breton). 8 juments (dont 7 saillies et 6 suitées, 1 gestante, 1 suitée d'un mulet. 5 croisées Trait Breton, 1 croisée Boulonnais). 6 étalons (3 Traits Bretons, 3 traits Comtois, tous inscrits. 2 sont agréés pour la monte par les Haras, 2 assurent la monte en main et 2 la monte en liberté).

- 4 élevages proposent plusieurs chevaux (pouliches et juments), inscrits (races Comtoise, Bretonne, Percheronne).

Le cheval comme produit agricole, identifié en plusieurs catégories (reproducteurs, animaux de réforme, poulains de boucherie, laitons de boucherie, laitons d'élevage, poulains d'élevage).

## **10- INSCRIPTION DANS DES RESEAUX**

- Relations avec le *Syndicat des producteurs de chevaux de trait des Hautes Pyrénées* et autres syndicats d'éleveurs de la zone d'activité, ainsi qu'avec les HN (Tarbes et Pau).
- La CEP est adhérente de la FNCBV (Fédération Nationale des Coopératives Bétail et Viandes)
- Participation à diverses réunions ou instances en lien avec la filière cheval de trait (Union Régionale Aquitaine des Chevaux Lourds, FNC, OFIVAL...).

## **11- ASPECTS ECONOMIQUES.**

- \* Prix à la production très faibles : 7,5F à 8,5F / kg vif pour les réformes, 18,5F à 19,5F / kg de carcasse (laitons de boucherie), 10F à 10,5F / kg vif (poulains d'élevage).
- \* Une production de viande jeune en France qui ne répond pas aux habitudes alimentaires (viande rouge)
- \* Diminution constante de la consommation moyenne des foyers français.

## **12- PERSPECTIVES**

- Sombres perspectives pour une production soumise à un marché très concurrentiel, dans un contexte de baisse de consommation (marché national) et de chute des prix à la production. Arrivages massifs de viande d'Argentine, du Canada, des Pays de l'Est en Italie, principal acheteur de poulains français.
- Difficultés dans un tel contexte à maintenir l'outil coopératif et à assurer son fonctionnement et sa pérennité.- Volonté de conforter l'organisation de la filière et le regroupement des éleveurs.- Souci de développer une production de qualité
- Conforter la présence du cheval de trait dans les exploitations de la zone de massif pyrénéen.
- Participation à la mise en place de l'identification et la traçabilité.

## **13- CONTACTS**

Président : Monsieur J.B. Barrere  
Siège social : 68, Rue du Régiment de Bigorre  
65 000 Tarbes  
Tél. 05 62 93 98 01 / Fax 05 62 93 47 07

## **14- FICHES CONNECTEES**

- \* Fiche média : « Bulletin d'information »

## **15- SYNTHÈSE ET PISTES DE RECHERCHE**

- L'exemple de la CEP illustre la nouvelle spécialisation dessinée pour le cheval de trait dans les années 70, et sa transformation en cheval lourd, destinée à une valorisation exclusive par l'hippophagie. La CEP est un exemple de groupement de producteurs qui contribue à l'organisation d'une nouvelle filière et à la structuration de l'interprofession de la viande chevaline. Amélioration des techniques de production, optimisation des performances technico-économiques de ses adhérents, planification de la production sont les principaux objectifs poursuivis, dans un contexte coopératif où la foi en l'action professionnelle collective est sans cesse évoquée.

## **16- DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS : Avril 1999**

**1- REDACTEUR :** Anne BOURDON

Date de rédaction : Avril 1999

**2- INTITULE :** « Bulletin d'information »

Mots clés : Coopérative, groupement de producteurs, viande chevaline

**3- ORGANISME**

Coopérative Pyrénéenne d'Equidés

**4- SOURCES D'INFORMATION**

Bulletin des campagnes 92/93, 93/94, 95/96, 6/97, 97/98, 98/99

**5- DIFFUSION DU MEDIA**

Diffusion annuelle (bilan d'une campagne de production et commercialisation). 4 pages, format A4.

**6- RUBRIQUES**

- Editorial, informations générales, informations pratiques (ou techniques) et sanitaires, informations économiques sont les 4 rubriques présentées chacune sur une page.

- Un agenda, des données sur la conjoncture viennent parfois compléter une page.

**7- AUTEURS**

Editorial parfois signé du président.

Des informations tirées de diverses sources (Service des Haras, CEREOPA, Equ'idée, FNC, GIE Sud-Equin, FNCBV, Institut du cheval.

**8- CONTENU :**

- Editorial (synthèse)

\* Défense de la place du cheval de trait (le plus souvent désigné cheval lourd) sur les exploitations de la région. Source de diversification et de revenus complémentaires, surtout en zones difficiles où cette production contribue par ailleurs à l'entretien du paysage, souvent en complémentarité avec d'autres herbivores.

\* Nécessité de sauvegarder un patrimoine génétique.

\* Evocation des difficultés du marché et des crises que la production de viande de cheval doit (ou a eu à) traverser. Difficultés rencontrées par les intervenants de la filière.

\* Incidences des politiques agricoles (réformes de la PAC) et de l'évolution de la législation (cf. transport d'animaux vivants) sur l'élevage équin régional

\* Indispensable cohésion des producteurs dans un souci de renforcer la filière. Inscription de ce discours dans le cadre de l'idéal coopératif.

- Les thèmes développés

\* Informations générales : Organisation de la collecte d'animaux et aménagement de centres d'allotement. Modalités d'inscription des chevaux de race Bretonne ou Comtoise. Comptes rendus d'assemblées générales (CEP, FNC, FNCBV). Vente de reproducteurs. Statistiques de monte.

\* Informations pratiques et sanitaires : Soins au poulinage. Vermifugation. Services et approvisionnements proposés aux adhérents.

\* Informations économiques : récapitulatif des aides (nationales et régionales) accordées aux éleveurs. Résultats technico-économiques en élevage. Conjoncture et évolution du marché de la viande chevaline.

\* Agenda : calendrier des concours, voyage d'étude, dégustation de viande dans le cadre de foires agricoles

- Positions affichées :

\* Demande récurrente d'accompagnements financiers pour soutenir l'élevage (Prime à la jument allaitante)

\* Nécessité de l'apport total de la part des adhérents afin de conforter la coopérative.

#### **9- CAVALERIE / IMAGE DU CHEVAL :**

- Le cheval tel qu'il est donné à voir : Quelques photographies (en noir et blanc) illustrent régulièrement la publication. Il s'agit le plus souvent de juments au pâturage, parfois de chevaux complémentés à l'auge. Plus rarement les participants (intervenants et auditoire) d'une assemblée générale. Une photographie d'attelage d'une paire de mules.

- Discours sur le cheval : l'animal est souvent décliné en termes économiques (production de viande, production de qualité). Il apparaît sous divers intitulés (laitons d'élevage ou de boucherie, reproducteurs, animaux de réforme, jument allaitante, poulains de boucherie).

#### **10- INSCRIPTION DANS DES RESEAUX**

Cf. fiche *Coopérative Pyrénéenne d'Equidés*

Sources de certains articles : Service des Haras, CEREOPA, Equ'idée, FNC, GIE Sud-Equin, FNCBV, Institut du cheval

#### **11- ASPECTS ECONOMIQUES**

Coût de l'abonnement ou du n° : non précisé

Coûts de fabrication : non précisés

#### **12- PERSPECTIVES**

Cf. Fiche connectée association *Coopérative Pyrénéenne d'Equidés*

#### **13- CONTACTS**

Coopérative Pyrénéenne d'Equidés

68, Rue du Régiment de Bigorre

65 000 Tarbes

Tél. 05 62 93 98 01 / Fax 05 62 93 47 07

#### **14- FICHES CONNECTEES**

Fiche association *Coopérative Pyrénéenne d'Equidés*

Fiche association *Syndicat des producteurs de chevaux de trait des Hautes Pyrénées*

#### **15- SYNTHESE ET PISTES POUR LA RECHERCHE**

Cf. Fiche connectée association *Coopérative Pyrénéenne d'Equidés*

#### **16- DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS : Avril 1999**

### 1- REDACTEUR : Anne BOURDON

Date de rédaction : Octobre 1998. Actualisation Mars 1999

**2- INTITULE :** « Syndicat des producteurs de chevaux de trait des Hautes Pyrénées », ex « Syndicat des éleveurs de chevaux lourds des Hautes Pyrénées »

Mots clés : Association d'éleveurs ; production de poulains et engraissement ; sélection ; concours départementaux.

### 3- LOGO

Sur fond de silhouette du département, une jument et son poulain. Les animaux sont visiblement de trait.

Queue et crinière longues pour la jument, présentant une avant-main et une tête massives. Le logo n'a pas été modifié lors du changement d'intitulé de l'association.

### 4- SOURCES D'INFORMATION

Informations trimestrielles et Bulletin de liaison des éleveurs (1992, Avril 1993, Octobre 1993, Mars 1995, Février 1996, Novembre 1996 ; Mars 1998) transmis par le Haras de Tarbes.

### 5- OBJET

Représentation des adhérents, organisation de concours, diffusion de l'information, interlocuteur des institutions (DDAF, MSA, Conseil Général, HN, DSV, GDS...)

### 6- REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES ET SOCIAUX

Syndicat créé en 1975, en collaboration avec les Haras.

Organisation du premier concours départemental de chevaux lourds en 1991.

1993 : création d'une section d'attelage au sein du syndicat (à l'initiative de quelques passionnés, en vue de « contribuer au développement de nouveaux débouchés : tourisme vert, concours, folklore, manifestations, loisir, travaux agricoles »).

Modification de l'intitulé de l'association en 1996 (*chevaux de trait* se substituent à *chevaux lourds*, et *producteurs* à *éleveurs*).

### 7- ACTEURS

#### \* Les adhérents

Sur 280 éleveurs dans le département des Hautes-Pyrénées, 88 cotisent à l'association (situation présentée en AG Juin 1997. Respectivement 240 et 103, 260 et 83 pour 1993 et 1994).

### 8- TYPES D'ACTIVITES PROPOSEES ET PRESTATIONS

- Organisation de concours d'élevage (concours locaux, départemental) 1er concours départemental à Tarbes en 1991 (29 éleveurs, une soixantaine de juments).

Participation à la filière (le Président de l'association assiste à diverses réunions : AG Fédération Régionale, AG FNC, collaboration avec les Haras...)

- Des prestations proposées aux adhérents : vaccination des reproducteurs contre la grippe (subvention du Conseil Général). Assurance mortalité pour les reproducteurs (proposé depuis 1993, tarifs négociés pour les adhérents après appel d'offres auprès des compagnies d'assurance).

- Diffusion d'informations (vétérinaires, économiques, pratiques...) et de conseils techniques via le bulletin de liaison.

- Organisation de voyage d'étude (en 1992 par exemple : déplacement en Franche Comté, via la Corrèze : visite d'une station de testage, concours d'utilisation, présentations de chevaux, visites d'élevages et de stations des HN, concours d'élevage, achat de chevaux Comtois).

## 9- CAVALERIE / IMAGE DU CHEVAL

- Définition, image du cheval

\* Cheval de trait depuis fin 1996 (auparavant, cheval lourd).

\* 2 commissions au sein du conseil d'administration : races pures et attelage.

\* Production de viande dominante. Elevage extensif. 211 élevages (836 animaux) bénéficient de l'Indemnité Compensatrice des Handicaps Naturels, 177 (680 animaux) de la prime à l'herbe. 174 élevages utilisent les estives (797 animaux).

- Cavalerie des adhérents

\* Races Bretonne et Comtoise dominant ; les poulains de ces races peuvent être reconnus par le stud-book de leur race.

\* Chevaux non écourtés.

\* Mules

## 10- INSCRIPTION DANS DES RESEAUX

- Des liens très étroits avec la Coopérative Pyrénéenne d'Equidés (adresse postale identique, le président de la CEP est secrétaire adjoint du syndicat, même stand lors du salon agricole de Tarbes par exemple)

- Etroite collaboration avec le Haras de Tarbes.

- Contacts avec la Bretagne (notamment via le média *Cheval Breton*) : par exemple, le groupement de producteurs interlocuteur de la ville de Rennes pour l'acquisition de Duchesse / info sur l'expérimentation (lutte contre les incendies) menée en forêt de Paimpont (56)...

- Participation au salon agricole Franco-espagnol (Salon agricole départemental à Tarbes)

## 11- ASPECTS ECONOMIQUES.

Coût de l'adhésion : 15f par jument saillie + 30f par étalon + 20f par élevage (cotisation 96).

Contribution financière des Haras et du Conseil Général 65.

Chiffre d'affaires 1996 : environ 125 000F

## 12- PERSPECTIVES

- Poursuivre la promotion de la production du cheval de trait, source de diversification des exploitations agricoles départementales.

- Amélioration et promotion du cheptel local, via notamment l'organisation de concours d'élevage.

## 13- CONTACTS

Siège social

68, rue du Régiment de Bigorre

65 000 Tarbes

Tél 05 62 93 98 01

Président : M. Edmond Dubie

65 400 Lau Balagnas

## 14- FICHES CONNECTEES

\* Fiche média : Bulletin de liaison des éleveurs

\* Autres fiches : Coopérative Pyrénéenne d'équidés.

#### **15- SYNTHÈSE ET PISTES DE RECHERCHE**

Les caractéristiques de l'association renvoient à la production « traditionnelle » du cheval de trait (anciennement cheval lourd), dans son cadre agricole (collaboration des HN, proximité d'un groupement de producteurs – la CEP – qui assure probablement la commercialisation de l'essentiel de la production, les concours d'élevage comme activité de promotion principale de l'élevage...). Dans un tel contexte, plusieurs pistes se dégagent :

\* Qu'en est-il de la pérennité de la production de viande dans un contexte de marché extrêmement difficile ?  
Les diverses aides compensatrices agricoles seront-elles suffisantes pour maintenir cette activité ?

\* La création d'une section attelage au sein du syndicat s'est-elle traduite par une ouverture notable à des utilisateurs non éleveurs ? Quelles sont les activités proposées dans ce cadre et en quoi contribuent-elles à une éventuelle évolution de l'image et de la destination des chevaux produits ?

\* Quelles sont les conséquences au plan local et sur la culture d'éleveur de « l'extension » des zones d'élevage avec la possible inscription de chevaux Comtois et Bretons (nés dans les Pyrénées) à leur Stud Book respectif.

**16- DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS : Avril 1999**

### **1- REDACTEUR : Anne BOURDON**

Date de rédaction : Octobre 1998. Actualisation Mars 1999.

### **2- INTITULE**

3 versions : « Informations trimestrielles » (Version 1). « Bulletin de liaison des éleveurs » (Versions 2 et 3).

Mots clés : Elevage, syndicat départemental, production

### **3- ORGANISME**

Syndicat des éleveurs de chevaux lourds des Hautes-Pyrénées (V1). Syndicat des producteurs de chevaux de trait des Hautes-Pyrénées (V2 et V3).

### **4- SOURCES D'INFORMATION**

1992, Avril 93, Octobre 93, Mars 95, Février 96, Novembre 96, Mars 98. Documents transmis par le Haras de Tarbes.

### **5- DIFFUSION DU MEDIA**

Trimestriel, créé en 1991, destiné à l'ensemble des éleveurs de chevaux lourds du département (adhérents ou non du syndicat, ainsi qu'à diverses instances départementales).

Dans sa forme, 2 versions du support :

- En 1992, 4 pages. Forte empreinte du Haras de Tarbes (signature de l'éditorial « Mise à la reproduction », fiche vétérinaire du vétérinaire du Haras).

- Dès 1993 : Dépliant 6 pages.

- Fin 1996 : même forme que précédemment, mais modification de l'entête et de l'intitulé de l'association émettrice (*Syndicat des producteurs de chevaux de trait des Hautes-Pyrénées*).

Texte en noir ou vert. Photographies noir et blanc.

Conception du média : Haras de Tarbes.

### **6- RUBRIQUES**

- \* Version 1 : Avant propos (éditorial et nécrologie). Informations générales (compte-rendu du concours départemental de TARBES et des conseils d'administration au Haras de Tarbes). Informations pratiques et sanitaires. Informations économiques (aides aux éleveurs par la Coopérative Pyrénéenne d'Equidés + informations d'actualité) + Agenda.

- \* Versions 2 et 3 : Editorial (signé du Président du Syndicat). Infos évènements (comptes rendus d'assemblée générale ou de conseil d'administration). Infos pratiques (1p). Infos économiques (1p). Infos diverses (1p). Selon les N°, d'autres rubriques peuvent éventuellement apparaître : Informations générales (1 page), Informations techniques et sanitaires (1 à 2 p), Dossier technique, Informations Haras (1 p), Infos élevage, Portrait, Résultats (concours d'élevage), Agenda.

- Absence de rubrique « petites annonces »

### **7- AUTEURS**

Editorial signé du Président du Syndicat. Autres sources : Service des Haras, Institut du cheval, CPE, CEREOPA, Haras de Tarbes. Parfois : Bulletin agricole, La dépêche du midi, Cheval Breton, Equ'idée, BIMA, Groupama.



## 8- CONTENU

- Editorial (versions 2 et 3) : Le thème des concours est récurrent. Incitation à l'amélioration du cheptel départemental, en étroite collaboration avec les HN. Le cheval produit agricole. Face à la crise, améliorer la qualité.

- Les thèmes développés :

\* Aspects techniques de la production (rubrique vétérinaire, informations pratiques relatives à l'élevage ou la filière)

\* Aspects technico-économiques de la production de viande (en relation avec la CPE : les systèmes de production de poulains de boucherie).

\* Les résultats des concours d'élevage : évoqués dans tous les numéros, ils occupent une très large place.

\* La vie de l'association (syndicat d'éleveurs) : Composition du conseil d'administration, compte rendu d'assemblée générale.

\* Des brèves : Les principaux événements relatifs au cheval de trait sur l'ensemble du territoire (festival international d'attelage, route des vins et du Comté, éléments de revue de presse ou bibliographiques...)

- Positions affichées : Défense du cheval de trait produit agricole. Etroite collaboration avec les HN.

## 9- CAVALERIE / IMAGE DU CHEVAL

- Le cheval tel qu'il est donné à voir :

\* Nombreuses photographies relatives aux concours (chevaux, présentation en main, remise des prix en présence de notables...)

\* Elevage : juments à l'estive, chevaux à l'herbe, poulains complémentés, les étalons des HN proposés à la monte.

\* Les hommes : vues d'assemblées (AG, rencontres avec divers partenaires...) ou photographies de responsables (Membres de jury, président du syndicat avec le président de la FNC...), portrait d'éleveurs.

\* Utilisation ou types de chevaux : reproduction de lithographie (ou carte postale ancienne / foire aux chevaux, scène de labour, races bretonnes anciennes, quelques rares photographies d'attelages (anciennes ou concours d'attelage organisés par les HN), très rares références à l'utilisation.

- Définition du cheval, prises de position et discours sur le cheval :

\* Le cheval (lourd) relève du secteur des productions animales (et à ce titre, ses éleveurs doivent pouvoir bénéficier des diverses aides octroyées aux autres productions). La production du cheval de trait contribue au maintien d'une activité économique en milieu rural (en particulier en amont de la production).

\* La diversification des utilisations du cheval de trait (randonnées, loisirs, tourisme équestre) se traduit par une demande croissante d'animaux de qualité

\* Valorisation des chevaux inscrits, sujets de concours.

## 10- INSCRIPTION DANS DES RESEAUX

- Partenaires de la publication : Haras National de Tarbes (conception et nombreuses photographies).

- Articles à partir d'information issue d'autres associations ou organismes : Cheval Breton, Coopérative Pyrénéenne d'Equidés, Equ'idée, Institut du Cheval, CEREOPA.

- Coordonnées d'autres associations citées : *Traits de Génie* (objectifs, coordonnées de l'association, parution du 1<sup>er</sup> N° de sa revue).

- Manifestations organisées par d'autres associations : formation proposée par *Prommata*.

**11- ASPECTS ECONOMIQUES**

Coût de l'abonnement ou du n° : non précisé

Coût de fabrication : non précisé

**12- PERSPECTIVES**

Cf. Fiche Syndicat des producteurs de chevaux de trait des Hautes-Pyrénées

**13- CONTACTS**

Syndicat des éleveurs de chevaux de trait des Hautes-Pyrénées

68, Rue du Régiment de Bigorre

65 000 Tarbes

Tél. 05 62 93 98 01

**14- FICHES CONNECTEES**

Fiche association Syndicat des éleveurs de chevaux de trait des Hautes-Pyrénées.

**15- SYNTHESE ET PISTES POUR LA RECHERCHE**

Cf. Fiche Syndicat des producteurs de chevaux de trait des Hautes-Pyrénées

**16- DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS : Avril 1999**

**1- REDACTEUR :** Anne BOURDON

Date de rédaction : Juin 1999

**2- INTITULE :** Syndicat des éleveurs du Cheval Breton

Mots clés : Race Trait Breton, Stud Book, promotion, standard

**3- LOGO :** Absence de logo.

#### **4- SOURCES D'INFORMATION**

\* « Cheval Breton, Bulletin d'information du Syndicat des éleveurs du Cheval Breton » (Décembre 1994, Mai 1995, Février 1996, Novembre 1996, Juin 1997, Février 1998, Août 1998).

\* « La Lettre du Cheval Breton, Courrier d'information du Syndicat des éleveurs du Cheval Breton » (Mars 1996, Mai 1996, Mars 1997, Septembre 1997, décembre 1997, Mars 1998)

\* Plaque « Le cheval Breton, un ami pour la vie ».

\* Comptes rendus d'assemblées générales (décembre 1995, novembre 1996, novembre 1997)

#### **5- OBJET**

- Tenue du Livre Généalogique du Cheval Breton (Trait et Postier).
- Définition du standard et des orientations de la race.
- Promotion du Cheval Breton et de ses utilisations.
- Représentation socio-économique et défense des intérêts des éleveurs.

#### **6- REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES ET SOCIAUX**

\* Ouvert en 1910, le Livre Généalogique (Stud Book du Cheval Breton) est officiellement reconnu en 1994 par le Ministère de l'Agriculture via les Haras Nationaux. Le berceau initial de la race couvre les 4 départements bretons ainsi que le nord de la Loire-Atlantique et l'ouest du Maine-et-Loire. Désormais, la base de sélection est élargie à l'ensemble du territoire national (tout produit issu de parents inscrits est inscriptible ; en outre, les inscriptions à titre initial sont possibles pour les juments issues d'un étalon breton et jugées correspondre au standard de la race). Cette évolution renvoie au déplacement de la zone d'élevage des chevaux de trait du nord de la France au sud de la Loire (par exemple, pour 2300 juments saillies en Bretagne, 2500 le sont pour le seul département des Pyrénées-Atlantiques).

\* La race Bretonne est la première race française de chevaux de trait par ses effectifs : Environ 10000 têtes, dont 4200 poulinières et plus de 550 étalons en service. 45% des étalons de trait des HN sont de race Bretonne et près de 40 sont achetés annuellement par l'administration centrale. C'est la Région Bretagne qui fournit la quasi-totalité des reproducteurs. La race compte environ 2200 éleveurs (dont 1500 situés en Bretagne).

\* Jusque dans les années 80, de nombreux débouchés existaient pour les chevaux reproducteurs à l'exportation (Italie, Japon, Afrique du Nord, pays du sud de l'Europe notamment). Désormais, les principaux débouchés pour cette catégorie sont le Sud-Ouest de la France et le Massif Central.

\* La modernité et l'efficacité des méthodes d'élevage et de sélection sont souvent évoquées par le syndicat. Parmi les actions citées figurent par exemple la station de testage des étalons (Languidic, Morbihan), une étude sur la structure génétique de la race bretonne (analyse des principales familles de la race et de la consanguinité notamment), l'ouverture du Livre Généalogique (la notion obsolète de « *berceau de race* » remplacée par celle de « *base de sélection* »), l'importance du recours à l'insémination artificielle en Bretagne (même si l'amélioration de ses techniques est souvent réclamée), les efforts des éleveurs en matière de sélection (i.e. l'adaptation aux évolutions de la demande et des marchés).

\* L'émergence de nouvelles utilisations du cheval de trait – le développement de l'attelage notamment – semble susciter un nouvel engouement autour du Postier Breton. Afin d'en asseoir la production, le conseil d'administration a reçu favorablement une proposition du Directeur de Haras de Lamballe visant à recréer des chevaux postiers plus légers. Pour répondre à une demande de chevaux d'attelage plus sportifs et introduire des gènes nouveaux au sein d'un nombre de familles très réduit, une trentaine de juments bretonnes a été saillie en 1997 par des étalons de sang (pur-sang arabe, pur-sang anglais, trotteur français). Le Service des Haras a racheté la totalité des poulains mâles. Quant aux femelles issues du croisement, l'éleveur s'engageait à les faire reproduire avec un étalon Breton (le produit est alors inscrit au Stud Book). Parallèlement, les postiers légers existant dans l'indigénat font l'objet d'une plus grande valorisation lors des concours d'élevage.

\* Au plan des revendications professionnelles dont le syndicat se fait le porte-parole, retenons deux thèmes qui ont mobilisé une importante énergie ces dernières années, la caudectomie (dont l'interdiction a très profondément choqué et agité le milieu des éleveurs bretons) et la demande récurrente d'un soutien financier à l'élevage, à l'image de ce qui fut mis en place pour la viande bovine (la « prime à la jument allaitante »).

## 7- ACTEURS

\* 1200 adhérents.

\* En 1997, plus de 240 éleveurs ont bénéficié dans les 4 départements bretons des primes aux races menacées (nécessité de détenir au moins 3 femelles de plus de 6 mois), pour plus de 1100 juments.

\* Plusieurs commissions fonctionnent au sein du Conseil d'administration : « génétique et sélection », « postier léger », « attelage ». Par ailleurs, une section a été ouverte aux détenteurs / utilisateurs non-éleveurs (réforme des statuts du syndicat en septembre 1995). Les éleveurs situés hors de Bretagne ont depuis des représentants siégeant au conseil d'administration.

## 8- TYPES D'ACTIVITES PROPOSEES ET PRESTATIONS

\* Tenue du Stud Book et gestion informatisée des filiations.

\* Promotion de la race : Organisation de concours d'élevage (locaux, départementaux, de race) en collaboration avec le Service des Haras, participation aux manifestations d'élevage (Salon International de l'Agriculture, Salon du cheval), participation d'une équipe bretonne aux Routes... Elaboration de documentation et d'un dossier de presse.

\* Participation à l'organisation commerciale pour la vente de produits issus de l'élevage (vente de chevaux attelés, groupement de producteurs). En 1995 par exemple, une première vente de chevaux bretons attelés fut organisée en collaboration avec l'Ecomusée de la Bintinais de Rennes. Cette opération fut reconduite.

\* Politique de communication : Deux types de supports médiatiques sont diffusés par le syndicat d'éleveurs. D'une part des documents destinés à une diffusion externe (Plaquette « un ami pour la vie », d'autre part des documents diffusés en interne (« Cheval Breton », le bulletin de liaison adressé aux adhérents du syndicat et propriétaires de chevaux bretons ou encore « La Lettre du Cheval Breton » diffusée de manière restreinte aux administrateurs, présidents de sociétés hippiques et syndicats départementaux). La communication consiste également en la diffusion d'informations diverses : chevaux à vendre, coordonnées d'éleveurs pratiquant l'attelage, calendrier des concours.

\* Organisation de voyages d'étude afin de contribuer à la création ou de renforcer des liens commerciaux.

## 9 CAVALERIE / IMAGE DU CHEVAL

\* Les adhérents du syndicat sont très majoritairement détenteurs de juments Bretonnes.

Plusieurs facettes du cheval Breton sont évoquées (Cf. fiches média connectées)

## 10- INSCRIPTION DANS DES RESEAUX

- \* Institutions et organismes de la production du cheval : Les HN, les étalonniers, l'interprofession chevaline / FNC, OFIVAL (F. Coatalem, ex-Président du syndicat fut aussi Président du conseil spécialisé pour le secteur chevalin (créé en 1984) de cet Office), groupement de producteurs (commercialisation des produits)
- \* Les contacts du syndicat à l'étranger sont nombreux et se traduisent parfois en termes d'échanges internationaux (Cf. exportations de reproducteurs, accueil de missions étrangères). Des associations d'éleveurs de chevaux Bretons existent à l'étranger (Association Brésilienne des Eleveurs de Chevaux Bretons par exemple). Concours à l'étranger (Concours Hispano-breton de Puigcerda en Espagne, Fiera Cavalli de Vérone...).
- \* Au plan national, participation aux jurys de concours hors Bretagne (Cf. ouverture du Livre Généalogique), déplacements aux principales foires chevalines du Massif Central (Cf. délocalisation de l'élevage et demande d'étalons pour la monte en liberté).
- \* Echanges avec des associations d'attelage, l'Union Bretonne du tourisme Rural, l'Ecomusée de la Bintinais.

## 11- ASPECTS ECONOMIQUES

- \* Coût de l'adhésion au syndicat : 50 f / an
- \* Sources de financement : les adhérents, subventions (dont Service des Haras, FNC, Conseil Général du Finistère). Aides de la Région Bretagne dans le cadre du XI<sup>ème</sup> contrat de plan, notamment pour la mise en place d'actions de promotion (Cf. supports de communication) et de développement de nouvelles utilisations.
- \* 3 salariés sont employés par le syndicat.
- \* La première motivation du maintien d'une activité d'élevage du cheval Breton doit être économique, tel est le message clairement affiché par le syndicat. L'analyse des caractéristiques du marché fait état des difficultés du marché de la viande (importations des pays tiers et volume des chevaux de selle de réforme mis en marché obligent à rechercher des débouchés à l'étranger pour les poulains de trait. D'autre part, la tendance de la consommation est à la baisse et la hausse passagère de 1996 consécutive à la crise de la vache folle est rapidement retombée). Quant aux autres débouchés pour les éleveurs, l'importance des achats d'étalons par le Service des Haras demeure un point fort de la race. Par contre, la valorisation de chevaux de loisirs ou d'attelage demeure très timide.
- \* La demande de chevaux débouffés ou en début de dressage semble limitée, alors qu'apparaît une demande de jeunes chevaux non débouffés à un prix modique. Seule une très faible demande en chevaux hongres est insatisfaite en l'absence d'offre. Globalement, la demande en chevaux dressés pour l'attelage est bien inférieure à l'offre. Alors qu'une information précise semble difficile à obtenir en la matière, le nombre de chevaux Bretons vendus pour l'attelage est estimé à une cinquantaine par an, bien en de ça des espérances des éleveurs et de leurs responsables.

## 12- PERSPECTIVES

- \* Volonté de reconquérir des débouchés pour les reproducteurs sur le marché intérieur (les coûts de l'exportation étant notamment trop élevés).
- \* Le processus de recreation d'un postier léger semble lancé (Cf. schéma de croisement à double étage et souci de sélection dans l'indigénat de ce type).
- \* Le projet de réforme du Service des Haras retient toute l'attention des responsables du syndicat et les incertitudes qu'il engendre sont maintes fois évoquées, tant au plan politique (1 seul siège prévu pour les éleveurs de chevaux de trait au sein du conseil d'administration) qu'au plan financier (avec à la clef, la répartition des fonds issus des recettes du Pari Mutuel et la crainte d'une diminution du soutien à l'élevage

du cheval de trait). La volonté est de voir préserver les fondements qui régissent l'étroite collaboration entre Service des Haras Nationaux et syndicats de race.

### **13- CONTACTS**

Siège social :

Président : Monsieur Jean Lelu

22, Rue de la Libération

BP 724

29207 Landerneau Cedex

Tél. 02 98 21 38 12 / Fax 02 98 85 36 03

### **14- FICHES CONNECTEES**

\* Fiches médias : « Le Cheval Breton », « Cheval Breton, Bulletin d'information du Syndicat des éleveurs du Cheval Breton », « La lettre du cheval breton, courrier d'information du Syndicat des éleveurs du Cheval Breton ».

\* Fiche association « Coopérative Pyrénéenne d'équidés ».

### **15- SYNTHÈSE ET PISTES DE RECHERCHE**

\* Incidence de l'ouverture du syndicat à des adhérents non-éleveurs et leur représentation au sein du conseil d'administration.

\* La question du modèle et de l'allègement à travers la « redécouverte » du postier léger (mais aussi les réticences de nombreux éleveurs face à l'expérience du croisement).

\* Les perspectives économiques liées à la « relance » du cheval de trait : quelle est l'incidence réelle du développement des nouveaux usages sur le marché du cheval de trait ?

**16- DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS : Juillet 1999**

**1- REDACTEUR :** Anne BOURDON

Date de rédaction : Juin 1999

**2- INTITULE :** « Cheval Breton, Bulletin d'information du Syndicat des éleveurs du Cheval Breton » et « La Lettre du Cheval Breton, Courrier d'information du Syndicat des éleveurs du Cheval Breton »

Mots clés : Communication interne, syndicat d'éleveurs, élevage et sélection

### **3- ORGANISME**

Syndicat des éleveurs du Cheval Breton

### **4- SOURCES D'INFORMATION**

\* « Cheval Breton, Bulletin d'information du Syndicat des éleveurs du Cheval Breton » (Décembre 1994, Mai 1995, Février 1996, Novembre 1996, Juin 1997, Février 1998, Août 1998).

\* « La Lettre du Cheval Breton, Courrier d'information du Syndicat des éleveurs du Cheval Breton » (Mars 1996, Mai 1996, Mars 1997, Septembre 1997, décembre 1997, Mars 1998).

### **5- DIFFUSION DU MEDIA**

Deux médias distincts sont diffusés à des fins de communication interne :

\* *Cheval Breton* : diffusé aux adhérents du syndicat, aux détenteurs de chevaux Bretons, ainsi qu'à toutes les circonscriptions de Haras et aux principales organisations du cheval au plan régional et national. Ce bulletin d'information paraît une à deux fois par an, et compte 6 (les premiers n°) à 8 pages. Edité par le syndicat des éleveurs, il associe à ce dernier le Service Régional des Haras de Bretagne – circonscriptions de Hennebont et de Lamballe - pour sa conception.

\* *La Lettre du Cheval Breton* : 4 pages, format A4, sans illustration, destinés aux administrateurs, aux présidents de sociétés hippiques et syndicats départementaux. Le premier numéro est daté de mars 1996 et l'objectif de périodicité annoncé est une diffusion bimestrielle. *La Lettre* propose l'actualité de l'élevage du cheval de trait en une dizaine de courtes rubriques.

### **6- RUBRIQUES**

\* *Cheval Breton* : Outre l'éditorial, les principales rubriques de ce bulletin d'information sont intitulées *utilisation, sélection, infos pratiques*. Une rubrique *promotion* apparaît dans les numéros plus récents. Les rubriques *Historique* et *Libre propos* (lettre du Directeur du Haras de Lamballe aux éleveurs sur le thème de *l'évolution du Postier Breton*) sont occasionnelles.

\* *La Lettre du Cheval Breton* ne comporte pas de rubriques systématiques. Les thèmes développés dépendent de l'actualité. L'information a trait aux revendications socioprofessionnelles (rencontre d'élus, courriers...), au marché de la viande et à son organisation (groupement de producteurs, OFIVAL), à l'attelage (vente de chevaux, résultats de concours), à l'élevage, la sélection, la reproduction (résultats de concours d'élevage, de testage d'étalons, étalons des Haras...), à l'organisation de manifestations diverses (salons, foires, concours d'élevage...) ou encore aux rencontres internationales (délégations étrangères en visite, déplacements de membres du syndicat...).

### **7- AUTEURS**

Une contribution signée du président du syndicat ouvre chaque numéro des deux médias (éditorial du bulletin *Cheval Breton* ou point de vue développé sur un thème d'actualité ou de revendication du milieu d'éleveurs pour *La Lettre*). Les autres articles qui présentent essentiellement des informations de nature diverses ne sont pas signés et émanent du syndicat.

## 8- CONTENU

\* Editorial : Il renvoie essentiellement au registre économique, revendiquant clairement la dimension produit agricole du cheval de trait et la mise en place de soutiens économiques et financiers comparables à ce qui existe pour les autres types de production de viande. Même si la passion pour le cheval qui anime les éleveurs ne manque pas d'être régulièrement évoquée, la démarche de production doit répondre à une demande et permettre à celui qui la pratique d'en tirer un revenu.

\* Au sujet de la *sélection*, ce sont les résultats des principaux concours, les achats d'étalons par le Service des Haras, le testage de futurs étalons en station qui figurent sous cet intitulé.

\* Quant à la rubrique *utilisation*, elle présente des exemples pour illustrer la diversité d'usage du cheval de trait (programme d'expérimentation de gestion de landes du massif forestier de Paimpont, entretien d'espaces verts en ville de Rennes...), mais surtout les performances de chevaux Bretons en compétitions d'attelage (Routes, Trophée du cheval de trait, concours d'utilisation, concours d'attelage). Elle propose aussi le calendrier des concours ou encore des stages de formation pour les meneurs. Enfin est fait état de la progression et de l'importance de la participation aux concours d'utilisation organisés en Bretagne et Loire-Atlantique par le Service des Haras : 8 concours ont vu s'affronter en 1994 252 chevaux et 162 meneurs différents, pour respectivement 10, 318 et 186 en 1997. Il est à noter que le numéro d'août 1998 consacre une partie de cette rubrique *utilisation* à une présentation du marché de la viande pour l'année 97.

\* Les *infos pratiques* renvoient à la vie du syndicat, à ses activités (élaboration d'un fichier de chevaux à vendre...) ou présentent diverses statistiques sur la race. Elles décrivent également de nouvelles mesures réglementaires concernant les éleveurs (identification, primes aux races menacées...)

\* La rubrique *Promotion* du bulletin fait écho de contacts internationaux : participation du syndicat au salon EXPOAVIGA de Barcelone, au Fieracavalli de Vérone, compte-rendu de voyage professionnel au Japon organisé par l'UNIC, accueil de la secrétaire générale de l'Association Brésilienne des Eleveurs de Chevaux Bretons...

## 9- CAVALERIE / IMAGE DU CHEVAL :

\* De nombreuses photographies en noir et blanc, de qualité, illustrent le bulletin d'information *Cheval Breton*. A l'instar du contenu de la revue, celles relatives à l'élevage (poulains et poulinières au pré, scènes de concours ou de présentation à la vente aux Haras, chevaux à la station de testage des étalons, étalon toiletté présenté en main...) ou à l'attelage sont très nombreuses (l'attelage de compétition est le plus largement représenté, alors que les prestations lors de fêtes locales ou traditionnelles figurent aussi en bonne place). Les clichés évoquent aussi fréquemment les Haras Nationaux : présentation de chevaux en main par des gardes, étalons montés ou encore attelage. Le cheval aujourd'hui au travail est ici à peine présent (un cliché de labour, un de débardage sur l'ensemble des illustrations de 7 n°).

## 10- INSCRIPTION DANS DES RESEAUX

- Partenaires de la publication du bulletin d'information : Région Bretagne et Service Régional des Haras de Bretagne.

- Réseau international et national (Cf. fiche connectée Syndicat des éleveurs du cheval Breton).

## 11- ASPECTS ECONOMIQUES

Le bulletin est systématiquement adressé aux adhérents du syndicat.

Coûts de fabrication : non précisé

## 12- PERSPECTIVES

Cf. Fiche association Syndicat des éleveurs du Cheval Breton



### **13- CONTACTS**

Syndicat des éleveurs du Cheval Breton

22, Rue de la Libération. BP 724

29207 Landerneau Cedex

Tél. 02 98 21 38 12 / Fax 02 98 85 36 03

### **14- FICHES CONNECTEES**

Fiche Syndicat des éleveurs du Cheval Breton

Fiche Cheval Breton, un ami pour la vie (communication externe du syndicat)

### **15- SYNTHÈSE ET PISTES POUR LA RECHERCHE**

\* Comparaison du contenu des supports médiatiques du syndicat, qu'ils soient destinés à la communication interne ou externe.

\* Les retombées économiques relatives aux nouveaux usages du cheval de trait ne semblent pas considérables pour les éleveurs (marché qui demeurerait confidentiel) : Pour quels usages existe-t-il une fonction économique réelle ? Quel est l'impact de la communication sur le cheval de trait ?

**16- DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS : Juillet 1999**

**1- REDACTEUR :** Anne BOURDON

Date de rédaction : Juin 1999

**2- INTITULE:** « Cheval Breton, un ami pour la vie ».

Mots Clés : Communication externe, syndicat d'éleveurs, promotion, race bretonne

**3- ORGANISME**

Syndicat des éleveurs du Cheval Breton

**4- SOURCES D'INFORMATION**

Plaquette « Cheval Breton, un ami pour la vie »

**5- DIFFUSION DU MEDIA**

La plaquette destinée à la communication externe du syndicat, s'adresse au grand public.

Son objectif est de promouvoir le cheval Breton, tant en présentant ses atouts et sa place prépondérante parmi les autres races françaises, qu'en soulignant la multiplicité de ses utilisations possibles.

**6- RUBRIQUES**

Le cheval Breton et les Routes

Dates à retenir

La race Bretonne en chiffres

Histoire du cheval breton

La race Bretonne

Le cheval Breton et ses utilisations

Trait et Postier

**7- AUTEURS**

Le document émane du syndicat des éleveurs. Sa conception a été confiée à une entreprise spécialisée.

**8- CONTENU**

\* Le cheval, compagnon de l'homme (« *un ami pour la vie* »).

\* Atouts et caractéristiques de la race : Une évolution des modèles (conséquence de multiples croisements) qui traduisent des adaptations successives à l'environnement et aux exigences économiques. Ancienneté et qualités d'élevage de la race sont soulignées (« *race amélioratrice* », fertilité élevée en lien avec le développement de l'IA en Région Bretagne, testage des étalons). Le standard de la race est également présenté.

\* Une race performante : Les participations aux Routes et les victoires remportées par des chevaux Bretons lors de diverses compétitions d'attelage sont mises en exergue.

\* Les deux types du cheval Breton : Trait ou Postier.

\* Multiplicité des utilisations : attelage (simple, en paire, à 4 chevaux) / travail (maraîchage et débardage) / entretien des paysages (espaces en déprise agricole, zones naturelles sensibles) / en ville / pour les enfants (fermes pédagogiques) / cheval de compagnie pour le tourisme et les loisirs (balade attelée ou montée, randonnées en calèche) / Fêtes et spectacles (fêtes de pays, de tradition agricole, pardons ou spectacles équestres) / Cheval au musée.

## 9- CAVALERIE / IMAGE DU CHEVAL

\* Dans ce document, le cheval breton apparaît comme animal de compagnie, de loisirs.

\* Les photographies présentées illustrent les principaux usages du cheval breton médiatisés aux yeux du grand public : attelage de compétition ou de loisirs, équitation de loisirs (animation de fêtes traditionnelles ou équitation d'extérieur), traction animale et travaux de maraîchage, élevage et reproduction. Dans le cadre d'un historique de la race, l'hippophagie trouvera une rapide évocation, alors que le principal débouché de la production à la boucherie est conjugué à l'imparfait :

- La couverture cartonnée de la plaquette compte 5 reproductions photographiques. Sur la page de couverture, un cheval breton sous la selle d'un cavalier en costume traditionnel et un attelage sportif, en paire, soulevant écume et éclaboussures lors d'un passage dans l'eau. Au dos de la plaquette, un fringant alezan (de type léger) monté par une jeune femme, un bai soigneusement toiletté attelé à une voiture traditionnelle, enfin, un alezan plus massif marqué de l'hermine sur son encolure, au travail dans un champ de choux-fleurs.

- Une première page de présentation propose 4 photographies couleur. La plus grande place est faite au cheval « ami » de l'homme, puisqu'en toute confiance un enfant se tient près de lui, la tête sous le bout du nez d'un alezan imposant (néanmoins d'une grande douceur et inspirant une totale confiance). Les trois autres images de format plus réduit, figurent un nouvel attelage en paire (mais évoquant ici une sympathique promenade campagnarde), un étalon tenu en main tel lors d'une présentation de modèle, une jument au travail dans un champ.

\* La silhouette stylisée d'une tête et encolure marquée de l'hermine, parée d'une crinière volumineuse illustre certaines parties du document.

\* Une référence appuyée est accordée aux modèles légers, que ce soit à travers l'évocation du bidet, aujourd'hui disparu ou encore du Postier Breton « *fleuron de la race* », créé grâce aux croisements avec des chevaux Norfolk

## 10- INSCRIPTION DANS DES RESEAUX

Outre les Haras Nationaux, différentes structures ou organismes sont évoqués dans la plaquette, en illustration des multiples utilisations du cheval Breton : La ville de Rennes, l'écomusée de la Bentinais, le Parc d'Armorique, les « attelages du Kreiz Breiz », « *calèches et roulettes de Bretagne* ».

## 11- ASPECTS ECONOMIQUES

Contribution financière de la Région Bretagne pour la réalisation du document.

## 12- PERSPECTIVES

Cf. Fiche association *Syndicat des éleveurs du Cheval Breton*

## 13- CONTACTS :

Syndicat des éleveurs du Cheval Breton  
22, Rue de la Libération. BP 724  
29207 Landerneau Cedex

## 14- FICHES CONNECTEES

Fiche *Syndicat des éleveurs du Cheval Breton*  
Fiche médias internes (*Cheval Breton* et *La Lettre du Cheval Breton*).

**15- SYNTHÈSE ET PISTES DE RECHERCHE**

Cf. Fiche association Syndicat des éleveurs du Cheval Breton

**16- DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS : Juillet 1999**

**1- REDACTEUR :** Anne BOURDON

Date de rédaction : mars 99. Actualisation Avril 1999

**2- INTITULE DU MEDIA :** « LE CHEVAL PERCHERON. Bulletin d'information de la Société Hippique Percheronne de France »

Mots Clés : SHP, élevage, types de percheron, congrès mondial, répertoire chevaux à vendre.

**3- ORGANISME**

Société Hippique Percheronne de France

**4- SOURCES D'INFORMATION**

N°1. Septembre 1998

**5- DIFFUSION DU MEDIA**

2 N°/an prévus, 4 N°/an en 1999. 16 pages reliées, format A4, 1<sup>ère</sup> et 4<sup>ème</sup> de couverture avec photo couleur.

**6- RUBRIQUES**

Le mot du Président / Présentation du nouveau standard / La page de l'attelage / Congrès mondial Percheron 1998 / Liste des chevaux à vendre / Aidez nous à faire vivre ce bulletin / Concours National Percheron / Record du monde de carrousel.

**7- AUTEURS**

Le président (pour *le mot du président*). Aucun des autres articles présentés n'est signé. Conception : SHPF, Delphine Desavois (chargée de mission).

**8- CONTENU**

- Editorial : Le bulletin doit répondre à la nécessité de mieux communiquer et faciliter l'adaptation aux évolutions du marché. Orienter l'élevage vers la qualité plutôt que la quantité. Proposer des chevaux adaptés aux principales utilisations actuelles : attelage (loisir, compétition), traction (débardage, tourisme, courses japonaises). Créer un fichier très détaillé de chevaux à vendre.

- Les thèmes développés : Essentiellement des informations relatives à l'orientation de l'élevage.

\* Révision du standard et présentation de deux types.

\* Compte rendu du Congrès Mondial du Percheron (Calgary, 1998), quelques chiffres sur la vente aux enchères, visite d'un musée (Ranch Bar U) (intérêt en relation avec le projet de Maison du Cheval Percheron). Rencontre avec les représentants d'associations d'autres pays (Prochain congrès prévu en France en 2001).

\* Concours spécial de la race : Programme. Achat d'animaux par des japonais / Espace de vente prévu (chevaux inscrits, toilettés et vaccinés, pieds parés ou ferrés ; adhérents SHP) / Concours de traction / Concours d'attelage (3 épreuves : dressage, marathon, maniabilité. Règlement de la FFE).

\* Nouveau règlement du Stud Book : inscription à titre provisoire et confirmation lors de la marque et inscription au SB.

- Positions affichées : Nécessité d'adapter la production à la demande. Les percherons, insuffisamment présents lors de concours nationaux d'attelage, ne semblent pas intéresser les meneurs de compétition. L'évolution du standard doit permettre de remédier à cette situation.

- Nature des petites annonces : 76 animaux proposés (dont 25 pour 1 seul éleveur). Information proposée : Nom, origines, âge, sexe, robe de l'animal, n° SIRE et utilisation parfois précisés.

## 9- CAVALERIE / IMAGE DU CHEVAL

- De très nombreuses photographies (noir et blanc) illustrent la revue. Attelages, chevaux harnachés sont les représentations les plus fréquentes. Photographies de chevaux présentés en main, lors de concours d'élevage. Chevaux en liberté au pré.

- 2 types de Percherons : Le *Trait* (« le type idéal du grand limonier », à destination des japonais, des allemands, des débardeurs. Le *Diligencier* (version postière ou grande taille) à destination du marché de l'attelage.

- Analyse de la cavalerie proposée à la vente (Annonces) : 25 mâles et femelles montés et attelés proposés par un même vendeur. Les autres vendeurs proposent 1 à 3 chevaux. Répartition des 61 animaux proposés.

12 chevaux 1an ou moins, 15 de 2 ans, 6 de 3 ans, 10 de 4 ans, 8 de 5 à 10 ans.

13 mâles, 34 femelles, 4 hongres

8 attelés, 6 juments pleines, 4 suitées, 5 chevaux montés et attelés, 1 monté.

## 10- INSCRIPTION DANS DES RESEAUX

- Partenaires de la publication : Financement obtenu dans le cadre du programme communautaire Leader II.

- Dates de manifestations organisées par les associations ou syndicats d'élevage départementaux ou foire aux chevaux locales.

## 11- ASPECTS ECONOMIQUES

Coûts de fabrication :

\* 15 000F pour 1 000 exemplaires du N°1.

\* 18 000F pour 1 400 exemplaires du N°2.

## 12- PERSPECTIVES

- Diversifier les sujets traités, mais toujours en liaison directe avec la race Percheronne

## 13- CONTACTS

Société Hippique Percheronne de France

1, Rue Doullay

BP 32

28 402 Nogent-le-Rotrou Cedex

Tél 02 37 52 00 43 / Fax 02 37 52 93 20 Site Internet : [www.percheron-France.org](http://www.percheron-France.org)

## 14- FICHES CONNECTEES

Fiche association (SHPF)

## 15- SYNTHESE ET PISTES DE RECHERCHE

Cf. Fiche association SHPF

## 16- DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS : Avril 1999

**1- REDACTEUR :** Anne BOURDON

Date de rédaction : Avril 99

**2- INTITULE :** Traits de Génie

Mots clés Patrimoine, utilisation, promotion des races, sauvegarde d'un patrimoine génétique, réseau associatif, communication, cheval dans la ville.

**3- LOGO**

- Le logo de l'association a évolué depuis sa création et se décline en 3 versions successives. Le premier, en 1991, représente la silhouette noire d'un cheval de trait relativement massif au trot que l'on imagine actif, queue visiblement écourtée, croupe rebondie et poitrail puissant (est-ce un compétiteur de la Route du Poisson ?). Sous le cheval, le nom de l'association, dont l'inclinaison des caractères contribue à l'évocation du mouvement.

- En 1996, la silhouette du cheval évolue et la couleur vient l'égayer. La queue s'est allongée, et ne serait plus écourtée, alors que l'extrémité de ses crins est taillée. Toujours au trot, sur fond de ciel bleu et foulant un vert gazon, le massif alezan aux crins lavés semble évoquer sympathie et bonhomie. Le nom de l'association (dont les caractères ne sont désormais plus en italiques) figure en noir sur fond blanc sous le dessin de l'animal.

- En 1999, le logo précédent s'enrichit de l'intitulé « *Des chevaux de trait dans nos villes et nos campagnes* ». Soulignons ici que le cheval devient citoyen.

**4- SOURCES D'INFORMATION**

« Chevaux de Trait, Anes et mulets », N°1 à 9 : Juillet 96 / Novembre 98. « Traits de Génie – Trait d'union » (Février 94/ Décembre 94 / Octobre 98 / Mars 99). Page Internet. Page Minitel.

**5- OBJET**

- Promouvoir l'image du cheval de Trait et son utilisation
- Maintenir les races

**6- REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES ET SOCIAUX**

\* *Historique.* L'association est créée en 1991 et va connaître 3 étapes principales. Les objectifs de ses fondateurs sont de « *sauvegarder et promouvoir les races de chevaux de trait françaises et européennes* », de « *sauvegarder l'environnement* », et s'inscrivent dans la perspective d'une sauvegarde d'un patrimoine. Les premières années sont marquées par des relations souvent tendues avec les institutions (HN et syndicats d'éleveurs). Le média de l'association est alors « Trait d'Union ». Ses principales activités sont axées sur la participation, l'organisation (ou la co-organisation) de Routes. La communication et l'échange d'informations apparaissent déjà comme un axe prioritaire (calendrier des concours d'élevage ou d'attelage, petites annonces, test de voitures hippomobiles..). Après le départ des fondateurs au milieu des années 90, une courte période de transition va marquer la relance de l'association : nouveau logo, nouveau média, nouveau siège social (La Chambre Régionale d'Agriculture de Picardie accueille l'association et assure son secrétariat). L'objectif de sauvegarde de l'environnement n'apparaît plus, alors que la coordination d'actions existantes et la communication sont deux axes qui vont être renforcés.

\* Les actions de communication d'envergure visent autant un public averti d'initiés que des néophytes. La valeur patrimoniale des races de chevaux de trait et la disparition de celles-ci en absence de mobilisation du grand public sont les thèmes récurrents et motivent les actions engagées par l'association.

\* *Ancrage géographique* : L'association s'oriente de plus en plus vers une organisation fédérale, après avoir mis en place un réseau de correspondants régionaux. L'association s'inscrit dans une géographie européenne et tend à développer des relations suivies avec plusieurs pays européens.

\* *L'Assemblée générale* se tient dans le cadre du Salon International de l'Agriculture (1997, 1998 par exemple) ou en un autre site (Saumur en 1999) et donne lieu à diverses activités au cours d'un week-end (ateliers thématiques, visites de musées)

## 7- ACTEURS

- L'association s'adresse aux éleveurs, utilisateurs, passionnés, propriétaires ou non de chevaux de trait.
- Evolution du nombre d'adhérents, quelques points de repère (d'après N°8 *Chevaux de trait, Anes et Mulets*) : 780 membres en 1994, près de 400 fin 96, 450 mi-97, 1 000 pour les 2 années 97 et 98. 70% au nord d'un axe Bordeaux-Limoges-Lons-le-Saunier. Meilleure implantation : 67 adhérents dans l'Oise, 52 en Ile de France, 34 dans le Nord.
- Des adhérents ou correspondants étrangers dans les pays suivants : Angleterre, Hollande, Luxembourg, Belgique, Allemagne, Autriche, Suisse, Italie, Espagne, Québec

## 8- TYPES D'ACTIVITES PROPOSEES ET PRESTATIONS

- Actions de communication pour promouvoir l'utilisation du cheval de trait
- Publication de la revue *Chevaux de trait, Anes et Mulets*
- Diffusion d'information sur la filière du cheval de trait (Supports médiatiques, permanence téléphonique, transmission de renseignements...)
- Pour les adhérents, propositions de divers services : « *formations, licences, assurances, groupement d'achat, conseils vétérinaires et alimentaires, voyages* ».
- Participe à de nombreuses manifestations (Salons, Routes...)
- Organisation de rassemblements régionaux (en 1998 par exemple : Bourgogne, Massif Central, Franche Comté, Picardie-Ile-de-France, Bretagne) et national
- Une équipe Traits de Génie engagée sur la Route du Poisson en 1997. L'équipe est constituée de meneurs étrangers, conduisant une cavalerie composée d'au moins un représentant de chacune des 9 races françaises.

## 9- CAVALERIE / IMAGE DU CHEVAL

- Le cheval de trait (parfois aussi appelé le « *lourd* ») est un patrimoine (« *Les chevaux de trait, un patrimoine français unique au monde* »).
- Tout type d'utilisation du cheval de trait est valorisé : attelage de loisir ou de compétition, animation de fêtes, équitation, travail (débardage ou travail agricole). Il n'est jamais question de production de chevaux de trait, hormis à travers la présentation d'une race et de ses caractéristiques.
- Les adhérents possèdent parfois un ou plusieurs chevaux, l'utilisent ou non. De nombreux adhérents sont des sympathisants, acquis à la défense et la promotion du cheval de trait sans en détenir.
- Aucune référence à l'hippophagie ou critique sous-tendue

## 10- INSCRIPTION DANS DES RESEAUX

- Traits de Génie est en relation avec plusieurs associations. Certaines sont adhérentes, d'autres transmettent des informations sur leurs activités (Stage de formation organisé par l'ANDDTA, par Prommata par exemple). Certaines sont présentées ou leur actualité est évoquée dans la revue de l'association (Syndicats ou association d'éleveurs des races françaises de chevaux de trait ou d'ânes, *Anes et Co*, *Association Française d'Attelage*, *Société Hippique Percheronne Anglaise*, *Chevaux Attelages en Pays Picard*, *Association des Eleveurs Percherons du Massif Central*, ATEL, ATRAIT... figurent parmi les associations ainsi citées).



- L'appui de divers organismes ou institutions : FNC et HN (financement, encarts publicitaires dans la revue). Quelques articles proposés par les HN pour la revue.
- Contacts, notamment à l'étranger : cf. le réseau de correspondants.

### 11- ASPECTS ECONOMIQUES

- Coût de l'adhésion : 150F (1998)
- 2 salariés (emplois jeunes : Mai 1998, mars 1999)
- Eléments du résultat de l'année 1997 : 75 400F cotisations. Subventions FNC 15000, UNIC 15000, Chambre Régionale d'Agriculture de Picardie 2 000. Financement équipe Route du Poisson 83 000F. Total des dépenses 212 400F.

### 12- PERSPECTIVES

- L'objectif est de renforcer la communication et les liens entre les adhérents.
- Volonté de développer l'association et de toucher de nouveaux adhérents.
- Conforter ainsi sa position d'association de référence en matière de promotion du cheval de trait et de ses nouveaux usages.

### 13- CONTACTS

Siège social

19 bis, Rue Alexandre Dumas

80 096 Amiens

Tél 03 22 33 69 33 / Fax 03 22 89 61 93 / Minitel 3615 ARTEL

<http://www.pointexe.com/tdegenie.html>

E.Mail Trait.génie@Wanadoo.fr

Président : Monsieur Luc Delas

### 14- FICHES CONNECTEES

- \* Fiche média : Chevaux de trait, Anes et Mulets
- \* Fiche association : Traits Occitans

### 15- SYNTHESE ET PISTES DE RECHERCHE

- Intérêt d'une analyse du fichier adhérents et de son évolution (cf. enquête de Bernadette Lizet en 1992)
- La promotion du cheval de trait s'appuie essentiellement sur la patrimonialisation des races et des savoir-faire qui ont accompagné leur élaboration et leur utilisation dans le cadre agricole de la première moitié de ce siècle, tout en modifiant radicalement l'usage de l'animal (de l'animal agricole à l'*animal post-agricole*). Le compagnon de travail renaît en animal de loisir, de compagnie ou encore sportif de haut niveau. Animal de loisir, il participe notamment à l'animation de fêtes à l'ancienne, marquées du sceau de la redécouverte de racines paysannes auxquelles un public citadin ou rural non agricole viendrait se ressourcer. Animal de compagnie, il apparaît l'ami des enfants, faisant preuve de bonhomie et de douceur, comme pour faire oublier sa masse imposante. Sportif de haut niveau, il contribue à créer l'événement médiatique et impose la grande popularité des Routes.
- L'animal post-agricole est-il en train de devenir animal urbain ?
- Alors qu'elle apparaît comme association *de référence*, les orientations privilégiées par Traits de Génie ainsi que l'image du cheval et les utilisations qu'elle promeut, permettent-elles à toutes les sensibilités de s'exprimer ou excluent-elles certaines d'entre-elles ?

### 16- DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS : Avril 1999

**1- REDACTEUR : Anne BOURDON**

Date de rédaction : mars 99

**2- INTITULE : Chevaux de Trait, ânes et mulets.**

Mots clés : Revue spécialisée, traits, ânes, éleveurs, utilisateurs, passionnés, utilisation, communication.

**3- ORGANISME**

Traits de Génie

**4- SOURCES D'INFORMATION**

Revues N°1 (Juillet 1996) à N°9 (Novembre 1998)

**5- DIFFUSION**

Parution trimestrielle. 16 à 35 p. Couverture couleur. Articles illustrés de nombreuses photographies noir et blanc. Directeur de la publication : le Président de Traits de Génie. Rédacteur en chef : le secrétaire de l'association. Diffusion par abonnement et à tous les adhérents de l'association Traits de Génie.

Le projet de bulletin trimestriel apparaît comme priorité dès 1994. Au 01/01/98 : 700 destinataires de la revue en France, 80 à l'étranger (les adhérents + abonnés + HN + syndicats d'éleveurs + la presse spécialisée). Le N°5 (N° spécial Route du Poisson. Automne 97) a été tiré à 3 000 exemplaires et diffusés dans 12 pays.

**6- RUBRIQUES**

Editorial signé du Président (1p). Une revue de presse ou une bibliographie, les petites annonces, la boutique (vente d'ouvrages, autocollants, cassettes vidéo...), l'annonce de manifestations organisées par Traits de Génie ou autres associations sont des rubriques présentes dans presque tous les n° de la revue. La présentation d'autres associations ou la transmission de leurs coordonnées sont aussi les plus fréquentes. Comptes rendus de manifestations (en France comme à l'étranger) : les routes occupent ici une page de choix (*N°5 spécial Route du Poisson – Equipe Traits de Génie*). Elles fournissent aussi de nombreuses photographies qui illustrent la revue. Les races (françaises et étrangères) sont aussi présentées. Le portrait de passionnés du cheval de trait est une autre rubrique régulièrement présente dans la revue. Quelques articles techniques (sanitaire) sous la plume d'un vétérinaire. Une à deux fois par an, des nouvelles de l'association (le réseau de correspondants, compte rendu d'assemblée générale, statistiques sur les adhérents). Une place est aussi faite à l'art (peintures, sculptures de chevaux de trait).

**7- AUTEURS**

Des adhérents de l'association. Plus particulièrement des membres du bureau (président, secrétaire). Des comptes rendus proposés par les correspondants régionaux. Parfois un article transmis par un responsable de HN (Compte rendu du comité de la filière trait par exemple). Les articles sont signés de leur auteur.

## 8- CONTENU

### - *Teneur de l'éditorial*

\* La revue se veut être un lieu d'échanges, un lien entre passionnés. Elle ne peut vivre que grâce à la contribution des adhérents qui fournissent articles et informations.

\* Référence récurrente à l'association. Ainsi, ses objectifs sont régulièrement réaffirmés (mobilisation collective pour la sauvegarde d'un patrimoine) ou ses activités évoquées (importance de la Route du poisson et de l'équipe Traits de Génie)

\* Importance de la communication souvent soulignée. La revue contribue à faire de l'association le « *point info cheval de trait* » en France

- Les thèmes développés et positions affichées.

\* La richesse des évènements et manifestations dont elle rend compte sont autant d'encouragements à la sauvegarde patrimoniale des races et des savoir-faire.

\* Importance des comptes rendus de manifestations.

\* Promouvoir l'utilisation du cheval de trait dans ses multiples formes afin de sauvegarder les races (Cf. cavalerie / Image du cheval). Des utilisations diverses sont évoquées à travers la présentation d'expériences ou d'initiatives originales (formation à la traction animale en partenariat avec une Chambre d'Agriculture, gestion de milieux difficiles grâce au cheval, animation de fêtes, tour de France en roulotte...).

\* Une inscription géographique sur un vaste territoire : Des comptes rendus fréquents d'évènements ou manifestations à l'étranger ou encore sur des races de trait et leur utilisation.

\* Reconquête d'une place importante du cheval de trait dans notre société moderne et en pleine évolution.

### - *Nature des petites annonces*

\* Demandes de documentation thématique

\* Vente d'animaux (Analyse des propositions). 3 ânes du Poitou (pour compagnie ou reproduction). Races de chevaux proposées (si renseigné) : Boulonnais (10), Arabo-boulonnais (3), Comtois (3), Traits Bretons (7), Traits du Nord (4), croisé (1), demi-trait (2), Percheron (1), Cob normand (1), Ardennaise (1). 7 chevaux de 18 mois et moins, majorité de chevaux de plus de 4 ans. 2 chevaux montés, 5 chevaux attelés et 7 montés et attelés, 1 cheval pour travail agricole (vignoble).

\* Vente de matériel (attelage de loisir ou compétition essentiellement)

\* Recherche matériel (attelage)

\* Recherche d'emploi

\* Proposition de prestations de services : débouillage, stage d'attelage.

## 9- CAVALERIE / IMAGE DU CHEVAL

- Le cheval tel qu'il est donné à voir :

\* Un cheval sympathique, généreux compagnon de l'homme. Animal doux et rassurant dont l'impressionnante masse est toujours maîtrisée.

\* Un cheval aux multiples facettes et promotion de la diversité de ses utilisations : cheval de loisirs (attelé, monté, animateur de fêtes), animal de compagnie (utilisé ou non), un compétiteur de haut niveau (sur les routes ou en concours officiel d'attelage), un patrimoine génétique (cf. poster présentation des races françaises), un compagnon de travail, une image esthétique.

\* L'âne est aussi très présent (attelé, monté, présenté en main).

- Définition du cheval, prises de position, discours tenus sur le cheval :

\* L'utilisation est l'exclusive possibilité de maintien des chevaux de trait.

\* Le cheval de trait, patrimoine vivant.

\* La promotion du cheval de trait et l'intérêt pour sa sauvegarde s'inscrivent dans la modernité d'une société en pleine évolution (« *Simplicité, authenticité, générosité sont des qualités propres aux chevaux de trait (...)* Dans une société en pleine mutation, les éleveurs, les utilisateurs, les passionnés des traits perdurent ces qualités humaines »).

#### **10- INSCRIPTION DANS DES RESEAUX**

- Partenariat avec la revue anglaise spécialisée *Heavy Horses*
- Coordonnées d'autres associations régulièrement transmises dans la revue, ainsi que l'annonce de manifestations organisées par d'autres structures.
- Principaux sponsors institutionnels de la revue : FNC, UNIC, HN (pages de publicité régulières)
- Partenaires de la publication. Mise en page : Office Culturel d'Amiens.

#### **11- ASPECTS ECONOMIQUES**

Prix de l'abonnement : 190F, prix du n°: 40F (1998).

Coûts de fabrication de la revue : 60 000F (année 97)

#### **12- PERSPECTIVES**

- Souci de mieux valoriser la vie régionale (cf. réseau de correspondants)
- Développer la diffusion de la revue
- Structurer la revue en rubriques identifiées
- En parallèle de la revue, réactivation (à destination exclusive des adhérents) du premier support médiatique de l'association « *Traits de Génie – Trait d'union* », dans une forme allégée (4 pages photocopiées). Ce support doit permettre de renforcer les échanges entre adhérents dans l'intervalle de parution de 2 revues, et diffuser l'information du moment.

#### **13- CONTACTS**

Association Traits de Génie  
19 bis, rue Alexandre Dumas  
80 096 Amiens

#### **14- FICHES CONNECTEES**

Fiche association *Traits de Génie*.

#### **15- SYNTHESE ET PISTES DE RECHERCHE**

Cf. Fiche association *Traits de Génie*

#### **16- DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS : Avril 1999**

### 1- REDACTEUR : Anne BOURDON

Date de rédaction : septembre 1998. Actualisation avril 1999

### 2- INTITULE : Traits Occitans

Mots Clés : patrimoine, nouvelles utilisations, préservation des races, conservation du savoir-faire, cheval de trait et emploi, entretien de l'espace naturel et urbain, formation, environnement.

### 3- LOGO

Photographie couleur de l'étalon Boulonnais acquis par l'association (avant-main du cheval portant un licol. Le cheval est à l'arrêt, en liberté).

### 4- SOURCES D'INFORMATION

Article consacré à cette association (et transmis par elle-même) dans *Chevaux de traits, ânes et mulets* (n°8) (revue de l'association *Traits de génie*). Plaquette de présentation de l'association. Entretien téléphonique complémentaire avec le Président de l'association (avril 1999).

### 5- OBJET

- Sauvegarde du patrimoine culturel et génétique du cheval de trait
- Recherche de nouvelles utilisations pour ces races
- Conservation, animation du patrimoine monumental, du patrimoine rural, des techniques, outils et savoir-faire

### 6- REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES ET SOCIAUX

- Du tourisme équestre à l'attelage :

\*Création de l'association en 1972 par Henri Chappert (Président-fondateur) ; sa vocation concerne alors le tourisme équestre.

\* Modification de ses statuts dès 1990 (Cf. ci-dessus, « objet »), en particulier parce que de nombreux adhérents cavaliers ont découvert et pratiquent l'attelage (évolution de leurs pratiques équestres en lien avec leur âge), et surtout suite à la rencontre de Sonia Bertrand, Présidente fondatrice de *Traits de Génie*. Après son adhésion à *Traits de Génie* en 1991, l'association s'est exclusivement recentrée sur le cheval de trait. La modification de ses statuts traduit son souci de désormais se consacrer à la revalorisation des chevaux de trait.

- De l'attelage à la traction animale :

\* Progressivement, l'association se voit de plus en plus fréquemment sollicitée par des particuliers, surtout des agriculteurs. Des viticulteurs, souvent producteurs de vin biologique, sont vivement intéressés par la traction animale et sont demandeurs d'information et de formation.

\* Traits Occitans reçoit aussi des demandes émanant de collectivités territoriales (conseils généraux) ou DDE pour des actions de débardage. Ainsi, la Fédération des communes forestières (regroupant environ 10 000 communes sur le territoire) fait part à l'association des difficultés rencontrées dans la gestion des bois et de son vif intérêt pour la traction animale et le débardage à cheval.

\* Un projet de *Centre de formation professionnelle aux moyens techniques de la traction animale avec outils modernes*, qui dispensera 2 formations qualifiantes (conduisant au CAPA et BEPA) va permettre de répondre à ces demandes (souvent aussi formulées en termes de perspectives d'emplois salariés).

\* La traction animale est préconisée pour la création d'emplois et le respect de l'environnement : diversification des exploitations agricoles, agrotourisme, débardage, entretien d'espaces naturels.

- Inscription territoriale :

\* L'association est implantée en Région Languedoc –Roussillon. Elle a son siège social dans le département du Gard.

\* Elle participe à l'animation de nombreuses fêtes dans la Région (départements de l'Hérault et de l'Aude essentiellement, mais aussi le Gers, le Tarn et la Lozère). Ces fêtes y sont traditionnelles et destinées au public local. Elles se sont beaucoup développées depuis une dizaine d'années et les demandes d'animation à l'ancienne sont nombreuses.

## 7- ACTEURS

- 150 à 170 adhérents qui partagent la forte conviction d'un défi à relever, d'un enjeu. Les actions de l'association rencontrent un vif soutien de la part d'un public « ému » et encourageant.

- Les adhérents sont définis par leur président comme très divers. Ils sont des ruraux, pas toujours propriétaires de chevaux. Ils ne pratiquent pas l'élevage de chevaux de trait (conditions naturelles peu propices à ce type d'élevage).

## 8- TYPES D'ACTIVITES PROPOSEES

- Animations, participation aux fêtes (« où notre équipe perpétue les métiers d'autrefois ») : battages, moissons, vendanges, halage. L'association dispose de matériel agricole ancien (moissonneuses, charrettes...). L'objectif de ces prestations est de mieux faire connaître le cheval de trait.

- Organisation de fête et rassemblement pour ses adhérents (par exemple, sur 2 jours : labour à l'ancienne, halage sur un canal, vendanges à l'ancienne, sans oublier une très large place faite à la convivialité).

- En 1995, achat d'un étalon Boulonnais (inscrit) : choix d'une race particulièrement menacée (effectifs, consanguinité). Cet étalon a été agréé pour la monte, même s'il n'a pas encore sailli. (« Si le patrimoine génétique a été transmis, ce cheval a tout pour devenir un magnifique représentant de la race Boulonnaise »).

- L'association ne possède pas de média. Les fréquentes rencontres entre ses membres lors des animations permettent la diffusion d'information. Les échanges par courrier sont aussi très nombreux.

- Un projet de centre de formation à la TA (promotion du cheval de trait et de son utilisation, création d'emplois, entretien d'espaces naturels, respect de l'environnement), articulé autour de 3 axes : agriculture, tourisme, environnement.

## 9- CAVALERIE / IMAGE DU CHEVAL

- Cavalerie des adhérents : Environ une trentaine de chevaux de trait. Ceux-ci se sont progressivement substitués à une cavalerie de selle initiale, au fur et à mesure de son vieillissement et de son renouvellement.

- Prise de conscience de la place tenue par le cheval jusqu'à la moitié de ce siècle. Rôle du cheval dans le développement agricole et l'essor économique du pays. Inestimable capital génétique, dont seul le débouché boucherie a permis la sauvegarde.

- Modification du format des chevaux liée au débouché hippophagique (« les splendides athlètes sont devenus des gros, des lourds et le standard de chacune des 9 races de chevaux de trait s'en est trouvé modifié »).

- De multiples utilisations possibles pour le cheval de trait (« entretien des forêts périurbaines, des espaces verts, nettoyage des rues piétonnes, attelages publicitaires, circuits touristiques, centres équestres, animations, spectacles... »).

- Le cheval de trait a aujourd'hui une place dans notre société (« les chevaux de trait retrouvent aujourd'hui de véritables fonctions dans la cité ») :

\* Le cheval de trait, acteur privilégié de l'agrotourisme.

\* Association de l'image du cheval de trait à des productions de qualité, respectueuses et soucieuses

de l'environnement.

\* Le cheval, médiateur socio-environnemental : « proposer à des demandeurs d'emploi un parcours relativement complet concernant l'acquisition des compétences nécessaires à l'entretien des espaces naturels ; et le volet traction animale s'intègre en plus dans le contexte d'une nouvelle appréhension de l'environnement comme de possibilités d'emploi ou d'activités en milieu rural et/ou auprès de collectivités locales concernées ».

#### 10- INSCRIPTION DANS DES RESEAUX

- Traits Occitans adhère à *Traits de Génie*, à PROMMATA.
- L'association fut correspondant régional (Languedoc-Roussillon) pour *Traits de Génie* pendant plusieurs années. *Traits Occitans* n'a pas renouvelé son adhésion à traits de Génie pour 1999.
- Une collaboration plus étroite avec l'association PROMMATA se dessine, à travers le projet de centre de formation.
- Collaboration avec les HN : des chevaux seraient mis à disposition du centre de formation par les HN (Uzès)

#### 11- ASPECTS ECONOMIQUES

- Le fonctionnement de l'association repose exclusivement sur le bénévolat. Quelques membres retraités s'y impliquent beaucoup (animation, secrétariat, gestion).

#### 12- PERSPECTIVES

- Mise en place d'un Centre Permanent de Formation Professionnelle aux moyens techniques de la traction animale avec outils modernes.

\* L'association recherche un lieu d'accueil. 3 sites sont pressentis (dans l'Ariège, avec PROMMATA, dans l'Ardèche avec un maire conseiller général, ou à Manosque). Le site sera choisi en fonction du degré de volonté des élus de s'impliquer dans la défense et la promotion du projet.

\* Financement par la DDTE, la Région, la CE (selon la zone d'implantation).

\* Un ancien directeur de centre de formation, adhérent de *Traits Occitans*, instruit le dossier.

\* Le projet a fait l'objet d'une médiatisation à l'échelle régionale et nationale (information dans une revue spécialisée, par la télévision. Annonce sur Canal Satellite et Canal+ de la création d'un collectif ville - campagne. De nombreuses réponses ont été reçues (agriculteurs, artisans débardeurs, maraîchers, communes, DDE, Conseil Général de l'Aude...).

\* Dans ce cadre, certaines communes prévoient l'acquisition d'un cheval (transport de visiteurs jusqu'à un site touristique, découverte d'un centre ville, entretien d'espaces verts sont les principaux projets).

#### 13- CONTACTS

Président : Monsieur Henri Chappert Traits Occitans Maison Bleue. Route d'Aigues-Vives  
30 420 Calvisson

Tél / fax 04 66 01 46 48

#### 14- FICHES CONNECTEES

- Association Traits de génie
- Association PROMMATA

**15- SYNTHÈSE ET PISTES DE RECHERCHE**

L'évolution de l'association illustre l'articulation entre la patrimonialisation (fêtes à l'ancienne, souci de pérenniser les traditions locales, le cheval patrimoine génétique) et la valorisation du cheval de trait dans de « nouvelles fonctions » (agrotourisme, entretien d'espaces naturels ou urbains...). Une professionnalisation des nouvelles utilisations du cheval de trait (formations diplômantes) se dessine.

**16- DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS : Avril 1999**



**1- REDACTEUR :** Anne BOURDON

Date de rédaction : 10/09/98

**2- INTITULE :** Association Attelage Loisirs au Pays de D'Artagnan

Mots clés : Diversification agricole, agrotourisme, attelage et fêtes, attelage plaisir et loisirs, cheval source de convivialité, alternative à l'hippophagie, tradition.

**3- LOGO DE L'ASSOCIATION :** Inexistant

**4- SOURCES D'INFORMATION / ECHANTILLONNAGE**

Entretien téléphonique avec Monsieur Marcel Duffaut (fondateur et ancien Président de l'association) en septembre 1998, en réponse au courrier (origine de l'adresse : Marcel Mavré, 1993) + envoi de comptes rendus d'assemblées générales et revue de presse.

**5- OBJET**

- Aider à rendre au cheval (lourd en particulier), un peu de la place que l'évolution agricole lui a fait perdre.
- Promotion du cheval de trait pour l'attelage de loisir et le tourisme.

**6- REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES ET SOCIAUX**

- L'association fut créée en 1992, sur l'initiative de Monsieur Duffaut qui en assure la présidence (jusqu'en 1997). A cette époque, membre du bureau de syndicat des chevaux lourds, il a en effet été plusieurs fois sollicité pour prêter une de ses juments dressées (pour des animations, mariages, kermesse d'école). Il s'est alors décidé à racheter une voiture d'attelage (il n'en possédait plus à l'époque, mais seulement le harnachement). A la recherche de débouchés autres que la boucherie pour ses chevaux, il a proposé au syndicat l'idée d'une association d'attelage. Jusqu'en 94, celle-ci fonctionne sous forme d'une section du syndicat des chevaux lourds, puis l'association devient indépendante. Depuis cependant, toutes les décisions sont prises en concertation avec le syndicat.
- La plupart des membres de l'association sont des membres du syndicat de chevaux lourds. Au départ, l'association compte une douzaine de meneurs. 6 personnes, toutes bénévoles, participent à son animation (Président, 2 vice-présidents, 2 secrétaires, 1 trésorier).
- Inscription géographique départementale (Gers).

**7- ACTEURS**

- Les adhérents : Une vingtaine de meneurs issus du syndicat des éleveurs de chevaux lourds du Gers.
- Un leader identifié : Monsieur Duffaut, éleveur, fondateur de l'association.

**8- TYPES D'ACTIVITES PROPOSEES ET PRESTATIONS DE L'ASSOCIATION**

- Aucun média n'est diffusé par l'association
- Participation aux fêtes et manifestations : promenades, animations. Les sollicitations sont très nombreuses.
- Organisation d'une fête du cheval (Matin : promenade de 6-7 km en campagne. Messe et bénédiction des attelages. Apéritif et repas offert aux participants. Concours de maniabilité organisé l'après-midi. Concours doté par les Haras et le Conseil Général du Gers). Reconduit depuis
- En 1996, Proposition à l'assemblée générale d'organiser une noce à l'ancienne : 13 attelages réunis.
- Fête de Barcelone du Gers : animation avec les attelages, promenades en calèches. Défilé aux arènes et en ville, meneurs et passagers costumés, prix récompensant la plus belle voiture.

**9- CAVALERIE / IMAGE DU CHEVAL**

- Le cheval de trait et sa fonction sont ainsi définis par M. Duffaut : Un cheval de trait facile, spécialement adapté à l'agrotourisme et acteur privilégié des loisirs ou manifestations touristiques : c'est dans ces domaines qu'est son avenir. Un cheval attelé pour le plaisir. « *Si j'ai le caractère jeune, c'est merci au cheval* ». Le cheval est aussi riche de rencontres : Monsieur Duffaut pense avoir des photographies de ses chevaux et attelages dans toute la France, voire à l'étranger. C'est encore le cheval qui lui a permis de rencontrer un grand nombre de personnes qu'il n'aurait pas eu l'occasion de côtoyer sans ses animaux.

- Le cheval ami de l'homme. Complicité entre le meneur et son cheval.

- Cavalerie des adhérents : Jumenterie d'éleveurs adhérents du syndicat de chevaux lourds.

- Monsieur Duffaut quant à lui possède 6 Connemaras, 6 chevaux lourds et 2 poulains nés cette année. Parmi les 6 chevaux, un hongre de 3 ans dressé, prêté cet été à une ferme équestre pour la saison touristique (cependant, retour rapide chez lui, car très mauvaise saison). Un autre mâle de 18 mois a été confié à une personne pour son dressage.

- L'Association dispose de matériel et d'attelages pour ses animations.

#### 10- INSCRIPTION DANS DES RESEAUX

- Liens très étroits avec le syndicat d'éleveurs de chevaux lourds du Gers.

- Collaboration avec « *Loisirs Accueil Gers* » et le réseau « *Bienvenue à la ferme* » (Chambre d'Agriculture du Gers) (+ activité agritouristique proposée par Monsieur Duffaut par exemple : circuit découverte en voiture à cheval. 600/800f la journée pour 4 personnes).

#### 11- ASPECTS ECONOMIQUES.

- Un fonctionnement de l'association exclusivement basé sur le bénévolat. Un fonctionnement qui semble très peu formalisé hors l'organisation de l'assemblée générale annuelle. Il n'existe ni supports médiatiques, ni documents excepté des notes manuscrites du Président et la tenue des comptes par le trésorier.

- Une participation financière est demandée pour les animations et les participations aux fêtes qui couvre les frais engagés et permet un versement de 10% à l'association.

- Subvention du Conseil Général.

#### 12- PERSPECTIVES

Souci de trouver des débouchés autres que la boucherie pour les chevaux de trait. Monsieur Duffaut est convaincu de l'existence d'opportunités à travers les activités touristiques et la diversification de certaines exploitations agricoles. Cependant, il ne s'agit que d'un frémissement, et à son avis, le cheval de trait n'est « *pas encore très considéré* ». D'autre part, la traction animale a été abandonnée dans la région. Agé de 78 ans, Monsieur Duffaut n'utilise plus le cheval que pour biner ses pommes de terre et a renoncé à l'utiliser dans les vignes (il se dit trop âgé pour cette utilisation).

#### 13- CONTACTS

Monsieur Marcel Duffaut  
Les caillaouères  
32 190 Preneron  
Tél. 05 62 06 44 14

Siège social de l'association :  
Maison de l'agriculture  
Route de Mirande  
32 003 Auch

#### 14- FICHES CONNECTEES

Aucune.

#### **15- SYNTHESE ET PISTES DE RECHERCHE**

- La position du syndicat des éleveurs de chevaux lourds et de l'ensemble de ses adhérents sur les fonctions du cheval retenues par l'association.
- Comparaison des 2 associations : celle d'attelage, celle des producteurs de chevaux lourds.
- Le profil des adhérents, en particulier leur âge et leur type de production. Monsieur Duffaut évoque la prééminence de l'anglo-arabe dans la région, et vante les qualités du cheval de trait et son aptitude pour le tourisme en référence au cheval de sang (le trait est plus doux, plus facile, surtout à destination d'un public peu ou pas expérimenté).
- Mesure des effets de la relance sous l'action de l'association.

**16- DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS : Avril 1999**

**1- REDACTEUR :** Anne BOURDON

Date de rédaction : 08/09/98. Actualisation juin 1999.

**2- INTITULE :** HIPPOTESE (Association HIPPOmobile de Technologie et d'Expérimentation du Sud-Est).

Mots Clés : cheval au travail, cheval agricole et forestier, traction animale moderne, expérimentation, formation à la traction animale.

### **3- LOGO**

Dessin, noir sur fond blanc. Silhouette d'un cheval attelé à un outil agricole ; Sous le dessin, « *le cheval au travail* ». Peu de détail sur la morphologie du cheval ; cheval de trait, pas très lourd.

### **4- SOURCES D'INFORMATION**

Collection complète de la revue Hippobulle (N°1 / 1988 à N°22 / 1998) ; Plaquette diffusée au SIA 98

### **5- OBJET**

- Promouvoir le développement de la traction animale moderne, appropriée aux activités agricoles et rurales, en montagne et dans les régions difficiles, dans la perspective de revitalisation du tissu économique et social de ces régions et de création d'emplois.
- Favoriser l'utilisation de la traction animale moderne (seule ou en complément de la motorisation) partout où elle a une justification technique et économique.
- Favoriser et donner les moyens techniques à l'auto construction des matériels, éventuellement impulser la mise en construction dans des ateliers artisanaux
- Répondre à toute demande d'études ou de réalisations techniques concernant des matériels existants ou expérimentaux conformes à ses objectifs.
- Diffuser l'information
- Développer l'action de formation.

### **6- REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES ET SOCIAUX**

- Création de l'association en 1986. Elle existait cependant auparavant (depuis 1983) sous la forme du Groupe Traction Animale du CEP Savoie. Les premières années ont été essentiellement consacrées à la recherche technique de matériels adaptés à la traction animale, avec la construction et l'expérimentation d'outils divers. Le bilan globalement positif dressé après 5 années de fonctionnement constatait cependant le manque de diffusion des résultats. C'est alors que fut décidée la publication d'Hippobulle, bulletin trimestriel ayant pour vocation la diffusion des résultats des recherches techniques et la diffusion d'informations bibliographiques. La compétence première de l'association de recherche technique est alors confirmée.
- Le rapport d'orientation présenté en assemblée générale de 1994 s'interroge sur les orientations à venir. Pour faire face à une activité intense et alors que la part de membres actifs dans le fonctionnement de l'association est faible, la question de l'évolution de l'association est posée, notamment par rapport à la recherche de financements extérieurs (elle avait jusqu'alors fonctionné comme une « *équipe de copains* »).
- Alors que l'association est en désaccord avec les formes prises par les « routes » et leur côté grand spectacle (comparé au Tour de France), la participation d'Hippotese à l'organisation des 24H du cheval de Trait à Levier en 1996, et la conception des épreuves ainsi que l'esprit imprimé à cette rencontre, vont contribuer à une reconnaissance nationale de l'association. « *La fête de Levier est devenue une référence pour beaucoup de monde, le principe et la philosophie ont laissé des traces positives jusqu'auprès des instances nationales, FNC et Haras Nationaux* ». Les règlements de concours de chevaux de trait sont

confiés à l'association.

- Origine géographique des membres du Conseil d'administration : 2 du Doubs, 2 de l'Ain, 1 de Saône-et-Loire, 1 de Savoie, 1 du Jura, 1 des Hautes-Alpes.
- Adhérents : Sud Est de la France essentiellement.
- *Assemblée générale* : Le plus souvent, accueil chez un adhérent, avec organisation de démonstrations de traction animale, projection de diapositives sur les événements de l'année (journée de démonstrations ou de formation, visites, expérimentations de matériels...)

#### 7- ACTEURS

- Evolution du nombre d'adhérents : une cinquantaine en 1983 (50 n°1 d'Hippobulle), puis 75. Environ 200 adhérents en 1993 et 1994.
- Le leader : le Président JL Cannelle (présidence depuis la création. Organisation des stages de formation chez lui. Très forte implication dans la vie de l'association).

#### 8- TYPES D'ACTIVITES PROPOSEES ET PRESTATIONS

- Un média : Hippobulle
- Promotion de l'association : Plaquette publicité (1 feuillet recto verso, noir et blanc) distribuée par exemple lors de divers salons.
- Actions de formation (stages de 3 jours pour les adhérents). L'association est reconnue organisme de formation professionnelle (d'où une rémunération possible des stagiaires par leur entreprise lors de leur formation). Intervention dans certains modules de formation institutionnelle (2\*3 jours / an dans un centre de formation de futurs agriculteurs biologiques par exemple, ou formation de forestiers, ou CFPPA Montmorot).
- Expérimentation de matériels existants ou prototypes
- Invention de matériels hippomobiles dans le domaine agricole ou forestier essentiellement, et de loisirs.
- Diffusion d'informations : résultats d'expérimentation, harnais, plans d'autoconstruction...
- Conseil à l'équipement (conseil / achat d'un cheval dressé ou harnachement)
- Organisation et coordination (ou participation à) de manifestations pour promouvoir la traction animale (dont la fête du cheval à Chaffois, la journée nationale de débardage à cheval au château de Joux...)
- Organisation de concours et d'épreuves de traction chevaline : organisation de *la Route des vins et du Comté* (1996), organisation du trophée de la ville de Paris (Salon du Cheval 1997), Trophées National et International du cheval de Trait (SIA 1998), concours d'utilisation de Salins, l'épreuve de débardage lors de la Route des vins et des écluses (1992).

#### 9- CAVALERIE / IMAGE DU CHEVAL

- Cheval au travail : activité agricole et débardage sont privilégiés. Intérêt aussi pour les expériences du « cheval dans la ville »
- Cavalerie des adhérents : Chevaux de travail, chevaux de trait (agriculture, débardage) : A préciser.

#### 10- INSCRIPTION DANS DES RESEAUX

- Associations adhérentes : ANDDTA, CIVAM (Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) traction animale (26 St Donat), Association d'Education à l'Environnement (76 Bertreville-St-Ouen)
- Actions menées en collaboration ou partenariat : Route des vins et du Comté en collaboration avec l'APTC (Association de Promotion du Trait Comtois).
- Autres formes de collaboration (mise en commun de moyens...) : CEPTEC (Comité d'Etudes et de Propositions Technologiques), matériel informatique commun, parfois envois de courriers communs.

- Contacts, notamment à l'étranger : Allemagne
- Autres associations citées : *Prommata2*, *ARTAP*, *Traits de Génie*.
- Participation au groupe de travail *Traction Animale* du CEREOPA lorsqu'il existait. Fait partie du comité de la filière trait, groupe informel mis en place par les HN depuis 1992

#### 11- ASPECTS ECONOMIQUES

- Coût de l'adhésion : 100f (membre actif) / 250f (membre bienfaiteur). Comprend l'abonnement à Hippobulle.
- Etroite collaboration avec le CEPTEC (équipement informatique commun, diffusion de cahiers du CEPTEC...)
- Le fonctionnement de l'association ne repose que sur du bénévolat.

#### 12- PERSPECTIVES

- Projet de mise en place d'une Fédération Nationale pour contrer l'hégémonie de *Traits de génie*

#### 13- CONTACTS :

Hippotese  
Mont Denis  
73 870 St Julien  
Tél. 04 79 59 65 50

Président : Jean Louis Cannelle  
25 270 Villers / Chalamont  
Tél/Fax. 03 81 49 36 41

#### 14- FICHES CONNECTEES

Fiche média Hippobulle

#### 15- SYNTHESE ET PISTES DE RECHERCHE

- Incidence d'une certaine reconnaissance institutionnelle sur le fonctionnement d'une association qui pendant longtemps ne semble pas en avoir bénéficiée.
- Réseaux européens autour de la traction animale.
- Etude du réseau qui se tisse autour d'Hippotese, association référente en matière de traction animale privilégiant le cheval au travail.

#### 16- DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS : Juillet 1999

### **1- REDACTEUR : Anne BOURDON**

Date de rédaction : Mai 1999

### **2- INTITULE DU MEDIA : Hippobulle**

Mots Clés : Cheval au travail, débardage, traction animale et agriculture, auto construction.

### **3- ORGANISME**

HIPPOTESE

### **4- SOURCES D'INFORMATION**

Collection Hippobulle (en intégralité) : N°1 (1988) à 22 (1997/1998).

### **5- DIFFUSION DU MEDIA**

- Média créé en 1988.

- Présentation : Format A4, illustré de nombreuses photographies en noir et blanc. 10 pages par N° simple, 20 par N° double.

- Une périodicité qui a évolué : 4 n° édités en 1988, 2 n° doubles en 1989 et en 1990, puis 1 n° double par an.

### **6- RUBRIQUES**

- Editorial, revue de presse, courrier des lecteurs, rubrique *Hippotechnique*, carnet de voyage, copinage (proposition d'adresses de professionnels, nouvelles d'autres associations), comptes rendus de manifestations.

- Des petites annonces, présentes dans des premiers numéros (quoique fort peu nombreuses) sont désormais absentes.

- Eventuellement un dossier thématique (en fonction du volume d'articles proposés).

### **7- AUTEURS**

- Un comité de rédaction prépare chaque numéro dans son intégralité (textes, photographies, mise en page, expédition). Une dizaine d'adhérents proposent des articles.

- Deny Fady, secrétaire de l'association

### **8- CONTENU**

- L'éditorial est souvent relatif à l'association Hippobulle et son évolution (nouvelle maquette de la revue, davantage de photographies, appel à participation épistolaire et envoi d'articles...). Le compte rendu de l'assemblée générale y trouve aussi parfois sa place, à moins qu'il ne fasse l'objet d'une rubrique spécifique.

- Un thème est récurrent, c'est celui de la traction animale moderne. Il rappelle en cela les principaux objectifs de création de l'association (Cf. fiche connectée).

- De nombreux articles techniques, en particulier comptes rendus d'essais de matériels, d'outils attelés aux chevaux de travail. Des plans d'auto construction (Cf. souci de promouvoir un développement autonome).

Des informations techniques très pratiques, relatives aux harnais, remorques, code de la route...

- Des dossiers thématiques consacrés au débardage, aux faucheuses, aux jougs (pour mulets).

#### **9- CAVALERIE / IMAGE DU CHEVAL**

- Les photographies ou dessins proposés figurent toujours un cheval attelé, un cheval au travail : travaux agricoles, débardage, épreuves de maniabilité.
- La convivialité autour du cheval ne manque pas d'être soulignée (c'est le cas par exemple des photographies prises lors de stages de formation ou de chantiers collectifs organisés par l'association).
- L'effort fourni par l'animal, sa « générosité » au travail, la difficulté de certains gestes techniques sont aussi mis en scène (photographies de débardage en particulier).

#### **10- INSCRIPTION DANS DES RESEAUX**

- Partenaires de la publication : aucun (ni publicité, ni financement extérieur).
- Coordonnées et présentation d'autres associations dans le cadre de la rubrique *Copinage* (Cf. fiche connectée). Il s'agit alors d'associations partageant les mêmes sensibilités ou des objectifs comparables à ceux que s'est fixés Hippotese.

#### **11- ASPECTS ECONOMIQUES**

Coût de l'abonnement : 100f deux numéros doubles et adhésion à l'association Hippotese.

Coûts de fabrication : ?

#### **12- PERSPECTIVES**

Cf. Fiche association connectée HIPPOTESE

#### **13- CONTACTS**

HIPPOTESE

Tél. 04 79 59 65 50

Mont Denis

73 870 St Julien MontDenis

#### **14- FICHES CONNECTEES**

Fiche association HIPPOTESE

#### **15- SYNTHESE ET PISTES DE RECHERCHE**

Cf. Fiche association connectée HIPPOTESE

#### **16- DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS : Juillet 1999**



**1- REDACTEUR :** Anne BOURDON

Date de rédaction : 09/09/98. Actualisation mars 99

**2- INTITULE :** PROMMATA2 (PROmouvoir le Machinisme Moderne Agricole à Traction Animale)

Mots Clés : MAMATA, petite agriculture et traction animale, cheval au travail, expertise internationale, traction animale et qualité de vie.

**3- LOGO**

Il associe, au cœur d'un double cercle, les contours d'une tête de bovin et d'une tête de cheval. Sous ces silhouettes stylisées et peu détaillées, le nom de l'association et de son département d'origine, l'Ariège.

**4- SOURCES D'INFORMATION**

- Rencontre de Bénédicte Cartigny (alors secrétaire) au MNHN en mars 98.
- 1 Courrier adressé à Bernadette Lizet (16/10/97) pour lui présenter l'association
- *Lettre aux adhérents* (Média de l'association)
- Compte rendu d'assemblée générale (Années 1993, 1994, 1995, 1995, 1996, 1997, 1998).
- Fichier des adhérents (au 01/09/98)

**5- OBJET**

PROmouvoir le Machinisme Moderne Agricole à Traction Animale. Développer l'utilisation du cheval de travail dans l'activité agricole.

« *Comblent les lacunes ouvertes par un progrès aveugle* » :

- En aidant toute personne à accroître son autonomie et à améliorer sa condition de vie.
- En favorisant la traction animale et toutes sources d'énergie renouvelables afin de diversifier les productions et les activités tout en diminuant les charges imposées par la motorisation lourde et la spécialisation.
- En redonnant la juste place aux animaux de trait dans la vie et les activités du monde rural
- En favorisant l'entraide et les échanges.

**6- REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES ET SOCIAUX**

Association créée en 1991, suite à une démonstration de travaux en traction animale proposée par Jean Nolle en réponse à « *la demande de quelques paysans* » (et grâce à l'appui de celui-ci). Les trois membres fondateurs de l'association sont messieurs C. Carbo et O. Courthiade – agriculteurs en traction animale – et M Lavallée – directeur de l'école d'agrobiologie de Sarabel-. Très forte référence aux travaux de Jean Nolle sur la traction animale et à son concept MAMATA (Machinisme Agricole Moderne A Traction Animale). En 1995, Odette Nolle fait don de l'atelier machines outils de Jean Nolle à l'association.

- La logique de Prommata s'inscrit dans une logique d'agriculture alternative, non encore structurée au niveau européen. Le MAMATA est « *salutaire, tant pour l'environnement que pour les petits paysans* ». Le but de l'association est de promouvoir la traction animale.
- Au départ, des adhérents acquis à la cause de la traction animale moderne, mais confrontés aux difficultés de s'équiper et de se procurer le matériel adéquat. Par conséquent, très rapidement, la demande en matériel devient forte.

Une autre demande est relative à l'accès à l'information, en l'absence de coordination (qui fait quoi, où...) d'où la nécessité de constituer un répertoire afin de pouvoir renseigner les demandes relatives aux chevaux, aux ânes et aux bœufs. Une troisième demande concerne la formation.

- Actuellement, très forte demande relative aux ânes. Les propriétaires d'ânes ont d'abord l'animal pour se faire plaisir, c'est ensuite qu'ils envisagent le travail. Au contraire, pour les chevaux et mulets, la volonté est d'abord de travailler. La recherche de l'animal vient ensuite.
- L'ancrage géographique de départ est ariégeois (80% des adhérents du département, les autres habitent les départements limitrophes). Progressivement, « délocalisation », grâce au bouche-à-oreille et « grâce aux associations du milieu ». Désormais, implantation nationale.
- L'assemblée générale a lieu au siège social.

## 7- ACTEURS

180 adhérents (Avril 1999).

250 personnes ont fait partie de l'association à un moment donné.

Des adhésions collectées sur les salons et foires, surtout de la part de propriétaires d'animaux souhaitant les utiliser.

Prommata « *de plus en plus sollicitée par les petits utilisateurs* » (Lettre aux adhérents, avril 98).

## 8- TYPES D'ACTIVITES PROPOSEES ET PRESTATIONS

- Média : Lettre aux adhérents
- Prestations aux adhérents : Renseignements, adresses (Cf. répertoire)... fournis aux adhérents.
- Stages de formation à la TA (ânes, mules, chevaux). Thèmes : Formation de base (animal, harnachement, notion de menage) - Outils de traction animale (choix de l'outil, choix de l'attelage, réparation du matériel) - Mener aux guides (travail au simulateur, mener aux longues rênes) - L'agriculture en traction animale (notions d'agriculture, organisation d'une ferme traction-animale, travaux en traction animale) - L'agriculture en traction animale (perfectionnement).
- Atelier et Matériel : proposer des matériels simples, légers, peu onéreux et ne nécessitant que très peu d'entretien (« *Originalité et modernité du concept Prommata* » : outil polyvalent). Recherche, réalisation d'engins modernes à traction animale, réparations.
- Activité d'expertise également : Une mission à Cuba, financée par le Secours Populaire. Une demande de l'Afghanistan (via Paysans sans frontière). Des missions en Afrique (via Petits Frères des Pauvres, CIRAD de Montpellier).
- Promotion de la traction animale : Participation et représentation de l'association aux foires et salons : tenue de stand et/ou démonstration de matériel de travail attelé / exposition de matériel (Journée de l'âne des Pyrénées à Masseube (32), 19/10/97 - Journée de l'âne de Marseille (en 97) - SIA (97) - Salon de l'agriculture à Tarbes (en mars 97 et 98) - Fête de l'âne à St Paul (87) (en 97) - Fête de l'âne à Azas (31) (en 97). Intervention dans le cadre de modules de formation (CFPPA de Brens (81))...
- Visites pédagogiques.

## 9- CAVALERIE / IMAGE DU CHEVAL

- Le cheval au travail
- Refus de participer aux fêtes ayant un caractère passéiste (« *Nous refusons de participer lorsqu'il s'agit pour les organisateurs d'évoquer par notre présence la nostalgie d'un passé révolu* »).
- Aspects pédagogiques et de démonstration sont privilégiés.
- Des adhérents propriétaires de chevaux, d'ânes, et même de bœufs attelés.

## 10- INSCRIPTION DANS DES RESEAUX

- Associations adhérentes : AMAN (Anes et Mulets Association Nationale). Traits Occitans. APRERIE (Association Pour la Revitalisation de l'Espace Rural et d'Initiatives Ecologiques). Association Runcada (défense de l'âne corse). Association Gît'Anes Rando. HIPPOTESE. Association de l'Ane de Provence. Association des éleveurs d'Anes des Pyrénées.
- Actions menées en collaboration ou partenariat : Actions de formation pour des stagiaires africains envoyés par le CIRAD (Centre de Coopération International en Recherche Agronomique pour le Développement) en 1996 et en 97. Participation à un module TA pour une formation organisée par le GRDR (Groupe de Recherche et de Développement Rural dans le tiers-monde) en 97.
- Autres formes de collaboration (mise en commun de moyens...) : Emplacement offert à l'association par *Traits de Génie* au SIA 97. Participation à la fête du cheval de trait organisée par *Traits Occitans* en 1997 (Colombiers 34). Emplacement offert par le *HN de Tarbes* au Salon de l'Agriculture de Tarbes (1997). Invitation de *Hippotese* à la première rencontre inter associative / projet *Fédération Nationale Traction Animale* (secrétariat FNC).
- Contacts avec l'ANDDTA, la FNAR (Féd. Nat. Des ânes et randonnées).
- Contacts, notamment à l'étranger : Pays du Tiers-monde (Cf. expertise : Secours populaire, Paysans sans frontières, Petits Frères des Pauvres)

## 11- ASPECTS ECONOMIQUES.

- Coût de l'adhésion : 100f (/an)
- Coût des journées de formation : 500f/j hors hébergement et restauration (1998), soit 3 500f le stage complet. Demande d'agrément (Direction Régionale de la Formation Professionnelle) validée (possibilité prise en charge des formations).
- Atelier et association : 5 personnes début 98 : 2 CEC (Bénédicte pour le secrétariat, et Claude, recherche technique et réparations), 2 CES (atelier de matériel), 1 chef d'atelier (Laurent). Importance de la masse salariale / recettes (hors cotisations : 230% en 1998). Aucune subvention depuis la création de l'association
- Ressources de l'association : Vente de matériel, adhésions, stages de formation. Les ventes de l'atelier en 1997 : 3 polynols (Ariège, Bretagne, Aude), 3 kassines (Ariège, Pyrénées Atlantiques, Hérault) + réparations de matériel + expérimentation.
- Evolution du chiffre d'affaires :

	CA	dont adhésions	formation	matériel
1996	74 000	9,5%	9,5%	80,8%
1997	111 000	13,8%	14,7%	61,5%
1998	159 000	9,5%	36,5%	49,5%

## 12- PERSPECTIVES

- Le projet (déposé en 1997) de financement d'une ferme vitrine équipée d'une gamme complète des outils PROMMATA a été retenu (programme européen LEADER, financement d'innovations rurales de la communauté européenne. Subvention de 146 000f attribuée courant 99). Sont aussi prévus une plaquette de présentation de l'association, un stand d'exposition neuf, des outils de démonstration, l'équipement d'une salle vidéo
- Rénovation du siège social (financement communal).
- 6 stages de formation prévus en 99.

### **13- CONTACTS :**

**Siège social :**

La gare

09 420 Rimont Tél. 05 61 96 36 60

Secrétariat : Mercredi, jeudi, vendredi  
(9h-12h / 13h30-17h).

**Président :** Antoine Guash

59 Rue du Buguet

09700 Saverdun

Tél. 05 61 67 54 02

### **14- FICHES CONNECTEES**

Fiche média *Lettre aux adhérents*

Fiche association *HIPPOTESE*.

Fiche association *Traits Occitans*.

### **15- SYNTHÈSE ET PISTES DE RECHERCHE**

- Le fonctionnement de l'atelier et ses perspectives (en terme de création d'emplois ou consolidation de l'existant)
- Le réseau d'acheteurs de matériel ou des clients des réparations (qui sont-ils, que font-ils avec leurs animaux, fréquence d'utilisation, la traction animale est-elle nouvelle ou au contraire n'a-t-elle jamais cessé chez ces utilisateurs).
- Incidence de l'expertise internationale.
- Proximité et interrelations avec des réseaux d'agriculteurs biologiques
- Importance et développement de l'utilisation de l'âne en traction animale
- Reconnaissance du rôle de l'association en tant qu'acteur local

**16- DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS : Avril 1999**

**1- REDACTEUR :** Anne BOURDON

Date de rédaction : 09/09/98 – Actualisation mars 1999.

**2- INTITULE DU MEDIA :** Lettre aux adhérents

**3- ORGANISME**

Prommata2 (Ariège)

**4- SOURCES D'INFORMATION**

« Lettres aux adhérents », année 97, avril 98, août 98, mars 99.

**5- DIFFUSION DU MEDIA**

Fréquence variable. 1 à 2 fois / an.

2 à 4 pages, format A4, traitement de texte informatique, noir et blanc, sans photo.

**6- RUBRIQUES**

Pas d'intitulés systématiques.

- Compte rendu d'activités ou des projets : Foires et salons auxquels Prommata a participé, stages de formation, projets en cours.
- Convocation à l'AG ou compte rendu d'AG.
- Petites annonces

**7- AUTEURS**

Aucune signature. Secrétariat de l'association.

**8- CONTENU :**

- *Activités de l'association* : Leur compte-rendu occupe la plus grande partie de la Lettre aux adhérents (essentiellement : participations aux foires et salons et actions de formation, activités de l'atelier, santé financière) + encouragement à la mobilisation des adhérents (appel au bénévolat, à nouvelles adhésions)

- *Positions affichées* :

\* Souci de promouvoir une traction animale moderne et de se démarquer de manifestations empreintes du regret d'un passé révolu. La traction animale doit contribuer à l'amélioration des conditions de vie en permettant une production de qualité à échelle humaine, en limitant l'endettement notamment des petits producteurs.

\* Au plan technique, défense de l'option outil polyvalent et de sa modernité.

\* Condamnation d'une agriculture productiviste et intensive, source de pollution et d'exode rural. Défense et promotion d'une agriculture durable et qualifiée de paysanne où la TA moderne doit trouver une place de choix (La TA pour un « ...paysan moderne, soucieux de cohérence et du respect de l'environnement, dans une démarche de développement durable »).

- *Nature des petites annonces* : Vente de chevaux (bretons, croisés Merens, croisés castillonnais), d'ânes, de mules et mulets, le plus souvent dressés. Recherche d'animaux (ânesse dressée, jument bretonne dressée). Vente de matériel (Harnais, charrette, collier, bâts, sulki).

**9- CAVALERIE / IMAGE DU CHEVAL**

Plus que le cheval, c'est ici la Traction Animale qui fait l'objet de communication. Anes, mules, mulets et même bœufs (proposition de prestation de services) sont évoqués. Ni photo, ni logo sur la *Lettre*.

#### 10- INSCRIPTION DANS DES RESEAUX

- Partenaires de la publication : aucun
- Articles d'autres associations (au sujet de, ou transmis...) : aucun
- Coordonnées d'autres associations : *Les courtisanes de la terre* (68 Guernor) (Mars 1999).
- Manifestations organisées par d'autres structures : annonce a posteriori, lorsque l'association y a participé.

#### 11- ASPECTS ECONOMIQUES

Coût de l'abonnement ou du n° : « *La Lettre* » fait partie du service proposé à tous les adhérents, sans abonnement spécifique.

#### 12- PERSPECTIVES

Cf. Fiche association *Prommata2*

#### 13- CONTACTS

Prommata2

La gare

09 420 Rimont

Tél. 05 61 96 36 60

Secrétariat :

Mercredi, jeudi, vendredi

(9h-12h / 13h30-17h).

#### 14- FICHES CONNECTEES

Fiche association *Prommata2*

#### 15- SYNTHESE ET PISTES DE RECHERCHE

Cf. Fiche association *Prommata2*

#### 16- DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS : Avril 1999

### 3. Conclusion

L'objectif d'un retour sur la proposition de typologie des structures œuvrant à la « relance » du cheval de trait est de tenter une interprétation de la diversité et du foisonnement des initiatives<sup>20</sup> et d'affiner la grille de lecture du réseau associatif mobilisé pour la promotion de cet animal. Puis, pour dépasser la dimension plus ou moins figée d'une typologie, cette conclusion reviendra sur les enjeux de la communication. Les courants qui traversent le réseau associatif, les liens qui s'y tissent ou s'y relâchent permettent d'éclairer les évolutions au sein des associations mêmes, alors qu'ils contribuent probablement à l'émergence de nouveaux projets et nouvelles activités.

#### Une typologie d'associations pour illustrer l'histoire proche du monde du cheval de trait.

Quand de nouveaux usages du cheval de trait émergent et sont promus, il ne s'agit pourtant pas d'une première relance. Dès le milieu des années 70, un précédent avait en effet visé la transformation du cheval lourd – destiné à alimenter une filière hippophagique déficitaire. Sous l'impulsion des services du Ministère de l'Agriculture et des structures professionnelles agricoles, la production de viande de cheval devait s'organiser sur le modèle de celle des bovins viande (organisation de l'encadrement technique, de la commercialisation, appui financier à l'élevage, rôle du syndicalisme dominant via sa section spécialisée). Cependant, le recul de l'élevage s'accompagne d'une délocalisation sur le territoire national. Si la production de reproducteurs devait demeurer jusqu'à très récemment confinée aux berceaux de race, des zones dites difficiles – régions d'herbage du centre de la France et du Sud Ouest en déprise, accueillait des juments dans un élevage extensif dont les produits sont destinés à la boucherie<sup>21</sup>. Le cheval est ici produit agricole et toujours revendiqué comme tel. Aujourd'hui, les syndicats de race cherchent à la fois de nouveaux débouchés pour leurs produits et tentent de préserver leur maîtrise sur le cheval de trait, dans une étroite collaboration avec les services des Haras Nationaux. L'évolution du contexte les a contraints à adapter leur stratégie (ouverture des Livres Généalogiques aux animaux nés hors berceau, modification des statuts et intégration au sein de leur conseil d'administration de membres non-éleveurs représentants des utilisateurs ou encore création d'une section spécialisée « attelage », transformation des standards de race, évolution du modèle idéal...). Autant de situations que l'on devine riches en conflits autour de la rencontre de deux grandes tendances, porteuses chacune d'une image spécifique de l'animal, cheval agricole et cheval post-agricole<sup>22</sup>.

Alors que la « relance » (du cheval lourd), n'est pas parvenue à enrayer la baisse d'effectifs de juments de trait, le cheval va donc quitter l'exclusive sphère agricole pour devenir patrimoine qu'il convient de sauvegarder. Cette approche patrimoniale, portée notamment par l'association *Traits de Génie*, est la plus transversale, la plus globalisante. Elle transforme les races de chevaux

---

<sup>20</sup> Rappelons le, jamais envisagées de façon exhaustive.

<sup>21</sup> Cf. fiches *Coopérative Pyrénéenne d'Equidés, Syndicat des éleveurs du cheval Breton*

<sup>22</sup> Au sujet de l'animal post-agricole, Cf. Lizet, B., 1991

de trait en véritable patrimoine national, héritage direct des générations précédentes, symbole des racines paysannes et du labeur des générations d'éleveurs. Les associations qui s'inscrivent dans cette vision fédèrent des sympathisants non-éleveurs, le plus souvent non-utilisateurs et citadins. Le rôle des médias est essentiel dans cette mobilisation citoyenne. Hormis la destination bouchère (qui a conduit à l'anormale déformation du corps de l'animal), tous les usages sont à promouvoir dès lors qu'ils participent à la préservation de ce patrimoine génétique qualifié d'exceptionnel.

Des éleveurs de chevaux lourds, souvent agriculteurs qui avaient autrefois connu la traction animale et s'étaient péniblement résolus à ne produire que des poulains de boucherie, se retrouvent aujourd'hui au sein d'associations relativement locales, sur les bases d'un fonctionnement convivial et informel. L'émergence de nouveaux usages du cheval de trait leur a donné l'occasion de consacrer de leur temps à la promotion du cheval de loisir. C'est avec bonheur qu'ils animent désormais fêtes et activités ludiques à destination d'un public rural ou citadin. Alors que ces éleveurs participent à l'animation socioculturelle du milieu rural, le regard que portent sur eux leurs concitoyens a aussi probablement évolué. L'évolution de la destination des chevaux qu'ils élèvent s'est aussi accompagnée de la modification de leurs pratiques (débouillage, attelage) et leur permet surtout de renouer avec un affichage de leur identité professionnelle et de leur utilité sociale auparavant censurées par le tabou de l'hippophagie.

Les associations qui se sont constituées pour défendre la *traction animale moderne* partagent, outre leur ancrage agricole, un militantisme affiché. Inscrites dans la mouvance de l'agriculture durable elles en privilégient la dimension éthique. Elles se révèlent pionnières de la « relance » du cheval de travail, expérimentatrices et novatrices. Créées sur l'initiative d'un (ou quelques) leader(s) charismatique(s), elles s'opposent à un *progrès aveugle* et désavouent l'*agriculture industrielle* et ses conséquences. Le cheval de trait, synonyme d'énergie renouvelable, assure des productions de qualité. Garant de l'autonomie des petits producteurs qu'une mécanisation démesurée condamne, il contribue à limiter la déprise agricole et l'exode rural qui l'accompagne. C'est ainsi que le cheval participe à la promotion du monde rural et de ses acteurs. La modernité est largement revendiquée, entre refus d'une folklorisation des pratiques d'un passé révolu et rejet d'une médiatisation outrancière d'évènements (tels les Routes) sans réelles retombées pour le cheval de trait. La modernité se décline en actions de formation, mais aussi en conception, construction et / ou essais de matériels mus par la force animale. Elle renvoie enfin à un souci de préservation de l'environnement et de qualité de vie. Ces associations évoluent dans des réseaux spécifiques et tissent des liens avec un milieu agricole *alternatif* (agriculteurs biologiques, Confédération paysanne, double actifs...) et au plan international, avec des Organisations Non Gouvernementales consacrées au développement de pays du tiers monde.

### **Promotion de l'utilisation et soif de reconnaissance, des enjeux de la communication.**

Les moyens déployés par une association pour se doter de supports médiatiques qu'elle doit ensuite pérenniser semblent relever de deux logiques. D'une part, assurer la cohérence avec les objectifs de la structure. Certaines font en effet de la diffusion de l'information leur priorité. HIPPOTESE en est un exemple. En lien avec sa vocation définie dans ses statuts, son média *Hippobulle* relate les évènements phares de la vie associative, propose de nombreux articles techniques relatifs à la traction animale et abondance d'informations pratiques sous une forme très



sobre. L'essentiel est ici la transmission de contenus. D'autre part, se doter d'un média assure aussi une plus grande visibilité dans le milieu - comme pour mieux affirmer l'existence et l'importance de ceux et ce<sup>23</sup> qu'elles représentent.

Les associations dont le mode de fonctionnement est le plus formalisé relèvent de ces deux logiques. C'est le cas de *Traits de génie* et des *institutionnelles de la production*. La sur-représentation relative de ces dernières en termes du nombre de fiches présentées traduit à la fois un certain poids économique de la valorisation agricole du cheval de trait (production de reproducteurs ou de viande chevaline), mais renvoie aussi à la structuration des organismes qui l'encadrent, c'est-à-dire à l'organisation socio-économique de la filière (agricole) cheval de trait (production, commercialisation, organisation des marchés, aides financières aux éleveurs...), en relation avec une certaine dimension économique et des moyens financiers affectés à la transmission d'information.

En effet, une assise territoriale étendue ou un nombre élevé d'adhérents implique la nécessaire diffusion d'un média afin de transmettre l'information et de conforter les liens entre l'association et ses membres. Alors que l'inscription dans des réseaux internationaux ajoute au prestige de l'association, le développement de supports médiatiques élaborés traduit aussi la volonté « d'occuper le terrain » qui a été choisi, d'en tirer une reconnaissance institutionnelle, de promouvoir non seulement le cheval de trait et ses usages privilégiés, mais aussi, à travers lui, l'association.

Les structures qui n'ont pas fait de la communication un axe prioritaire sont plutôt des associations d'implantation locale. Leur mode de fonctionnement convivial et informel privilégie les rencontres et les échanges interpersonnels directs lors des activités pour animer l'étroit réseau qui les fait exister.

### **Ebauche de réseau : échanges interpersonnels et échanges inter associatifs**

Les relations et les échanges qui se tissent entre les associations s'élaborent à deux niveaux, individuel et collectif. Une caractéristique du monde associatif qui fédère tous ces passionnés du cheval de trait est l'importance du (des) leader(s) (souvent fondateur) d'autant plus marquée que la création de la structure s'inscrit dans un cadre non institutionnalisé ou que son fonctionnement est faiblement formalisé. Dans un tel contexte, le retrait de personnalités charismatiques qui ont créé puis veillé à la destinée d'une association peut parfois impliquer la cessation de toute activité. Cette particularité pourra aussi se traduire par l'impact des rencontres et échanges interpersonnels qui vont contribuer à faire évoluer l'association : Changer sa vocation ou les priorités qu'elle s'était fixées, et par conséquent les usages du cheval qu'elle défend, l'image qu'elle en construit et qu'elle diffuse<sup>24</sup>. En effet, des personnes<sup>25</sup> qui adhèrent à plusieurs associations (dont les objectifs peuvent être très distincts) vont contribuer à des échanges d'information et d'idées, éventuellement susciter

---

<sup>23</sup> En particulier, l'image du cheval de trait qu'elles véhiculent et les usages, les utilisations privilégiées qu'elles défendent.

<sup>24</sup> Cf. Fiche association *Traits Occitans*.

<sup>25</sup> Leurs motivations, les autres associations qu'elles connaissent comme le choix délibéré de non-adhésion n'ont pas été abordés dans le cadre de ce travail. Une telle analyse à travers l'exemple des adhérents de quelques associations permettrait d'affiner la connaissance du monde associatif.

mises en contact ou rencontres, initier des rapprochements... Quant aux associations, elles peuvent elles-mêmes adhérer à d'autres structures, voire développer des actions de partenariat. Recueillir l'adhésion d'autres associations va contribuer à renforcer une position de leadership de celle qui fédère, notamment à travers la centralisation puis la rediffusion de l'information. Le média joue ici un rôle essentiel et son impact devient stratégique.

La notion de réseau peut faire l'objet d'une discussion. Certes, les associations sont indépendantes (l'organisation fédérale est exceptionnelle), les initiatives sont multiples, seules quelques structures diffusent régulièrement un support médiatique et l'information apparaît éparse. Cependant, la trame d'un réseau se dessine à la lumière des adhésions ou de la mise en œuvre de collaborations<sup>26</sup>. La créativité de ce réseau d'associations en est une dimension importante. L'émergence de nouvelles initiatives peut être cause ou conséquence d'échanges : ré appropriation d'information, nouvelle contextualisation d'idées, transfert de compétences et de savoir-faire, tant au plan technique, animalier qu'administratif<sup>27</sup>.

Ici, la fin ne justifie pas les moyens. Une clé fondamentale du rapprochement des associations paraît la poursuite d'objectifs comparables, et surtout la construction d'une image convergente du trait et de ses usages. Des pans de la vie du réseau associatif reposent ainsi sur un jeu sur la distance. Eloignements et rapprochements inter associatifs s'égrènent au fil des actions ou des événements, au gré de la mise en œuvre de partenariats ou de la cristallisation de conflits, de luttes de pouvoir pour conquérir ou contrer une présence ou représentation (représentation des individus, mais aussi promotion d'un cheval de trait et de son utilisation) hégémonique.

### **Un trait polymorphe au cœur de la vie associative et sociale.**

Selon la vocation privilégiée qu'elles se sont définie, les associations œuvrent à promouvoir un ou plusieurs aspects et usages du cheval. En débordant largement leur seul cadre statutaire, elles contribuent à imposer un cheval de trait promu bien collectif, presque devenu indispensable et invoqué pour régler divers problèmes de société pour le moins hétéroclites. Aussi, les missions sociales imparties au sympathique et imposant animal sont-elles multiples. Élément de la culture paysanne, il permet à ses admirateurs de renouer avec un passé placé sous le signe de la convivialité et d'une qualité de vie en harmonie avec la nature. Paisible herbivore, il assure l'entretien et la mise en valeur d'espaces écologiquement sensibles. Fidèle compagnon du travailleur, il participe à la réinsertion et à la qualification professionnelles de demandeurs d'emplois comme au nettoyage de villes ou encore à l'entretien de forêts périurbaines. Dans les zones dites difficiles ou soumises à la désertification, il va permettre le maintien de petites exploitations et collaborer à la préservation d'un tissu économique et socioculturel. Compagnon de loisirs, il permet la découverte de circuits touristiques ou culturels et devient un acteur essentiel de l'agrotourisme. Symbole de force et de puissance, il est aussi compétiteur, parfois sportif de haut niveau mis en scène dans des épreuves très médiatisées à destination d'un large public. Animal de compagnie, il retrouve un rôle de médiateur social, suscitant autour de lui rencontres et échanges...

---

<sup>26</sup> Comme l'illustre la rubrique *10- Inscription dans des réseaux* des fiches proposées.

<sup>27</sup> Une autre hypothèse pour expliquer la relative importance des supports médiatiques des structures les plus institutionnalisées est la connaissance des instances et la maîtrise des démarches administratives mobilisées dans l'élaboration de dossiers de financement souvent indispensables à l'émergence des médias.

**III. APERÇUS REGIONAUX**

**BOURGOGNE ET BASSE-NORMANDIE**

# LA BOURGOGNE

## 1. Introduction

En introduction à la présentation des fiches réalisées en Bourgogne, rappelons le statut particulier du Conseiller à l'ethnologie dans une région, à la fois observateur des initiatives et des acteurs, mais également acteur lui-même dans le domaine du patrimoine.

Dans cette position particulière, ma participation à la recherche s'inscrivait d'abord dans une certaine proximité avec ce terrain, et, en ce qui concerne la région de l'Auxois et ses marges cette proximité était en quelque sorte redoublée : d'une part parce que j'avais depuis plusieurs années participé à plusieurs études sur l'élevage bovin en Bourgogne centrale, dans cette grande zone d'herbages permanents, dont l'Auxois est l'extrémité Nord, et le Nivernais la partie Ouest, d'autre part parce que j'avais participé avec certains de mes interlocuteurs à des opérations d'étude et valorisation du patrimoine.

Ensuite, la question du « retour du cheval de trait » s'est inscrite du fait de mon statut et peut être aussi de perspectives qui me sont propres dans une dimension régionale. J'avais identifié, comme je l'indique plus loin plusieurs actions dans l'Auxois, autour du berceau de race, et c'était dans cette première direction que je m'étais d'abord orienté, craignant de ne pouvoir rendre compte d'une situation qui me paraissait complexe, car trois races de chevaux de trait étaient présentes dans les quatre départements de la région. Dans un deuxième temps ce sont les rencontres avec les responsables des syndicats d'élevage qui m'ont permis de reprendre cette dimension régionale et de circonscrire ensuite quelques expériences. Au bout du compte il me faut assumer cependant des choix et des fiches d'enquête qui s'apparentent à des monographies. Chaque fois que j'ai rencontré, par exemple un éleveur de chevaux de trait qui était aussi éleveur bovin aux franges du charolais, ou viticulteur de la Côte de Nuits, ou agriculteur en voie d'installation dans la plaine Dijonnaise, il m'était difficile de ne pas essayer d'interpréter son expérience par rapport à sa pratique d'agriculteur et par rapport au territoire rural et agricole sur lequel il était installé. J'ai cependant, eu aussi l'occasion de repérer des initiatives qui n'étaient pas le fait des éleveurs mais aussi des utilisateurs et des amateurs passionnés de chevaux de trait. Mon point de vue privilégié sans doute malgré tout le monde des éleveurs et son évolution actuelle.

En Auxois, j'avais déjà eu l'occasion d'intervenir comme formateur ou conseil pour des actions de connaissance et mise en valeur du patrimoine bâti avec les responsables d'un musée local, d'un organisme de formation et d'associations de défense du patrimoine, tous engagés à divers titres dans des projets touchant au cheval de trait.

Depuis le début de cette enquête jusqu'à la phase actuelle de rédaction, différents protagonistes engagés dans des actions de conservation et de promotion des chevaux de trait Auxois m'ont ainsi consulté. Par exemple j'ai été sollicité dans la formation « cocher guide d'attelage », dont il sera question plus loin, on m'a également demandé des conseils sur un projet muséographique qui s'appuie sur le cheval de trait, et interrogé sur les résultats pratiques à attendre du travail en cours.

S'agissant toujours de la région de l'Auxois qui constitue aussi le cœur de ce travail (et l'on

verra que je distingue des actions qui se sont développées au cœur de ce berceau de race qui est aussi parfois un nœud de conflits et de contradictions, d'autres actions qui se déroulent en marge des pratiques traditionnelles et aux marges de ce territoire), il faut rappeler aussi que la race de chevaux de trait Auxois: les « rouges » est la race antagoniste et parallèle à la race noire étudiée voici un peu plus d'une décennie par Bernadette Lizet.<sup>28</sup>

Le présent travail, à son échelle, renvoie, en effet, comme en écho à l'histoire de la race noire du Nivernais, absorbée dans le stud-book percheron alors que la race Auxoise a survécu de justesse, âprement défendue par une poignée d'éleveurs, bien souvent en lutte contre l'ancienne puissance tutélaire des haras.

Dans ce contexte les observations de Bernadette Lizet sur le terrain nivernais proprement dit, puis lors de ses incursions sur les marges du Morvan et enfin plus directement sur le terrain d'un concours d'utilisation m'ont permis d'identifier le poids des cultures professionnelles et des pratiques extrêmement codifiées.<sup>29</sup>

Il y a dix ans elle mettait en lumière l'arrivée de populations extérieures confrontées avec le monde de l'élevage : néo-ruraux, ou propriétaires de chevaux de sport récents adeptes du cheval de trait . Ceux-ci importaient de nouveaux modèles dans l'élevage et l'utilisation du trait.

Quelques années après, le secteur Auxois révèle une évolution sensible : une partie des éleveurs s'est tournée vers l'utilisation et l'ensemble des projets qui ont vu le jour dans les années récentes sont éclos dans le monde de l'élevage, révélant ainsi une certaine hybridation des pratiques sur laquelle il nous faudra revenir.

Aujourd'hui le berceau de race Auxois se trouve investi par une série d'initiatives qui ont pour objet à la fois de produire et commercialiser des chevaux de traits « dressés », de produire aussi des compétences nouvelles, d'expérimenter des projets d'installation. Les responsables du haras national qui ont accompagné le mouvement à l'origine, sont directement intervenus dans ces nouvelles initiatives et ils sont plus attentifs que jamais à leur rôle alors que leur administration est confrontée à un nouveau statut.

La race Auxoise est présente en Bourgogne Centrale, dans la plaine à proximité de Dijon et dans l'Autunois , mais n'apparaît pratiquement pas dans le Nivernais, le département de l'Yonne, et dans l'Est du département de la Saône et Loire. Les rencontres avec les responsables des Syndicats d'élevage de Saône et Loire de la Nièvre, témoignaient d'une vie de l'élevage des chevaux lourds rythmée par les traditionnels concours de présentation avec des chevaux Auxois dans l'Ouest de la Saône et Loire mais aussi des races hors de leur berceaux d'origine comme le Comtois à l'Est de ce département, le Percheron dans le Nivernais , la situation étant beaucoup plus mêlée dans l'Yonne. C'est un technicien du Haras national de Cluny qui a attiré notre attention sur la situation de ce département. Dans cette région partagée entre un berceau de race et des races hors berceaux, comme il a été écrit à plusieurs reprises, l'activité des haras est cruciale. Bien entendu il se trouvera toujours ici et là des éleveurs influents qui critiqueront le choix de tel ou tel étalon reproducteur ou jugeront l'activité du service pas assez orienté vers l'élevage du cheval de trait. Nous avons

---

<sup>28</sup> Lizet, B. , 1989, *La Bête noire. A la recherche du cheval parfait*, Paris, MSH/ Ministère de la Culture.

<sup>29</sup> D'abord l'article paru dans la revue Terrain : Lizet, B., 1990 "Sur le terrain de concours ou l'ethnologue comme acteur social" Terrain, N°15 , pp. 145-155.

Et Lizet, B., 1996, *Champ de blé champ de course, nouveaux usages du cheval de trait en Europe*, Jean Michel Place, particulièrement : *première route du poisson* pp 13-28 et *Concours régional d'utilisation* , (Autun 1991) pp. 63-72

cependant perçu à travers l'activité de ce service une certaine sensibilité aux transformations du terrain, dans le jeu entre l'appui à certaines initiatives et l'adaptation à des initiatives locales. La présence des haras dans les nombreux concours locaux, départementaux et régionaux leur permet en effet de sonder en permanence les évolutions du terrain.

En ce qui concerne le département de l'Yonne, il existe une situation inédite en Bourgogne : le Syndicat d'éleveurs de chevaux de selle et de trait de l'Yonne a fusionné en un organisme unique. Le président, comme on le verra, imagine un ambitieux programme de complémentarité entre chevaux de selle et chevaux de trait montés, d'autres initiatives que nous analysons dans la fiche consacrée à ce syndicat vont dans le sens d'un modèle de « cheval de trait de loisir » si nous pouvons hasarder cette appellation.

Dans ce département situé à proximité de l'Île de France, l'idéologie du cheval compagnon des loisirs se fait sentir. Il existe aussi dans la région de puissantes organisations d'attelage dans lesquelles le cheval de trait est aussi utilisé, il serait sans doute intéressant voir comment les pratiques les plus élitistes se mêlent avec l'attelage de loisir.

En Saône et Loire comme aux confins de la Nièvre, c'est en marge des syndicats d'élevage de race que nous avons repéré des « entreprises » qui utilisent les chevaux de trait. L'expérience déjà ancienne des « Attelages du Morvan » était basée au départ sur un projet d'exploitant agricole intégrant l'élevage et l'utilisation du cheval de trait pour évoluer désormais vers une structure d'accueil de tourisme vert (randonnée, gîtes), l'animal devenant ainsi une composante du « produit de tourisme » avec une série d'activités de prestation de services complémentaires. Hors saison touristique l'animateur des « Attelages du Morvan » utilise ses animaux pour des activités de débardage qu'il aimerait étendre à la gestion d'une forêt dans un périmètre protégé. L'expérience des attelages du Morvan est située au cœur d'une région qui comme nous l'avons signalé était peu utilisatrice du cheval de travail, même pour le travail forestier. Il n'est donc pas prisonnier de modèles préexistants, il joue lui même un peu un rôle d'innovateur observé notamment par ses voisins de l'Auxois.

Bien différente paraît être la situation des « Roulettes de Bourgogne » située en lisière du bassin minier, aux confins du Charolais . Inconnue des haras parce que ses animaux sont des percherons « sans papiers » cette expérience a pourtant plus de quinze ans d'existence et joue sur la complémentarité : tourisme vert de petite randonnée pendant la saison d'été et initiation à l'attelage pour les enfants de la zone urbaine voisine.

## 2. Fiches de terrain

**1. REDACTEUR :** François PORTET

Date de la rédaction : 14 septembre 1998

**2. INTITULE :** Centre de promotion du cheval de trait Auxois

**Mots-clefs :** attelage, débouillage, dressage, préservation des races, promotion des races, race auxoise

**3. ORGANISME**

Centre de promotion du cheval de trait Auxois

**4. SOURCES D'INFORMATION**

Terrain essentiellement, Article de presse lors de l'inauguration(journal local : le Bien Public

**5. Objet**

Création le 15 juillet 1998. Le centre est installé de façon permanente, il entend développer sur l'année des activités complémentaires dans leur calendrier : formation, tourisme en saison, élevage.

**6. REPERES HISTORIQUE, GEOGRAPHIQUES ET SOCIAUX**

L'Auxois, jadis pays de culture : céréales et vignes est devenu un pays d'élevage bovin charolais depuis un siècle, l'évolution vers le tout élevage s'accélérait ces dernières décennies . L'utilisation du cheval dans l'agriculture s'inscrit dans la tradition d'un pays qui fut jadis voué à la grande culture, à la différence du Morvan pauvre , voisin de l'Ouest où les petites exploitations de polyculture sont passées de l'attelage bovin au tracteur. Cette forte tradition de l'élevage du cheval de travail en Auxois s'est manifesté par la création d'une race dont le nom est celui du pays : l'Auxois. Depuis une dizaine d'années quelques familles d'éleveurs ont relevé le défi de la reconstitution de la "plus petite race" en effectifs de chevaux de trait français. La participation à des compétitions d'attelages de chevaux de trait (routes ) a été le moteur de la renaissance à travers une dizaine de passionnés réunis dans l'association " Trait Auxois- Attelage" (Michel Bizouard Président), association elle même issue d'une partie du syndicat d'éleveurs du cheval de trait Auxois. Ce groupe de passionnés comprend des éleveurs souvent issus du monde agricole ou soigneurs (vétérinaires) et quelques amateurs (« meneurs »).

**7. ACTEURS**

Le Président du Centre est très engagé dans la création et la gestion au quotidien du centre. L'association a créé deux emplois permanents (emplois-jeunes) une titulaire d'un C.A.P. de palefrenier et un bac pro agricole

Les haras de Cluny se sont fortement impliqués dans la création du Centre de promotion (implication financière, organisation de concours à Bierre les Semur) Les responsables politiques de la région ont appuyé le projet de Centre tant pour les investissements que pour la création des deux emplois-jeunes. L'ancien président du centre qui a monté le dossier était aussi le président du syndicat des éleveurs

## 8. DEFINITION DE L'ACTION

Le Centre a pour objectif de développer une nouvelle filière pour l'Auxois à côté de la filière "viande" existante et en partie aidée par les pouvoirs publics. S'agissant d'une race à petits effectifs le Centre doit aider à la sauvegarde des effectifs existants qui ont réussi à se stabiliser ces dernières années, il doit aussi créer un débouché pour les animaux aussi bien femelles que mâles (dressage des hongres par exemple). La recherche de débouchés pour les « produits » mâles, répond à l'inquiétude des éleveurs devant les difficultés à vendre leurs poulains pour la viande.

Dans la perspective de recréation d'une nouvelle filière d'élevage, le Centre dont la construction vient à peine d'être achevée a une quadruple vocation :

- élevage : élevage débouillage et dressage des jeunes chevaux de trait pour le compte des éleveurs moyennant une rétribution, la préparation des chevaux à l'utilisation est en rupture avec l'élevage viande.
- formation : mise en place d'une formation " cochers meneurs d'attelage" (fiche connectée)
- aide à la commercialisation : exposition-vente d'animaux sur le site pour le compte des éleveurs
- tourisme : Animation du site, en prévision de circuits en calèche de découverte locale (demi-journée, journée).

## 9. CAVALERIE

Actuellement une quarantaine de juments sont passées dans le Centre depuis son ouverture.

## 10. INSCRIPTION DANS DES RESEAUX

Le Centre de Promotion est issu des réseaux d'élevage et d'utilisation du Trait Auxois en Côte d'Or d'abord et en Saône et Loire : Syndicats d'élevage du cheval de trait de l'Auxois : 21 et 71, Association d'attelage de trait « Trait Auxois-Attelage » (M. Bizouard Président), créée voici 10 ans. Installation à proximité immédiate du site de "la Ferme du Hameau", ancienne grande ferme située dans les dépendances du château de Bierre-les-Semur, transformée en musée du monde rural. Le Centre participe étroitement à une Formation de "cochers" organisée par le CFPPA de Beaune, antenne de Précy-sous-Thil.

## 11. ASPECTS ECONOMIQUES

Investissement 1 200 000 Francs pour la construction d'un bâtiment d'élevage bois comptant 8 boxes pour les chevaux et l'acquisition d'un terrain de deux hectares., à proximité de la "ferme du hameau" qui dispose de huit hectares de terrain. Emplois : actuellement un emploi jeune devant déboucher sur la création d'emploi permanent. Synergie avec l'emploi de bourrellerie sellerie créé à la Ferme du hameau.

Le Centre repose aussi sur le bénévolat, l'investissement en temps et en nature des membres de l'association et notamment du Président M. Dupaquier ( fourrage, location de pâtures, harnais, voiture, mise à disposition des chevaux pour la formation etc....) Actuellement, pour les activités pension, débouillage, dressage, il est demandé 30 francs de pension par jour, un forfait de 1400 Francs pour le débouillage, le forfait dressage est à débattre. Les prestations fournies par le centre pour le stage « cochers » sont un complément indispensable à l'activité.

## 12. PERSPECTIVES

Créer un débouché d'utilisation pour le cheval de trait Auxois : utilisations variées pour un cheval dressé loisir, tourisme attelé. Perspective volontariste qui répondrait à l'épuisement de la filière viande, notamment en réhabilitant l'utilisation des mâles castrés : hongres qui pourraient être dressés.

## 13. CONTACTS

Monsieur Gilles DUPAQUIER Président du Centre RD 905



21350 POSANGES Tél : 03 80 49 60 27

#### **14. FICHES CONNECTEES**

Formation Cochers meneurs d'attelage

Ferme du hameau

Emploi - jeune bourrellerie - sellerie

#### **15. SYNTHESE ET PISTES DE RECHERCHE**

Le Centre de promotion est un projet d'éleveurs qui raisonnent en terme de maintien des effectifs de recherche de marchés, de clientèle, les utilisations devant en quelque sorte en découler. Pour eux le patrimoine c'est sans doute le maintien de l'animal "dans son intégrité" (il ne faudrait pas trop l'alléger) de toute évidence on est en présence d'une culture d'éleveurs attachés passionnément à leur race y compris dans ses aspects symboliques qui cherchent à s'adapter à de nouvelles possibilités d'emploi du trait, sans doute raisonnent ils plus en terme de clients : « meneurs » (amateurs, semi-amateurs) que d'utilisateurs : (entreprises touristiques, débardage... etc...)

**16. DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS : Août 1999**

**1. REDACTEUR :** François PORTET

Date de la rédaction : 30 septembre 1998

**2. INTITULE :** CFPPA Beaune antenne de Précý-Sous-Thil

**Mots-clefs :** agrotourisme, Attelage, cheval de trait et emploi, cocher , communication., conservation du savoir-faire, Diversification agricole, formation, promotion des races, Race auxoise, tourisme de découverte, utilisation,

**3. ORGANISME**

Centre de formation professionnelle et permanente agricole de Beaune , antenne de Précý Sous Thil

**4. SOURCES D'INFORMATION**

Entretiens avec la responsable de l'antenne de Précý du CFPPA, rencontres avec le Directeur du CFPPA, des enseignants et responsables du LEGTA de Semur- Chatillon.

**5. Objet**

Centre de Formation agricole et para-agricole le CFPPA de Beaune et son antenne de Précý ont monté des programmes de formation dans le cadre de la diversification agricole, du tourisme et du développement local.

**6. REPERES HISTORIQUE, GEOGRAPHIQUES ET SOCIAUX**

Le CFPPA de Beaune possède une antenne à Précý-Sous-Thil au cœur de l'Auxois. Le lycée agricole de Semur- Chatillon est aussi installé par son site de Semur au centre de ce territoire.

Ces deux établissements se sont impliqués dans des projets qui concernent le développement de la race de trait Auxoise:

Nous les retrouvons en effet associés au Centre de promotion , dans la mise en place de la formation « Cocher guide d'attelage », dans un projet d'utilisation du lait de jument mais aussi dans l'utilisation comme support pédagogique de « l'Ecomusée de la Ferme du Hameau ».

L'antenne du C.F.P.P.A. développe depuis plusieurs années des projets de formation dans le cadre de la diversification agricole, du tourisme de pays et de la découverte du patrimoine local.

Les responsables du CFPPA, proches des milieux agricoles, bien implantés sur le terrain , accompagnent des actions de développement . C'est dans cette perspective qu'un volet formation a été imaginé par le CFPPA avec l'aide du Lycée agricole, en complément du Centre de promotion proposé par les éleveurs.

Le lycée agricole est engagé dans ces projets d'abord comme supports pédagogiques pour les enseignements, ensuite parce que des enseignants connaissent bien l'élevage des chevaux de trait et certains d'entre eux se sont passionnés pour cet élevage, enfin parce que le lycée de Semur a développé une expérimentation autour de la production du lait de jument dans le cadre de l'exploitation du lycée par des chevaux de trait (cette action en cours de redéfinition n'a pas pu à ce jour faire l'objet d'une fiche)

**7. ACTEURS**

Le Président du CFPPA de Beaune, la responsable de l'antenne de Précý-Sous-Thil

Le Proviseur du lycée de Semur- Chatillon ; le chef d'exploitation, des enseignants du lycée.

**8. DEFINITION DE L'ACTION**

Le C.F.P.P.A. a assuré le portage de la formation « cocher guide d'attelage » Véritable plaque tournante pour les projets de promotion du cheval de trait en Auxois, c'est à son initiative qu'est rédigé un projet de

développement du cheval de trait. Examiné lors d'une réunion avec le Président du Syndicat d'élevage, le président du Centre de promotion, le président de l'écomusée de la ferme du hameau, les Haras nationaux, la Direction régionale de l'agriculture et de la Forêt, le conseil régional, le représentant des propriétaires forestiers, l'Office national des Forêts et le Conseil général de Côte d'Or. Le document propose la mise en place d'une étude qui aurait pour objectif ultérieur la mise en place d'expériences d'utilisation de chevaux de trait. Ces expériences pourraient faire l'objet d'aide à des projets d'installation de la part des partenaires qui encourageraient ce projet. Six pistes d'activité sont explorées et une septième est d'emblée écartée : la boucherie est envisagée comme un « cul de sac » « c'est un secteur dont il n'est pas raisonnable d'imaginer qu'il se développe à nouveau ». C'est évidemment une position à comparer à l'initiative récente (mai 1999) prise par les « professionnels du cheval comtois » (Syndicats de producteurs et d'évalonniers, association pour la promotion du trait Comtois, Haras, Chambre d'agriculture) dans un petit document intitulé : « Contrat de filière cheval Comtois, la vigueur de sa région ». dans celui-ci « le volet prioritaire du programme sera le volet viande avec une opération d'identification sous signe de qualité officiel (label rouge) d'une viande de poulain comtois et les actions de traçabilité de conditionnement et de promotion du produit »

Dans le projet Auxois - Le premier axe mentionné est le travail en milieu urbain : « il serait important dans le cadre du projet de conduire une expérimentation avec une ville moyenne, de l'analyser, d'en évaluer les contraintes techniques et les coûts financiers » Deuxième axe travail en milieu forestier : recherches de chantier de débardage en liaison avec l'O.N.F.- Le troisième axe est le tourisme : proposition d'une étude en vraie grandeur sur des circuits en ville, circuits sur sites touristiques et locations de calèche, une expérimentation consisterait à voir si on peut assurer le fonctionnement équilibré d'une mini-entreprise combinant ces activités. Quatrième axe, les concours : renforcer avec le centre de promotion la préparation des chevaux aux concours. Cinquième axe : la production du lait de jument au LEGTA de Semur ferait l'objet d'une étude de marché. Sixième axe : les activités induites parmi celles-ci en premier lieu l'élevage : « si le prix du cheval devient économiquement rentable, l'élevage peut reprendre et devenir une activité complémentaire des exploitations d'élevage » et ensuite la réhabilitation des métiers du charronnage, de la bourrellerie et de maréchal ferrant.

## **9. CAVALERIE**

Sans objet

## **10. INSCRIPTION DANS DES RESEAUX**

Réseaux enseignement agricole et formation professionnelle agricole, ensemble des réseaux mobilisés autour de la promotion de la race Auxoise : Centre de Promotion, Syndicat d'élevage du cheval de trait de l'Auxois : 21 Ecomusée de "la Ferme du Hameau".

Mobilisation des élus locaux et départementaux.

## **11. ASPECTS ECONOMIQUES**

Coût de la pré-étude : 55 000 Francs, pour laquelle une part importante de crédits européens seraient demandés. La phase ultérieure d'étude installation de micro-entreprises demanderait sans doute des moyens plus conséquents.

Ce projet des deux organismes de formation peut être identifié à un projet de relance économique d'activités autour du cheval de trait.

## **12. PERSPECTIVES**

Le C.F.P.P.A. et le lycée agricole qui ont organisé des formations autour du cheval de trait (et notamment la formation « cocher guide d'attelage ») souhaiteraient que ces expériences se poursuivent par des projets d'installation « en vraie grandeur ». On peut noter que c'est le secteur de la formation agricole qui relaie l'action des éleveurs, ces derniers étant focalisés sur l'élevage et le dressage. Le programme « cheval comtois » mené à l'initiative de la profession et des syndicats d'éleveurs se concentre sur des objectifs plus liés à la production : initiatives dans le domaine de la viande, dans l'organisation des concours, labellisation des Comtois dressés à l'attelage, prime aux races menacées équines, équipement du site de concours à Maïche. Dans le projet du C.F.P.P.A., c'est bien la dimension de développement local à partir du cheval qui domine.

## **13. CONTACTS**

Madame Marie-Agnès Guyot

Antenne de Précy, du Centre de Formation Professionnelle et de promotion Agricole

De Beaune 28 rue de l'Hôtel de Ville 21390 PRECY SOUS THIL

Tél : 03 80 64 42 00

Fax : 03 80 64 44 97

Monsieur Jarlaud Directeur du C..F.P.P.A. de Beaune

8, Avenue du Parc B.P 215 21206 BEAUNE Cedex

Tél : 03 80 24 79 95 Fax : 03 80 24 07 55

E-mail : cfppa.beaune@educagri.fr

## **14. FICHES CONNECTEES**

Formation Cocher guide d'attelage

Centre de promotion du cheval de trait Auxois

Ecomusée de la Ferme du hameau

## **15. SYNTHÈSE ET PISTES DE RECHERCHE**

Dans la foulée de la formation cocher guide d'attelage, les responsables du C.F.P.P.A., et du Lycée agricole de Semur en Auxois souhaitent engager des actions de professionnalisation en encourageant la mise sur pied d'activités.

Ces responsables ainsi que les enseignants passionnés par le cheval de trait et les intervenants de la formation sont susceptibles de faire le lien entre les candidats à la formation ou à la création d'activité et le milieu des éleveurs de chevaux de trait, constitué à la fois de fortes personnalités, d'agriculteurs plutôt âgés focalisés sur la défense de la race Auxoise sans réelle perspectives d'activités. Les promoteurs de ces nouvelles activités demeureront-ils dans une perspective de défense et promotion de la race Auxois, ou s'ouvriront-ils à des pratiques plus « mixtes » qui pourraient faire intervenir d'autres races et des pratiques d'élevage plus hétérodoxes ?

**DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS : Octobre 99**

**1.-REDACTEUR :** François PORTET

Date de la rédaction : 16 septembre 1998 révisé septembre 1999

**2. INTITULE :** Ecomusée de la Ferme du hameau emploi- jeune : bourrellerie - sellerie

**-Mots-clefs :** Attelage, cheval de trait et emploi, conservation du savoir-faire, Race Auxoise

**3. ORGANISME** Ecomusée de La Ferme du Hameau

**4. SOURCES D'INFORMATION**

- Terrain, documentation : presse locale ....

Entretien avec Mélanie Bouchet

**5. OBJET**

Emploi jeune créé en juillet 1998 (engagement sur 5 ans)

**6. REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES ET SOCIAUX**

La Ferme du hameau située en Auxois dans les dépendances du château de Bierre-Les-Semur a une longue histoire, le nom du lieu s'inspire de la Ferme de Marie-Antoinette au hameau de Marly. Le site comporte deux bâtiments allongés et parallèles entre lesquels était placé la résidence du régisseur. Ces bâtiments, préemptés par la SAFER de Bourgogne à la demande des Syndicats de pays des trois cantons Saulieu, Précý-Sous-Thil et Liernais sont maintenant propriété dudit syndicat et ont été mis à disposition de l'association créatrice de l'Ecomusée de la Ferme du Hameau dans le cadre d'une convention établie avec le Syndicat..

Le musée est l'aboutissement d'un travail mené par le Foyer rural et la commune de Précý-Sous- Thil sur le patrimoine et les traditions locales depuis une dizaine d'années. Des expositions temporaires présentées à Précý ont donné la matière de base du musée qui présente la reconstitution d'une grande ferme de l'Auxois avec toutes ses activités. Des habitants du canton animent régulièrement les lieux où sont présentés dans différentes salles intérieurs ruraux, ateliers d'artisans, activités agricoles.

Les responsables de l'écomusée ont constitué une S.C.I. pour conserver d'un seul tenant un ensemble de 30 hectares qui faisaient partie du domaine de Bierre, 10 hectares plus proches devraient être consacrés à la remise en culture (cultures traditionnelles de démonstration) et vingt autres hectares mis à disposition à titre précaire.

Le musée vit par une mobilisation des bénévoles, et avec l'aide de six emplois : un permanent, 1C.E.S., 2 C.E.C et saisonniers. De nombreux événements créent une animation durant la saison : fête de la nature, comice agricole , concours et présentations de chevaux de trait.

La ferme participe aussi à la promotion des produits de terroir en partenariat avec la Chambre d'agriculture et le Lycée agricole

C'est à proximité de ce musée associatif qu'a été implanté le Centre de promotion du cheval de trait (voir fiche connexe). Deux juments Auxoises sont utilisées pour l'animation et des promenades dans l'enceinte de cette grande ferme sur cour.

Dans ce contexte général a été créé un poste d'emploi-jeune de bourrellerie sellerie. La titulaire de cet emploi, Mélanie Bouchet , étant installée dans le cadre d'un atelier de bourrelier présenté par la Ferme doit aussi développer une activité artisanale pour répondre à la demande des éleveurs et des particuliers. Dans le cadre de son activité elle exécute des commandes pour différents types de chevaux voire aussi des ânes et jeunes bovins.

Dans le cadre de l'écomusée deux autres ateliers concernant les métiers du cheval sont ainsi présentés : un

emploi de charron a été créé récemment occupé par un menuisier ébéniste qui a appris au contact d'anciens artisans les différents tours de main.

Un maréchal ferrant installé dans la proche région ( Monsieur Jean-Charles Prommer , installé à Fontangy) vient régulièrement travailler au sein de la forge de l'écomusée.

## **7. ACTEURS**

Mélanie Bouchet, recrutée pour l'emploi de bourrellerie sellerie.

Gilbert Bourachot Président de l'association de la Ferme du Hameau.

## **8. DEFINITION DE L'ACTION**

Il s'agit à la fois d'un « atelier-musée » et d'un atelier de production avec l'idée de transmission d'un métier menacé..( l'idée d'atelier musée a été avancée par la Société d'encouragement aux métiers d'art (SEMA)).L'activité reste encore à définir, voire à inventer. M.B. a été formée au Haras du pin au métier de « sellier - harnacheur » Les élèves y apprennent le travail du cuir, la fabrication des harnais utilisés dans le cadre des attelages possédés par les haras. Il s'agit plutôt de harnais légers modernes.

A Bierre-Lès-Semur, la proximité du Centre de Promotion et les activités de la Ferme amènent des chevaux de trait lourds de type Auxois . La demande des éleveurs s'oriente souvent vers la réfection des colliers anciens qui nécessiterait une spécialisation en bourrellerie. L'activité est plutôt une activité de bourrellerie : réparation d'anciens harnais et colliers (réfection des « renfonçures »: garnissage intérieur du collier qui lui évite de se blesser).fabrication de briderie et licols pour différentes races de chevaux. Désormais M.B, au contact d'anciens bourrelliers maîtrise pratiquement l'ensemble des techniques de la bourrellerie, elle veut étudier de près ses prix de revient pour la fabrication des colliers de plus grande dimension : les chevaux actuellement utilisés sont plus forts que les chevaux utilisés naguère dans la culture. Dans la confection des colliers, la base de départ : le « corps de collier » réalisé en cuir et seigle n'est plus mis en œuvre que par quelques rares fabricants, M.B doit ainsi se le procurer en Belgique, le charron installé à la ferme réalise l'attèle qui est l'armature bois et elle peut ensuite passer à la fabrication. Une alternative pratiquée semble-t-il par des selliers qui proposent des colliers aux utilisateurs de chevaux de trait est l'achat de colliers « en kit » dans les pays de l'Est (en particulier Pologne) ceux-ci étant ensuite montés par ces artisans.

## **9.CAVALERIE**

Deux juments Auxoises utilisées attelées dans le cadre de l'écomusée

## **10. INSCRIPTION DANS DES RESEAUX**

La ferme du Hameau s'inscrit dans le réseau des Foyers Ruraux.

## **11. ASPECTS ECONOMIQUES**

La création d'emploi bénéficie d'une aide de l'Etat et de la région Bourgogne (dispositif emploi-jeune).

L'association souhaite que les prestations de l'atelier permettent progressivement de dégager le financement du poste.

## **12. PERSPECTIVES**

La création de l'atelier de bourrellier sur le site de la Ferme peut bénéficier de l'activité et des animations du Centre de promotion du cheval de trait en particulier si celui-ci développe l'attelage de trait « loisir » et peut proposer à des meneurs des animaux « prêts à l'emploi » , c'est à dire dressés et équipés.

### **13. CONTACTS**

Mademoiselle Mélanie Bouchet Ecomusée de la Ferme du Hameau

Ferme du hameau 21390 BIERRE LES SEMUR

Tél : 03 80 64 46 68 Fax :03 80 64 47 74

Monsieur G. Bourachot Président de l'association de la Ferme du Hameau.

21350 SAINTE COLOMBE EN AUXOIS

Tél : 03 80 49 65 37

### **14. FICHES CONNEXES**

Centre de promotion du cheval Auxois

### **15. SYNTHÈSE ET PISTES DE RECHERCHE**

Comme pour la formation « cocher guides d'attelage » il s'agit de promouvoir des métiers anciens pour de nouvelles utilisations du cheval de trait.

Les nouveaux utilisateurs sont à la recherche de matériels adaptés soit aux utilisations de travail, soit au loisir. Les fiches consacrées à des associations comme Prommata ou Traits occitans montrent des initiatives : création d'outils pour la traction animale ou adaptation pour le travail de la vigne ou l'agriculture biologique. (voir fiches)

Les associations d'attelage, les associations qui louent des voitures pour la randonnée ont des demandes spécifiques : Y a-t-il une place pour le métier de bourrelier - sellier spécialisé ou les selliers qui équipent chevaux et attelages de sport peuvent-ils répondre à la demande, sachant que le prix des prestations est très variable suivant que le matériel fourni est produit en série (et à l'étranger) ou réalisé sur mesure ?

### **16. DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS :septembre 1999**

**1- REDACTEUR :** François PORTET

Date de la rédaction : juin 1999

**2. INTITULE :** Formation Cocher guide d'attelage

**-Mots-clefs :** attelage, cheval de trait et emploi, cocher, formation, Race auxoise, utilisation, utilisateurs

**3. ORGANISME**

Centre de Formation professionnelle et de promotion agricole ( C.F.P.P.A.) de Beaune

**4. SOURCES D'INFORMATION**

- Entretiens avec la responsable pédagogique, directrice de l'antenne de Précy du C.F.P.P.A., entretiens avec les participants aux promotions de 1998 et 1999; interventions dans le cadre de cette formation.

**5. DATES, DUREE, PERIODICITE**

Première session du 25 mai 1998 au 21 octobre. Deuxième session en 1999 :

( 5 mois 560 heures dont 200 en entreprise.)

**6. REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES ET SOCIAUX**

Le C.F.P.P.A. de Précy est l'antenne en Auxois de l'établissement dont le siège est à Beaune, centre de formation du lycée viticole. Depuis quelques années les C.F.P.P.A. tournent leur politique de formation vers des activités qui débordent le cadre des professions agricoles traditionnelles ( agrotourisme, guides, activités patrimoniales. L'antenne de Précy-sous-Thil jouit d'un réel ancrage local et s'appuie sur les réseaux d'associations rurales. Le C.F.P.P.A. par son personnel est lié au projet associatif de la Ferme du Hameau..(voir fiche) .

Le Directeur du Centre décrit ainsi la formation : «Elle est importante à plusieurs titres : d'abord c'est une formation plaquée directement sur un projet de développement local c'est un exemple de la place que peut prendre l'enseignement professionnel lorsqu'il est réfléchi et pertinent et intégré à une action à caractère économique (...). L'attelage est devenue une activité essentiellement de loisir, c'est le développement du tourisme rural qui en assurera la pérennité mais c'est aussi un des éléments qui assurera ce développement touristique/ Dans cette action le syndicat du cheval de trait a engagé un pari sur l'avenir c'est une démarche de confiance dans l'avenir » Le C.F.P.P.A. travaille pour ce projet en relation avec le Lycée agricole de Semur et le Centre de promotion du cheval Auxois qui met à disposition locaux et personnel.

**7. ACTEURS**

L'équipe du C.F.P.P.A. : le Directeur Monsieur Jarlaud , la responsable de l'antenne de Précy qui assure aussi secrétariat et gestion du Centre de promotion.

La formation a été montée en collaboration avec Bernard Lavault animateur de l'association Attelages du Morvan, Pierre Meuriaux professeur au Lycée agricole de Semur-Châtillon et Abel Bizouard membre de l'association « Trait Auxois-Attelage » Les acteurs de la formation sont donc des enseignants agricoles (formation initiale ou professionnelle), certains membres de l'association Auxois-Attelage et le responsable d'une « entreprise » qui s'oriente vers les produits touristiques.

**8. DEFINITION DE L'ACTION**

La formation s'adresse à de futurs "cochers" qu'ils aient ou non une expérience du cheval de trait, l'objectif est de leur apprendre à mener un cheval , connaissance actuellement sanctionnée par l'obtention de



« galops » cinquième à septième galops.

Les responsables souhaiteraient obtenir, en accord avec les haras la reconnaissance d'une sorte de permis de conduire les chevaux qui permettrait aux impétrants d'utiliser les chevaux sur la voie publique et éventuellement de transporter du public. Les connaissances acquises devraient permettre aussi d'autres utilisations : « travaux en milieu urbain, entretien de la nature, débardage. Il ne s'agit en aucun cas d'un Brevet d'équitation dispensé aux éducateurs sportifs et de jeunesse par la direction départementale de Jeunesse et Sports. Le CFPPA, par le biais de cette formation innove dans la mise sur pied de ce statut de « cocher guide d'attelage » repris d'ailleurs dans le cadre du Syndicat des cochers créé lors du Salon de l'agriculture début 1999.

La formation comprend six modules : 1- « connaissance du cheval » (hippologie, entretien de l'animal, maladies, gestes simples de maréchalerie) 2- « connaissance des harnais et de voitures » 3 « maîtrise des techniques et gestes professionnels » (traction, manipulation du cheval) – « validation de la capacité de « meneur » 5 – « connaissance des outils de base du tourisme » 6- « un métier « cocher-guide » .

## **9. CAVALERIE**

Les chevaux utilisés sont ceux qui sont hébergés au Centre de promotion du cheval Auxois.:

## **10. INSCRIPTION DANS DES RESEAUX**

Le C.F.P.P.A. bénéficie des moyens du Centre de Promotion lui même issu des réseaux d'élevage et d'utilisation du Trait Auxois en Côte d'Or . Association d'attelage : Trait Auxois-Attelage (M. Bizouard Président), créée voici 10 ans. Relations avec des éleveurs et utilisateurs de chevaux de trait qui sont les responsables de stages pratiques des stagiaires.

## **11. ASPECTS ECONOMIQUES**

La formation a bénéficié de financements du Conseil régional, de financements européens par le biais d'un programme intitulé Programme régional de développement coordonné (P.R.D.C) de Bourgogne centrale.

## **12. PERSPECTIVES**

Développer l'utilisation du cheval Auxois en formant des guides cochers polyvalents : activités touristiques, complément d'activités : débardage ou circuits en ville. La formation ne délivre pas réellement de diplôme et le métier de « cocher » reste à inventer. Cette activité de formation est complémentaire de l'activité débouillage-dressage proposée par le Centre de promotion qui elle s'adresserait plus aux « meneurs » amateurs à la recherche d'animaux dressés.

Il semble que l'activité de formation a toujours été un des principaux objectifs du Centre de promotion , elle contribue aussi à son fonctionnement.

## **13. CONTACTS**

Madame Marie-Agnès Guyot

Antenne de Précý, du Centre de Formation Professionnelle et de promotion Agricole

De Beaune 28 rue de l'Hôtel de Ville 21390 PRECY SOUS THIL

Tél : 03 80 64 42 00

Fax : 03 80 64 44 97

Monsieur Jarlaud Directeur du C..F.P.P.A. de Beaune

8, Avenue du Parc B.P 215 21206 BEAUNE Cedex

Tél : 03 80 24 79 95

Fax : 03 80 24 07 55

E-mail : cfppa.beaune@educagri.fr

#### **14. FICHES CONNECTEES**

Centre de promotion du cheval Auxois

Ferme du hameau Emploi-jeune bourrellerie - sellerie

#### **15. SYNTHÈSE ET PISTES DE RECHERCHE**

La formation « Cocher guide d'attelage » présente un évident caractère prospectif. Les responsables de la formation, pour partie des éleveurs veulent essayer d'inventer un nouveau métier pour initier une nouvelle catégorie de « professionnels du cheval ». C'est une expérience à son début qu'il faudra étudier en particulier en suivant la trajectoire des stagiaires dont certains partagent en partie des valeurs propres aux éleveurs, mais dont d'autres issus d'horizons assez divers –et dont le seul point commun est la passion pour le cheval– défendent des valeurs assez différentes (relation à l'animal, etc...) C'est aussi la formation qui contribuera éventuellement à inventer de nouvelles utilisations touristiques et patrimoniales.

#### **16. DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS : Juin 1999**

1. **REDACTEUR** : François PORTET
2. Date de la rédaction: 23 septembre 1999

**2. INTITULE** : Syndicat des éleveurs de chevaux de trait Auxois.de Côte d'Or  
**Mots clefs** : attelages et fêtes, concours départementaux et régionaux, éleveurs, promotion des races, race Auxoise, stud book, Syndicat d'éleveurs, utilisateurs.

**3. ORGANISME**  
Syndicat des éleveurs de chevaux de trait Auxois

**4. SOURCES D'INFORMATION**  
Réunion avec M. Michel Bizouard août 1998, entretiens avec des membres du syndicat de Jean-Christophe Meneau, concours d'utilisation de Précy sous Thil août 1998.

**5. OBJET**  
Syndicat de défense des éleveurs et de promotion de la race Auxoise en Côte d'Or

#### **6. REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES ET SOCIAUX**

L'Auxois est situé au Nord Ouest de la capitale régionale, cette ancienne région de grande agriculture s'est spécialisée au cours du XIX<sup>e</sup> siècle dans l'élevage des bovins charolais (élevage « viande »). Au début de ce siècle (1923) la race de cheval de trait Auxoise, fut reconnue au sein d'un stud-book qui lui est propre.

L'Auxois est limitrophe à l'ouest avec le Morvan région pauvre de petite montagne vouée à la polyculture élevage, au Sud-Est de la région se trouvent la côte viticole puis la plaine Dijonnaise et le val de Saône.

Dans cette partie de la région (voir fiche consacrée à Cyril Decosne) l'Auxois se trouvait en concurrence avec le cheval Comtois. Le massif morvandiau sépare l'Auxois du Nivernais qui avait développé sa propre race de trait (voir Bernadette Lizet la Bête noire) . Ces deux régions présentent plusieurs traits communs : elles se sont tournées vers l'élevage bovin et ont aussi développé des races de chevaux de travail à

l'instigation des propriétaires de grands élevages (voir la fiche sur le syndicat percheron de la Nièvre). Dans l'Auxois des dynasties d'éleveurs et d'étalonniers ont assuré la diffusion des « rouges » ( les chevaux sont bai ou aubère ( mélange, fréquent dans la race auxoise de poils blancs et rouges ) Bernadette Lizet, dans la bête noire cite plusieurs témoignages qui montrent entre les deux guerres le rayonnement de l'Auxois au delà de ses frontières, vers l'Ouest et vers le Nivernais et souligne la qualité des herbages et des vallées abritées de l'Auxois « Dans l'Auxois la race était pas poilue(source d'infections aux membres) ils devenaient gros , ils avaient bon caractère, l'Auxois ça convient pour l'élevage du cheval parce qu'il y a une vallée jusqu'à Dijon. C'est des monts ils sont à l'abri et au fond il y a un cours d'eau (...) C'est un vrai pays pour les amener gras à dix-huit mois. Les poulains n'étaient pas sauvages, ils étaient tenus en bride sur la foire, avec le mors à dix-huit mois ».

Cette forte tradition d'élevage et de négoce s'est maintenue dans certaines familles alors que la traction animale avait pratiquement disparu. Le seul débouché a été pour ces éleveurs la vente de poulains pour la viande.

Ces dernières années la race Auxoise était devenue la race de chevaux de trait aux plus faibles effectifs. Au sein du syndicat l'association « Trait Auxois Attelage » a créé une dynamique en participant à des grandes courses d'endurance comme les routes du poisson, et en incitant des éleveurs à atteler les chevaux pour différentes manifestations locales (fêtes de battoir, mariages, animations commerciales. Le syndicat est encore aujourd'hui majoritairement un syndicat d'éleveurs au sein duquel les « utilisateurs » se manifestent progressivement.

## 7. ACTEURS

le syndicat compte 93 membres, parmi lesquels on peut recenser une vingtaine d' « utilisateurs ».

## 8. DEFINITION DE L'ACTION

Le syndicat de l'Auxois situé en Côte d'Or est avant tout un syndicat de défense et promotion de la race Auxois, à la différence des Syndicats départementaux de Saône et Loire et de l'Yonne (voir fiche) qui regroupent des éleveurs d'Auxois, Comtois et Percherons.

Avec le soutien des haras nationaux le syndicat maintient la présence des chevaux de trait par le biais des concours « modèles et allures » : de nombreux concours locaux, un départemental et un régional ainsi qu'un concours dit « d'utilisation ».

Sur 93 adhérents une vingtaine d'éleveurs sont aussi des utilisateurs. Parmi ceux-ci quelques poignée d'éleveurs ont reconstitué des élevages plus importants basés sur des lignées d juments qui correspondent au type qu'ils souhaitent conserver. La carte actuelle de l'élevage en Bourgogne présente une forte concentration des éleveurs au coeur de l'Auxois : cantons de Vitteaux, Semur, Montbard, Précy et à la frontière Ouest, côté Morvan : cantons de Liernais et Saulieu Il existe aussi un rameau fort d'éleveurs dans l'Autunois (Saône et Loire) illustré par la fiche consacrée à la famille Therville. Un autre rameau se reconstitue actuellement dans la plaine Dijonnaise, vers le Val de Saône.

Dans ce milieu d'éleveurs la première utilisation fut l'attelage d'endurance par le biais de l'association " Trait Auxois Attelage". La question du débouillage, de l'élevage des chevaux pour la vente aux particuliers est venue ensuite, d'ou l'initiative du Centre de promotion aboutie en 1998.

La plupart des éleveurs implantés au coeur du berceau de race, veulent rester fidèle à des types qui ont fait le succès du trait Auxois avant la seconde guerre mondiale: grand gabarit animal puissant et endurant, cette représentation du cheval fait appel à une histoire qui n'est pas sans rappeler celle du trait du Nivernais : c'est l'histoire d'une race « améliorée dans l'indigénat » mais qui a emprunté à d'autres grandes races de référence. Les initiatives de défense et de promotion de la race s'appuient sur un consensus autour de ses caractéristiques : gabarit important, puissance, docilité, même si aux marges, certains défendent des animaux de plus petite taille, en prenant modèle sur le type Comtois :

« Au début, si vous voulez, j'adore les Comtois parce que, c'est un cheval qu'est plus petit, qu'est un peu plus fin, un peu plus nerveux (...)L'Auxois, c'est un très bon cheval pour les travaux durs, pour les travaux solides. Maintenant les éleveurs ont quitté un peu parce que si vous voulez, y a une progression ; si vous prenez des chevaux Auxois en 1900 et puis si vous prenez les photos il y a 3 ans, les éleveurs, qu'est ce qu'ils ont cherché à faire, de la viande pour rentabiliser leurs chevaux et donc eux, si vous voulez, la clientèle qu'il y a ce n'est pratiquement plus la viande mais ce qu'il faut c'est un cheval plus léger style carrossier, c'est à dire un petit cheval qui trotte bien et y a des Auxois qui ont allégés un peu, il y a des Auxois qui ont très bien compris que maintenant en attelage, en attelage sportif il fallait des plus petits chevaux.. C'est très difficile de prédire un avenir pour l'Auxois, il y a toute une catégorie d'éleveurs, des anciens éleveurs qui disent, eux, qui veulent toujours leurs chevaux monumentaux, à l'Auxois, ça peut être un cheval comme ça, c'est pas un cheval léger, et puis y a quelques jeunes qui disent que le cheval doit être plus léger... »

La promotion de la race Auxoise est envisagée dans le cadre du Centre construit en 1998 à Bierre les Semur ( voir fiche) Il se définit d'abord comme centre d'élevage et de dressage. Pour l'instant la question des utilisations "professionnelles" ( débardage, attelage pour le tourisme, entretien de l'espace) est abordée dans le cadre de la formation « cochers guides d'attelage » mise en place par le Centre (autre fiche) Quelques initiatives novatrices proviennent aussi des marges : Dijonnais et Saône et Loire.

## 9. CAVALERIE

Aujourd'hui la cavalerie directement contrôlée par le syndicat peut être évaluée à 300 chevaux avec papiers". 221 juments ont été saillies en 1998; Les tableaux du syndicat permettent d'évaluer le nombre de poulinières pleines présente dans chaque élevage. Sur les 68 éleveurs qui font saillir leur jument cette année là, une majorité (48 possède moins de trois juments pleines dont 24 détiennent une seule), au delà de cinq juments pleines on trouve donc les gros élevages, dont quatre seulement possèdent entre sept et douze poulinières pleines. Ce sont aussi ces quelques élevages plus importants qui assurent la participation aux épreuves d'endurance notamment la route du poisson, aux concours d'utilisation, comme en témoigne le programme du concours régional d'utilisation de Semur en Auxois, en août 1998 où 26 animaux ont été présentés dont 18 proviennent de quatre éleveurs importants.

## 10. INSCRIPTION DANS LES RESEAUX

Réseau des Syndicats de race.( Salon de l'agriculture)

Pour les éleveurs de l'association « Trait Auxois Attelage », réseaux des équipes régionales participant à différentes routes d'endurance,

## 11. ASPECTS ECONOMIQUES

Le budget du syndicat est consacré à l'organisation des manifestations : concours départementaux et régionaux.

Il comprend une cotisation fixe et une cotisation pour la mise à disposition des étalons des haras. il se monte à environ 10 000 Francs.

Les éleveurs vendent leurs poulains mâles à la boucherie. Les élevages les plus importants, dont la lignée est suffisamment connue vendent des pouliches débourrées, les niveaux de prix varient entre 12000 à 18000 Francs ce qui assure une rémunération à peine supérieure à la vente pour la viande.

## 12. PERSPECTIVES

A travers le centre de promotion, la formation cochers guides d'attelages, certains leaders membres du syndicat cherchent à ouvrir le monde de l'élevage vers des utilisations de loisir. Ces éleveurs souhaitent cependant conserver un cheval de grand gabarit, ils argumentent sur ses qualités propres : " c'est un cheval lourd (...) très fort ce qui donne de la puissance , des membres très solides,( ... ) cc qui donne de la puissance dans le temps dans le labour, en plus à l'heure actuelle de plus en plus il recherche sa docilité et un cheval qui soit doux qui se mène dans les mains de tout le monde, qui soit bien dans sa tête."

La « culture d'éleveur imprègne encore fortement les représentations de l'Auxois : « Quand on a été bercé par toutes les histoires le soir, quand on est bercé avec les histoires de concours du siècle d'avant, du grand-père et tout, avec les grands voyages, l'aventure. Mon père partait par le train au concours national avec mon grand père, ça durait 8 jours le concours national et c'est des souvenirs inoubliables parce que c'était aussi la fête. Il prenait le train, ils emmenaient tout ce qui y avait de meilleur à la maison, les grands paniers bien garnis. Je voulais revivre ça, je voulais pas que mes enfants soient obligés d'aller au salon pour voir des chevaux et j'ai toujours aimé voir des chevaux dans les prés , ça fait partie de notre environnement, même culturel (...). Donc voilà pourquoi j'éleve des chevaux, par goût, par besoin même. C'est l'animal de compagnie qui, on pourrait dire, participe à l'équilibre des gens des campagnes »

## 13. CONTACTS

Monsieur Michel BIZOUARD Vice-président du Syndicat 21430 Marcheseuil.

#### **14. FICHES CONNECTEES**

Syndicats d'élevage de chevaux de trait de la Nièvre, de l'Yonne. Centre de promotion du cheval de trait Auxois,  
Formation cochers guides d'attelage.

#### **15. SYNTHÈSE ET PISTES DE RECHERCHE**

La race de trait aux plus petits effectifs pour reprendre la formulation des éleveurs est engagée dans un processus dynamique qui a été fortement relayée par le Service des haras et la collectivité régionale.

Plusieurs initiatives ont ainsi vu le jour. Cette dynamique s'appuie sur une tradition forte de l'élevage du cheval de travail, s'appuyant sur un type d'animal dont on cherche à protéger les caractéristiques.

Actuellement, c'est aussi par des initiatives individuelles que le trait Auxois trouve sa place dans des clubs équestres, ou comme animal de loisir. Des projets d'utilisation arrivent aussi des marges du secteur Auxois (plaine dijonnaise, Autunois).

Pour que la passion des éleveurs ne s'éteigne pas deux expériences se sont mises en place, l'une : le Centre de promotion du cheval Auxois concerne le dressage des animaux, pour permettre à une nouvelle clientèle d'accéder au cheval de trait, l'autre : la formation a pour objectif la professionnalisation à travers la création d'une activité de « cochers guides d'attelage »

A travers ces expériences se pose la question des nouveaux usages du cheval de trait, comme animal de loisir et de compagnie et l'émergence à côté des éleveurs de nouveaux utilisateurs.

**16. DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS : octobre 1999**

**1. REDACTEUR :** François PORTET

Date de la rédaction: 20 septembre 1999

**2. INTITULE :** M Cyril DECOSNE

-Mots-clés : agrotourisme, Attelage, attelage et fêtes, calèche, cheval au travail, concours départementaux et régionaux, Débourage, dressage, élevage, Diversification agricole, production, Race auxoise viticulture.

**3. ORGANISME**

M Cyril DECOSNE

**4. SOURCES D'INFORMATION**

Entretien avec M Cyril Decosne septembre 1999, entretien de Jean Christophe Meneau avril 1999, enquête au cours de la première session de formation « cochers guides d'attelage » à Précy sous Thil.

**5. OBJET**

Elevage de chevaux de trait Auxois

**6. REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES ET SOCIAUX**

Cyril Decosne, est originaire de Perrigny-les-Dijon, village de la plaine Dijonnaise situé à la périphérie immédiate de Dijon, à quelques kilomètres de la côte viticole. Bien que ses parents ne soient pas des agriculteurs, une partie de sa famille possède des bâtiments d'exploitation et des terres agricoles. La plaine Dijonnaise est orientée vers la céréaliculture. La plaine Dijonnaise et le Bas Pays qui le prolongent vers Nuits saint Georges et Beaune comptent aujourd'hui encore quelques éleveurs « traditionnels » d'Auxois ; . Ici nous sommes tout à fait à l'Est du Berceau Auxois. Dans la côte toute proche les viticulteurs utilisaient sans doute des animaux de plus petite taille. Dans la plaine en revanche l'Auxois-Ardennais était très présent, et se trouvait, vers le Val de Saône et la Bresse en concurrence avec les élevages de comtois. (« C'est limite Comtois, dès qu'on arrive vers Seurre, c'est du Comtois... ») Parmi tous les éleveurs traditionnels encore présents dans cette petite région, un seul d'entre eux attelle régulièrement. On trouve aussi dans cette région frontière des pratiques comme les croisement Auxois et Comtois. C'est dans ce contexte, aux franges du berceau de race que l'initiative de Cyril Decosne jeune agriculteur en voie d'installation présente un intérêt novateur. Il ne faut pas oublier les possibilités de développement ultérieur du tourisme urbain car la commune est riveraine de Dijon. Cyril Decosne attiré par l'agriculture est aussi passionné par le monde des chevaux de trait, il a eu l'occasion de travailler avec un éleveur de Comtois, dans le Bas Jura (Montmorot) qui était aussi marchand et boucher. Ayant passé un BTA agricole il envisage de s'installer prochainement comme agriculteur à Perrigny, il est encore actuellement demandeur d'emploi.

**7. ACTEURS**

M. Cyril DECOSNE

**8. DEFINITION DE L'ACTION**

Dans son projet d'installation comme agriculteur dans la plaine, Cyril Decosne intègre le cheval comme activité de diversification et comme passion d'éleveur.

Activités projetées mais déjà expérimentées : : promenades pour les centres de loisirs

, tourisme équestre (attelage de chevaux lourds en paire dans la côte des vins, avec une voiture à quatre roues : « calèche »)

circuits entre les hôtels restaurants et les vigneron.

Contact avec un vigneron de Gevrey Chambertin et :

« un vigneron de Beaune qui veut faire toutes ses vignes en bio il a huit hectares, il y aura au moins trois hectares à faire. Je lui ai demandé de dire combien de passages il vouait par an , J'ai acheté un camion, l'assurance, les frais de déplacement, le cheval ce qu'il va me coûter, les harnais, les charrues, et puis ma journée à moi, payer la MSA, il ne me faut pas loin de 1000 francs la journée pour 40 ou 60 ares de vigne dans la journée ...Ou alors ils restent avec leur enjambeur amorti à 60 000 francs par année ou alors ils disent on a un atout commercial on va sacrifier mettre trois hectares, ça va coûter plus cher on aura une meilleure qualité de vin à cause du tassement, mais on va peut être vendre le vin plus cher : ils vendent tout au particulier apparemment ça ne lui ferait pas peur »  
Cette initiative est à rapprocher de deux expériences dans la côte viticole dont l'une fait l'objet d'une fiche : M. Guyot. Ici Cyril Decosne se voit plutôt en prestataire de services, il souhaite développer plusieurs activités d'utilisation pour ses Auxois.

## 9. CAVALERIE.

M. Decosne possède aujourd'hui trois juments Auxoises : une poulinière de quatre ans avec son poulain, un deux ans et une jeune pouliche d'un an

Il veut ainsi se constituer un type de chevaux Auxois qui lui soit propre (c'est un peu le modèle des grands anciens de l'Auxois, mais son type sera tourné vers l'utilisation)

« Mes animaux je les ai choisis dans le type mais ils n'ont vraiment pas la même allure, des chevaux courts et pas hauts, juste la pouliche d'un an qui m'inquiète elle s'allonge, c'est pas très grave, il ne faudrait pas qu'elle monte de trop, sinon il faut la faire saillir à deux ans pour que la croissance s'arrête et puis l'atteler, déjà la pouliche de deux ans je suis obligé de l'atteler parce qu'elle profite de trop je voudrais pas des gros tas d'une tonne : 700 800 kilos »

Son objectif est de conserver dix juments avec un étalon, pour commercialiser une partie des pouliches (dressées ?) de son élevage « Si je n'ai pas mes chevaux à moi B.L. m'a dit moi je te loue des chevaux 300 francs la journée, mais la jument n'est toujours pas à moi si je travaille et les miens moisissent dans les prés, ou alors il ne faut pas en avoir, mais moi je veux avant tout être éleveur. Mon objectif c'est dix juments mon étalon.....je vais dans le Morvan, l'Auxois, le Val de Saône, je connais des gens un peu partout, »

Au niveau du travail les Auxois sont plus longs à préparer : un comtois on va le mettre 6 mois à atteler il aura une endurance phénoménale, un Auxois il faudra peut être un an, il est plus long à entraîner. Les chevaux de Michel Bizouard et Gilles Dupaquier au centre de promotion ils n'étaient pas gras, mais ils avaient une grande endurance. »

## 10. INSCRIPTION DANS LES RESEAUX

Réseaux des éleveurs de l'Auxois, échanges de services et prêts d'animaux avec M. Dupaquier en échange de l'entraînement des chevaux pour une épreuve comme « la route du poisson » Relations avec les éleveurs d'Auxois du voisinage, membre du syndicat d'élevage de Côte d'Or.

## 11. ASPECTS ECONOMIQUES

Investissements initial pour l'achat des juments, Cyril Decosne essaie d'intégrer l'atelier de production cheval de trait et une activité de service : mise à disposition des chevaux pour les viticulteurs dans un projet d'exploitation pour lequel il attend de disposer des surfaces suffisantes.



## **12. PERSPECTIVES**

Cyril Decosne veut développer une activité d'éleveur, constituer un élevage complémentaire du métier d'agriculteur de plaine qu'il a choisi, il recherche des activités qui lui permettent d'utiliser ses juments en dégageant une rémunération. Cyril Decosne a suivi la formation cocher guide d'attelage, inscrit dans le réseau du centre de promotion, il représente un peu la « relève » des éleveurs Auxois, avec un projet qui lui est propre.

## **13. CONTACTS**

M. Cyril Decosne 40 rue des Aubépines 21160 Perrigny-les-Dijon

## **14. FICHES CONNECTEES**

Centre de promotion du cheval de trait Auxois

M. Olivier Guyot viticulteur

Formation cochers guides d'attelage

## **15. PISTES ETHYPOTHESES DE RECHERCHE**

L'expérience de ce jeune agriculteur éleveur représente une synthèse entre le monde de l'élevage Auxois et des initiatives plus novatrices en matière de cheval de trait. Défenseur de la race Auxoise, C.D. veut développer un type qui lui est personnel qui conserve ses qualités, tout en favorisant l'utilisation et le travail. Sa démarche est pragmatique, «elle s'appuie sur ses réseaux d'interconnaissance. pourtant à la différence des initiatives dans le domaine de l'attelage de tourisme, il ne raisonne absolument pas en terme de tourisme et de produit ( circuits, patrimoine autres produits, restauration, hébergement) L'engouement actuel pour le travail du cheval dans les vignes suffira-t-il à créer son activité ?

## **16. DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS :Septembre 1999**

**1. REDACTEUR : François PORTET**

Date de la rédaction: 3 septembre 1999

**2. INTITULE : M Raymond Therville éleveur**

-Mots-clefs : Attelage,, cheval au travail, concours départementaux et régionaux Diversification agricole, éleveurs, Patrimoine petite agriculture et traction animale, production, Race auxoise, sélection ,

**3. ORGANISME**

M. Raymond Therville éleveur

**4. SOURCES D'INFORMATION**

Entretien avec MM Lucien et Raymond Therville,  
Enquêtes concours de Blanzly août 1998 et août 1999.

**5. OBJET**

Elevage de chevaux de trait Auxois

**6. REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES ET SOCIAUX**

Selon la famille Therville (Lucien père et son fils Raymond actuellement chef d'exploitation) on utilise "l'Ardennais"(aujourd'hui Auxois) dans le bassin de Blanzly (en dehors des chevaux utilisés pour la mine....) depuis toujours. L'Autunois et la région de Blanzly- Mont Saint Vincent prolongent ainsi la région d'élevage de l'Auxois. Au Sud dans le charolais, on trouve le percheron (les haras amènent des étalons à Saint Bonnet de Joux) et à l'Est du département c'est le Comtois qui domine.

Il y a sans aucun doute une identité propre à cette petite région avec des traits qui la différencient du Charolais pourtant tout proche.

En effet, selon Monsieur Lucien Therville, les charolais ont abandonné beaucoup plus tôt l'utilisation du cheval dans la culture (parce que toutes les terres ont été consacrées à l'élevage après la seconde guerre mondiale).

En ce qui concerne l'exploitation de Monsieur Therville, dans le bassin de Blanzly, la culture s'est faite exclusivement avec le cheval jusqu'en 1966. Ensuite deux chevaux ont été conservés encore quelques années "pour faire des bricoles" : piocher les pommes de terre, herser, les travaux plus légers "on ne voyait pas possible de tout faire avec un tracteur les premières années".

Dans l'exploitation de M. Therville (années cinquante) il y avait une jument, puis deux "on a eu une jument qui était de 42 j'ai connu cette jument là jusqu'à que tu soie né (fin années soixante) et on a acheté (une autre) jument pour la faire pouliner pour travailler moins avec (la première) ;.. Il y en avait beaucoup qui avaient deux ou trois juments.

La base de l'élevage actuel des Therville se constitue en 1975 : Jonquille dont les descendantes sont les actuelles poulinières de l'élevage ( Jonquille est toujours présente sur l'exploitation) Après coup M.

Therville dit : " Même avant on faisait pouliner, quand il était gamin ( le fils actuellement chef d'exploitation) , pourquoi on en a tant , parce qu'il y a eu la mévente , on en a jamais tant eu , on ne pouvait pas vendre les poulains, les pouliches , on a gardé, on est devenu plutôt élevage , , on a dressé parce qu'on ne pouvait pas les avoir vendu avant." À partir de 1983 il y a deux poulinières sur l'exploitation en 1991 sept poulinières.

Il faut attendre le début des années 90 pour que l'élevage commence à produire des juments susceptibles d'être vendues une fois dressées , à trois ans ce qui est l'objectif de M. Therville (l'actuel chef d'exploitation). ( onze juments vendues et susceptibles d'être attelées depuis 1991)

## **7. ACTEURS**

M. Raymond Therville chef d'exploitation

M. Lucien Therville, son père préretraité, agriculteur.

## **8. DEFINITION DE L'ACTION**

Ayant constitué un élevage de chevaux de trait dans les conditions évoquées ci-dessus, M. Therville souhaite continuer à développer la vente de ses Auxoises dressées ( type d'animal voir :9° Cavalerie). Il cherche à vendre des pouliches à un prix qui le dédommage de son travail d'élevage : « on essaie de les vendre un certain prix, moi je ne veux pas brader les pouliches », les mâles sont vendus directement à un boucher de la proche région (mais il ne s'agit pas du but principal de M. Therville qui préfère valoriser ses pouliches). Les juments sont dressées à l'occasion de travaux agricoles : « au début on les fait tourner en rond avec des harnais , ensuite on les attelle avec la vieille Jonquille dans la herse ou dans la canadienne, souvent c'est dans la herse au moment des foins , . On attelle un moment pendant plusieurs heures de travail pour leur apprendre les guides, à tourner à droite et puis à gauche, après avec la herse on les met toutes seules pour apprendre à travailler toute seules . et puis un jour on voit que ça va toute seule dans la herse, on les attelle à un char. Après on attelle principalement en char, pour les habituer aux voitures, à passer dans les cours, il y a beaucoup d'étapes ». Tout se fait au collier Le but de ce dressage est de vendre des pouliches de trois ou quatre ans aptes à l'attelage. Pour parvenir à ce but les Therville ont constitué une lignée un peu atypique en Auxois : petits gabarits. assez peu prisée actuellement en concours « modèles et allures » Ils recherchent aussi des chevaux calmes qui puissent être ensuite confiés à des acheteurs qui souhaitent les atteler pour eux même . Ils ne s'inscrivent donc pas dans la perspective des « Routes » qui demandent des animaux plus sportifs, mais peut être plus nerveux. M. Therville possède aujourd'hui une jumenterie assez importante, à l'échelle des petits éleveurs de l'Autunois (une ou deux juments) qui participent aux concours locaux, cette participation étant un élément indéniable de maintien de la race. La présence de ces animaux dressés aptes au travail leur permet aussi de louer ou prêter occasionnellement des juments. Cela avait été le cas avec l'association « Roulottes en Bourgogne ».

## **9. CAVALERIE**

Toute la cavalerie est issue de la jument Jonquille (1975 – 24 ans)

Ninette 20 ans, Riquita 16 ans, Voltige 12 ans

Puis parmi les plus jeunes : Gamine 5 ans et Kelly un an, Lutèce née cette année.

Jusqu'à la génération actuelle qui est la sixième : sept juments sont actuellement sur l'exploitation Le type recherché, R. Therville le trouve dans sa jument Hironnelle (aujourd'hui vendue) « elle est bien membrée, elle a suffisamment de viande, son défaut comme beaucoup chez nous c'est qu'elle manque un peu de taille. Elle est un peu près du sol, elle serait un peu typée Ardennais par sa taille, mais elle a plus d'os que les Ardennais »:

## **10. INSCRIPTION DANS LES RESEAUX**

Inscription dans le réseau Auxois : Syndicat d'élevage de Saône et Loire, Concours, haras. Roulottes en Bourgogne.

## **11. ASPECTS ECONOMIQUES**

« On en vend deux ou trois chaque année quand même , dans toute la France ;une dans la Nièvre, dans la Creuse , et deux dans le midi cette année. On essaie de vendre des chevaux de confiance pour pouvoir les vendre à un prix raisonnable , un animal de trois ans cela se vend entre quinze mille et vingt mille francs chez nous. La viande : les poulains sont vendus entre 250 et 300 kilos et entre 17 et 20 Francs le kilo »

## **12. PERSPECTIVES**

Dans l'exploitation le but est de parvenir à assurer une petite production de juments dressées pour des utilisateurs qui recherchent des animaux calmes, habitués au travail et à la présence de l'homme. La présence des juments sur une exploitation d'élevage bovins (85 hectares actuellement) doit rester mesurée par rapport à l'activité principale.

### **13. CONTACTS**

M. Raymond Therville  
Moulin 71300 GOURDON  
Tél : 03 85 58 76 55

### **14. FICHES CONNECTEES**

Syndicat des éleveurs de chevaux de trait Auxois  
Roulottes en Bourgogne  
Haras nationaux de Cluny.

### **15. SYNTHÈSE ET PISTES DE RECHERCHE**

Il n'y a pas eu de rupture dans l'activité d'éleveurs de la famille Therville, même si l'élevage a été « recréé » en quelque sorte en 1975 avec l'arrivée de la Jument « Jonquille ». en marge du berceau de race (géographiquement), la famille Therville a développé sa lignée de chevaux dans une perspective qui pourrait convenir à des utilisations de loisir. Elle représente un point d'ancrage pour l'élevage de l'Auxois dans cette partie de la région.

**16. DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS : Septembre 1999**

**1. REDACTEUR :** François PORTET

Date de la rédaction : 19 octobre 1999

**2. INTITULE :** Production de Lait de jument

Mots clefs : agrobiologie, alternative à l'hippophagie , diversification agricole, groupement de producteurs, production, race auxoise

**3. ORGANISME**

LEGTA ( Lycée d'enseignement général et technique agricole) SEMUR CHATILLON

Groupement d'intérêt Scientifique Lait de Jument.

**4. SOURCES D'INFORMATION**

Entretien avec M. Vey, Chef d'exploitation du Lycée agricole de Semur – Châtillon

Documentation dont : « le lait de jument revue bibliographique » de Carole Drogoul , INRAP Janvier 1993.

**5. DATES, DUREE, PERIODICITE DE L'OPERATION**

Production mise en place au lycée à partir de 1992.

**6. REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES ET SOCIAUX**

L'expérience de production de lait de jument a été mise en place dans le cadre de l'établissement de Semur, les responsables du lycée avaient en effet à cette époque réalisé l'exploitation d'application du lycée qui n'existait pas jusqu'alors. La ferme dite du Champlon avec des terres disponibles permettait ce développement. L'idée présidant à cette installation était d'éviter des productions classiques, comme un atelier de production de bovins. Il s'agissait d'expérimenter en vraie grandeur des actions de diversification. Dans ce cadre ont été implantés un atelier de volaille fermière et l'atelier de production de lait de jument. Deux éléments ont favorisé l'implantation de l'atelier de production de lait de jument : Semur est au cœur du berceau de la race avec des éleveurs disposant de juments peu employées, et l'expérience d'une éleveuse passionnée par cette expérimentation : Carole Drogoul , exploitant elle-même un troupeau de jument haflinger.

Autour de ce projet se constituera un Groupement d'intérêt scientifique qui permettra d'effectuer de nombreuses recherches scientifiques sur l'intérêt du produit dans la diététique, l'alimentation humaine et vétérinaire, les produits de cosmétologie etc...

Au sein de ce groupement se retrouvent des établissements d'enseignement supérieur et de recherche agronomique ( INRAP ; ENSAA, ENESAD) l'Université de Bourgogne (ENSBANA : alimentation biologique), le Haras national de Cluny , l'Institut du Cheval, le Cabinet vétérinaire de Semur , le Syndicat du cheval de Trait Auxois, et le Centre d'étude et de ressources sur la diversification : C.E.R.D (D.D.A. de Côte d'Or)

Des industriels et laboratoires sont associés à cette étude pour la recherche de débouchés .

**7. ACTEURS**

Le Lycée agricole de Semur - Chatillon et son chef d'exploitation M. Vey

**8. DEFINITION DE L'ACTION**

Pour le lycée de Semur- Chatillon l'élevage de chevaux de trait Auxois pour la production de lait de jument répond à un objectif de diversification des productions animales, c'est pourquoi le C.E.R.D. a été associé à ce projet dès l'origine Le maintien et la sauvegarde de la race Auxois constituent un objectif secondaire qui

correspond à l'ancrage régional du lycée. Aujourd'hui M. Vey se pose aussi la question de développement de telles activités dans le cadre des projets de Contrats d'exploitation (C.T.E.), dans une perspective de maintien des races patrimoniales.

Les autres partenaires du projet avaient un intérêt scientifique et technique dans le développement du produit.

Plusieurs axes ont été explorés pour l'utilisation du lait de jument à la fois pour l'alimentation des chevaux de course et des usages en diététique et produits d'hygiène humaine :

Par exemple dans le domaine vétérinaire : une expérimentation scientifique sur l'hyper immunisation des chevaux, la collecte de colostrum pour suppléer à des carences d'alimentation des chevaux de course, des recherches sur l'alimentation des juments. Dans le domaine humain des études ont été menées sur l'efficacité de cures de lait de jument chez l'homme.

Pour les haras l'objectif d'utilisation de la race Auxoise avait son importance.

En dehors de la recherche scientifique le lycée agricole a recherché un débouché économique à sa production explorant le plus systématiquement possible différents types de marchés.

Dans un premier temps un partenariat a existé avec un laboratoire vétérinaire qui a acheté à deux reprises, mais il s'agit d'un débouché irrégulier.

Une société de produits diététiques a également acheté la production à deux reprises.

Dans le domaine de la diététique les caractéristiques de ce lait nécessitent une technique de conservation comme la lyophilisation ou l'atomisation qui amènent le prix de revient du kilo respectivement à 600 et 450 francs (soit 10 litres de lait reconstitué : coût de production pour le lycée : 23 francs le litre). Il n'est pas question d'assurer la commercialisation.

Trois démarches peuvent se concevoir : recherche d'un produit et de sa commercialisation par une institution spécialisée, recherche d'un partenariat industriel qui élabore et vend un produit, travail avec un agriculteur établissement avec lui du procédé de fabrication lui même trouvant un réseau de commercialisation.

Le lycée a déjà élaboré un produit : sachet de lait lyophilisé appelé Laquina, il a été présenté dans différents salons. Il est possible de fabriquer des yaourts.

Il existe des producteurs en Allemagne, Autriche et Suisse, mais ceux ci s'approvisionnent en lait de jument dans les pays de l'Est (Pologne et Hongrie).

Durant la saison 1998-1999 la production de lait a été arrêtée en attente d'une solution commerciale viable.

L'initiative du lycée et du G.I.S. ont aussi contribué au développement de petites exploitations commercialisant soit le lait soit des produits cosmétiques, deux exploitations vivent de ces produits :

L'E.A.R.L. La Voie Lactée située en Moselle à Vollmünster, exploitation en agriculture biologique ayant 50 à 60 juments productives elle élabore une crème régénérante hypo-allergénique. La Ferme des Minimes située en Seine et Marne à Saint Jean les deux Jumeaux fabrique un lait diététique lyophilisé sous la marque «Equi'libre»

Quelques autres exploitations ont tenté cette production sans en faire une activité à plein temps. Le lycée agricole de Chatillon-Semur reçoit régulièrement des demandes de jeunes en voie d'installation, désireux de monter un élevage avec ce type de production.

## 9. CAVALERIE

Initialement les juments étaient louées auprès des éleveurs de l'Auxois, la jument était fécondée, et faisait pouliner, en fin de campagne elle était rendue à son propriétaire avec son poulain après six à huit mois.

La difficulté dans l'espèce équine est qu'il est nécessaire de conserver le poulain pour amorcer la lactation de la mère. Celle-ci est traitée trois fois par jour pour une production maximale de 6 à 7 litres.

En 1997 il a été décidé l'achat de 5 juments Auxoises l'exploitation possédant aussi une Comtoise Les juments âgées de 6 à 8 ans ont été achetées à des éleveurs membres du syndicat de l'Auxois.

Actuellement le troupeau est de 10 animaux : quatre pouliches nées des juments porteuses ont été

conservées, une pouliche croisée avec un étalon de selle vendue et un poulain vendu pour la viande. Le choix des juments Auxoises a été fait en raison d'un objectif de préservation de la race dans le berceau. Le chef d'exploitation remarque que ce choix a un coût car des animaux de grand gabarit consomment plus de nourriture. Les juments ont été choisies pour leur docilité et pour leur aptitude à la reproduction. C'est d'ailleurs là selon lui un des points faibles des chevaux de trait et en particulier des Auxois. Les mises bas peuvent aussi se révéler difficiles.

Une autre difficulté dans la cavalerie actuelle c'est que le seul critère de sélection reconnu dans la profession et la conformation, ce qui a occulté les capacités de reproduction et la production laitière

## 10. INSCRIPTION DANS LES RESEAUX

Enseignement agricole

Enseignement supérieur agronomique

Diversification : CERD

Tentative de création avec les éleveurs producteurs de lait de jument d'un syndicat de producteurs.

Agro-biologie

## 11. ASPECTS ECONOMIQUES

La question principale reste le prix de revient encore trop élevé : 23 francs par litre pour le produit lyophilisé ce qui amène à un prix consommateur de l'ordre de 25 Francs.

Cette question bloque pour l'instant la commercialisation à une échelle raisonnable.

Les investissements consentis pour l'achat des chevaux (75 000 francs) ont été en partie financés par une aide du haras : aide totale à l'investissement qui comprenait aussi des frais d'installation : 40 000 Francs

L'exploitation du lycée est reconnue en agriculture biologique pour ses pâtures (coût de la certification ...), et les apports de nourriture pour les juments, mais il n'existe pas de certification et pas de cahier des charges pour la production du lait de jument biologique, celle-ci devrait intervenir en juillet 2000

## 12. PERSPECTIVES

Pour réussir cette action de diversification, il est nécessaire de trouver un débouché commercial pour le produit lait de jument. M. Vey envisage notamment la production de yaourt. L'idée d'une complémentarité entre production du lait et utilisation des juments pour des travaux est aussi envisagée (travail dans les vignes)

Le chef d'exploitation du lycée regrette cependant une insuffisante solidarité entre les acteurs de l'élevage Auxois. Prochainement une démonstration de travail dans les vignes devait être faite, on n'a pas voulu y associer les juments du lycée...

Il n'y a pas dans l'Auxois de démarche de filière ce qui ne facilite pas l'amélioration de la race et les éleveurs recherchent individuellement des solutions pour la vente de leurs produits.

## 13. CONTACTS

M. Vey chef d'exploitation

Lycée d'enseignement général et de technique agricole de la Barotte

21400 Chatillon sur Seine.

Tél : 03 80 91 53 03

Fax : 03 80 91 53 19

#### **14. FICHES CONNECTEES**

Haras national de Cluny

Syndicat d'élevage du cheval de trait Auxois

#### **15. SYNTHÈSE ET PISTES DE RECHERCHE**

L'initiative de production de lait de jument conduite par le lycée en relation avec le C.E.R.D. a été pensée comme une action de diversification. L'idée originale de commercialiser le lait de jument sous différentes formes renouvelle singulièrement la question des produits animaux. C'est une innovation qui est sans doute un peu étrangère aux perspectives des éleveurs de l'Auxois. Elle s'inscrit dans une démarche nouvelle : production en agrobiologie, recherche de produits diététiques ou d'hygiène ou vétérinaires.

L'expérimentation du Lycée est actuellement en sommeil, mais cette expérience a trouvé un écho dans d'autres régions, avec des exploitations qui paraissent viables. Aucun caractère nostalgique dans ce projet, la seule dimension patrimoniale pourrait être la préservation de la race Auxoise.

**16. DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS : Octobre 1999**



**1. REDACTEUR : François PORTET**

**Date de la rédaction : 25 août 1999**

**2. INTITULE : Société Hippique Percheronne de France.**

Syndicat Hippique Percheron de la Nièvre.

**Mots-clefs : chevaux lourds, carrousel, concours départementaux et régionaux, éleveurs, race percheronne, SHP ( Société Hippique percheronne de France), stud book, , syndicat départemental, types de percheron,**

**3. ORGANISME**

Syndicat Hippique Percheron de la Nièvre

**4. SOURCES D'INFORMATION**

Entretien avec M. Laporte Président du Syndicat Hippique Percheron de la Nièvre.

Articles de presse Journal du Centre septembre 1999

**5. OBJET**

Syndicat de défense des éleveurs et de promotion de la race Percheronne dans le département de la Nièvre

**6. REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES ET SOCIAUX**

Les Syndicats d'élevage de chevaux de trait locaux avaient été fédérés au début de ce siècle par la Fédération Hippique départementale qui reprend l'action énergique menée jusque là par la Société d'agriculture.(voir B. LIZET La Bête Noire). Après 1966 et l'absorption des populations localisées comme le trait noir du Nivernais par la Société hippique percheronne, le syndicat devient « Syndicat Hippique Percheron de la Nièvre ».

Avant M. Guy Laporte actuel Président éleveur de bovins charolais et de chevaux pur sang, fils d'étaillonnier, le syndicat avait été présidé par M. Andriot et par Monsieur de Bouillé, grand nom de l'élevage en Nivernais, Président de la Société d'agriculture de la Nièvre et petit fils de Charles de Bouillé, très grand propriétaire Nivernais au début du XIXe siècle, il fut le créateur du livre généalogique du Herd-book charolais (bovin) et stratège créateur du stud-book de la race chevaline nivernaise (1882) (B. LIZET).

Il n'y a pas lieu de revenir ici sur l'histoire du cheval noir du Nivernais étudiée par Bernadette Lizet, on peut simplement signaler que cette race aujourd'hui intégrée au stud-book percheron s'est développée antérieurement et parallèlement à la branche Auxoise-Ardennaise « le cheval rouge » implanté dans l'Auxois. Il existe aujourd'hui un seul éleveur relativement important d'Auxois dans la Nièvre, M. Zwanepoel, un autre éleveur possède des Comtois.

Le Syndicat Hippique Percheron reste donc dédié à une seule race, tous les concours portent sur la race percheronne.

**7. ACTEURS**

M. LAPORTE Président éleveur retraité, « une demi douzaine d'éleveurs importants » :

Pierre Watterlot, Gérard Petit, Roger Petit ( éleveurs à La Fermeté voir aussi B. Lizet), Jean Brest, Didier Buisson, Alain Perruchot...

## **8. DEFINITION DE L'ACTION**

Le Syndicat regroupe essentiellement les éleveurs de chevaux percherons de la Nièvre, il encadre les concours modèles et allures du département.

C'est un petit syndicat comptant selon son président à vingt-cinq membres dont dix-huit de « vraiment éleveurs », le reste étant des sympathisants. Les éleveurs sont relativement âgés et le président, à soixante-dix ans aimerait « passer la main ».

Les étalons sont aujourd'hui principalement fournis par les haras : cinq étalons à Cluny, deux basés à la station de Cercy-la-Tour qui se déplacent dans les exploitations. Il existe également trois étalons privés dans le département.

La finalité est aujourd'hui l'élevage (reproduction, loisir, débardage) avec des difficultés à vendre les « produits » viande.

Les concours locaux, départemental et interrégional constituent l'activité principale du syndicat.

L'opération qui mobilise le plus fortement les éleveurs est la présentation de chevaux en bandes : carrousel. En 1998 une bande de 72 juments percheronnes a ainsi été réalisée à Nevers-Magny-Cours (record du monde).

Quelques éleveurs ont une activité en attelage. M. Perruchot effectue des promenades accompagnées en calèche près de Montigny en Morvan où se situe son élevage.

A signaler aussi l'expérience d'un éleveur de Decize : M. Jean-Paul Gagnard propriétaire d'une jument percheronne noire qui organise un circuit de découverte de la ville de Decize .

## **9. CAVALERIE**

Actuellement M.Laporte estime la cavalerie de cent à cent vingt poulinières percheronnes inscrites dans le département.« au point de vue des robes, c'est surtout un maximum de robes grises, grises pommelées et quelques noires qui sont assez prisées, on trouve moins de bons noirs que de bons gris... Il y a des éleveurs qui ne produisent que du gris (MM. Brest et Watterlot) ». Les éleveurs importants comptent trente à quarante poulinières pour Pierre Watterlot, de cinq à douze pour Roger PETIT, Gérard Petit et Jean Brest, puis ensuite deux ou trois poulinières pour Didier Buisson ou Alain Perruchot qui attelle pour le loisir, ensuite on trouve des éleveurs qui ne possèdent qu'une jument, MM. C. Bellanger, Bramard, Buisson H., Cousson, Lardrot, Néant, Pourantrin, Cauchois, Lhugnot, Masseret.Les deux principaux éleveurs M. Watterlot et Petit font l'objet de deux articles du Journal du Centre :P. Watterlot pour sa participation au concours national du Haras du Pin « avec sa centaine de percherons tous plus beaux les uns que les autres l'élevage de P. Watterlot est souvent considéré comme le plus important de France. Rien que cette année 24 poulains sont nés au domaine des Hâtes. L'élevage de Dompierre est d'ailleurs souvent cité dans Le Livre d'Or de la race chevaline de Gérard Vendel ... »

L'article consacré à M. Gérard Petit montre que le désir de reconstituer « la race noire nivernaise » n' a pas disparu :

« Gérard Petit qui compte également deux cent cinquante bovins nécessitant entretien et soins journaliers est doté de vingt-cinq percherons. Le peu de demande en reproduction chez les percherons chagrins leur propriétaire qui trouve dommage que le principal débouché actuel soit la boucherie. Le percheron est devenu au fil des ans plus allégé, avec des allures de style de chevaux de diligence, destiné à l'attelage. Il manque maintenant des critères dans le cheval de trait Nivernais à robe noire. Cela est dû au croisement avec le percheron implanté dans la Nièvre dans les années cinquante. Il faudra des années pour retrouver le berceau »

## **10. INSCRIPTION DANS IES RESEAUX : Réseau des Syndicats de race, F.N.C.**

### **11. ASPECTS ECONOMIQUES**

Le syndicat participe au Concours Agricole de Nevers où il organise un carrousel.

A Léré près de Sancerre, présentation d'un carrousel. Participation aux concours, cette année concours interrégional de la race percheronne : (circonscriptions d'Aurillac, Cluny, Blois , Pompadour) qui se tiendra à Montluçon le 12 septembre 1999, concours spécial Percheron qui se tiendra au Haras du Pin (Orne) les 17 et 18 septembre 1999.

### **12. PERSPECTIVES**

Monsieur Laporte éprouve quelques difficultés à faire évoluer les éleveurs vers les nouvelles utilisations du cheval de trait, bien qu'il existe quelques initiatives individuelles .

### **13. CONTACTS**

M. Guy LAPORTE président de la Société Hippique Percheronne de la Nièvre, Abon  
58230 MOULINS-ENGILBERT

### **14. FICHES CONNECTEES**

Syndicat d'élevage de l'Yonne  
Haras nationaux de Cluny  
Société Hippique Percheronne de France ( SHP)

### **15. SYNTHÈSE ET PISTES DE RECHERCHE**

Le percheron nivernais se trouve inséré dans le réseau des percherons du Centre (Concours, vente des animaux) circonscription des Haras de Cluny.

Les éleveurs restent encore attachés à un type d'animal qui renvoie aux efforts des grands éleveurs du XIXe siècle. Le trait nivernais est encore présent dans certains élevages, mais son utilisation « en loisirs » est encore très restreinte.

### **16. DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS : Septembre 1999**

**1. REDACTEUR : François PORTET**

Date de la rédaction : 19 Août 1999

**2. INTITULE : Syndicat des éleveurs de chevaux de selle et de trait de l'Yonne**

Mots clefs : Association d'éleveurs , Attelage, cheval de trait monté, communication., concours départementaux et régionaux, nouvelles utilisations, répertoire chevaux à vendre, syndicat départemental

**3. ORGANISME**

Syndicat des éleveurs de chevaux de selle et de trait de l'Yonne

**4. SOURCES D'INFORMATION**

Entretien enregistré avec le Président du Syndicat M. Martial Doumeyrou, le 21 mai 1999

**5. OBJET**

Syndicat de défense des éleveurs, organisation qui regroupe éleveurs de chevaux de trait et de sport.

**6. REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES ET SOCIAUX**

Implanté dans un département dont toute la partie Nord est relativement proche de la région parisienne, le syndicat qui est à la fois orienté vers l'élevage des chevaux de trait et de selle, une première dans la région, regroupe des participants urbains et ruraux, mais les agriculteurs ne sont plus la majorité. Ce syndicat est très orienté vers les utilisations de loisir du cheval de trait. C'est une évolution qui s'est faite dans les quinze dernières années.

**7. ACTEURS**

M. DOUMEYROU, 47 membres actifs du syndicat

**8. DEFINITION DE L'ACTION**

Sous l'impulsion de M. DOUMEYROU ce syndicat « mixte » défend des pratiques très ouvertes « dans les chevaux de selle il y a des chevaux de sport, il y a des chevaux de loisir et il y a des poneys on est pas vraiment restrictifs ». Pour le président le moteur de ces activités de loisir ce sont les fêtes-compétitions qui favorisent l'émulation et permettent de présenter le cheval de trait comme animal de loisir à la portée de tous. Il assure la continuité d'un syndicat qui voici dix ans s'inscrivait dans la ligne des syndicats d'élevage avec une population dominante d'éleveurs agriculteurs, par la participation aux sept ou huit concours locaux, au concours départemental de poulinières à Saint Sauveur . Dans les concours de présentation types élevage , modèles et allures les éleveurs peuvent se mesurer aussi à travers la « montée » en concours régional aux éleveurs d'Auxois de la côte d'or, de percherons de la Nièvre. Mais ce que cherche l'équipe actuelle du syndicat c'est de créer le « lien éleveur cavalier utilisateur », en amenant les éleveurs à des épreuves et courses organisées pour eux : concours d'attelage, foires avec courses, animations et fêtes rurales qui se présentent de mars à Novembre « François Gorioux (Directeur des Haras de Cluny) nous dit tout le temps on est le Syndicat qui organise le plus de choses »

Le fleuron des activités du syndicat c'est l'organisation des compétitions de trait monté. :

« le projet que j'ai mis en place depuis deux ans s'appelle plan projet de revalorisation et de commercialisation des chevaux de trait (...) Nos éleveurs de chevaux de trait étant de plus en plus éloignés du monde agricole, ils peuvent être fils d'agriculteurs, mais ils sont en ville on ne peut pas leur parler de viande de boucherie pour leurs chevaux, il a fallu imaginer des choses (...) j'ai entendu beaucoup de gens

dire en fréquentant les concours, je monterais bien sur un cheval de sport mais j'en ai peur , c'est trop nerveux et moi j'ai vu mon grand père monter sur son cheval de trait en rentrant des champs (...) Je me suis dit qu'avec les qualités de mental de ces chevaux là, la rusticité, la gentillesse, on pouvait monter des gens sur des chevaux de trait pour se promener simplement pour but de faire un peu d'équitation de loisir(...) et j'ai imaginé de créer un vecteur de communication : une course de trait monté avec tout le règlement et le decorum d'une vraie course , les jockeys sont habillés avec des casaques , des bombes, il y a une tribune, une piste de course (...) parce que la notion de course attire les gens , ça se fait dans le parc du château de Saint Fargeau dans l'Yonne avec les tribunes qui servent au spectacle ». (le propriétaire du château de Saint Fargeau y donne pendant les nuits d'été un spectacle Son et Lumière qui attire un public nombreux).

« Des actions comme ça je crois que c'est bénéfique pour le cheval de trait (...) le nombre de chevaux qui seront vendus à des gens qui voudront se promener avec je n'en sais rien mais l'équitation ne fait que se développer dans le domaine loisir doux, affectivité, retour aux racines de l'enfance , de la paysannerie. » D'après M. Doumeyrou cette activité qui mobilise les éleveurs et pour laquelle ils sont dédommagés par des prix a permis a quelques éleveurs de vendre des animaux dressés pour la promenade montée. L'image que l'on cherche à développer est à la fois celle d'un animal capable de performances, mais aussi d'un « compagnon » docile et calme.

Les éleveurs sont aussi sollicités pour des fêtes dans le département, le Syndicat regroupe à cette occasion les éleveurs disponibles.

Des chevaux de trait participent aussi au spectacle Son et Lumière du château de Saint Fargeau : un Auxois, un percheron et un attelage de quatre chevaux Comtois. Le propriétaire du château de Saint Fargeau , grand organisateur de spectacles où il met en scène son château, la ferme attenante, spectacles de notoriété nationale a également lancé un chantier « patrimonial » d'un style nouveau : la construction ex-nihilo d'un château fort médiéval en utilisant les techniques de construction de l'époque. Cet « homme de cheval » fait travailler deux chevaux de trait en permanence sur ce chantier, dont un étalon réformé prêté par les Haras.

## **9. CAVALERIE**

La moitié environ des éleveurs élèvent des chevaux comtois, une partie Auxois, un plus petit nombre percherons et un éleveur de chevaux cobs

M. Doumeyrou évalue la cavalerie de trait de l'Yonne à 150 à 200 chevaux adultes plus les poulains soit 250 à 300 chevaux avec origine inscrits au stud-book de leur race respective.

## **10. INSCRIPTION DANS LES RESEAUX**

Le syndicat de l'Yonne est fortement impliqué dans les réseaux de cheval de randonnée, attelage et loisir.

Réseau des Syndicats d'élevage de trait des départements bourguignons

Contact étroit avec les haras nationaux et le conseil régional, participation à la rédaction du magazine de la filière Cheval en Bourgogne : Bourgogne Cheval

Relations étroites d'échange avec l'association les attelages de l'Yonne, participation aux différentes courses et concours d'attelage organisées : la route du Chablis, collaboration avec l'association de randonnée équestre : « Yonne à Cheval » accès au site internet de Yonne à cheval , avec affichage des chevaux de trait à vendre sous l'égide du syndicat. (références, origine, prix demandé)

## **11. ASPECTS ECONOMIQUES**

Le budget du syndicat est consacré à l'organisation des manifestations et notamment l'action phare : la course de Saint Fargeau, l'adhésion aux associations supports de communication (budget 50 000 Francs)

Si le syndicat n'a pas une action économique directe il se veut lieu de promotion du cheval de trait et devrait faciliter sa diffusion, il n'y a pas comme objectif de créer des activités mais de développer les utilisations de loisir.

## **12. PERSPECTIVES**

Le Président voudrait élargir à l'échelon interrégional le système de compétition pour le cheval monté mis en place dans le département, pour développer l'élevage du trait de loisir

« la course régionale j'ai envie de la faire interrégionale : bretons, boulonnais, mulassiers, dans cinq ou dix ans j'essaierai de lancer une fête nationale du trait monté avec toutes les déclinaisons possibles. »

## **13. CONTACTS**

Monsieur Martial DOUMEYROU Président du Syndicat des éleveurs de chevaux de selle et de trait de l'Yonne 20 rue du Puits des Dames

Vallan 89000 AUXERRE

Tél :03 86 52 66 51

## **14. FICHES CONNECTEES**

Syndicats d'élevage de chevaux de trait de la Nièvre, de la Côte d'Or.

## **15. SYNTHÈSE ET PISTES DE RECHERCHE**

Ce syndicat d'éleveur joue la stratégie du cheval de trait de loisir animal de compagnie, la proximité de la grande région parisienne favorise ce développement de l'animal de loisir. Au sein du syndicat il n'est pas question de professionnalisation, même si le Président a une expérience en la matière puisqu'il avait développé voici quinze ans une entreprise de roulottes avec un parc de quinze chevaux jugé alors insuffisant pour assurer une rentabilité à l'affaire.

Contrairement à l'Auxois voisin ou au Nivernais, le Syndicat se montre très œcuménique dans le choix des races. Le Comtois qui paraît bien correspondre aux utilisations type loisir est bien implanté.

L'image du cheval de travail même s'il est fréquemment rappelée comme recours aux origines a tendance à s'effacer devant les fonctions ludiques et loisir de l'animal de compagnie. L'expérience paraît intéresser le Service des Haras.

## **16. DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS : Septembre 1999**

**1. REDACTEUR :** François PORTET

Date de la rédaction : 20 septembre 1999

**2. INTITULE :** M Olivier Guyot viticulteur

-Mots-clefs : agrotourisme, Attelage, cheval au travail, Patrimoine petite agriculture et traction animale, Race comtoise, viticulture, tourisme

**3. ORGANISME**

M Olivier Guyot viticulteur

**4. SOURCES D'INFORMATION**

Entretien avec M Guyot

• **OBJET**

Viticulteur-éleveur-utilisateur

**6. REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES ET SOCIAUX**

Située à quelques kilomètres au Sud de Dijon, l'exploitation viticole de Monsieur Guyot a son siège à Marsannay, Nord de la côte de Nuits saint Georges. Monsieur Guyot cultive 12 hectares de vignes, dans le cadre d'une exploitation familiale (appellations : Marsannay, Gevrey- Chambertin, Fixin), décidé à pratiquer la viti-viniculture « à l'ancienne » : limitation du rendement, suppression des engrais, élevage en fut de chêne, vendanges manuelles. Dans cette partie du vignoble le cheval de travail a été présent assez tardivement, dans la commune voisine de Chenôve il se partageait entre grande culture et culture de la vigne, Monsieur Guyot a vu travailler les derniers chevaux de Marsannay, son père et son grand père viticulteurs ont possédé des chevaux, mais il y a pourtant eu rupture dans l'utilisation et les savoir-faire. Le père de Monsieur Guyot a utilisé les chevaux de trait, il a possédé une jument comtoise sans doute croisée avec une autre race. Il pense qu'un comtois de petit gabarit conviendrait au travail en coteaux : résistance, possibilité de tourner facilement en haut des rangs.

Monsieur Guyot pratiquait déjà le cheval de selle en randonnée et a utilisé le cheval de trait pour des vacances en roulettes en famille avant l'acquisition d'un cheval de trait. Il s'est entouré des conseils de M. Prommer, maréchal ferrant en Auxois et d'un ami champion de France dans la discipline attelage

Après avoir vu des chevaux de trait Auxois et Ardennais et Pecherons

L'Auxois ne lui paraît alors pas convenir : volume trop important moins de résistance à la fatigue. Au printemps 1999 il a acquis un hongre comtois de trois ans débouffé élevé par Jean-Louis Cannelle, dans le but de le mettre au travail dans ses vignes .

**7. ACTEURS**

M. Olivier Guyot

## 8. DEFINITION DE L'ACTION

« il y a de plus en plus de ceps qui crèvent, la terre trop tassée s'asphyxie, il faut aérer le sol ... » ce sont les motivations premières du recours au cheval pour un travail « doux » et régulier de la terre à vigne.

Dès cette année le cheval Comtois un hongre de trois ans nommé Indigo a été attelé à une charrue de vigne restaurée ( charrue fabriquée à l'origine dans la côte de Nuits à Morey-Saint-Denis , restée dans l'exploitation avec ses accessoires : buttoir, décaillonseuse, ), (deux hectares labourés) .

L'objectif est de labourer cinq hectares en 1999-2000 , le reste étant encore cultivé avec un tracteur enjambeur. La prochaine saison le cheval devrait effectuer toutes les façons traditionnelles de la vigne : buttage de la terre autour des ceps pour l'hiver, puis débutage

Travail à la voix , pendant la période des labours tous les jours deux heures, fréquence un peu moindre ensuite, le cheval est moins régulièrement utilisé pendant les vendanges et toute la période d'intense activité dans la cave, il passera donc un mois sans activité.

L'exploitation de M. Guyot comprend quatre hectares en dehors des vignes pour les prés, il dispose aussi de paille et de foin.

Le travail a débuté sur les terres les plus lourdes, cette année les vignes situées à Marsannay et Gevrey-Chambertin seront labourées avec le cheval. A Gevrey le cheval passera dans les vignes en coteaux enserrées dans un réseau de murets où le tracteur ne « passe pas », les vignes seront regriffées avec le cheval. Le hongre est préféré à une jument pour une meilleur régularité du travail.

Pour Monsieur Guyot qui cherche à développer la vente directe le cheval de trait est aussi un argument commercial : il servira à présenter les vignes aux acheteurs : attelage avec une calèche ,

Sa femme envisage de s'inscrire à un « stage de cochers » organisé par M. Jean Séraphin, champion de France d'attelage, utilisateur de cobs. pour l'organisation de petites randonnées de découverte du vignoble à l'usage de la clientèle, notamment la clientèle étrangère. L'idée étant alors d'acquérir un deuxième cheval pour permettre la double activité : travail dans la vigne et circuits de découverte.

Autre idée commerciale : en 2000 effectuer les vendanges au rythme du cheval. avec un char ancien et sa ballonge de bois., idée aussi de petits circuits de vingt minutes en calèche avec l'aide d'autres attelages pour amener la clientèle des vignes à la cave de dégustation...

## 9. CAVALERIE.

Indigo cheval de trait comtois hongre âgé de trois ans, acheté débouillé à Jean Louis Cannelle dans le Jura. M. Guyot envisage l'acquisition d'un second cheval.

## 10. INSCRIPTION DANS LES RESEAUX

Relation avec les éleveurs comtois et le monde de l'attelage. Pas de relation suivies avec les éleveurs auxois de Côte d'Or.

## 11. ASPECTS ECONOMIQUES

Le cheval de Monsieur Guyot a été acheté 15 000 francs , dressé à l'âge de trois ans. L'introduction du cheval de trait dans l'exploitation viticole de Monsieur Guyot s'inscrit dans une stratégie de production de qualité : viticulture raisonnée : suppression des engrais, vinification la plus naturelle possible, embouteillage à faible cadence, les cuvées réalisées à partir de vignes labourées avec le cheval seront vinifiées d séparément pour mesurer l'impact de la méthode sur la qualité. Pour éviter tout passage à la machine il faudrait même s'interdire le « rognage » qui s'effectue habituellement à la machine, mais on atteint là les limites de la petite exploitation individuelle sans main d'œuvre. . Le cheval de trait joue le rôle de symbole pour cette activité raisonnée.



## **12. PERSPECTIVES**

Pour l'instant le travail avec le cheval dans la vigne est une innovation regardée localement d'un œil critique : « ils me prennent pour un fou », mais un collègue de M. Guyot installé à Gevrey, Monsieur Bernard Dugat a aussi acheté une comtoise pour la faire travailler dans ses vignes, un éleveur veut s'associer avec un viticulteur, et le syndicat des éleveurs de l'Auxois envisage en novembre une journée avec le groupe des jeunes professionnels de la vigne (Côte de Beaune), les choses évoluent donc très rapidement. Dans le vignoble jurassien un vigneron au moins utilise le cheval de trait comtois, il existe aussi une expérience en Alsace. Ainsi les viticulteurs qui ont sans doute été les derniers utilisateurs traditionnels du cheval de trait (avec les maraîchers) s'appêtent ils à retrouver cette technique qui est aussi un argument commercial naturel qui plaît aux acheteurs étrangers.

## **13. CONTACTS**

M. Olivier Guyot viticulteur 4 rue des Carrières 21160 MARSANNAY  
Tél : 03 80 52 39 71

## **14 . FICHES CONNECTEES**

## **15. SYNTHÈSE ET PISTES DE RECHERCHE**

C'est une expérience nouvelle qui semble faire des émules dans différents vignobles . Il y a un lien évident entre la recherche d'un produit de qualité avec des exigences de production naturelle et l'image du cheval « tracteur écologique ». Monsieur Guyot qui entend utiliser le cheval comme argument commercial insiste beaucoup sur son utilisation dans le travail quotidien « ce n'est pas du folklore ». Cette piste peut elle conduire au retour du cheval pour la culture de produits de qualité ?

C'est une utilisation nouvelle par rapport aux projets de débardage présentés dans les années 80, l'utilisation dans les vignes attire l'attention du public et a un lien évident avec le tourisme viticole ( Routes des vins et des crus....)

## **16. DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS : Septembre 1999**

**1. REDACTEUR :** François PORTET

Date de la rédaction : 29 septembre 1999

**2. INTITULE :** Haras national de Cluny

Mots clefs : Concours départementaux et régionaux, éleveurs, préservation des races, production, Race auxoise, Race comtoise, Race Percheronne, stud book

**3. ORGANISME**

Haras national de Cluny

**4. SOURCES D'INFORMATION**

-Entretien avec le Directeur des Haras M.François Gorioux et M. Guy Genetet Technicien des Haras, mai 1999

Observation de concours d'élevage

et concours d'utilisation organisé à Bierre-les-Semur 15 et 16 Août 1998.

**5. OBJET**

Tel que défini par le haras : feme semencière, conservation et développement des races de chevaux de trait

**6. REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES ET SOCIAUX**

On ne refera pas ici l'histoire des haras très ancienne institution d'Etat fondée sous Colbert.

La circonscription des Haras de Cluny recouvre la Bourgogne administrative, et ils sont situés au Sud de la région et du département, mais comme on le verra de nombreuses stations de monte permettent à l'établissement d'être en contact avec une large partie de cette région qui se partage entre deux berceaux de race : Auxois et Nivernais-Percheron et une troisième race hors berceau , mais limitrophe : le Comtois . La carte actuelle des stations de monte des haras et des concours montre que le cheval de trait est encore ici étroitement lié à un réseau d'éleveurs qui sont aussi dans le Nivernais , l'Auxois et le charolais ainsi qu'en Bresse des éleveurs de bovins. Seule exception : le département de l'Yonne où les nouveaux utilisateurs de chevaux de trait ont en partie perdu leurs attaches avec les milieux traditionnels de l'élevage. L'action des haras se situe dans ce contexte où les éleveurs évoluent plus ou moins rapidement vers de nouvelles pratiques.

**7. ACTEURS :**

M. François GORIOUX Directeur des Haras

M. Guy GENETET Technicien

Agents des Haras

## 8. DEFINITION DE L'ACTION

En matière de chevaux de trait la première vocation des haras , c'est d'assurer la reproduction en race pure (voir le point 9 : cavalerie). Sur ce plan les haras sont très présents sur le terrain, avec un effort particulier dans le berceau de race Auxois. Dans cette région et pour cette race, la question de la reproduction est l'objet d'une controverse aussi passionnée que récurrente, le haras observe une position tempérée. Le stud-book est dit « ouvert » c'est à dire que cette race parente des races ardennaises et trait du Nord s'est petit à petit sélectionnée dans l'indigénat. Le faible effectif fait courir des risques de consanguinité d'où la possibilité de recourir à des étalons Ardennais ou Trait du Nord. « On a la chance que le stud-book Auxois soit un stud-book ouvert . Ce système nous permet de nous approvisionner en étalon trait ardennais ou Trait du Nord voire Trait Belge. Ce sont des cousins germains , nous allons acheter un Trait Ardennais de grand format avec l'avis de la commission du stud-book Auxois et lorsque celui-ci franchit les frontières de la Bourgogne, il devient trait Ardennais facteur d'Auxois » C'est une perspective médiane par rapport à certains éleveurs qui souhaitent des chevaux de grande taille et sélectionnent des étalons traits du Nord ou traits Belges pour parvenir à ce but. Les éleveurs qui résistent le plus à l'introduction des races du Nord sont aussi ceux qui ont aussi résisté voici quelques années à la fusion du stud-book Auxois dans le stud-book Ardennais comme cela s'est passé pour le Nivernais : « il y avait eu une tentative, il y a sept ou huit ans, de ne faire qu'un stud-book un peu comme le percheron n'a fait qu'un stud-book en absorbant le nivernais , le percheron noir du nivernais, il y a eu une tentative de ne faire qu'un seul stud-book du cheval de type ardennais rassemblant à la fois l'ardennais le trait du Nord et l'Auxois. Mon prédécesseur dont j'ai relu récemment des courriers y était assez favorable avec ses collègues des autres dépôts. Il y a eu une levée de boucliers des éleveurs disant : « ça nous intéresse pas on élève des Auxois parce qu'on est de l'auxois et nos chevaux ils sont de telle taille, ils sont de telle robe et il n'y a pas de raison qu'on soit noyé dans la masse » finalement son analyse a été de dire c'est leur culture, c'est leur histoire, il n'y a pas de raison de changer avec toutefois des difficultés de trouver une justification à cette production typée ». A côté de la « ferme semencière » évoquée plus haut , il faut aussi mentionner le rôle prépondérant pour la conservation des races des concours organisés par les haras avec l'aide des syndicats départementaux et de défense des races. C'est d'abord comme pour les stations de monte, un travail démultiplié à l'échelon local. Le technicien des haras est extrêmement présent dans l'organisation, évalue les types de chevaux en présence avec les jurys, et, surtout, rencontre les éleveurs. Le concours constitue pour de nombreux éleveurs une gratification, une reconnaissance de leur travail. Des concours d'élevage locaux (modèles et allures) sont organisés pour le cheval Auxois dans tout le bassin de production Côte d'or : Pouilly en Auxois, Allerey, Vitteaux, Liernais, Meursanges, Semur en Auxois, Saulieu et en Saône et Loire à Blanzay, Etang sur Arroux et Saint Emiland (mixte Auxois – Comtois) Le concours annuel Spécial Auxois est organisé à Semur en Auxois. En Saône et Loire d'autres concours locaux concernent les deux autres races à Savigny en Revermont, Cluny, La Clayette, Saint Germain du Bois, Lalheue et Saint Bonnet de Joux. Deux concours locaux sont implantés dans la Nièvre autour de la race percheronne à Decize et à Magny-Cours ainsi qu'un concours régional du percheron dans cette même commune. L'Yonne (voir fiche Syndicat d'élevage de l'Yonne) organise un seul concours à Saint Fargeau. Dans les concours d'élevage les critères de jugement des chevaux s'appuient sur une morphologie idéale définie par le standard et sur des critères fonctionnels (aplombs...) dans ces confrontations les utilisateurs qui sélectionnent des petits modèles ne sont pas favorisés. En revanche pour les petits éleveurs et les éleveurs les plus âgés, le concours local reste un moment essentiel dans la socialisation de la pratique. Ils viendraient à disparaître, il n'est pas certain que le petit élevage se poursuivrait longtemps.

Les concours d'utilisation (un concours institué dans chaque département et un concours régional d'utilisation organisé cette année à Decize rassemblant les meilleurs de chaque concours local ) ont été décrits dans un chapitre de l'ouvrage « Champs de blé , champs de course » de B. Lizet ( observation du

concours d'utilisation organisé à Autun en octobre 1991) Elle notait alors que ce sont les « Attelages du Morvan » qui étaient, en étroite collaboration avec le directeur du Haras de Cluny, à l'origine de ces concours organisés pour la première fois en 1988. Elle avait aussi souligné le caractère novateur de ces épreuves et la volonté du directeur des Haras de « sortir de la routine des concours et races consacrées et du traditionnel face à face entre l'administration et les éleveurs. » Dans ces confrontations les « nouveaux praticiens du cheval de trait qui en tirent subsistance et statut professionnel » se montraient plus à l'aise que les éleveurs de berceaux de race.

Il est tentant de comparer ces notations avec nos propres observations au concours régional d'utilisation à Bierre les Semur sur la carrière du Centre de promotion à proximité de la ferme du hameau, d'abord pour remarquer que le mélange entre propriétaires d'attelages pour le loisir utilisateurs et éleveurs existe toujours, mais que la position des dernières catégories s'est un peu déplacée. Les éleveurs ont en quelque sorte fait leur apprentissage d'utilisateurs et il nous est apparu significatif que le responsable des Attelages du Morvan n'amène plus de chevaux mais s'est transformé en commentateur officiel des épreuves pour le public...A travers la participation active des responsables des Haras aux concours d'utilisation, ceux-ci accompagnent ces évolutions. L'implication des haras dans la construction du Centre de promotion du cheval de trait Auxois est une autre façon d'accompagner l'évolution actuelle des éleveurs vers d'autres marchés que la viande. On pourrait aussi recenser des initiatives plus discrètes comme la mise à disposition d'étalons réformés à telle ou telle institution utilisatrice du cheval de trait.

## 9. CAVALERIE

La vocation première des haras c'est d'assurer la reproduction « en race pure » comme l'indique le Directeur : « notre vocation aux haras c'est d'être la ferme semencière, on a des reproducteurs pour faire des poulains. On peut nous reprocher de ne pas avoir fait trop d'efforts sur l'utilisation et la commercialisation » Pour ce qu'il définit aussi désormais comme un Service public, tant le service dépasse la notion de coût, les haras disposent de vingt étalons plus un ou deux en réserve. : neuf étalons de race Auxoise, six Comtois et cinq Percherons. « A 500 francs la saillie quand on va dans l'élevage en semence transportée ou quand on va dans les fermes c'est vraiment un tarif service public. On continue à avoir cette activité là parce qu'on rend ce service là. Ici on a tous les matins un agent qui récolte ses deux étalons avec ses collègues sur la station de Cluny il part avec son petit camion, son poney souffleur, ses doses dans son frigo et puis il va dans les fermes (...)il descend son poney et si la jument est en chaleur il l'insémine tout ça pour 500 francs ! »

Dans la zone Auxois, trois stations sont réparties recouvrant bien l'implantation relevée à partir des adhérents du syndicat : Semur : 2 Auxois qui font la monte en liberté, Saulieu :3 Auxois qui font la monte en camion, Meursanges ou il y a 1 Auxois et 1 comtois qui font de l'insémination transportée.

En Saône et Loire dans le prolongement du berceau Auxois dans l'Autunois la station de Blanzay dispose de 2 Auxois mais aussi 1 Comtois qui travaillent en insémination transportée.

Les éleveurs de l'Yonne disposent également d'un Auxois stationné à Saint Fargeau avec un Comtois et un Percheron qui font la monte en liberté. .

Les autres stations de Saône et Loire, au Sud du département sont :Cluny : avec 1 Percheron et 1 Comtois (insémination artificielle transportée) et La Clayette (extrême Sud du département) 1 Comtois et 1 Percheron (insémination artificielle transportée)Le haras de Cluny est absents de l'Est de la Saône et Loire, en Bresse alors qu'il y a un important élevage de Comtois dans cette région .

Enfin les élevages percherons de la Nièvre sont visités par la station de Cercy la Tour avec 2 étalons percherons qui font la monte en camion.

Le système de reproduction contrôlé par les haras (1100 juments de trait saillies chaque année) aboutit selon les estimations Directeur à la production sur la région Bourgogne d'environ 600 poulains de trait « 600 animaux par an vous mettez une centaine de pouliches de côté pour le renouvellement du cheptel femelle, il vous reste 500 poulains, il faut écoulé ces 500 poulains par an... je suis sûr que sur les 500 il

y en a au moins 400 qui vont à la boucherie, ce sont des chiffres estimés il vaut mieux qu'ils partent à la boucherie autrement les éleveurs les auraient sur les bras, et l'élevage de trait serait terminé. Peut être certains essaient-ils de les débarrasser, de les orienter vers l'attelage voilà, on contribue au maintien de cette production avec ces difficultés d'écoulement »

## 10. INSCRIPTION DANS LES RESEAUX

### 11. ASPECTS ECONOMIQUES

Le Directeur régional M. Gorioux a souligné les services rendus, notamment en matière de reproduction, sans qu'il soit envisageable de demander une contrepartie à la hauteur de ce service. Il en est de même pour l'accompagnement des Haras à l'occasion des nombreux concours locaux.

### 12. PERSPECTIVES

L'histoire toute récente a montré l'engagement des haras dans de nouvelles perspectives d'utilisation du cheval de trait, il reste à voir comment cette institution qui a su, quand il le fallait, sortir de son rôle premier pourrait s'associer à des projets de nouvelles utilisations du cheval de trait. Les haras ont accompagné la mise en place des primes aux juments allaitantes qui ont permis de maintenir un cheptel sans forcément trouver d'autres débouchés que la viande. L'initiative « un cheval par centre équestre » a eu en Bourgogne un résultat modeste (13 chevaux ont été ainsi placés soit environ un cheval dans 10% des centres).

### 13. CONTACTS

Monsieur François GORIOUX Directeur du Haras national de Cluny  
Monsieur Guy GENETET Technicien

### 14. FICHES CONNECTEES

Syndicat hippique percheron de la Nièvre  
Syndicat d'élevage de chevaux de trait de l'Auxois  
Syndicat d'élevage des chevaux de trait et de sport de l'Yonne

### 15. PISTES ET HYPOTHESES DE RECHERCHE.....

Aujourd'hui plusieurs perspectives paraissent se dessiner comme les projets autour de l'utilisation de l'Auxois d'une part et un ensemble d'initiatives diffusées aux marges de ce berceau. Enfin il faut mentionner la tentative du syndicat de l'Yonne de développer une pratique « amateur et loisir » du cheval lourd sans perspective de professionnalisation. Face à ces différentes pistes comment les Haras vont-ils articuler leur rôle actuel avec et des formes de soutien technique de telles opérations ?

16- DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS : Octobre 99

**1. REDACTEUR :** François PORTET  
**DATE REDACTION :** 21 septembre 1998

**2. INTITULE :** Les Attelages du Morvan  
**Mots clefs :** agrotourisme, attelage de randonnée, cheval au travail, Race comtoise, débardage, Diversification agricole , tourisme de découverte

**3. ORGANISME**  
**Association :** Les Attelages du Morvan

**4. SOURCES D'INFORMATION**  
-Terrain, documentation : presse locale, presse spécialisée ,autres....  
Entretiens avec Bernard Lavault

**5. OBJET**  
Utilisation touristique du cheval de trait, pour l'attelage de randonnée

**7. ACTEURS :** Bernard Lavault responsable de l'association avec deux autres emplois l'un spécialisé dans l'animation l'autre sur le côté exploitation-débardage.

**8. DEFINITION DE L'ACTION**  
Créer une structure d'accueil touristique dans laquelle le cheval de trait est selon les termes de Bernard Lavault «produit d'appel » Ce projet passe par la mise en place d'une structure (aujourd'hui associative) avec des compétences complémentaires : gestion du public, animation , élevage maintenance des animaux et gestion du domaine agricole qui aboutissent à la mise en place de trois emplois.  
L'objectif est de professionnaliser l'activité touristique en conservant éventuellement des activités annexes : pension-dressage d'animaux, débardage activité qui ne peut guère se développer avec une seule personne disponible et compétente, participation avec les animaux à diverses fêtes de la région .  
Le nouveau développement du site repose aussi sur l'aménagement d'hébergements : gîtes et chambres d'hôte.

**9. CAVALERIE.**  
Bernard Lavault proche de l'Auxois a cependant choisi dans une première optique d'utilisation en débardage (gabarit, aptitude au travail , animaux encore dressés au débardage) des animaux de race Comtoise ou croisés Comtois.  
Il fait actuellement travailler une douzaine de juments : huit juments Comtoises « assez allégées » qu'il possède et quatre animaux qui lui sont prêtés par des « meneurs » moyennant soit un prix de location soit un échange de services, c'est une formule originale qui lui permet de ne pas immobiliser une cavalerie nombreuse mais qui exige des relations de confiance. .  
Il utilise également un Hongre croisé Comtois et un Boulonnais castré de gros gabarit ( 1 tonne, 1m80....) Il utilise des juments assez âgées dont un certain nombre pouline une année sur deux.  
C'est une question importante pour l'utilisation : le renouvellement avec le poulinage bloque l'utilisation des juments pleines.

## **10. INSCRIPTION DANS LES RESEAUX**

Participation à l'association A.R.E.M. : association des relais équestres du Morvan , responsable à la F.N.C. ( Fédération Nationale du Cheval) Bernard Lavault est en relation avec tous les partenaires de l'Auxois, notamment la Formation Cochers Guide d'attelage où il a été un de ceux qui a monté la formation dont il attend beaucoup pour l'évolution des activités autour du cheval de trait. Il a également animé la Fête du Cheval Auxois à Bierre les Semur .

## **11. ASPECTS ECONOMIQUES**

La mise en place de la nouvelle structure « Attelages du Morvan » implique la rémunération de trois postes de travail : un coordinateur : actuellement Bernard Lavault qui bénéficie d'une formation de longue durée avec Jeunesse et Sports, un animateur et une personne chargée des animaux et de la partie exploitation, éventuellement d'activités de débardage . Actuellement L'activité touristique – hébergement financerait un poste et demi, l'activité « cheval » proprement dite financerait un autre poste et demi (débardage mi-temps les mois d'hiver, tourisme le reste du temps).

## **12. PERSPECTIVES**

le projet de Bernard Lavault qui repose sur des innovations successives paraît à la fois réaliste et prospectif, le cheval de trait devient un maillon d'une activité de développement touristique, évolution favorisée par une culture professionnelle développée sur le tas et pragmatique.

## **13. CONTACTS**

Monsieur Bernard Lavault

Les Attelages du Morvan Allée Cussy en Morvan 71640 Lucenay- L'Evêque

## **14. FICHES CONNECTEES**

Formation cochers guides d'attelage

Ferme du hameau : Fête du cheval.

Roulottes en Bourgogne

## **15. SYNTHÈSE ET PISTES DE RECHERCHE**

Bernard Lavault, innovateur situé à proximité du berceau de race Auxoise avec qui il entretient des relations ne s'est pas intégré dans ce système d'élevage parce qu'il a voici plus de dix ans cherché à utiliser le cheval de trait en se tournant vers une race qui lui paraissait alors plus préparée à cette innovation . Les éleveurs d'Auxois se tournent vers lui dans la mise en place d'actions d'utilisation du cheval de trait.

**16- DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS : Septembre 99**

**1. REDACTEUR :** François PORTET

Date de la rédaction : 25 Août 1999

**2. INTITULE :** Randonnée « A la découverte des Maranges »

**Mots clefs :** agrotourisme, attelage de randonnée

tourisme de découverte Comtois attelage de randonnée , attelage plaisir et loisirs , tourisme de découverte véhicules, voitures.

**3. ORGANISME**

Association : Les Attelages du Morvan ALLYE CUSSY EN MORVAN

71540 LUCENAY LEVEQUE

**4. SOURCES D'INFORMATION**

Terrain, participation à la randonnée , fiche éditée par l'association.

**5. DATES, DUREE, PERIODICITE DE L'ACTIVITE.**

Randonnée organisée le dimanche 13 juin 1999

**6. REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES ET SOCIAUX**

voir fiche les attelages du morvan

**7. ACTEURS :**

Bernard Lavault responsable de l'association aidé par son fils pour l'encadrement technique, moi même pour la mise en place d'un circuit patrimonial.

**8. DEFINITION DE L'ACTION**

Mise en place d'un circuit de découverte du patrimoine rural dans la côte des Maranges (Côte d'Or et Saône et Loire viticole) complémentaire des randonnées , séjours à thème , sorties en famille proposées par Attelages du Morvan. en Morvan :Pour ces randonnées ou sorties de une journée à une semaine en famille avec ou sans meneur, ou en groupes (jeunes) encadré par un animateur, il existe trois types de véhicules : le sulky tout-terrain est une voiture métallique à deux roues conçue par Bernard Lavault pour la randonnée sportive (2-3 places)Il a construit un parc de 6 sulkys susceptibles d'emmenner 12 à 15 participants. Ce sont ces véhicules qui ont été utilisés lors de notre randonnée:deux autres types de véhicules permettent de transporter des petits groupes de 4 à 6 personnes : quatre voitures à 4 roues de construction récente, roues à bandages de caoutchouc ou pneus freins et bêche amovible, deux voitures du type « char à banc » .Les attelages permettent de parcourir de 15 à 25 kilomètres par jour selon le dénivelé et la qualité des chemins.Le principe technique et pédagogique qui a été retenu pour les circuits en sulkys est un encadrement par deux meneurs de l'association (cheval de tête et un meneur qui se déplace) en initiant les participants à la conduite de leur propre sulky. Durant la première heure de randonnée les participants attellent eux même les animaux avec les explications nécessaires du meneur.Le circuit que nous avons retenu utilisait dans sa première partie, dans les vignes, les chemins d'exploitation, assez accidentés, à flanc de coteaux, franchissant plusieurs sites de combes calcaires, pour gagner après une assez longue montée des « chaumes » et redescendre assez rapidement vers un village viticole. Au retour il se terminait par le chemin de halage du canal du Centre. Ce circuit permettait de découvrir un ensemble de paysages viticoles ( côte, Hautes Côtes,



chaumes sommitales.), l'architecture des villages viticoles groupé, avec des visites d'exploitation viticoles et une poterie artisanale. Les chevaux se sont parfaitement comportés dans ce parcours assez accidenté, nécessitant seulement un délestage des passagers pour la descente des chaumes vers le village viticole. Le parcours d'une vingtaine de kilomètres aurait pu être emprunté par un vélo type « VTT ». Cette randonnée nous a permis de mesurer que cette activité peut être assimilée à une randonnée sportive, par rapport à la promenade peut être plus tranquille que proposent les loueurs de « roulottes ». Le cheval de trait ainsi utilisé en randonneur se révèle être très adapté à cette activité de découverte sportive. « Attelages du Morvan » propose habituellement ce type d'attelage pour des randonnées dans le Morvan de un à sept jours avec des hébergements en camping, gîte d'étape ou hôtellerie rurale. Quelques points peuvent être soulignés : la recherche d'adaptation de la structure à une pratique de type randonnée : véhicules, itinéraires, l'existence dans le Morvan d'un réseau gîte et auberges rurales qui rend possible cette activité de randonnée. Le terrain que nous avons retenu : les Hautes Côte auraient aussi permis l'accueil en gîte et chambres d'hôte, ce qui ne serait pas le cas dans d'autres parties de la Bourgogne. Il faut noter que cette expérience, assez loin de la base de départ des Attelages du Morvan (100 km) nécessite une « intendance » assez importante : transport des voitures sur une remorque spéciale, transport des animaux sur un camion.

## **9. CAVALERIE.**

(voir les attelages du Morvan)

Pour ces randonnées sont utilisées cinq à six juments de type comtois (assez petit gabarit) bien dressées, les animaux sont répartis suivant leurs aptitudes : meneuse, suiveuse, etc... ces juments pèsent de 600 à 700 kilos. Description des chevaux (à comparer avec « Roulottes en Bourgogne »)

« Chevaux de trait comtois élevés sur notre ferme dans le Morvan. Ils travaillent toute l'année, en attelage de tourisme et à l'exploitation forestière. »

## **10. INSCRIPTION DANS DES RESEAUX**

Participation à l'association A.R.E.M. : association des relais équestres du Morvan , responsable à la F.F.C. ( Fédération Française du Cheval) Bernard Lavault est en relation avec tous les partenaires de l'Auxois.

## **11. ASPECTS ECONOMIQUES**

Cette randonnée correspond aux circuits intitulés « l'Aventure en liberté »

Le tarif était par voiture de 900 francs par jour comprenant mise à disposition de l'attelage, nourriture du cheval, initiation, encadrement par le meneur et assurance RC.

Les tarifs habituellement pratiqués pour un chariot de quatre à six personnes sont les suivants :

Une journée 900 Francs, week-end 1400 Francs, sept jours : 3600 Francs.

Les attelages du Morvan proposent des prestations plus diversifiées pour les groupes : sorties scolaires, séjours, attelage et bivouac.

## **12. PERSPECTIVES**

A travers cette expérience on voit comment le cheval de trait peut se trouver intégré à une activité de tourisme sportif et de tourisme de découverte. Le cheval devenant l'une des éléments d'une activité touristique . On voit pourquoi l'association veut développer l'activité d'accueil (construction d'un gîte sur place à Allye) et diversifier les « prestations de service » : pratique de la randonnée, découverte du milieu, découverte du patrimoine local.

**13. CONTACTS**

Les Attelages du Morvan  
Allye, Cussy en Morvan  
**71540 LUCENAY L'EVEQUE**  
tel : 03 85 82 69 12  
Fax : 03 85 82 62 72.

**14. FICHES CONNECTEES**

Les Attelages du Morvan  
Roulottes en Bourgogne

**15. SYNTHESE ET PISTES DE RECHERCHE**

Le Comtois animal un peu atypique dans une région vouée à l'Est à l'Auxois et à l'Est au percheron est le vecteur d'une activité nouvelle : il est adapté à une utilisation relativement sportive et grâce à son petit gabarit à la randonnée légère.  
Il s'inscrit dans la logique d'un développement de l'agrotourisme.

**16. DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS : Octobre 99**

**1. REDACTEUR :** François PORTET

Date de la rédaction : 24 Août 1999

## **2. INTITULE**

"Roulottes en Bourgogne" association loi 1901 pour la réhabilitation du cheval de trait et l'initiation à l'attelage.

-Mots-clefs attelage de randonnée , calèche, Débardage, race percheronne, tourisme de découverte, types de percheron, voitures

## **3. ORGANISME**

Roulottes en Bourgogne M. François LARDET.

## **4. SOURCES D'INFORMATION**

Le Journal de Saône et Loire 23 juillet 1998

Entretien avec M. et Mme LARDET

## **• OBJET**

Utilisation touristique du cheval de trait, pour l'attelage en roulottes

## **6. REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES ET SOCIAUX**

L'association "Roulottes en Bourgogne " a été créée par François Lardet, à l'origine animateur diplômé de Jeunesse et Sports ( BAFA /BAFD/ BASE) en 1983 avec l'idée de proposer à des groupes d'enfants, adolescents, à des familles des circuits en roulotte (prototype réalisé par F. Lardet sur la base d'un ancien char agricole de la région à roues et bandages ).

Il s'agit au départ d'une démarche intuitive.

la région, au pied du Mont Saint Vincent qui domine Autunois, Charolais et Côte Chalonnaise présente d'indéniables atouts: somptueux paysages de bocages, points de vue, églises romanes, architecture rurale, activité rurale, espace dans les villages permettant l'étape du soir. M. Lardet s'est orienté vers des circuits de proximité s'appuyant au fur et à mesure sur sa connaissance du territoire

La randonnée en roulotte ou les circuits en chariots sont très axés sur la découverte du milieu naturel ( par exemple extrait d'une fiche informative distribuée avant la randonnée :

" BARONNET Côté la grèbe huppée, la cistude des marais, le busard des roseaux.. Belle promenade dans les bois autour de l'étang, avec de nombreuses observations sur la vie des animaux, Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique") et sur un tourisme convivial de détente, une ambiance, un peu différente de l'attelage léger qui se rapprocherait de la randonnée sportive pédestre C'est une forme de tourisme non sédentaire qui s'adapte à des circuits appropriés: étapes de 15 km environ par jour (le matin) : routes si possibles non asphaltées mais suffisamment roulantes: gabarit, absence de "trous", de zones trop glissantes. « l'itinéraire évite les voies à grande circulation, les fortes ou longues côtes, les chemins localement impraticables L'allure normale est le pas, votre cheval tenu en bride par un adulte(...) Les descentes s'effectuent obligatoirement au frein.... »

Les étapes nécessitent des grands espaces libres (paddocks). la randonnée en roulottes repose aussi sur une compréhension des riverains (certains néo-résidents désireux de transformer les villages en espaces privés acceptent mal les stationnements de roulottes).

## **7. ACTEURS**

Monsieur et Madame LARDET

## 8. DEFINITION DE L'ACTION

Circuits en roulottes d'une semaine tirées par un cheval percheron organisés dans la région de Saint Vallier Montceau : circuit type : Ciry, Baronnet, Le Rousset, Saint Quentin, Marizy variante par La guiche.

Circuits d'une journée à une semaine sur des chariots type western pour les centres aérés ou centre de vacances de la région : Sanvignes, Blanzay, Montceau, Ecuisses, Montchanin et Saint Vallier.

François Lardet qui travaille avec l'aide de son épouse tient à suivre de très près le ou les deux équipages qu'il met sur la route. Les participants à ses sorties reçoivent un document qui leur apprend quelques connaissances sur le cheval de trait et les difficultés de l'attelage pour les postulants qui sont définis comme "des personnes avisées, aimant les chevaux, le contact avec la nature".

Travail également avec des handicapés

Expérience en milieu scolaire : en 1991 en particulier mise en place d'un programme pédagogique avec le lycée de Charolles cité en exemple par F. Lardet : les élèves d'une Section d'Education Spécialisée ont construit eux même six chariots, et entrepris un voyage de trois semaines en Saône et Loire avec la participation des enseignants dont l'un était venu s'initier régulièrement à l'attelage. F.L. s'était associé la cavalerie (juments Auxoises) et les services de R. Therville.

En 1991 à la demande de l'O.N.F. F. Lardet a effectué un chantier de débardage à Cluny, sur un terrain jugé dangereux pour les tracteurs (dévers). L'expérience jugée concluante n'a pas été renouvelée. F.L. continue à utiliser les chevaux en débardage pour lui même et parce qu'il maintient constamment ses chevaux en activité.

Les types de véhicules disponibles - roulottes à quatre roues sur pneus, châssis métalliques construites pour une entreprise de Paray, système de freins à tambour équipées avec couchage 4 personnes et coin cuisine, - chariots à bancs bâchés, avec coffres pour le bivouac, type "western"

différents autres véhicules. La traction se fait toujours au collier traditionnel et non à la bricole

## 9. CAVALERIE

Après avoir débuté en 1983 avec une jument de trait Comtoise

puis une Ardennaise actuellement "à la retraite" dans une maison d'enfant, François Lardet a fixé définitivement son choix sur la race percheronne: trois juments sont utilisées pour la traction :

Violaine 11 ans, Souris 14-15 ans et Fanny 6 ans

Les juments percheronnes sont préférées pour leur gabarit carrossier et leur aptitude à la traction de véhicules relativement lourds: il s'agit de roulochage familial, l'animal est plutôt appelé à tracter au pas et non d'attelage rapide.

Recherche d'un animal sûr pour les enfants et la famille

Présentation du cheval dans la plaquette de présentation :

« Un cheval de trait, Ardennais, Comtois, Percheron... Poids entre 650 et 950 kg. IL a le cœur rempli de douceur et de gentillesse, de bonhomie. Mais son approche sous-entend cependant la prudence, car il a du tempérament aussi, c'est pour cela qu'il faut déjà l'aimer avant de partir. Il faudra quelques jours de route pour faire connaissance....De tous temps l'attelage a été une discipline dangereuse, réservée au cocher, voiturier, débardeur et autres corps de métier. »

S'il pouvait développer et diversifier sa cavalerie, F.L. serait attiré par le type « Cob normand »

## 10. INSCRIPTION DANS LES RESEAUX

Relations à l'origine avec les expériences de roulotte et attelage touristique en Morvan : Jean de Chatillon ( A Hue et à dia Sommant) et Bernard Lavault, Attelages du Morvan.

Pas de relations régulières avec le service des haras, pas de relation avec le syndicat d'élevage Auxois ( les éleveurs du secteur élèvent majoritairement des Auxois)

Le travail de F.L. ne s'inscrit pas dans une perspective d'élevage : maintien de standards de race, mais dans une recherche d'animaux adaptés à l'utilisation

Relations de proximité : échange de savoir faire, prêt ou location d'animaux.. avec la famille Therville éleveurs d'Auxois installée dans la commune voisine.

inscription de "Roulottes en Bourgogne" dans le catalogue de Fédération de Tourisme Equestre

## 11. ASPECTS ECONOMIQUES

Prestations :

location des chariots (7 places assises pour les adultes ) 500 francs la journée, 1000 Francs le week-end, 3000 francs la semaine. Les roulottes sont louées 3400 Francs la semaine.

Grande souplesse proposée dans les prestations.

## 12. PERSPECTIVES

L'activité de "Roulottes en Bourgogne" repose sur la complémentarité de l'activité famille (juillet/ Août) circuits avec les centres aérés. Dans le passé il y avait eu des expériences intéressantes en milieu scolaire, stoppées par la crainte des enseignants de voir leur responsabilité mise en cause en cas d'accident.

Récemment une lettre circulaire de la Direction départementale de Jeunesse et Sports lui est parvenue évoquant des incidents dans les activités d'attelage. Aussi malgré les précautions qu'il prend, un encadrement constant, M. Lardet nous confie ses craintes depuis cette année ..

On est peut être à la fois dans un secteur qui a été trop peu organisé, ou les compétences n'ont sans doute pas de reconnaissance suffisante avec la menace d'une nouvelle réglementation d'autant plus rigide.

Il semble y avoir un manque de cohérence dans ce secteur d'activités de découverte du milieu rural entre Jeunesse et Sports, le Tourisme et le développement rural (Ministère de l'agriculture) ....

Les perspectives sont volontairement limitées par le souci de M. Lardet de sécurité, suivre un convoi de deux roulottes lui paraît être une tâche assez absorbante.

L'activité est aussi limitée par la difficulté d'acquérir des prés à proximité de la propriété, pour conserver les chevaux à "portée de la main".

## 13. CONTACTS

M. François Lardet La Garenne 23 rue Jean-Catelas 71230 Saint Vallier  
03 85 57 90 48

## 14 . FICHES CONNECTEES

Raymond Therville

Attelages du Morvan, Bernard Lavault

## **15. SYNTHÈSE ET PISTES DE RECHERCHE**

Le phénomène des roulottes a connu un premier développement voici une dizaine d'années (années 1986-87 et suivantes) avec des entreprises assez ambitieuses qui s'appuyaient sur une perspective de développement du tourisme vert, la redécouverte des sentiers de grande randonnée. En Bourgogne plusieurs entreprises de ce type ont vu le jour, à Paray le Monial, dans l'Yonne, en Morvan, comme dans le Massif Central. Le Morvan comme l'Auvergne semblent avoir joué un rôle d'entraînement combinant paysages de montagne, présence de chemins, déprise agricole et néo-ruraux.

Les quelques initiatives qui se sont ancrées sur le territoire subsistent par l'invention technique (véhicules autoconstruits) la recherche de marchés particuliers : proximité, réseaux de relation, la bonne connaissance du milieu et des capacités des chevaux de trait.

.Leurs initiateurs sont à la recherche d'activités complémentaires de morte saison touristique : animations commerciales, débardage pour lequel on peut regretter que les initiatives (dans notre région) de I.O.N.F. demeurent sporadiques. Dans ce contexte la proximité avec une zone urbaine (ici une communauté urbaine et ses structures type centre aéré, son commerce) assure le minimum de complémentarité. La question d'un encadrement réglementaire de ces activités innovantes reste posée.

**16. DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS : Septembre 1999**

### 3. Conclusion

Deux impressions dominent à l'issue de ce travail d'enquête : d'une part la multiplication actuelle des initiatives d'utilisations du cheval de trait, d'autre part une hybridation des pratiques relevée dans l'introduction : les éleveurs s'orientent vers l'utilisation, la frontière entre une utilisation « professionnelle » et des nouveaux usages du cheval n'est pas tranchée.

Dans ce foisonnement j'ai éprouvé quelques difficultés : pourquoi choisir telle initiative plutôt que telle autre, comment distinguer une structure, une association d'une action ?

J'ai réservé une place plus importante à la race Auxoise, parce que dans ce berceau de race encore tenu par des éleveurs la question de l'ouverture à de nouvelles pratiques est cruciale pour le maintien de cette race à petits effectifs. Ces dernières années un petit groupe d'éleveurs issus du Syndicat de Côte d'or a été à l'origine de plusieurs initiatives que j'ai tenté d'analyser. . En 1998 la réalisation du Centre de promotion du cheval de trait Auxois fut largement médiatisée par ses promoteurs : les éleveurs de l'Auxois, les responsables des haras de Cluny et les collectivités territoriales très engagées dans ce projet.

La dynamique actuelle qui anime la race Auxoise est partie de l'association « Trait Auxois-Attelage », qui a regroupé les adhérents du syndicat les plus motivés pour la participation aux différentes « routes » qui ont été organisées ces dernières années. On y retrouve quelques représentants actuels de lignées d'éleveurs importants qui étaient souvent naguère des étalonniers. L'association centralise aussi les propositions de sorties attelées : fêtes, mariages et animations de villes au moment de Noël. On peut dire que c'est le goût de la compétition avec un type d'animal pourtant assez peu adapté aux épreuves d'endurance qui a soutenu la dynamique autour des « meneurs », capables d'entraîner à leur suite les autres éleveurs. Dans cette aventure des routes les éleveurs Auxois n'ont pas cherché à transformer ces lourds chevaux de travail en vue des épreuves sportives auxquelles ils ont participé. Voilà qui ajoutait sans doute au caractère extrême de l'épreuve et peut être à une forme d'identification entre cette race monumentale, en voie de disparition et la poignée d'éleveurs qui avait relevé le défi de constituer une équipe avec les moyens que cela suppose : cavalerie en ordre de marche, véhicules et intendance.

Avec la participation aux courses d'endurance et la présentation régulière de chevaux Auxois au Concours agricole de Paris, le groupe des éleveurs les plus actifs du syndicat a éprouvé le besoin de créer une structure qui, à leurs yeux, leur permette de pérenniser la race.

La construction du Centre de promotion a été fortement soutenue au départ par l'administration des Haras qui voyait d'abord dans cette réalisation une alternative à la vente des animaux pour la boucherie. Les collectivités territoriales ont apporté le financement qui a complété la dotation des Haras. Le directeur du Haras national de Cluny s'était investi dans ce projet en définissant le cahier des charges avec l'architecte, et en apportant un financement conséquent. Les responsables politiques locaux : conseillers généraux, député, ancien conseiller général et maire, président de syndicat de commune qui ont mobilisé les autres financements ont aussi joué un rôle important pour le choix de la localisation du Centre. Deux solutions se présentaient alors : la ferme d'expérimentation du lycée agricole de Semur en Auxois qui développait depuis peu la production

du lait de jument ou un terrain disponible à proximité de la « Ferme du Hameau », ancien domaine modèle dépendant du château de Bierre-Les-Semur, dont les grands bâtiments d'exploitation inoccupés venaient d'être aménagés dans le cadre d'un projet de musée rural. Le choix des politiques s'est porté sur un aménagement à proximité de la ferme-musée. Cette décision a semblé-t-il suscité quelques antagonismes. Cette solution d'aménagement offrait l'opportunité de disposer d'animations quotidiennes (promenades en calèche) et la possibilité d'organiser des fêtes du cheval de trait. Les responsables de la ferme ont aussi créé des activités autour du cheval, comme la tentative d'installation d'un petit atelier de bourrellerie-sellerie. Néanmoins la cohabitation musée et centre de promotion, pouvait enfermer celui-ci dans la seule perspective de reconstitution des activités traditionnelles, un peu contradictoire avec la structure et l'équipement destiné à entraîner les animaux pour des activités sportives.

En 1998, le haras national de Cluny, et le Syndicat d'élevage de chevaux de trait Auxois ont organisé le concours régional d'utilisation à Bierre Les Semur utilisant ainsi les infrastructures du Centre de promotion et de la Ferme du Hameau. Ces deux derniers partenaires ont transformé l'événement en fête du cheval de trait prolongeant le Concours par une deuxième journée consacrée à une course de relais, puis différentes exhibitions. Ce mélange des genres était rendu nécessaire par l'association de partenaires ayant des finalités différentes. Dans le monde du cheval, le modèle du Concours s'inscrit dans une mise en scène des hommes et des animaux qui reste toujours réglée par les instances officielles : les haras représentés par un technicien très les syndicats d'élevage . Entre les exercices imposés du Concours proprement dit et les exhibitions prévues dans le cadre de la fête se crée chez les éleveurs et parmi les organisateurs une tension palpable d'où résulteront quelques altercations.

A travers la fête se rejouent en effet deux images contradictoires du cheval de trait : durant les compétitions, et notamment pendant l'épreuve d'attelage et maniabilité , c'est une image sportive qui rattache d'ailleurs cette épreuve à d'autres compétitions équestres. A d'autres moments les éleveurs prennent un plaisir manifeste à présenter leurs animaux animant des instruments agricoles anciens.

Une autre expérience avait été imaginée en articulation avec le Centre de promotion . Il s'agit d'une formation organisée en 1998 et reconduite en 1999, et intitulée « Stage de formation cocher, guide d'attelage ». Sans vouloir analyser l'utilisation du terme « cocher », on pressent qu'il a son importance et se situe dans un enjeu crucial pour les utilisations contemporaines du cheval de trait, il est suffisamment dans « l'air du temps » pour qu'il soit aussi adopté par un « Syndicat des cochers » créé cette année à l'occasion du Concours agricole de Paris . Derrière ce terme se profile l'idée d'une professionnalisation et d'un statut nouveau qui ne soit peut être pas strictement le « meneur » sportif, et qui diffère peut être aussi des expérimentateurs de la période précédente.

En complément des fiches consacrées aux expériences présentées ci-dessus, nous avons sélectionné deux autres fiches consacrées à des éleveurs de chevaux Auxois, il s'agit d'une famille d'éleveurs installée en Saône et Loire, dans l'Autunois. Le fils qui gère actuellement un élevage bovin a repris récemment l'exploitation familiale et son père qui lui a transmis la passion de l'élevage des chevaux de trait avait utilisé le cheval dans son exploitation jusqu'à la fin des années soixante. Raymond Therville possède désormais une jumenterie conséquente, élève, débouresse et dresse ses juments et parvient à vendre quelques juments dressées. Aux marges du berceau de la race il ne défend pas comme les éleveurs du berceau les grands gabarits, et , un peu loin du Centre



de promotion, il compte surtout sur lui même.

Cyril Decosne, jeune éleveur et agriculteur en cours d'installation est un peu plus proche de l'Auxois, installé à la périphérie de Dijon. Il se constitue actuellement une cavalerie et il imagine son activité en complément de son exploitation, en s'appuyant sur les viticulteurs voisins.

Seule cette dernière expérience encore balbutiante suit la voie de la diversification agricole. Les éleveurs de l'Auxois restent encore dans une logique de production d'élevage avec des modèles d'animaux proches des modèles « viande ». En revanche la dernière initiative qui concerne les chevaux de race Auxoise a été conçue dès son origine comme un projet de diversification agricole. La production de lait de jument fut mise en place dans le cadre de la ferme d'application lycée agricole de Semur- Chatillon en 1992. Conçu avec l'aide du Centre d'études et de recherches sur la diversification, organe spécialisé de la Direction de l'agriculture de Côte d'Or, appuyé par un Groupement d'Intérêt Scientifique, ce projet expérimental qui supposerait une approche globale de la production du Trait Auxois, remettant en cause les modèles, les modes de culture (ce nouveau « produit » est conçu dans le cadre de l'agrobiologie) rompt avec la culture des éleveurs bovins et chevalins de la région, et, on peut constater qu'il a inspiré plusieurs projets d'installations réussies, en dehors de la zone d'élevage.

Ces initiatives dans le berceau de race Auxois font l'objet de débats et de conflits parfois violents dans les syndicats et les instances professionnelles. Elles sont aussi médiatisées par la presse locale qui rend compte de toutes les initiatives prises dans le berceau de race. Nous avons remarqué que ce sont en partie de grands éleveurs baignant dans des modèles traditionnels qui s'acheminent vers des initiatives nouvelles. Sur ce terrain, en effet ces modèles anciens sont encore très prégnants. Le métier d'éleveur, embrasse élevage équin, bovin et ovin. Ces grands éleveurs exploitent de très grandes fermes : plus de 200 hectares, sont propriétaires d'un troupeau de juments et de quelques étalons, leurs parents étaient étalonniers, et « rendaient des services » aux plus petits exploitants. Eleveurs d'élite, ils appartiennent aux dynasties qui ont donné sa singularité agricole à l'Auxois, troisième berceau de l'élevage bovin avec le Charolais- Brionnais et le Nivernais. Ce fut aussi un berceau d'élevage de chevaux de trait conquérant comme on a pu le voir dans son combat d'entre deux guerres avec le Nivernais. Ces derniers représentants des grandes dynasties d'élevage et d'embouche défendent avant tout « une façon d'être avec les animaux » au moment où ils s'apprentent à remettre leurs exploitations à leurs successeurs, leurs enfants qui ont dû se spécialiser dans la production des bovins brouillards. Naisseurs, capables de dormir à côté de leurs juments plusieurs nuits s'il le faut pour accompagner la mise bas, ils défendent aussi des modèles qui « profitent » sur leurs herbages de l'Auxois où leurs juments cohabitent avec les bovins. On connaît les prés qui donnent de l'os, de la carcasse et puis ensuite les herbages qui vont faire fleurir la jument. L'étalonnier, un peu comme l'emboucheur dans le monde bovin, pratique l'art de fleurir les bêtes au moment de la vente « je lui ai mis de la graisse sur les côtes parce que ça cache beaucoup de défauts » remarque l'un de nos interlocuteurs...

Le centre de promotion, la formation de futurs cochers et guides d'attelage exigeront sans doute des remises en cause même partielles de ces modèles. Pour promouvoir la race de trait il faudra certainement présenter les meilleures juments à la vente et non les conserver jalousement, il faudra les remettre dressées à leurs nouveaux propriétaires. Déjà certains éleveurs issus des grandes dynasties mentionnées ici l'ont compris. Une évolution importante est en cours qui se manifeste notamment à travers les concours d'utilisation : des éleveurs font travailler régulièrement leurs

juments Auxoises, espérant ainsi développer un petit marché à côté de la vente pour la viande. En revanche il semble que l'expérience de diversification mise en place par le Lycée agricole de Semur-Chatillon reste incompréhensible, voire incongrue aux éleveurs, est ce en Auxois le poids d'une « culture de la viande » ?

En se déplaçant du berceau de la race Auxoise vers sa périphérie on observe des expériences d'utilisation conduites depuis quelques années aux marges géographiques de l'Auxois (et parfois en marge de la race) qui sont désormais prises en exemple comme on le voit dans les initiatives coordonnées par le Centre de formation agricole.

Dans la côte viticole des expériences de travail avec les chevaux mettent en œuvre des juments Comtoises dressées au préalable par un pionnier Jurassien de l'utilisation, Jean-Louis Cannelle, mais un jeune éleveur d'Auxois veut aussi faire travailler ses juments dans les vignes. Au moment où ces lignes sont écrites le Centre de formation professionnel invite les viticulteurs à une rencontre autour du cheval de trait dans les vignes présentant des exemples de viticulteurs utilisant des chevaux dans la région et dans un vignoble voisin....

Malgré la défense des types « monumentaux » et des grands gabarits y compris par les services de l'Etat lors des concours modèles et allure, des éleveurs situés aux marges produisent des juments destinées à l'utilisation, plus « ramassées », et cela sans publicité, à côté des discours flamboyants des défenseurs de la race.

Le service des haras, est présent sur le terrain aux côtés des Syndicats d'élevage, il contribue à la préservation et à la promotion des races de chevaux de trait, mais en matière d'utilisation son action se limite à l'organisation des concours. Lui échappent les initiatives des utilisateurs qui élèvent des chevaux qui ne sont pas inscrits au stud-book.

Dans le panorama des utilisations contemporaines du cheval de trait, l'initiative du Syndicat de l'Yonne reste au bout du compte singulière : le Président de ce Syndicat qui eut lui même, naguère une expérience d'utilisateur (entreprise de roulottes à cheval) a abandonné la perspective du cheval au travail, pour promouvoir un nouveau cheval de trait de loisir.

Pour revenir à une perspective régionale plus large, une part importante des nouvelles utilisations des chevaux de trait en Bourgogne se dessine dans le cadre d'un réaménagement des activités agricoles dans le monde rural : des éleveurs, des agriculteurs, des pluri-actifs envisagent aussi leurs chevaux de trait comme un élevage particulier, qui peut occuper une part de la surface agricole disponible. Après les initiatives des pionniers néo-ruraux des décennies précédentes, l'idée d'une certaine diversification se fait jour, même si elle n'est pas énoncée telle quelle.

Le cheval de trait participe du patrimoine rural : la plupart des éleveurs de l'Auxois en mesure de dresser des juments les présentent dans des fêtes rurales qui présentent des travaux à l'ancienne. L'utilisation du cheval dans les vignes en fait aussi une composante du patrimoine, au même titre que l'ancien pressoir ou les caves voûtées.

Est-ce lorsque le lien avec les professionnels de l'élevage disparaît ou s'amenuise que peut apparaître un « cheval lourd de loisir » ? Celui-ci, en effet pourrait perdre la qualification de cheval de trait puisque ses promoteurs envisagent un cheval monté.

Jusqu'à cette ligne le mot de « relance » n'a pas été employé, comme en témoignent les mots-clefs choisis pour qualifier les initiatives recensées dans les fiches, nos informateurs parlent de préservation et de promotion des races de trait. Les actions entreprises font référence à l'utilisation du cheval de trait ou à la « professionnalisation » des acteurs.

## BASSE-NORMANDIE

### 1. Introduction

#### La région Basse-Normandie, berceau de deux races

Pour présenter rapidement la place du cheval de trait en région Basse-Normandie, nous soulignerons quelques points particuliers.

Si d'autres régions développent sur leur territoire l'élevage de plusieurs races de trait, la Basse-Normandie offre la particularité d'être le berceau de deux d'entre elles : cob normand et percheron, dont les politiques de développement sont prises respectivement en charge par les Haras nationaux de Saint-Lô et du Pin. Cette richesse singulière, sujet d'étude en soi, nous inviterait à conduire un travail comparatif à l'échelle de la région sur chacune des hypothèses qui se dégagent de cette étude préliminaire et que l'on peut résumer à cette observation : autour de ces races se développent deux cultures d'élevage distinctes. La compétition entre les deux races pour conquérir le marché de l'attelage semble stimulante d'autant qu'elle engage chacun à produire une image propre à celle qu'il représente : le percheron, emblème du cheval de trait, misant sur le prestige et la puissance quand le cob normand, par sa proximité avec le cheval de sang, joue le sport et l'élégance. Autre singularité des races présentes sur le territoire normand : tandis que le percheron appuie sa réputation sur une longue histoire, le cob normand est au contraire une race sortie in extremis de l'oubli, qui fit sa réapparition officielle en 1982 évitant de justesse la disparition après que son stud-book ait été fermé en 1956.

Que l'on considère maintenant l'histoire récente du cheval de trait : ses temps forts, tellement importants dans la compréhension des événements actuels et des positions prises par les uns et les autres, sont le lot de toutes les races. Comment s'est-elle traduite en Normandie ? En 1979, date du deuxième plan gouvernemental de relance de la production chevaline, la Basse-Normandie offre à l'élevage du cheval lourd un contexte dans lequel seule la production de viande sera soutenue. Les autres débouchés — vente des reproducteurs, attelage de sport, loisir ou travail — demeurent marginaux. Pour prendre en charge la relance de la production chevaline, les éleveurs créent le Syndicat des éleveurs de chevaux lourds de la Manche, puis l'Association pour la Relance du cheval lourd et s'organisent en groupements de producteurs. Dès 1983, tandis que la politique de relance a des effets concrets et positifs sur l'élevage du cheval lourd, le marché de la viande reste obstinément fermé à la production nationale confrontée aux importations en provenance notamment des pays de l'Est. D'une année sur l'autre, la situation ne fait que s'aggraver. Les foires, même les plus grandes comme celle de Lessay, sont moroses et les groupements de producteurs s'effacent. En 1985, il n'en reste plus qu'un dans le paysage bas-normand, autour duquel la profession s'est resserrée : SICA PROVINOR. L'orientation bouchère, qui s'avère alors promise à l'échec, a exigé du milieu des éleveurs un intense effort d'adaptation se soldant à brève échéance par une nouvelle remise en cause. D'autres modes de valorisation sont à nouveau considérés afin de promouvoir la production et lui créer un débouché.

En 1989, le Congrès mondial du cheval percheron, en 1990 le Festival régional du cheval de trait à Vire et en 1991 la Route du poisson sont trois événements qui font date : rompant avec la situation antérieure, dominée par le doute et le tâtonnement, ils marquent l'ouverture d'une nouvelle période, résolument orientée sur l'attelage. En Basse-Normandie, certaines structures nées du mouvement de relance de la production chevaline, se sont transformées et jouent désormais un rôle tout à fait central dans la politique de dynamisation de la production et d'utilisation du cheval de trait à l'attelage : il s'agit, par exemple, d'un organisme aussi original et capital que Trait Normand, créé en 1982 sous le nom d'Association pour la relance de l'élevage du cheval lourd en Normandie,

du Syndicat du cob normand créé en 1982, ou encore, du Syndicat des éleveurs de chevaux lourds de la Manche devenu Syndicat des éleveurs de chevaux de trait (cf. fiches). C'est au début des années 90 que ces structures accomplissent leur métamorphose, changeant d'intitulé et, parfois aussi, de présidence. Se profile alors une des caractéristiques de la situation actuelle : la disparition d'une forme de monopole du cheval de trait exercé par la profession agricole au profit d'hommes étrangers au monde de l'élevage qui prennent en charge des structures de décision et promeuvent de nouvelles utilisations d'une production animale jusque là agricole. L'orientation sur l'attelage dans les années 90 génère l'apparition de nouvelles structures qui achèvent d'énoncer la diversification sociale des acteurs réunis autour du cheval de trait : les associations d'attelage de l'Orne et du Calvados, toutes deux nées de l'événement fondateur que fut la Route du Poisson. (Lizet, 1996) (fiche " Nouveaux acteurs ").

Enfin, selon les données recueillies par le Conseil des chevaux de Normandie, si le constat d'une moyenne d'âge élevée des éleveurs de chevaux de trait n'est ni surprenant ni original (44% sont à la retraite, 53% ont plus de 60 ans et 31% ont entre 41 et 59 ans), plus significatif est le fait que 14% d'entre eux se situent hors profession agricole, phénomène récent lié au développement de l'attelage. Le CCN, à l'issue de son enquête, déplore un éparpillement des responsabilités entre les différentes structures organisant ces éleveurs et l'absence de lisibilité de la filière qui pourrait être le reflet d'un certain manque de professionnalisme. Il regrette encore que la production ne soit pas toujours adaptée à la demande (soit en quantité, soit du fait de défauts d'allures, par exemple), observe le peu d'organisation d'un marché resté traditionnel (foires, marchés, contacts individuels, annonces) ainsi que la timidité d'une politique de communication demeurant interne au milieu des éleveurs ; autant de signes d'une tendance du milieu à être fermé sur lui même.

## Les fiches

Les informations présentées ici sous forme de fiches sont reprises à une étude réalisée à la demande du CRÉCET [Centre régional de culture ethnologique et technique de Basse-Normandie] au début de l'été 1998 (mai et juin) dans le but d'évaluer la faisabilité d'une recherche sur le cheval de trait en Normandie. Initialement, l'étude se proposait de dessiner les contours de la situation actuelle en identifiant les organismes qui structurent le monde du cheval de trait et leurs principales activités. Ceci contribue à expliquer la part importante offerte, dans notre corpus, aux fiches présentant les acteurs. Cette part a été, par la suite, délibérément maintenue dans cette proportion parce qu'il paraît essentiel de bien se représenter le paysage humain et de le placer en toile de fond des actions menées.

Les fiches proposées se répartissent en deux catégories équitablement représentées, l'une présentant des acteurs, l'autre des actions. Elles ne sont, ni l'une ni l'autre, exhaustive et, à titre d'exemple, il manque parmi les acteurs deux syndicats d'éleveurs – Ornaïs et Augeron – mais aussi des associations tandis que, pour ce qui concerne les actions, leur foisonnement ne permettait pas de les saisir toutes et ce ne sont pas nécessairement les plus visibles qui ont été retenues. En effet, l'objectif ne visait pas l'exhaustivité mais une représentativité qui tout à la fois témoigne de façon pertinente de la situation actuelle et laisse apparaître ce qui est en germe. C'est pourquoi, par exemple, nous avons choisi de présenter ici certaines opérations qui en sont à leur balbutiement, voire parfois dans la phase de concrétisation de ce qui n'est déjà plus tout à fait un projet mais pas encore à proprement parler une action en cours : parce qu'elles disent le dynamisme des acteurs, la projection dans l'avenir et les directions dans lesquelles celui-ci est orienté.

Le lot des fiches qui présentent les acteurs pose le paysage humain. Au fil de l'histoire de ceux qui sont présentés on peut toucher du doigt la rapidité et le caractère parfois radical de l'évolution récente, dont il a été question ci-dessus et qui est une donnée essentielle à la compréhension de la sensibilité et du caractère un peu indécis de la situation actuelle. L'ordre de présentation de ces acteurs reprend l'échelle à laquelle ils opèrent : il va de l'échelon national à l'échelon régional, puis départemental et local. Les Haras Nationaux sont présentés les premiers, en

tant qu'instances nationales relais d'une politique qui englobe les neuf races de chevaux de trait. Viennent ensuite les deux syndicats de race, nationaux et concernant chacun une des races dont la région Basse-Normandie est le berceau. Les instances régionales précèdent les instances départementales, et, à tous échelons, le critère de l'ancienneté est venu déterminer l'ordre de présentation : qui place le syndicat de race du percheron devant celui du cob normand et les syndicats d'éleveurs devant les associations d'utilisateurs.

D'ores et déjà, dans ce premier lot de fiches consacrées aux acteurs, les actions conduites par les uns et les autres (exposées au 8<sup>ème</sup> point de chaque fiche) permet de s'en faire une vue d'ensemble et dresse un bilan assez éloquent de leur relative diversité. Une fiche est, de façon tout à fait singulière, caractéristique du dynamisme du mouvement en cours autour du cheval de trait : tout à la fois fiche acteur et fiche action, et pour cette raison placée à l'articulation de deux catégories de fiches, elle présente « La ferme de la Michaudière ». Dans un ancien bâtiment de ferme rénové, Jean Dinard dresse des chevaux percherons, cobs normands et postiers bretons et réalise avec ceux-ci de grands spectacles de cirque et de cascades. Initiative originale, on peut observer qu'elle fut montée en dehors des réseaux existants, que ceux-ci ne l'ont pas prévue et ne sont pas en mesure de l'intégrer. Réciproquement, le concepteur de la Ferme de la Michaudière, M. Dinard, reste délibérément à une certaine distance de ces réseaux. Quoique activement inscrit dans les syndicats des races qu'il utilise, il ne se sent pas défini exclusivement par le monde du cheval de trait, mais tout autant intégré, par exemple, dans le monde du spectacle : expression claire du renouvellement en cours de la population directement concernée par la production du cheval de trait, de l'ouverture qu'elle demande et qu'elle entraîne, et du bouleversement des structures en cours, certes, mais qui demeure toutefois un peu en deçà du mouvement social enregistré.

Pour approfondir le sujet, un nombre équivalent de fiches a ensuite été dédié aux actions. L'attention a porté particulièrement sur celles témoignant des tendances et dynamiques actuelles, reflétant parfois certaines tensions (fiche " Création du type diligencier "). C'est ainsi que sont présentées ensemble des actions qui en sont à leur début (fiche " Programme de labellisation ") voire leurs balbutiements (fiche " Formation de meneurs ") et d'autres représentatives d'une tendance forte et bien ancrée (fiche " Route des chevaux et des terroirs " et, dans un autre registre, « Concours local de Vallon-sur-Gée », par exemple). Parfois quelque peu distinctes selon qu'elles portent sur le cob normand ou sur le percheron (cf. fiches haras nationaux et syndicats de race) toutes ces opérations rendent compte de la réalité bas normande, dans laquelle se font sentir les tendances nationales et régionales qui travaillent à organiser la filière « trait » et homogénéiser la conduite d'une politique commune à son endroit, mais dans laquelle aussi apparaissent des particularismes, des singularités manifestes qui nous engagent à penser que chacune des deux races voit se développer autour d'elle une culture d'élevage qui lui est propre.

## 2. Fiches de terrain

**1. REDACTEUR :** Corinne BOUJOt

Date : mars 1999

**2. INTITULE :** Politique du cheval de trait Percheron sur la circonscription du Pin.

**3. ORGANISME**

Haras National du Pin

**4. SOURCES D'INFORMATION**

Entretiens avec M. Dominique Julien, Technicien, responsable de la filière Trait, juin 1998.

**5. OBJET**

En 1989, le Congrès Mondial du Cheval Percheron marque une sorte de renouveau de la politique d'élevage et de valorisation du cheval percheron en France. Celle-ci s'inscrit ostensiblement dans un réseau international d'échanges (économiques, scientifiques et techniques) et s'oriente sur les pratiques d'attelage.

**6. REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES, SOCIAUX**

- Le Haras du Pin est responsable de la race percheronne, dont l'élevage implique de nombreux autres Haras Nationaux (Angers et Blois principalement, puis Saint-Lô, Cluny, Aurillac, Pompadour et Villeneuve sur le Lot.) il est donc, du fait du rayonnement de la race, dans une situation particulière par rapport à ses pairs.

- Le Haras du Pin se singularise encore par le fait qu'il comprend : le dépôt d'étalons, bien sûr, mais aussi l'Ecole du Haras (depuis 1828) et le Domaine (un peu plus de 1100 ha, dont certaines parties herbues sont confiées à l'INRA et les parties boisées aux Eaux et Forêts).

- Ses bâtiments sont classés monuments historiques.

Ainsi, tout concourt, autour de l'animal (cheval percheron) et du site (haras du Pin) réunis, à majorer puissamment la valeur patrimoniale.

**7. ACTEURS**

M. Philippe de Quatrebarbes, directeur du Haras, M. Dominique Julien, technicien responsable du secteur Trait, les meneurs qui attèlent les étalons en ce qu'ils valorisent les chevaux (4,5 personnes) les chefs de station et leurs seconds dans les trois stations de monte qui hébergent des étalons de trait, en ce qu'ils sont un bon relais d'information auprès des éleveurs (5 à 6 personnes parmi lesquelles se trouvent aussi les meneurs.)

**8. DEFINITION DE L'ACTION**

- Originalité :

L'inscription dans un large réseau international d'échanges caractérise la politique de soutien et de promotion de la race percheronne, elle se concrétise dans le Mondial Percheron, l'acquisition d'un étalon américain, l'Euro-percheron et des relations soutenues avec différents pays : Japon, Allemagne, Argentine, etc...

Monte publique :

Mise à disposition des étalons du Haras -14 Percherons et 6 Cobs Normands- en insémination artificielle et monte naturelle. Organisation du système de monte (étalons itinérants, 3 stations hébergent des étalons de Trait). L'étalonnage est essentiellement national, il n'y pas pratiquement plus d'étalonniers privés (2 dans l'Orne). C'est donc une responsabilité de premier ordre qui repose sur les Haras, dont les choix orientent la production.

Amélioration de la productivité :

insémination de sperme réfrigéré (offre aux éleveurs un large éventail de choix d'étalons), service d'échographie (100 F par jument pour toute la saison quel que soit le nombre de passage). Dans les années 80, suite à un travail entamé en 1974, une jumenterie et une station expérimentale des haras travaillant sur la physiologie de la reproduction chez la jument ont été mises en places sur le domaine.

- Identification des équidés et contrôle des origines :

En collaboration avec la SHP, le haras prend le signalement des chevaux et collabore à l'émission du carnet d'origine (via le SIRE), participe à la réflexion sur les questions relatives au standard de la race et à l'évolution du marché, il apporte son soutien logistique et financier à la SHP (aide de fonctionnement)

- Programmes d'aides à la sélection, la production, la commercialisation, l'utilisation :

-Aides à l'élevage

- Organisation de concours itinérants de la race qui permettent de voir les animaux de 1, 2 et 3 ans, les poulinières suitées et non suitées, de les noter, de les classer suivant un standard SHP en pleine révolution. Les meilleurs sujets parmi les 2 et 3 ans sont sélectionnés d'abord pour le concours départemental et, de là, pour le concours national .

- Concours national de la race ou "Spécial Percheron" qui a lieu au Haras du Pin, fin septembre, et réuni les meilleurs sujets de chaque département, dans toute la France.

- Concours d'utilisation jeunes chevaux : ce sont des concours primés s'adressant aux jeunes chevaux de 2 et 3 ans, mâles, femelles, hongres. 4 concours sont ouverts, dont 1 réservé aux percherons le jour du Spécial Percheron — il y en a également 4 à Saint-Lô, d'autres à Angers, etc.

- Concours d'attelage jeunes chevaux, organisés par la SHF, pour les chevaux de 3, 4 et 5 ans. Ce sont des concours primés ; leur fréquence est de 5 à 6 par an.

- Conseil et appui technique à l'introduction du cheval dans les villes : Saint-Pierre-sur-Dives, Cabourg, Lisieux, emploient déjà des chevaux de trait, d'autres villes ont des projets en cours, plus ou moins avancés : Rouen (Le-Grand-Quevilly) et Le Mans ; Argentan est en cours de conception.

- Réinsertion en forêt : des essais ont été faits, en accord avec l'ONF et en partenariat avec la SHP, quelques débardeurs se sont installés. Pour ces installations, le Haras peut informer et orienter sur les centres de formation existant dans l'est de la France, offrir la possibilité d'acheter des chevaux dits "de remonte", sans oublier la possibilité d'octroi de primes à l'achat de chevaux, notamment pour les centres équestres (financement à hauteur de 5000 F).

- Actions de promotion, valorisation, communication : achat de deux chevaux pour la ferme du Cheval de trait de Juvigny-sous-Andaine, jugée bon support de promotion du cheval de trait. Participation à toutes les grandes manifestations nationales et internationales: salon du cheval, salon de l'agriculture, Allemagne, Libramont, etc...

- Organisation de grandes manifestations : l'euro-percheron, en 1997, fut une première. En plus des traditionnelles manifestations d'élevage et d'attelage, le percheron a été montré sous un aspect inhabituel par un spectacle de quatre heures qui permit de mettre en scène d'autres utilisations — le Haras avait amené une voiture de pompiers anglaise, démonstrations de cheval monté, de cascades par la ferme de Juvigny etc... Avec tous les chevaux d'élevage, c'est une cavalerie de plus de 120 chevaux percherons qui avait envahi la carrière.

**9. CAVALERIE :14 étalons Percherons et 6 Cobs normands.**

## 10. INSCRIPTION DANS DES RESEAUX

- réseau national "chevaux de trait" qui implique, notamment, l'administration de tutelle (Service des Haras, Ministère de l'Agriculture), le SIRE (à l'Institut du Cheval), et la Société Hippique Percheronne de France (SHPF)
- réseau national "Percheron" qui implique l'ensemble des Haras Nationaux concernés par l'élevage du Percheron.
- réseau régional "chevaux de trait en Normandie": le Haras de Saint-Lô et les institutions représentatives de l'Etat à l'échelon départemental et régional et Trait Normand.
- réseau régional "Percheron": syndicats et associations d'éleveurs et utilisateurs.

## 11. ASPECTS ECONOMIQUES

Nombre de saillies :

Nombre de juments Percheronnes saillies par des étalons Percherons sur la circonscription du Pin :

- en 1995, 422 (étaonnage privé : 67, étaonnage national : 355)
  - en 1996, 390 (privé : 67, national : 323)
  - en 1997, 415 (privé : 106, national : 309)
  - en 1998, 437 (privé : 105, national : 332)
- (informations enregistrées au SIRE à la date du 23 juin 1999.)

Enveloppe Trait : sur une enveloppe globale de 420.000 F pour le secteur trait, 80.000F sont affectés aux concours d'utilisation et 340.000 F. aux concours de modèles et allures.

## 12. PERSPECTIVES

La prochaine grande manifestation prévue en 2001, le Congrès Mondial du Cheval Percheron, se déroulera à nouveau au Haras du Pin.

## 13. CONTACTS

Monsieur Dominique Julien, responsable de la filière trait  
Haras du Pin  
61310 Le Pin au Haras.  
Téléphone :02.33.12.16.00 – Télécopie : 02.33.36.14.12.

## 14. FICHES A CONNECTER

Autres Haras et Politique Nationale, Société Hippique Percheronne de France.

## 15. DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS: Juin 1999



**1. REDACTEUR:** Corinne BOUJOT

Date de la rédaction : mars 1999

**2. INTITULE:** Politique du cheval de trait Cob Normand sur la circonscription de Saint-Lô.

**3. ORGANISME**

Haras de Saint-Lô.

**4. SOURCES D'INFORMATION**

Entretiens avec M. Philippe Gaubert, directeur adjoint, responsable de la filière trait.

**5. OBJET**

La réouverture du Stud-book de la race ( à la création du Syndicat National des éleveurs de chevaux Cob Normand) en 1982, fait date dans l'histoire de la race. L'événement a pour contexte le plan gouvernemental de relance de la production chevaline. A partir de 1992, à l'occasion de la Route du Poisson pour laquelle le Haras va soutenir activement la constitution d'une équipe Cob Normand, la politique du Haras National de Saint-Lô s'oriente sur l'attelage, d'abord à travers des opérations grands publics. C'est en 1995, avec les premiers concours d'utilisation, que le Haras va s'investir dans une véritable politique de soutien et de valorisation de la race en direction du marché de l'attelage.

**6. REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES ET SOCIAUX**

Le Haras National de Saint-Lô, créé en 1806, est l'un des plus importants de France (100 étalons de 7 races en 1999) bien qu'il constitue la plus petite circonscription (département de la Manche et partie occidentale du département du calvados) ; ce qui témoigne de l'importance de l'économie du cheval dans cette région. Ses activités sont orientées sur: la production et la valorisation de Selle Français, l'entretien de reproducteurs fonctionnant en insémination artificielle et monte naturelle.

En matière de chevaux de trait, le Haras de Saint-Lô a la responsabilité de la race Cob Normand. L'étalonnage privé dans la circonscription comme à l'échelon national est pour ainsi dire inexistant (voir rubrique n°11) ce qui témoigne d'un dynamisme encore faible de l'élevage.

**7. ACTEURS**

M. Philippe Gaubert, directeur adjoint, responsable de la filière trait. Mlle Valérie Pautte, technicienne, et l'ensemble des meneurs (5 personnes) qui attèlent les étalons pour les présenter en concours SHF, prônant l'exemple.

**8. DEFINITION DE L'ACTION**

-Originalité de la politique du Haras de Saint-Lô:

Le Cob Normand est particulièrement apte à l'attelage de loisir et l'ambition des éleveurs est de vendre l'intégralité de leur production sur ce marché. Les effectifs réduits de la race rendent l'objectif réaliste et la politique du Haras vise à permettre aux éleveurs de l'atteindre. A cette fin, le Haras de Saint-Lô consacre une enveloppe importante aux concours d'utilisation (80.000F /360.000F, budget consacré au Trait) et fut le premier, en 1995, à mettre en place en France des épreuves d'attelage SHF auxquelles soient présentés suffisamment de chevaux pour qu'elles fonctionnent. Ce succès, durable, signale que l'action répondait à une attente. Cette année, d'autres régions y adhèrent et présentent un nombre important de chevaux.

-Monte publique :

**Le Haras de Saint-Lô a 20 étalons cobs et 5 percherons.**

**-Amélioration de la productivité :**

Par le service d'échographie et le contrôle des centres d'insémination artificielle. Le haras de Saint-Lô a un centre d'insémination artificielle et un centre de congélation de la semence (la semence congelée de Cobs Normands commence à être demandée à l'étranger) .

**-Identification des équidés et contrôle des origines**

En liaison avec le syndicat de race Cob Normand, qui tient le livre généalogique, et le fichier central tenu par l'institut du Cheval.

**-Mises en œuvre de programmes d'aide à la sélection, la production, la commercialisation et l'utilisation :**

- Epreuves d'utilisation, depuis 1996 (primées par les Haras). S'adressant aux sujets de 2 ans. Très proches mais moins exigeantes que les épreuves officielles, elles ont pour but de préparer à celles-ci. Chaque cheval n'y a droit qu'une année, au cours de laquelle il ne peut être primé que deux fois (ultérieurement il sort en SHF). L'intérêt est de faire sortir et valoriser les très jeunes sujets, ce qui permet de les vendre plus facilement, mais pas nécessairement plus cher.

- Epreuves officielles d'attelage pour jeunes chevaux, depuis 1996 (en collaboration avec la Société Hippique Française, SHF) Les concours SHF sont ouverts aux chevaux de 3, 4 et 5 ans. L'objectif est la valorisation et la formation des jeunes chevaux ; en fin de saison, le cheval est prêt pour la vente.

Dans la circonscription de Saint-Lô, la fréquence des épreuves, notamment SHF, est délibérément élevée afin de sortir régulièrement chevaux et attelages.

-Les concours modèles et allures, où les chevaux sont présentés en main, s'adressent aux étalons et aux poulinières, suitées et non suitées (9 concours en 1998).

Les concours de modèles et allures des étalons Cobs Normands ont subi récemment d'importantes transformations intéressant la valorisation des chevaux. Traditionnellement, il y avait deux concours : l'un en juin, l'autre en septembre. Le concours-achat de septembre a été déplacé dans le temps et l'espace afin d'en faire un événement : plutôt que de se dérouler de façon confidentielle dans la cour du Haras, il a lieu désormais au mois d'août dans le cadre du Normandie Horse Show. Autre changement notable: plutôt que d'être présentés en main, les étalons sont, depuis 1995, présentés attelés. Le Haras a pris cette décision, à charge pour les éleveurs de se former (pour cette épreuve, il n'y a pas de contrainte de diplôme).

La première de ces initiatives revient à M. Gaubert, directeur adjoint du Haras de Saint-Lô, responsable du secteur Trait. Il a ainsi créé l'événement et mis en place un Spécial Cob Normand, un peu à l'image du Spécial Percheron, que le Haras du Pin avait fixé dans ses murs dans les années 80. L'innovation que représente l'attelage des étalons lui donne, cette fois, une courte avance sur l'histoire puisque le Haras du Pin n'exigera la même chose des percherons que l'année prochaine.

-Les manifestations à l'extérieur : à Libramont, en Belgique, à Cheval Passion à Avignon, les Cobs Normands sont présents aussi à la Route du Poisson, le Haras et le Syndicat de race ayant choisi d'investir vraiment quelques sites plutôt que de s'éparpiller sur le plus grand nombre.

-Conseil Technique: auprès de la Chambre Economique de Saint-Lô qui monte un projet d'utilisation du cheval dans la ville.

-Musée du véhicule hippomobile, dans l'ancienne écurie n° 5, inauguré le 15 mai 1998.

## **9. CAVALERIE**

**20 Cobs Normands, 5 percherons.**

## **10. INSCRIPTION DANS DES RESEAUX**

**-réseau national : administration de tutelle, Institut du Cheval et Syndicat National des éleveurs et utilisateurs de chevaux Cob Normand.**

-réseau régional : Trait Normand, le Haras du Pin, le Conseil Régional et le Conseil des Chevaux de Normandie.

-réseau départemental : le Conseil Général.

## 11. ASPECTS ECONOMIQUES

Nombre de saillies :

Nombre de juments Cobs Normands saillies par des étalons Cobs Normands sur la circonscription de St-Lô :

en 1995 : 345 (étalonnage privé : 17, étalonnage national : 328),

en 1996 : 368 (privé : 20, national : 348) ,

en 1997 : 393 (privé : 33 , national : 360),

en 1998 : 402 (privé : 43, national : 363).

(informations enregistrées au SIRE à la date du 23 juin 1999)

Nombre d'étalons achetés :

En moyenne 4 étalons Cobs Normands par an, moyenne relativement faible en raison de la longévité de l'animal, achetés environ 38.000 par sujet .

Enveloppe Trait : 360.000F dont 80.000 affectés aux concours d'utilisation

## 12. PERSPECTIVES

Créer une " Maison du Cob ", projet auquel travaillent ensemble le Haras et le Syndicat national des éleveurs et utilisateurs de chevaux Cob Normand. Structure permanente, siège du syndicat de race, centre de valorisation, de débouillage de jeunes chevaux (une fois le cheval valorisé l'éleveur se chargerait de la commercialisation, la maison pourrait au mieux orienter les acheteurs mais en aucun cas se charger du commerce) ce centre servirait aussi de "service après-vente" sur lequel l'éleveur pourrait orienter un acheteur débutant. Enfin, et pour assurer financièrement son fonctionnement, cette maison du cob serait aussi une école d'attelage, comme il existe des écoles d'équitation, il suffit pour cela de quelques chevaux en dépôt: le mercredi et les week-ends, école d'attelage, le reste du temps, centre de débouillage. Il n'existe aucune école d'attelage, il y a donc là une initiative à prendre. Si le projet existe et est bien formalisé, sa réalisation est néanmoins suspendue. En effet, le coût de fonctionnement de cette structure s'avérant élevé, la possibilité de la monter tient à la capacité du Haras de l'accueillir dans ses murs pour assurer, conjointement avec le Syndicat des éleveurs et utilisateurs de chevaux Cob Normand, sa prise en charge. Cette capacité d'accueil pourra être évaluée avec certitude une fois réalisé le changement de statut du Haras en Etablissement Public. Edition du 1<sup>er</sup> Stud-book Cob Normand depuis sa dernière édition en 1956, qui présente l'originalité d'afficher les performances des différents sujets à l'attelage.

## 13. CONTACTS

Monsieur Philippe Gaubert, directeur adjoint, ou Mademoiselle Valérie Pautte, technicienne chargée de la filière trait.

Haras de Saint-Lô Route de Bayeux BP 360

50.010 Saint-Lô Cedex

Tél : 02.33.77.88.77 - Fax : 02.33.55.26.14 - Mail: haras.saintlo@institut-cheval.fr

14. FICHES A CONNECTER : Autres fiches Haras et Politique Nationale, fiche Syndicat National des éleveurs et utilisateurs de chevaux Cob Normand.

15. DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS: Juin 1999

**1. REDACTEUR :** Corinne BOUJOT, Anne BOURDON

Date de la rédaction : mars 99 ; actualisation avril 1999

**2. INTITULE :** Société Hippique Percheronne de France

Mots clefs : race percheronne, association d'éleveurs, stud book

### **3. LOGO**

- Le logo présente les deux profils d'un cheval percheron noir, dans un trot très actif et extrêmement relevé, crinière et queue non écourtée flottantes. L'ensemble dégage une impression de puissance et de vigueur (sans manquer d'évoquer " *le sang sous la masse* " ou un animal de show).

- Un autre logo est parfois utilisé. Il correspond à l'esquisse d'un percheron cabré, esquisse réalisée à partir d'une photographie utilisée sur des plaquettes de présentation et promotion de la race Percheronne.

### **4. SOURCES D'INFORMATION**

Bulletin d'information de la SHPF (Juin 1998 / Septembre 1998). Plaquettes diffusées par la SHPF.  
Entretien avec Melle Desavoie, chargée de mission.

### **5. OBJET**

- Tenir le Livre Généalogique de la race (par délégation et en liaison avec le Service des Haras et le Système d'Identification Répertoire des Equidés –SIRE, géré par l'Institut du Cheval)

- Orienter, organiser la sélection, la diffusion, la commercialisation et l'utilisation du cheval de race Percheronne.

- Assurer la promotion et le développement de la race.

- Représenter ses adhérents auprès des pouvoirs publics et organismes publics.

- Organiser des concours à l'échelon national et international.

### **6. REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES ET SOCIAUX**

-Repères historiques :

Fondée en 1883, la Société Hippique Percheronne de France se singularise par son ancienneté et son ampleur, deux facteurs de prestige. Elle regroupe en effet les syndicats d'élevage de toute la région du Perche.

-Ancrage géographique :

L'inscription internationale de la race est fréquemment évoquée, que ce soit à travers l'importance des exportations au XIX<sup>ème</sup> et au début du XX<sup>ème</sup> ou à travers l'implantation et les utilisations actuelles du Percheron : Cheval d'attelage publicitaire aux USA et en Allemagne, cheval de courses de Baneï au Japon, cheval de débardage Outre-Rhin. Tenue de SB dans certains pays où sont inscrits les descendants des chevaux importés... La tenue d'un Congrès Mondial Percheron tous les 3 ans illustre cette implantation.

8 départements sont présentés comme zone d'élevage principale (Calvados, Eure, Orne, Eure-et-Loir, Sarthe, Mayenne, Maine et Loire, Loir-et-Cher). Les adhérents cotisants à la SHPF sont répartis sur 56 départements (dont 24 comptent au moins 5 membres) ; les 3 principaux sont l'Orne, la Sarthe, la Mayenne (respectivement 98, 96, 90 cotisants).

-Assemblée générale

Elle se déroule en règle générale de façon alternative dans l'un des 3 principaux départements, afin d'y associer un maximum d'éleveurs.

## 7. ACTEURS

Les adhérents : 703 en 1999. Essentiellement des éleveurs détenteurs de chevaux Percherons inscrits au Livre Généalogique, des utilisateurs (en augmentation), des sympathisants (peu nombreux). La SHPF regroupe en son sein les syndicats d'éleveurs de chacun des départements concernés par son activité.

## 8. DEFINITION DE L'ACTION

- Orientation de la sélection : modification du standard (distinction des types diligencier et trait), mise en place d'une grille de pointage pour les concours d'élevage (grille en phase d'expérimentation, non encore systématique). Le souci d'adapter la production à la demande du marché apparaît comme une priorité. Dans le même élan, une étude généalogique et génétique est prévue afin de déterminer le taux de consanguinité et d'évaluer la nécessité d'intervenir sur les accouplements pour préserver la variabilité génétique de la race.
- Organisation de concours (en étroite collaboration avec les HN). Tenue du Livre Généalogique.
- Promotion de la race par la présence de la SHPF à diverses manifestations : Salon International de l'Agriculture, Salon du cheval, Routes...
- Mise en place de l'Euro-Percheron en collaboration avec les HN (1997).
- L'entretien de liens étroits avec l'étranger est souligné comme une des principales missions de l'association afin de développer des échanges et mieux promouvoir la race.
- Ouverture d'un site Internet en Avril 1999 ([www.percheron-France.org](http://www.percheron-France.org))

## 9. CAVALERIE / IMAGE DU CHEVAL

- L'ancienneté et l'origine orientale de la race (dispersion de la cavalerie arabe après la bataille de Poitiers et importation suite aux croisades d'étalons orientaux croisés avec la jumenterie locale) sont soulignées dans les documents de présentation de la race. La race atteint son apogée au siècle dernier (cheval agricole et surtout cheval de messagerie).
- Aujourd'hui, l'image transmise du Percheron est celle d'un cheval actif, vif et puissant (cf. le logo de l'association ou encore la photographie illustrant une plaquette de présentation de la race – celle d'un étalon cabré, mené en main par un garde des HN).
- Il est aussi défini comme un " *athlète docile* ", " *cheval de loisir et de sport. Le cheval de demain* "
- Outre les traditionnelles photographies de chevaux à l'arrêt, présentés au jury d'un concours d'élevage, il figure très fréquemment attelé, toujours en mouvement.

## 10. INSCRIPTION DANS DES RESEAUX

- Réseau des syndicats départementaux d'éleveurs de Percherons
- Collaboration étroite avec les Haras Nationaux

## 11. ASPECTS ECONOMIQUES

Coût de l'adhésion : 100 F (1998)

Inscription au Stud-Book (tarifs 1998) :

Poulain (mâle ou femelle : 100F)

Femelle > 1 an : 200F

Mâle > 1 an : 500F

## 12. PERSPECTIVES

- Recherche de renouveau pour la race, à travers l'attelage notamment.

- Mise en place d'un accord avec le Parc du Perche, le projet de Maison du cheval Percheron (Ferme de la Touche, "*outil indispensable pour promouvoir et commercialiser nos chevaux*") étant désormais abandonné.
- Organisation du prochain Congrès Mondial du Percheron (Haras du Pin 2001).
- Objectif fondamental : Améliorer la communication entre éleveurs et utilisateurs / Diffusion régulière d'un bulletin, création d'un fichier de chevaux à vendre, réalisation d'un catalogue des étalons percherons.

### **13. CONTACTS**

Président : Monsieur François Chouanard

Chargée de mission : Mademoiselle Delphine Desavois

Siège social :

1, Rue Doullay

BP 32

28 402 Nogent-le-Rotrou Cedex

Tél 02 37 52 00 43 / Fax 02 37 52 93 20

### **14. FICHES A CONNECTER**

- La révision du standard percheron et la création de deux types, Trait et Diligencier.
- Fiche média : *Le cheval Percheron. Bulletin d'information de la Société Hippique Percheronne.*
- Toutes les fiches acteurs de la région Bas-Normande

**15. DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS: Avril 99**

**1. REDACTEUR :** Corinne BOUJOT  
Date de la rédaction : mai 1999.

**2. INTITULE :** Syndicat National des Eleveurs et Utilisateurs de Chevaux Cobs Normands

**3. ORGANISME ou LOGO**

Le logo est variable. Récemment, il figurait le profil gauche d'un étalon, encolure et tête en filet.

**4. SOURCES D'INFORMATION**

Entretiens avec M.Danvy, président de l'association et M.Crouzeau, ex-président, conduits en juin 1998, et la Gazette du Cob Normand.

**5. OBJET**

Organisme garant de la race Cob Normand, l'association a pour rôle de tenir, par délégation, le livre généalogique de la race en liaison avec le service des Haras et le système d'identification des équidés (SIRE, Institut du Cheval) ; d'orienter et d'organiser la sélection, l'élevage et l'utilisation des chevaux ; d'assurer la promotion de la race.

**6. REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES, SOCIAUX**

Créé en 1982 dans le même élan qui vit la création du Syndicat des Eleveurs de Chevaux de Races Lourdes de la Manche puis de l'Association Régionale de Relance de l'élevage des Chevaux Lourds, le Syndicat National des Eleveurs et Utilisateurs de Chevaux Cobs Normands fut d'abord placé sous la présidence de M.Schwendenmann. Sa première tâche fut de rouvrir le stud-book, fermé en 1958 et, pour ce faire, d'établir les conditions d'inscription au livre, autrement dit les critères de la race. Le recensement des animaux se fera en deux temps : dans un premier temps seront inscrites les poulinières dont la filiation connue remonte à l'ancien stud-book, dans un second temps des concours de modèles et allures permettront à un jury composé de représentants des haras et d'éleveurs de sélectionner des animaux pouvant être inscrits bien que leur filiation soit incertaine, voire inconnue.

La règle des \_ sera instaurée en 1993, sous la présidence de M.Crouzeau, et celle des 7/8 en 1997 par M.Danvy, règle adoptée par toutes les races de trait, à l'exception du Comtois.

**7. ACTEURS**

Le syndicat des éleveurs et utilisateurs de chevaux Cobs Normands se distingue, peut-être, d'autres syndicats de race par le fait que, depuis 1992, ses présidents ne sont pas éleveurs : ce fut d'abord M.Crouzeau, retraité des PTT et fervent partisan du développement du tourisme équestre et, depuis janvier 1998, M.Danvy, ingénieur agronome, professeur au lycée agricole du Robillard (14). Le nombre des adhérents va croissant : de 180 adhérents en 1997 à 205 en 1998, puis 250 en mai 1999.

**8. DEFINITION DE L'ACTION**

Le syndicat tient le stud-book de la race, s'occupe de mettre en contact acheteurs et vendeurs, édite et diffuse un bulletin d'information "La gazette du Cob Normand", tient à jour un catalogue des chevaux à vendre, participe aux jurys des concours où la race est représentée. Il construit le projet Maison du Cob Normand en collaboration avec le Haras de Saint-Lô, présente le cheval Cob Normand dans les manifestations régionales (Normandie Horse Show, par exemple), nationales (Salon du cheval et de l'agriculture) et internationales (la foire de Libramont, par exemple et notamment, en collaboration avec l'UNIC et le Haras de Saint-Lô) Cette dernière action illustre l'efficacité du travail de promotion de la race Cob Normand si l'on en juge par le fait que le ministère belge de l'agriculture et le président du stud-book ardennais annonçaient en 1998 leur vœu d'infuser du sang Cob Normand à la race Ardennaise. Dès l'hiver 98/99 les exportations de sujets de race pure eurent lieu et en avril 1999 un programme de croisement fut lancé.

Le syndicat édite, avec la collaboration du Conseil Régional Basse Normandie, une plaquette de promotion de la race, encourage l'organisation de fêtes locales –fêtes de village, fenaisons d'antan, ramassage du goémon, etc.

Il a collaboré à la mise en place d'un circuit de formation des jeunes chevaux (concours d'utilisation des sujets de 2 et 3 ans avec les Haras Nationaux et concours jeunes chevaux de la SHF) proposant 11 concours dans la Manche et le Calvados. L'action permet aux chevaux Cobs Normands de représenter plus de la moitié des finalistes nationaux en concours jeunes chevaux de la Société Hippique Française.

A la fin du mois de juillet 1999 sera édité le premier Studbook de la race, avec l'historique généalogique des 62 étalons et 700 poulinières répertoriés, et leurs performances en concours. C'est la première fois qu'un syndicat de race affiche des résultats de cet ordre.

Enfin, il participe à la mise en place d'une future Route des Pommiers, en collaboration avec le Conseil Régional, les Haras de Saint-Lô et du Pin, l'Association Trait Normand, et engage des cobs sur différentes routes : du poisson, du vin et du comté, etc...

### 9. CAVALERIE/ IMAGE DU CHEVAL

(Repris à la plaquette de promotion réalisée et présentée par le syndicat) *" Le Cob Normand : tonique, endurant, sportif, champion de France en paire et à quatre en 96 et 97. Calme, docile, rustique : votre compagnon de loisir. Randonnée montée, il est fiable. Promenade attelée, il emmènera toute la famille ou vos amis au bout de vos rêves. "*

### 10. INSCRIPTION DANS DES RESEAUX

Travaille en collaboration étroite et avec le soutien financier du Haras de Saint-Lô, à l'échelle de la circonscription de celui-ci.

Participe à l'association Trait Normand, à l'échelle régionale.

Il participe à la « Filière Trait » du service des Haras, appartient à l'UNIC et à la FNC, à l'échelle nationale.

Le syndicat a des délégués dans trois autres circonscriptions : Blois, La Roche-sur-Yon, et Lion d'Angers à l'échelle nationale et est, à l'échelle internationale, en relation soutenue avec le ministère de l'agriculture belge et le président du stud-book ardennais.

### 11. ASPECTS ECONOMIQUES

Coût de l'adhésion : 100F/an

Coût de l'inscription au stud-book : nul.

Soutien financier du Haras National de Saint-Lô, aides de la Région, de l'UNIC, du FEOGA, de la FNADT.

### 12. PERSPECTIVES

-créer une Maison du Cob,

-mettre en place une Route des Pommiers,

-développer la collaboration avec la Belgique et étendre ce type d'action en direction de la Hollande, de l'Allemagne...les retombées de l'expérience devant ouvrir des perspectives européennes.

-Dans le cadre du contrat de Plan Etat/Région a été déterminée une politique de sélection, qui concerne les chevaux Cobs Normands et Percherons et va subventionner les juments validées par les concours d'attelage dans le but de constituer une jumenterie d'élite.

### 13. CONTACTS

Siège du syndicat :

Village l'Aunerie

50570 Le Lorey

Président : Monsieur Jean-Loup Danvy, tél : 02.31.20.32.99

Secrétaire : Monsieur Jean-Pierre Crouzeau, tél : 02.33.07.61.21



**14. FICHES A CONNECTER**

- Politique du cheval de trait Cob Normand
- Maison du Cob
- Toutes les fiches acteurs

**15. DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS : mai 1999**

## **1. REDACTEUR : Corinne BOUJOT**

Date de la rédaction : juin 1999

**2. INTITULE :** Association Trait Normand, association régionale pour la promotion du cheval de trait en Basse-Normandie.

## **3. ORGANISME OU LOGO**

Profil droit (col dégagé de la crinière) d'une tête de cheval bridée, animal prêt à atteler.

## **4. SOURCES D'INFORMATION**

Entretiens avec M. Gille Hurel, président de l'association, juin 1998 et juin 1999, « Une région, deux races » : tablette de présentation de l'association, le « Bulletin des éleveurs de chevaux lourds » (mars 82-mai 91) et la presse locale 1982 : Ouest-France, l'Agriculteur Normand, la Presse de la Manche, Paris-Normandie ,

## **5. OBJET**

Il s'agit d'une structure tout à fait originale, qui a pour fonction de promouvoir le cheval de trait en Basse-normandie. Sa spécificité est d'être une instance fédératrice, relais entre la région et la population des éleveurs et utilisateurs, et réciproquement. En tant que telle, elle est l'interlocuteur tant des structures professionnelles que des administrations. Ses actions visent la valorisation de l'élevage, la dynamisation de l'image sportive du cheval de trait, le développement de la commercialisation, la diversification et l'amélioration du revenu agricole, le soutien de la filière économique et l'animation du milieu rural.

## **6. REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES, SOCIAUX**

L'association fut créée en 1982 sous l'intitulé Association Régionale pour la Relance de l'Élevage du Cheval Lourd en Normandie. Elle était alors présidée par M Clotteau, éleveur, président du syndicat des éleveurs de chevaux lourds de la Manche. En 1991, l'association change de président et de nom : à sa tête est élu M.Spruytte, du syndicat du Trait Augeron, qui était alors engagé dans des actions de promotion de l'attelage et l'utilisation sportive du cheval de trait, elle s'intitulera « Association pour la relance du cheval de trait en Basse Normandie ». Elle est aujourd'hui, depuis septembre 97, dirigée par M. Hurel, secrétaire du syndicat du Trait Augeron depuis 18 ans. Ses actions passées ont contribué au rajeunissement de la jumenterie, à l'orientation sur l'attelage, à la diversification de l'utilisation du cheval de trait et au soutien de l'élevage.

## **7. ACTEURS**

L'association n'a parmi les éleveurs et utilisateurs aucun adhérent direct puisqu'il s'agit d'un organisme régional qui regroupe sur les trois départements bas-normands (Orne, Manche, Calvados) et pour les deux races de trait dont la Normandie est le berceau (Cob Normand et Percheron) : la chambre régionale d'agriculture (qui héberge l'association), les trois chambres départementales, les trois FDSEA, les deux syndicats de race, les trois syndicats d'éleveurs et utilisateurs et les deux associations d'attelage (orne et calvados). Elle travaille en partenariat avec les Haras Nationaux de Saint-Lô et du Pin.

## **8. DEFINITION DE L'ACTION**

Maître d'œuvre de la politique régionale, sa mission est de fédérer les compétences pour soutenir le développement de l'élevage et la promotion des races de trait Cob et Percheron. L'association soutient les manifestations proposées et organisées par les syndicats et associations, et relaie les financements octroyés par les institutions. Soutenue par le Conseil des Chevaux de Normandie, elle a trois axes d'intervention : la labellisation des chevaux de trait qui vise à mettre sur le marché des chevaux garantis dressés à l'attelage, la formation diplômante de meneurs, la promotion du cheval de trait à travers les manifestations sportives, festives et réalisations à large diffusion.

## **9. CAVALERIE, IMAGE DU CHEVAL:**

Promotion d'une image de cheval racé et sportif, puissant et docile, qui vise à engager le public vers l'acquisition et l'utilisation du cheval à l'attelage.

## **10. INSCRIPTION DANS DES RESEAUX**

Trait Normand est, par essence, générateur de pratiques de réseaux, et ceci à différentes échelles [allant du local au national (Haras, FNC), en passant par le départemental et le régional].

## **11. ASPECTS ECONOMIQUES**

L'association a une fonction de relais. Outre une part importante de bénévolat, ses partenaires financiers sont : les Haras Nationaux, la SHF, la Région, les Départements, des privés, des fonds nationaux et européens. Ponctuellement des entreprises telles que le Crédit Agricole, Avenir Publicité, etc...s'engagent auprès de l'association pour co-financer ses actions.

## **12. PERSPECTIVES**

Dans le cadre du contrat de Plan Etat-Région 2000-2006, l'association va pouvoir conforter le programme de labellisation, organiser une nouvelle Route en Normandie -la Route des Pommiers- et mettre en place une formation de meneurs.

## **13. CONTACTS**

Monsieur Gilles Hurel, président.

Mairie de Lisieux

14100 Lisieux

Téléphone : 02.31.48.41.41

Secrétariat de l'association : 6 rue des Roquemonts – 14053 Caen cedex 4 –

Téléphone 02.31.47.22.52 Télécopie : 02.31.47.22.60.

## **14. FICHES A CONNECTER**

Toutes les fiches acteurs de la région Basse-Normandie, fiche labellisation, fiche formation de meneurs.

## **15. DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS : Juin 1999**

**1 REDACTEUR : Corinne BOUJOT**

Date de la rédaction : Juin 1999

**2. INTITULE : Conseil des Chevaux de Normandie**

**3. ORGANISME ou LOGO**

Conseil des Chevaux de Normandie

**4. SOURCES D'INFORMATION**

Conseil des Chevaux de Normandie : inventaire de la filière équine de la région Basse-normandie du 26/11/1998, Plan de développement de la filière trait ,1999-2006, du 18 mars 1999, Presse Locale.

**5. OBJET**

Structure créée en 1997

**6. REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES ET SOCIAUX**

En 1996, la Région Basse-Normandie souhaite définir une véritable politique de soutien à la filière équine, le Conseil des Chevaux de Normandie (CCN) naîtra de cette volonté politique de développement.

Une structure originale, où sont représentées différentes associations représentant ensemble tous les secteurs liés au cheval, groupés ici autour d'objectifs communs :

- la valorisation de l'impact du cheval sur l'économie et l'emploi en Normandie ;
- la connaissance, la promotion et la recherche de débouchés pour l'élevage et les utilisations des chevaux en Normandie et des savoir-faire équestres normands ;
- la représentation des intérêts socio-professionnels auprès des pouvoirs publics ;
- les relations – à l'échelle de la Normandie – avec les décideurs et les grands financeurs publics sur les problèmes du cheval ;
- le développement des relations entre les différentes familles du cheval et entre les branches professionnelles de ces familles ;
- les études, réflexions et émissions d'avis sur l'activité équestre en Normandie.

Le conseil est divisé en quatre collèges, participant de manière égale au Conseil d'administration :

- l'élevage et utilisation de galopeurs (syndicat des éleveurs de pur-sang, France Galop)
  - 2.Elevage et utilisation de chevaux de course au trot (Société du Cheval Français)
  - 3.Elevage de chevaux et de poneys de sport, de loisir, et de trait (Association des Eleveurs de Chevaux Normands, Association des Eleveurs de Chevaux de Sport du Pin, Fédération des Poneys de Normandie, Trait Normand, Fédération Régionale du Cheval, AFPES)
  - 4.Autres transformateurs et utilisateurs. (Chambre Syndicale du Commerce des Chevaux de France, Ligue de Normandie, Délégation Régionale de l'Équitation sur Poney, Groupement Bas-normands des Vétérinaires Equins, l'Association Régionale de tourisme équestre de Basse-Normandie (ARTEBANOR)).
- Ces collèges ont pour mission d'établir des dossiers que le Conseil examine chaque mois, afin d'élaborer une politique de financement cohérente (fonds de la Région).
- Pour 1998, les actions prioritaires furent des activités d'inventaire en vue de permettre notamment la mise en œuvre d'une politique économique, sociale, promotionnelle et sanitaire au niveau régionale, de manière globale cohérente.

## **7. ACTEURS**

A l'initiative du Conseil Régional et des trois conseils généraux impliqués (Orne, Manche, Calvados) et sous leur égide, 12 associations sont réunies : Société du Cheval Français, Syndicat des Eleveurs de Chevaux de Sang de France, France Galop, Association des Eleveurs du Cheval Normand, Association des Eleveurs de la circonscription du Pin, Fédération des Poneys de Normandie, Trait Normand, Fédération Régionale du Cheval; Chambre syndicale du Commerce des Chevaux de France, Comité régional du Trot, Ligue de Normandie, Délégation Régionale de l'Equitation sur Poney, Groupement Bas-Normand des Vétérinaires Equins, ARTEBANOR, Association Française du Poney Européen de Sport.

## **8. DEFINITION DE L'ACTION**

En direction des chevaux de trait, le Conseil des Chevaux de Normandie (CCN), après avoir établi un diagnostic de la situation des activités de la filière cheval en Basse-Normandie et notamment de l'élevage, adopte les objectifs suivants :

Maintien du patrimoine génétique, développement de l'activité de l'élevage et de l'Emploi, embellissement de l'environnement, formation de meneurs, dressage des chevaux, animation rurale, promotion en France et à l'étranger. A cette fin, des propositions d'actions sont étudiées pour soutenir ce développement :

La labellisation

La route du Poisson (au cours de l'année 1999, pour annoncer la Route des Pommiers)

La création de la route des Pommiers, avec investissement pour l'achat d'une voiture.

Le congrès Mondial Percheron

Les concours spéciaux de race annuels (Spécial Cob et Spécial Percheron organisés par les Haras Nationaux.)

La formation

La promotion dans le cadre général de la filière équine.

## **9. CAVALERIE**

Toute la filière équine de Normandie est représentée au sein du CCN.

## **10. INSCRIPTION DANS DES RESEAUX**

Le Conseil des Chevaux de Normandie vient conforter les réseaux existants et les élargir considérablement en liant entre eux les différents secteurs liés au cheval.

## **11. ASPECTS ECONOMIQUES**

Pour soutenir l'opération de labellisation, la région a versé en 1998 une aide de 100.000 F, renouvelable en fonction de l'évolution de l'opération sur cinq ans.

## **12. PERSPECTIVES**

Mise en œuvre d'une politique globale cohérente.

## **13. CONTACTS**

Conseil des Chevaux de Normandie

19, quai de juillet CP 680

14914 Caen Cedex 9 - Téléphone : 02.31.34.06.70 -

Répondeur et Télécopie : 02.31.34.06.80 - e.mail : chevaux.normandie@wanadoo.fr

**14. FICHES A CONNECTER**

Parcours de labellisation des chevaux à l'attelage , Projet Maison du Cob et l'ensemble des fiches acteurs .

**15. DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS: Août 1999.**

**1. REDACTEUR :** Corinne BOUJOT  
Date de la rédaction : septembre 1998.

**2. INTITULE :** Création du Syndicat des Eleveurs de Chevaux Lourds de la Manche

**3. ORGANISME**  
Syndicat des éleveurs de chevaux de trait de la Manche

**4. SOURCES D'INFORMATION**  
Entretien 1998 et presse locale 1981-1982.

**5. OBJET**  
Créé en septembre 1980, le syndicat existe toujours mais a dans son intitulé substitué les " chevaux de trait " aux " chevaux lourds ".

**6. REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES, SOCIAUX**  
C'est en mai 1981, dans l'Agriculteur Normand, qu'il est pour la première fois question de ce syndicat. C'est alors un projet, qui semble répondre à la nécessité de structurer l'élevage du cheval lourd. En 1981, le département de la Manche (50) compte près des deux tiers des éleveurs bas-normands et 60% des juments.

**7. ACTEURS**  
Il s'agit d'un syndicat d'éleveurs, section spécialisée de la FDSEA. A sa création il compte 38 adhérents, nombre en rapide augmentation : 65 en décembre 82 (Aujourd'hui il rassemble une centaine d'adhérents, selon M. Richard, son président, le nombre en aurait sensiblement augmenté depuis que le syndicat s'occupe d'attelage.) La composition du premier Conseil d'Administration du syndicat, à sa création, fait apparaître des noms appelés à devenir des " figures " du monde du cheval de trait, apparaissant dans d'autres structures et de nombreuses actions. Par exemple, son président, M. Clotteau, éleveur, sera dès l'année suivante président de l'Association Régionale de Relance du Cheval Lourd, tandis que M. Schwendenmann, maréchal-ferrant, présidera deux ans plus tard le tout nouveau syndicat de race du cheval Cob Normand et sera également chargé d'études auprès de l'Association Régionale de Relance.

**8. DEFINITION DE L'ACTION**  
Contribuer à la relance du cheval lourd en Basse-Normandie et défendre les intérêts généraux des éleveurs de chevaux, naisseurs et engraisseurs. Selon les statuts :

- défendre les intérêts généraux et particuliers de ses membres
- entreprendre toute action à caractère technique et sanitaire susceptible d'améliorer les conditions de production (recueil, traitement et diffusion d'informations techniques)
- adapter la production chevaline aux critères des utilisateurs
- apporter son concours technique à toute action tendant à faire connaître les races de chevaux lourds de la Manche, en particulier Cob et Percheron.
- contribuer à la mise en place et la tenue du livre généalogique du cheval Cob et à la détermination des critères de la race
- étudier pour le compte des adhérents les conditions de mise en marché des animaux et prendre toute initiative de nature à améliorer les modalités de commercialisation.
- établir et faire appliquer le règlement intérieur.

D'emblée, ce syndicat va offrir une structure aux éleveurs isolés qui y adhèrent et leur permettre, ainsi, de bénéficier des aides dispensées aux seuls éleveurs organisés.

**9. CAVALERIE**  
70 juments en 1981, entre 200 et 220 aujourd'hui.

#### **10. INSCRIPTION DANS DES RESEAUX**

Le syndicat résulte d'un réseau impliquant le Conseil Régional, la Chambre Régionale d'Agriculture, les Haras, des techniciens de groupements et la profession agricole (FDSEA). Il lui restera longtemps associé.

Dès sa création, le syndicat va œuvrer à l'élargissement de ce réseau en se créant des partenaires : il participe activement à la création de l'Association Régionale de Relance de l'Élevage, dont la présidence va échoir à M. Clotteau, président du syndicat, et à l'établissement d'un syndicat de Race pour le Cob Normand dont le stud-book sera réouvert en 1982 et auquel le syndicat fournira, là encore, son président.

Aujourd'hui, le syndicat des éleveurs de chevaux de trait de la Manche n'est plus en partenariat avec le Haras national de Saint-Lô, dont il ne reçoit plus d'aide de fonctionnement. Il ne s'associe pas avec le syndicat des éleveurs et utilisateurs de chevaux Cob Normand. Il continue néanmoins à conduire des actions (organisation de concours d'attelages, officiels et d'entraînement, Route des Terroirs, stages de formation à l'attelage) et à générer un réseau de partenaires de terrain : cette année (98) il crée la Fédération des Associations d'Attelages de la Manche, émanation du syndicat qui structure ainsi un réseau de huit pôles associatifs locaux créés par et autour d'éleveurs membres.

#### **11. ASPECTS ECONOMIQUES**

Adhésion : 50 francs, prix sans doute amené à évoluer dans le proche avenir

#### **12. PERSPECTIVES**

Son opération maîtresse, très porteuse tant pour le syndicat que pour le cheval de trait est la Route des Terroirs. Dans cet élan, il travaille à la relance d'activités, techniques et savoir-faire ruraux traditionnels. La perspective la plus immédiate est la mise en route de la Fédération des Associations d'Attelage de la Manche, l'objectif poursuivi étant de conforter et développer l'orientation sur la sortie de jeunes chevaux à l'attelage.

#### **13. CONTACTS**

Monsieur Gérard RICHARD  
Foligny  
Domjean  
50420 Tessy-sur-Vire  
Téléphone :02.33.56.30.13

#### **14. FICHES A CONNECTER**

Route des chevaux et des terroirs ; Association Trait Normand ; Syndicat des éleveurs et utilisateurs de chevaux Cob Normands.

#### **15. DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS : novembre 1999**



## 1. REDACTEUR : Corinne BOUJOT

Date de la rédaction : août 1999

## 2. INTITULE : Nouveaux acteurs

## 3. ORGANISME OU LOGO

Association percheronne d'attelage

Association des éleveurs et utilisateurs de chevaux de trait du Calvados

## 4. SOURCES D'INFORMATION

Entretiens avec M. Michel Lepoivre, président de l'association percheronne, et avec Mme Lydie Lerouxel, présidente de l'association du calvados.

## 5. OBJET

Associations réunissant des utilisateurs, éleveurs ou non, et ayant pour vocation la promotion de l'attelage. Ces associations existent depuis le début des années 1990, leurs activités courent tout au long de l'année mais se densifient considérablement durant la belle saison.

## 6. REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES, SOCIAUX

La Route du Poisson (Lizet, 1996), en 1992 sert de référence historique à chacune de ces associations. Toutes deux, bien qu'originales, présentent d'autres points communs, nombreux, dans leurs motivations : celles qui ont présidé à leur création comme celles qui les animent aujourd'hui.

L'association percheronne d'attelage fut créée environ en 1990. Située dans l'Orne, au cœur du berceau percheron, elle s'adresse « *aux amoureux du cheval de trait* » de la région percheronne. Son but premier était la sauvegarde du cheval de trait et la promotion de l'attelage et, en second lieu, l'occasion de réunir des gens partageant cette même passion pour échanger impressions et savoir-faire.

L'association du Calvados fut créée en 1993, avec le soutien du Haras du Pin, dans la dynamique de la seconde Route du Poisson. Il y avait alors une vingtaine d'adhérents et assez d'attelages pour faire une équipe. L'organisation en association est venue officialiser et structurer l'activité d'un petit groupe informel d'amis, tous éleveurs, réunis par la passion de l'attelage et formés à cette activité par M. de Saint-Roman, au Centre Equestre de Fontaine Guéret (Saint-Laurent de Condé). C'est lui qui, le premier, les encouragea à constituer l'association dans le but de faciliter l'organisation de concours sur le département du Calvados avec l'association Trait-Normand et de centraliser les différentes demandes d'animation auxquelles déjà les uns et les autres répondaient de façon dispersée. L'assise géographique de l'association la place à la frontière de chacun des berceaux de race, elle regroupe des utilisateurs aussi bien de cobs que de percherons.

## 7. ACTEURS

L'association percheronne d'attelage compte une quarantaine d'adhérents. Parmi ceux-ci, 70% environ sont extérieurs à la profession agricole. M. Michel Lepoivre, son président, dirige une entreprise de vente et réparation de matériel agricole. Depuis quelques années, il s'est lancé dans l'élevage de percherons et, parallèlement à son activité principale, est ainsi devenu étalonnier ; il participe régulièrement à la fois à des concours de modèles et des concours d'attelage. Il est membre du bureau de l'association Trait Normand, du bureau de la Société Hippique Percheronne de France où il est également responsable de la section « attelage », membre du bureau du syndicat ornais percheron dont le président, réciproquement, est membre de celui de l'association, ces deux organismes fonctionnant en étroite collaboration ; il est, enfin, également au bureau du comice agricole de l'arrondissement de Mortagne.

L'association des éleveurs et utilisateurs de chevaux de trait du Calvados compte aujourd'hui 35 adhérents, parmi lesquels autant d'utilisateurs que d'éleveurs. Ainsi, le noyau de départ, d'éleveurs utilisateurs, a-t-il accueilli des utilisateurs étrangers à la profession agricole. Sans que cela représente un mouvement massif, l'association enregistre ainsi de nouveaux adhérents, propriétaire d'un cheval pour le loisir, qui attèlent. Deux faits notables : d'une part, l'attelage attire de plus en plus de jeunes (souvent des enfants de propriétaires de Cobs normands ou de Percheron qui ont longtemps fréquenté les concours, manifestations très familiales), et, d'autre part, le succès croissant de l'attelage, en suscitant auprès des propriétaires de

chevaux de trait le désir de participer aux différentes manifestations, encourage l'achat de chevaux répertoriés ( les chevaux sans papiers sont plus nombreux dans le Calvados que dans la Manche ou l'Orne) . Mme Lydie Lerouxel, présidente de l'association, est élue municipale. Elle et son époux sont cultivateurs à la tête d'une exploitation laitière. Leur exploitation accueille, sur cette base, des élevages plus marginaux: une race bovine en voie de conservation pour laquelle Mme Lerouxel a une passion, la Jersey, et des chevaux cobs normands et percherons que M. Lerouxel s'emploie à dresser. Tous deux sont meneurs. Tous deux investissent les syndicats et associations d'élevage qui concernent les races qu'ils élèvent : Mme Lerouxel, est ainsi vice-présidente du syndicat du Trait Augeron tandis que M. Lerouxel est membre du bureau du syndicat de race des chevaux cobs normands.

## **8. DEFINITION DE L'ACTION**

Les associations d'utilisateurs travaillent en étroite collaboration avec les différents acteurs de la filière : les haras nationaux, l'association Trait Normand et le syndicat d'élevage du département où elles sont situées. Ayant pour vocation de promouvoir l'attelage, elles sont le maillon local de la promotion du cheval de trait et on les trouve très investies dans les différentes « routes » : départementales, régionales et nationales. A l'échelon local, les associations d'utilisateurs sont aussi sollicitées et présentes dans toutes sortes de manifestations : attelages de promenades touristiques dans les villes, animations de fêtes rurales avec démonstrations d'activités agricoles ou forestières, mariages, pères Noël, etc.

Il faut souligner que l'ensemble des activités déployées autour de l'attelage vise l'encouragement au dressage des chevaux et à leur utilisation, de soutenir ce marché et en favoriser l'investissement par les éleveurs et les utilisateurs conjointement.

Ainsi, l'association percheronne d'attelage organise-t-elle avec le Haras du Pin des concours d'utilisation et s'engage dans la formation à l'attelage. Par ailleurs, elle s'est engagée dans la collecte systématique de savoir-faire traditionnels auprès de la génération qui travaillait avec les chevaux de trait, aussi bien pour répondre à la demande d'animation rurale que lorsque, par exemple, il s'est agi d'organiser l'une des premières démonstrations de débardage, prise en charge par d'anciens débardeurs membres de l'association. L'association des éleveurs et utilisateurs de chevaux de trait du Calvados, quant à elle, organise chaque année, à Tournebu et Saint-Lambert, avec l'association Trait Normand et la collaboration des Haras nationaux de Saint-Lô et du Pin, quatre concours officiels : 2 concours d'utilisation pour les jeunes chevaux (2-3 ans) et 2 concours SHF ouverts à tous les chevaux (3-4-5 ans). L'objectif est d'encourager le dressage et de promouvoir le renouvellement du cheptel en proposant de sortir les jeunes chevaux. Elle s'occupe encore d'organiser, tous les ans à la fin du mois d'octobre à Saint Pierre sur Dives, un championnat départemental d'attelage des chevaux de trait, qui vient clôturer la saison, en collaboration avec l'organisation des Equi'days et la commune intéressée. La même association, affiliée à la DNSE, est habilitée à délivrer des licences (Galop) et organise des stages de formation annuels à l'attelage et délivre environ 35 licences/an.

## **9. CAVALERIE**

Selon l'estimation de leur président respectif, l'association percheronne compterait entre 60 et 70 chevaux, tous percherons, l'association du calvados en compterait entre 45 et 50 (sachant que l'estimation est, dans ce cas, basée sur les concours d'utilisation alors que les percherons s'y trouvent sous-représentés, investissant moins ces opérations que les cobs normands). Par ailleurs, ces effectifs sont en permanente évolution.

## **10. INSCRIPTION DANS DES RESEAUX**

En s'intéressant à la personnalité des acteurs des associations d'utilisateurs que nous avons pu rencontré, l'importance du réseau de relation tissé avec les différents acteurs officiels de la filière trait apparaît clairement. Néanmoins, il faut insister également sur l'inscription locale de ces organismes qui travaillent en collaboration étroite avec les communes comme avec les réseaux associatifs locaux

## **11. ASPECTS ECONOMIQUES**

Pour l'organisation de ces activités les associations sont subventionnées, par les Haras et l'Association Trait-Normand pour ce qui est des opérations les plus importantes concernant la promotion de l'attelage (concours d'utilisation, Routes) et par les comités organisateurs pour les manifestations plus restreintes (fêtes à l'ancienne, visites touristiques, opérations commerciales).

**Coût de l'adhésion : 50 francs pour l'association percheronne, 150 francs pour l'association du Calvados.**

## **12. PERSPECTIVES**

Les deux associations ont pour objectif de développer leur vocation de formation à l'attelage.

L'association du Calvados, par la voix de Madame Lerouxel, en fait connaître un autre, qui vise, cette fois, face au mouvement d'accroissement de leurs activités et du nombre de leurs membres qui touche ces associations, à garder une bonne ambiance, articulée sur le travail avec le cheval et le plaisir partagé d'être ensemble.

## **13. CONTACTS**

Association Percheronne d'Attelage

Monsieur Michel Lepoivre, président

Les Forges - 61560 Saint-Aubin de Courteraie - Téléphone : 02.33.34.40.11

Association des éleveurs et utilisateurs de chevaux de trait du Calvados

Madame Lydie Lerouxel, présidente

14220 Tournebu - Téléphone : 02.31.90.84.69

## **14. FICHES A CONNECTER**

Politique du cheval de trait sur les circonscriptions du Haras de Saint-Lô et du Haras du Pin, Association Trait Normand.

**15. DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS: Novembre 1999**

**1. REDACTEUR : Corinne BOUJOT**

Date de la rédaction : mai 1999

**2. INTITULE : La ferme du cheval de trait, à Juvigny-sous-Andaine, dans l'Orne.****3. ORGANISME**

Entreprise privée.

**4. SOURCE D'INFORMATION**

Entretien avec Jean Dinard, concepteur et directeur de la ferme.

**5. OBJET**

Animations de début avril/ fin octobre chaque année depuis 1984, date d'acquisition de la ferme dite « de la Michaudière ».

**6. REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES, SOCIAUX :**

La ferme existe depuis 1984. Son concepteur n'avait au préalable, dans son métier ou sa vie, aucun lien particulier avec les chevaux ou le « monde du cheval ». Un jour, il a quitté son emploi et s'est lancé dans le tourisme en montant une entreprise de location de roulottes hippomobiles. Celle-ci a assez vite cédé le pas au projet « ferme du cheval de trait ». L'entreprise est installée à Juvigny sous Andaine, près de Bagnoles de l'Orne, dans une ferme ancienne entièrement restaurée avec des matériaux traditionnels, pittoresque, à laquelle ont été adjoints des bâtiments en colombage rachetés à des exploitants et transplantés dans un but conservatoire. Un verger de poiriers sert aussi à construire l'image du site, à soutenir sa publicité. L'image de la Ferme du cheval de trait est donc projetée dans la perspective d'une valorisation du patrimoine. L'endroit est un peu trop retiré aux yeux de M. Dinard, la ville la plus proche, Alençon, restant de taille très moyenne. Ce département, très investi par les résidents secondaires, n'a pas le dynamisme nécessaire à permettre le plein épanouissement de son projet. La nécessité de chercher loin ses partenaires (musiciens, gens de théâtre, du cirque) et son public posent différents problèmes (notamment, coût et de rentabilisation). M. Dinard est marginal dans le « monde du cheval de trait » auquel il ne se sent pas particulièrement appartenir et dont il reste apparemment assez distant; sa passion allant d'abord au spectacle. Il accorde une place prépondérante au dressage à la voix et adapté individuellement aux aptitudes du cheval.

**7. ACTEURS**

Au cours de l'année, Jean Dinard est entouré d'une petite équipe de base, de 2-3 personnes qui s'adjoint ponctuellement, pour la préparation et l'animation de la saison, de nouveaux membres suivant les spectacles, d'horizons variés (musique, théâtre, cirque). En saison, l'équipe compte environ 4 à 6 personnes impliquées dans le spectacle et toutes polyvalentes ainsi que 3 permanents en cuisine. Le public principalement composé de touristes, souvent autocaristes, compte peu de personnes de la région. (environ 15 à 20.000 entrées par an)

**8. DEFINITION DE L'ACTION**

La ferme du Cheval de Trait propose des spectacles de chevaux de trait, de préférence inédits (cirque, cascades, etc...). La plaquette annonce un spectacle « entre cirque et attelage », avec poste hongroise, voltige, équimobile, attelages à 5 et à 7, courses de char. En outre, sont proposés : des balades en carriole,

promenade et auberge à la ferme, et une collection de maquettes de matériel hippomobile.

### **9. CAVALERIE**

La ferme héberge 30 chevaux, tous de trait. Trois races sont représentées: les Bretons (5), Percherons (10) et Cobs Normands (15). Elle compte 2 étalons (1 breton, 1 percheron), 5 hongres et 23 juments. Il y a peu de renouvellement. Lorsqu'ils sont réformés les chevaux sont donnés, ils ne partent pas à la boucherie.

### **10. INSCRIPTION DANS DES RESEAUX**

Peu d'inscription dans le réseau du cheval de trait. M.Dinard ne se définit pas comme appartenant au monde du cheval, qu'il estime trop fermé, sa passion c'est plutôt le spectacle, ses contacts sont dans le monde de la musique, du cirque et du théâtre. Il appartient aux syndicats d'éleveurs qui concernent les races qu'il héberge, il a eu des contacts avec l'association d'utilisateurs de sa région et a travaillé parfois, mais rarement, avec le Haras du Pin, jamais avec celui de Saint-Lô. La ferme est bien référencée chez les autocaristes.

### **11. ASPECTS ECONOMIQUES**

Coût de l'installation : 2,5 millions, en auto-financement. Les spectacles posent des problèmes de budgétisation, du fait de leur coût (entre 500.000 et 1.000.000 de francs).

### **12. PERSPECTIVES**

Fort de l'expérience de la Michaudière, M. Dinard a le projet plus ambitieux, en cours de réalisation, de monter un « Parc du Cheval de Trait » au Petit Musse, à Chambly (35 km de Paris). Dans la mesure du possible, la ferme de la Michaudière serait maintenue, mais le projet avenir prime. L'objectif est de faire du « Petit Musse » une sorte de référence européenne du cheval de trait, qui offrirait une vitrine à chaque race de trait et chaque syndicat de race. La réputation du site reposerait sur sa vocation à être un lieu de rencontre des races (9 races françaises et quelques races étrangères) et des professionnels (éleveurs, associations, professions associées : maréchalerie, bourellerie, etc...) Par ailleurs, sur ce vaste site de 140 ha, différentes activités seront adressées à un public très large :

- Promenade en carriole, en poney, en charrette à la découverte des chevaux, ânes, mules, baudets et poneys, mais aussi d'un arboretum et de la faune et la flore du site.
- Visite d'une ferme installée dans les « petites écuries », animée d'événements temporaires (fabrication du pain, du cidre, etc...), proposant des spectacles à horaires fixes et, en continu, théâtre, musique, cirque de rue.
- Visite des Grandes écuries : outre la visite des écuries à proprement parler, un musée des arts et traditions populaires sera consacré aux chevaux de trait, avec différents thèmes et activités associés
- Boutique et restaurant.
- Réceptions de prestige
- Spectacles nocturnes

### **13. CONTACT**

Monsieur Jean Dinard, la Ferme du Cheval de Trait Juvigny-sous-Andaine  
61140 Bagnoles-de-l'Orne  
Téléphone : 02.33.38.27.78

### **14. FICHES A CONNECTER**

Nouveaux utilisateurs

## 15. DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS: juin 1999.

### 1. REDACTEUR: Corinne BOUJOT

Date de la rédaction : septembre 1998

### 2. INTITULE : La Route des Chevaux et des Terroirs

### 3. ORGANISME

Syndicat des éleveurs de chevaux de trait de la Manche, Domjean.

### 4. SOURCES D'INFORMATION

Entretien et presse locale de l'année 95, collectée en forme d' " hommage aux artisans d'un succès ".

### 5. OBJET

Première Route normande, sa première édition eu lieu en 1994 . Depuis, cette manifestation se déroule régulièrement, tous les ans au mois d'août.

### 6. REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES, SOCIAUX

Depuis la Route du Poisson, son formidable succès et l'élan qu'elle a donné à l'attelage, le principe des " routes " semble un réservoir inépuisable d'inspiration pour les organisateurs d'actions de promotion du cheval de trait. A écouter les uns et les autres en parler, ce type d'opérations devrait son succès au plaisir garanti, pour les participants comme pour les spectateurs. En Basse-Normandie, un certain nombre d'actions vont reprendre et sans cesse renouveler l'idée : 1992, premier Rallye du Muguet, 1994 : la première Route des Chevaux et des Terroirs, 1996 : première Route des Vikings, 1998, une Route du Cidre en projet, ainsi qu'une du Vin et du Fromage...

### 7. ACTEURS

Les organisateurs :

La route est organisée par le Syndicat des éleveurs de chevaux de trait de la Manche, dont c'est la principale action de promotion de la race, en collaboration avec la Chambre départementale d'agriculture de la Manche et l'Association pour la promotion des produits de la ferme et des terroirs de Normandie.

Les partenaires financiers et sponsors :

Conseil Général de la Manche, Crédit Mutuel de la Manche, GROUPAMA Manche-Normandie, la Société SPILLERS, la SNFMI, le Normandie Horse Show.

Les communes :

Les villes de départ, d'étapes et de relais, la ville de Saint-Lô, leurs élus, les unions commerçantes.

Les équipages et leur encadrement:

Chacune des quatre routes ouvertes à cette occasion est parcourue par deux équipages en costumes traditionnels ; leur encadrement : voitures d'approvisionnement en produits du terroir, camions de transport de chevaux, mais aussi gendarmerie au passage des villes et leur escorte : des cavaliers et attelages se joignent ponctuellement à la caravane sur tel ou tel segment de la route.

Les animateurs :

Les formations musicales municipales, les groupes folkloriques de danses et chants, prévus et imprévus, les producteurs et marchands venus animer les marchés du terroir.

**1. REDACTEUR :** Corinne BOUJOT

Date de la rédaction : septembre 98

**2. INTITULE :** Concours local de Vallon-sur-Gée, dans la Sarthe.

**3. ORGANISME**

Haras National du Lion d'Angers – Syndicat des éleveurs de Percherons de la Sarthe.

**4. SOURCES D'INFORMATION**

Observation directe en juin 98 , entretien avec M. Lefevre, président du Syndicat des éleveurs, et L'Agriculture Sarthoise, mai 96.

**5. OBJET**

Manifestation annuelle.

**6. REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES, SOCIAUX**

Vallon-sur-Gée accueille un concours de Percherons depuis si longtemps que nos plus anciens informateurs, septuagénaires, l'ont toujours connu. Néanmoins, il a changé de forme. C'était, au début du siècle, un concours d'étalons montés à cru, qui devaient gravir au galop l'escarpement qui conduit à l'actuel terrain de concours, où le jury évaluait leur état, leur souffle. C'était avant l'introduction du tracteur, époque où foires et concours foisonnaient. Conlie et La Ferté-Bernard en étaient les fleurons. En 1966, c'est la fusion de tous les rameaux du Percheron dans la Société Hippique Percheronne : le Trait Berrichon, le Nivernais, le Trait du Maine, le Trait Augeron, le Trait Bourbonnais, le Trait de la Loire et le Trait de la Saône-et-Loire rejoignent le Percheron d'origine et s'inscrivent au même stud-book. La Sarthe, la Mayenne et le Maine-et-Loire sont le berceau du Trait du Maine qui, parmi des cousins percherons, présentait un type plus bas, plus massif, plus épais, plus râblé. D'un côté, les étalonniers Trait du Maine achetaient des Percherons, améliorateurs de la race, de l'autre, les Percherons étaient pauvres en jument. La fusion a amené au Percheron l'importante jumenterie Trait du Maine. Forts de ce fait historique, et du nombre important d'élevages et de chevaux, les représentants de ce type percheron, syndicats de race des trois départements cités, se sont fédérés le 22 mai 1996 afin de faciliter la conduite d'opérations dépassant le cadre départemental et de gagner en représentativité au sein de la Société Hippique Percheronne de France.

**7. ACTEURS**

Le Haras national du Lion d'Angers : organisateur du concours, est représenté par son directeur, M. Fournier, qui préside le jury, et son technicien spécialisé, M. Condomine.

La Société Hippique Percheronne de France : a délégué sur place trois personnes. Deux hommes pour marquer au fer les poulains et Mlle Desavoie, chargée de mission nouvellement recrutée, pour établir un fichier de vente.

Le jury : le Directeur du Haras, en plus de M. Condomine, s'est adjoint M. Belliard, étalonnier retraité, ex-président du syndicat sarthois des éleveurs percherons et membre des comices agricoles des environs, et M. Richer, étalonnier et maire de Moitron-sur-Sarthe.

Le Syndicat Sarthois des Eleveurs Percherons : auquel appartiennent tous les éleveurs présents, est ici représenté par son président, M. François-Xavier Lefevre, cultivateur éleveur de bovins et de quelques juments, percheronnes et de sang. Il présente 5 sujets au concours. Président du syndicat depuis 2 ans, il est aussi administrateur de la mutualité agricole Orne/Sarthe et trésorier de CUMA. Pendant le concours, il tient

un rôle particulier auprès des éleveurs inexperts, prenant en charge la plupart des prestations nécessaires : c'est lui qui tresse la plupart des chevaux, avec M. Berger, étalonniér à la retraite, et qui les présente à la longe devant le jury.

La commune : qui prête le terrain, est représentée par l'adjoint au maire, rejoint à l'issue de la manifestation par M. le Maire qui offre un vin d'honneur à tous les participants.

Les éleveurs : assez volontiers accompagnés d'un ou plusieurs membres de la famille. Ils sont peu nombreux, 10, et 4 d'entre eux, parmi lesquels les familles Lefeuve et Berger, totalisent plus de la moitié (22) des 34 sujets présentés.

Public : hors le cercle restreint ci-dessus présenté, on voit : un étalonniér, M. Chapelle, visiter les poulains, 2 ou 3 visiteurs connus des éleveurs, une photographe, peut-être correspondante du journal local, deux vieilles dames qui assistent au spectacle depuis leur jardin, des enfants de l'école venus un court moment, et l'ethnologue.

## 8. DEFINITION DE L'ACTION

Il s'agit d'un concours local dit « itinérant » parce que le jury s'y déplace afin de permettre aux éleveurs d'y participer au moindre coût. Pendant l'été, la Sarthe propose douze concours locaux « itinérants » dans lesquels sont sélectionnés les produits admis à concourir à la finale départementale, au Mans. Il en va ainsi dans chaque département d'élevage du Percheron, et les meilleurs éléments des finales départementales sont réunis au concours spécial de la race, sit « Spécial Percheron », au Haras du Pin, en septembre de chaque année.

Trois fonctions permettent de définir ce type de concours. La première est centrale : l'évaluation de la conformité de chaque sujet présenté aux standards de la race qui récompense les sujets répondant le mieux aux critères dont la reproduction est souhaitée. Cette fonction zootechnique est aujourd'hui contestée par les promoteurs d'une autre méthode d'appréciation des chevaux. La seconde est une fonction de soutien à l'élevage : c'est toute l'importance des primes en jeu, même si d'autres formes de récompenses (plaques et coupes) témoignent du classement. La troisième est une fonction de structuration du groupe des éleveurs. Dans les concours, une série de codes protocolaires et de savoir-faire techniques (art de natter crinières et queues, par exemple) sont transmis aux moins experts par les voisins, amis, etc...C'est donc un lieu de « formation », où être instruit des codes auxquels chaque membre du groupe est appelé à se conformer. Le concours ouvre un espace-temps que les rituels - gestes et mots - singularisent profondément : c'est l'occasion d'exercer l'œil, de manipuler les critères de la race dans l'évaluation de chaque sujet, exercice expert, riche d'un vocabulaire technique si spécialisé qu'il en est hermétique au non initié. En périphérie, les plaisanteries paillardes sont de la fête, marquant l'événement, solidarisant ses participants. C'est aussi l'occasion d'orienter les pratiques des éleveurs, dans le jugement critique des produits qu'ils présentent, dans les obligations qui leur sont faites (en 99 obligation de présenter les étalons attelés, qui implique un nouveau rapport à l'animal), etc...C'est un espace de construction du groupe, d'affirmation de ses traits particuliers et d'orientation de ses pratiques, réalisé autour de la diffusion d'informations, de connaissances et de savoir-faire homogénéisant.

## 9. CAVALERIE

34 Percherons : 7 pouliches de 1an – 6 pouliches de 2 ans – 8 pouliches de 3 ans – 8 poulinières suitées – 45 poulinières non suitées.

## 10. INSCRIPTION DANS DES RESEAUX

Le concours, lieu de rencontre, est sans doute créatif en la matière. L'un est visible : Haras National/SHP/Syndicat départemental d'éleveurs.



#### **Le public :**

varié et nombreux, riverains et touristes mêlés. Les journaux en témoignent ainsi : des milliers de personnes en 94, un succès complet. L'attroupement des curieux était parfois totalement imprévu et mettait les petits bourgs en effervescence. Des groupes folkloriques locaux venaient de façon imprévue participer à la fête. La veillée de Jullouville attira près de 2000 personnes. Parfois les organisateurs avouent avoir été débordés : celle de Brécey attira plus de 600 personnes contre 200 initialement prévues.

#### **8. DEFINITION DE L'ACTION**

La route édition 1995 débuta un jeudi 10 août. Pendant deux jours, huit attelages ont sillonné le département de la Manche, suivant quatre itinéraires partant de Cherbourg, Saint-Pierre- Eglise, Barenton et Saint-James. Ils ont traversé plus de la moitié des cantons, transportés des produits fermiers et animé des veillées, le soir à Barneville Carteret, Montebourg, Jullouville et Brécey. Chacune des quatre routes était parcourue par deux attelages : une calèche ayant à son bord un meneur et des hôtes en tenue normande, faisait la promotion du cheval et du Normandie Horse Show ; la seconde ayant à son bord des meneurs et des producteurs également en tenue traditionnelle proposaient leurs produits lors des relais. Chaque relais était l'occasion d'animations : balades à dos d'âne, dégustation, etc...La route était ouverte à tous les cavaliers souhaitant rejoindre le cortège. En tête de la caravane, deux véhicules de sponsors, un van pour chevaux et un véhicule pour réapprovisionner la seconde calèche. L'arrivée de la Route était prévue le lendemain, à Saint-Lô, dans le cadre du Normandie Horse Show. Les attelages sont arrivés Quai Tanguet, où avait lieu un marché des produits fermiers, et ont défilé en ville avant de rejoindre le Centre de Promotion de l'Élevage où les équipages ont donné un spectacle équestre.

4 parcours, 4 veillées, 50 relais et la traversée de Saint-Lô jusqu'au Normandie Horse Show : les objectifs de l'opération sont l'animation, la promotion des chevaux de trait, des produits fermiers et du terroir, du savoir-faire des éleveurs, des producteurs et des artisans, et bien sûr du Normandie Horse Show.

#### **9. CAVALERIE**

8 attelages – 85 chevaux

#### **10. INSCRIPTION DANS DES RESEAUX**

L'organisation de l'opération est typiquement le résultat d'une pratique de réseau préexistant à l'événement et qui ouvre la possibilité d'enrichir celui-ci au fur et à mesure que l'événement permet un " ancrage " sur le terrain des organismes porteurs tout en lançant une dynamique locale. On peut souligner la connexion du cheval de trait et des produits de la ferme et du terroir.

#### **11. ASPECTS ECONOMIQUES**

Coût de l'opération : 120.000f, financés à 50% par des sponsors et 50% sur des fonds publics, le Conseil Régional accorde 50.000f et le département 10.000f. Des fonds sont aussi fournis par les communes traversées, qui sont un des éléments essentiels à la bonne marche de l'opération, offrant en sus des bras et du matériel.

Retombées économiques (non quantifiées) sur les produits fermiers.

#### **12. PERSPECTIVES**

Renouvellement de l'opération, approfondissement du volet savoir-faire et techniques traditionnels du monde rural bas-normand ; développement des pôles locaux autour d'éleveurs membres du syndicat, meneurs qui participent activement à l'organisation et au déroulement de la route, qui s'organisent en

Associations d'Attelage fédérées à l'échelon départemental au sein d'une nouvelle structure en cours de création, émanation du syndicat.

**13. CONTACTS**

Monsieur Gérard RICHARD

Foligny

Domjean

50420 Tessy-sur-Vire

Téléphone :02.33.56.30.13

**14. FICHES A CONNECTER**

Syndicat des éleveurs de chevaux de trait de la Manche

**15. DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS : novembre 1999**

**11. ASPECTS ECONOMIQUES : Pas d'informations suffisantes.**

**12. PERSPECTIVES**

La SHP met en place une grille d'évaluation de type analytique, qu'elle veut substituer à l'expertise dite « globale », et sa politique actuelle oriente les éleveurs sur l'attelage : cette année, le classement en deux types concrétise, sous le type « diligencier », la prise en considération de ce marché, comme, l'année prochaine, la présentation attelée des étalons.

**13. CONTACTS**

Haras National du Lion d'Angers et Syndicat des éleveurs sarthois.

**14. FICHES A CONNECTER**

La Société Hippique Percheronne de France, La révision du standard percheron.

**15. DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS**

## **1. REDACTEUR : Corinne BOUJOT**

Date de la rédaction : mai 1999

## **2. INTITULE : La révision du standard percheron et la création des types Trait et Diligencier.**

## **3. ORGANISME**

Société Hippique Percheronne de France

## **4. SOURCES D'INFORMATION**

Observation directe : concours local de Moitron-sur-Sarthe 1998, et documents : « Propositions de standard pour la race percheronne » O.Courthiade, avril 1998, Bulletin d'information de la Société Hippique Percheronne de France, juin 1998.

## **5. OBJET**

Le travail de révision du standard débuta en 1998.

## **6. REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES ET SOCIAUX**

L'opération vise à adapter la conformation du Percheron au marché actuel et aux débouchés qui se développent en matière d'attelage. Les efforts déployés en ce sens remontent au premier Congrès Mondial du Cheval Percheron tenu en France, en 1989. L'évènement vint marquer l'orientation de la politique d'élevage et de valorisation sur le travail, le sport, l'attelage. Il fut suivi, en 1992, de l'acquisition par le Haras du Pin de Silver Shadows Sheik, étalon américain sélectionné pour apporter un nouveau courant de sang plus léger. Mais l'étalon noir reçut un accueil plutôt mitigé chez les éleveurs. Aujourd'hui, c'est dans le même élan de conquête du marché de l'attelage et de soutien du prestige de la race que la SHPF conduit une politique de révision du standard percheron qui ouvre sur la production de deux types destinés à des usages différents : le trait et le diligencier.

## **7. ACTEURS**

Société Hippique Percheronne de France, Syndicats départementaux d'élevage du percheron, Haras Nationaux du Lion d'Angers, de Blois, du Pin et de Saint-Lô ; Olivier Courthiade

## **8. DEFINITION DE L'ACTION**

Pour l'aider dans sa politique de restauration, la SHPF a fait appel à M. Olivier Courthiade, zootechnicien et éleveur ariégeois très investi dans la reconnaissance, la conservation et la promotion de races locales (bovines, chevalines, asines et même canines), qui fut longtemps directeur du Stud-book Ariégeois (race Merens), et pointeur national pour l'Association Française des Eleveurs de Chevaux Haflinger. Concernant le cheval percheron, pour faire face à la diversification des utilisations du cheval de trait qui anime le marché et satisfaire aux exigences des utilisateurs quant au caractère, au dressage et aux aptitudes des chevaux, la principale nouveauté de la réforme proposée réside dans la distinction de deux types de percherons, le type "trait" et le type "diligencier", chaque type présentant deux catégories de taille, "grande" et "petite":

-le type "trait" valorise le format élevé et le poids lourd caractéristiques du percheron, tout en puissance il est défini comme "type idéal du grand limonier" et son aptitude à tirer de lourdes charges au pas le destine aux marchés du débardage, des courses de traîneau et de l'attelage touristique.

-le type "diligencier", défini comme "élégant et actif" est plus léger et caractérisé par ses allures, son

aptitude au trot brillant. C'est dans la création de ce type qu'intervient le courant de sang américain, issu d'un modèle qui reste rare en France. Il est qualifié de "cheval prestige" et vise la présentation dans les salons internationaux, pour les sujets de grande taille, tandis que ceux de petite taille seraient idéalement destinés à l'attelage de compétition et les loisirs.

Toutefois, quelque soit son type, le cheval percheron doit présenter les mêmes caractères morphologiques, très précis, qui eux demeurent inchangés.

Outre cette innovation qu'est la répartition en deux types qui devrait permettre de diversifier la production, on observe la transformation des modalités d'évaluation de chaque produit. En effet, la méthode dite « globale » actuellement en cours sur les concours de modèle et allures et particulièrement maîtrisée par les éleveurs est concurrencée par une méthode –nouvelle dans l'univers Percheron- dite analytique et pratiquée depuis un siècle sur les bovins, portant sur la « conformation » plus que sur le « modèle », et exercée par des techniciens spécialisés ayant reçu la formation adéquate et agréées par la SHPF. Les deux méthodes seront employées, la méthode globale demeurant usitée dans les concours de modèles.

Corollairement, afin de conforter ce regain d'intérêt pour les aptitudes de l'animal, pour être agréés à la monte publique les étalons devront désormais être présentés attelés dans des concours épreuves qui devaient être mis en place en 1999. Les fortes réserves émises par la SHPF et les éleveurs à cette proposition des Haras nationaux a repoussé l'échéance à 2001.

Enfin, dans ce programme de restauration de la race, le volet d'actions immédiates (la mise en place du pointage des animaux et les concours épreuves) soutiennent et accompagnent des actions à long terme devant permettre une connaissance approfondie de la race (étude de consanguinité, établissement de fichiers, etc...).

## **9. CAVALERIE**

Tous les effectifs percherons sont concernés

## **10. INSCRIPTION DANS DES RESEAUX**

Sont concernés tous les acteurs officiels impliqués dans l'élevage du Percheron.

## **11. ASPECTS ECONOMIQUES**

## **12. PERSPECTIVES**

Adapter la production à l'évolution de la demande, conforter la polyvalence du cheval percheron pour être en bonne position sur différents marchés (reproduction, attelage de loisir et de prestige, attelage de travail ou de sport), maintenir la notoriété de la race.

## **13. CONTACTS**

Société Hippique Percheronne de France  
Monsieur François Chouanard, président,  
Mademoiselle Delphine Desavois, chargée de mission,  
1 rue Doullay - BP32  
28400 Nogent-le-Rotrou  
Téléphone: 02.37.52.00.43 - Télécopie :02.37.52.93.20

## **14. FICHES A CONNECTER**

Société Hippique Percheronne de France, Politique du cheval de trait dans la circonscription du Pin.

## **15. DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS : Juin 1999**

**1. REDACTEUR : Corinne BOUJOT**

Date de la rédaction : juin 1999

**2. INTITULE : Parcours de labellisation des chevaux de trait à l'attelage****3. ORGANISME**

Trait Normand

**4. SOURCES D'INFORMATION**

Plan de développement de la filière Trait 1999-2006, Conseil des Chevaux de Normandie – Trait Normand.

**5. OBJET**

Depuis 1997 et pour les cinq ans à venir le parcours est prévu tous les ans, tout au long de la saison, avec la finale régionale pour point d'orgue.

**6. REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES ET SOCIAUX**

Expérimentée en 1997, l'action fut mise en place en 1998. Une programmation de cinq ans doit permettre d'évaluer son impact. L'idée de labelliser les chevaux à l'attelage répond aux objectifs de valorisation de l'élevage du cheval de trait en Basse-Normandie, de promotion d'une image sportive de l'animal et d'animation.

**7. ACTEURS :**

Pour structurer l'action interviennent, autour de Trait Normand, l'ensemble de ses partenaires privilégiés : Haras Nationaux, Conseil Régional, Conseil des Chevaux de Normandie.

Pour conduire l'action, localement et ponctuellement, d'autres acteurs sont impliqués : tout d'abord les journées initiatiques sont organisées à l'occasion de fêtes de pays ou de villages ; ensuite l'action englobe des concours d'utilisation et SHF ; enfin, elle s'achève aux Equidays . L'opération labellisation a donc pour acteurs l'ensemble des organisateurs et des participants (meneurs et public) aux divers évènements qui entrent dans le parcours.

**8. DEFINITION DE L'ACTION**

Après une « journée initiatique » à l'occasion du Rallye des Vergers, journée ouverte à tous afin d'encourager l'intégration des nouveaux meneurs au « monde de l'attelage », une série de concours d'utilisation (9 en 98) et de concours SHF (9 en 98) entrent dans le parcours de labellisation, qui s'achève par une finale régionale tournante organisée dans la semaine des Equidays afin de donner tout l'éclat et la promotion nécessaires à la conclusion d'une saison de travail de sélection.

**9. CAVALERIE**

L'action s'adresse à l'ensemble des chevaux de trait de la région Basse-Normandie.

## **10. INSCRIPTION DANS DES RESEAUX**

Conformément à sa mission et à sa spécificité, cette action de Trait Normand est une opération conduite en réseaux, elle semble aussi viser l'inscription du cheval de Trait dans la famille des chevaux de sport (Equidays et encouragement à l'inscription des chevaux de trait sur la liste des chevaux de sport)

## **11. ASPECTS ECONOMIQUES**

Les coûts de l'opération englobent les primes aux éleveurs, la promotion de l'opération, l'organisation de la sélection, l'encouragement à l'inscription sur la liste des chevaux de sport, la formation de meneurs.

Participation financière : Haras nationaux ; Conseil Régional ; Conseil des chevaux de Normandie et Trait Normand : auto-financement, éleveurs, cotisations, fonds privés, sponsors

Exercice 1998 : 9 concours d'utilisation : 200. 000 Frs - 8 concours SHF : 200. 000 Frs Finale Régionale : 40. 000Frs - Promotion/Formation : 50. 000Frs - Organisation – journée initiatique : 60. 000Frs Total : 550. 000Frs

## **12. PERSPECTIVES**

Pérenniser l'opération

## **13. CONTACTS**

Monsieur Gilles Hurel, président

Association Trait Normand

Mairie de Lisieux

14100 Lisieux

Téléphone : 02.31.48.41.41.

## **14. FICHES A CONNECTER**

Trait Normand, Conseil des chevaux de Normandie, Haras Nationaux

## **15. DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS : Août 1999**

**1. REDACTEUR : Corinne BOUJOT**

Date de la rédaction : août 1999

**2. INTITULE : Formation de meneurs**

**3. ORGANISME :**

Trait-Normand

**4. SOURCES D'INFORMATION**

Document de l'Association Trait Normand et du Conseil des Chevaux de Normandie, Filière Trait (3<sup>ème</sup> collège) : Plan de développement 1999-2006

Entretien avec M. Gilles Hurel, président de l'association Trait Normand

**5. OBJET**

Amorcée en 1997, l'action devrait être véritablement en place cette année et, si possible, être reconduite pendant au moins trois ans voire pour une durée équivalente à celle du contrat de Plan Etat/Région . ( L'opération doit porter sur une durée suffisante pour permettre son évaluation en tant que telle mais aussi dans le cadre d'une « politique du cheval de trait » globale, parallèlement à l'évaluation d'autres actions conduites, celles-ci, dans le cadre du contrat de plan.) Elle se déroulerait chaque année d'octobre à mars, hors de la saison des concours ; l'organisation du calendrier reste à déterminer.

**6. REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES ET SOCIAUX**

La formation qualifiante de meneurs est un projet qui doit entrer dans sa phase de concrétisation au mois d'octobre prochain (99), et s'appuie sur l'expérience d'opérations ponctuelles conduites antérieurement, principalement dans le courant de l'année 1998.

En effet, en 1998 plusieurs stages de formation de meneurs se sont déroulés : au Haras du Pin (61), de Saint-Lô (50) , à Saint-Laurent de Condel (14), au lycée agricole du Robillard à Saint-Pierre-sur-Dives (14), etc...L'initiative de l'association Trait-Normand vise, sur la base de l'expérience existante et qui témoigne d'une demande croissante, à structurer et coordonner à l'échelle régionale les différentes initiatives conduites à l'échelle locale, afin de les inscrire dans une politique commune.

A l'origine, ce sont les associations d'attelage (Association Percheronne d'Attelage (61) et Association des Eleveurs et Utilisateurs de Chevaux de Trait du Calvados (14)) qui ont travaillé au développement de l'activité d'attelage. Elles avaient été précédées en cela par quelques initiatives privées au nombre desquelles l'école d'attelage de Monsieur de Saint-Roman, au Centre équestre de Saint-Laurent de Condel (14) s'illustra particulièrement, notamment en expérimentant, pour ouvrir l'activité d'attelage en direction des handicapés moteurs, une voiture qui leur soit accessible. Le poids de celle-ci exigeait le recours à des chevaux Percherons, dont le caractère calme se prêta particulièrement à soutenir l'expérience. Ce même personnage encouragea les éleveurs de chevaux de trait à atteler et forma les premiers meneurs dans le Calvados (selon le témoignage de Madame Lydie Lerouxel, qui dirige actuellement l'association d'attelage du Calvados mentionnée ci-dessus).



## 7. ACTEURS

Différents membres de l'association Trait Normand : les associations d'attelage, les deux syndicats nationaux des chevaux Cobs Normands et Percherons, le syndicat Augeron, le syndicat Ornaïs et le syndicat de la Manche

## 8. DEFINITION DE L'ACTION

Il s'agit de mettre en place une formation diplômée, qualifiante.

L'objectif politique à long terme, en vue du développement du marché de l'attelage, est de préparer la diversification professionnelle de la population utilisatrice. La mutation professionnelle en cours appelant la formation de nouveaux meneurs, préparés à maîtriser les risques de l'environnement urbain, par exemple, tandis que, de façon générale, l'évolution de la discipline d'attelage doit viser à l'ouvrir au plus grand nombre.

Concrètement, il s'agit de former des meneurs diplômés. A cette fin :

- la formation proposera des stages de différents niveaux : initiation, galop 1 et 2, galop 3 et 4, galop 5, galop 6 et galop 7.

- elle aura lieu dans chacun des trois départements de Basse-Normandie, s'appuyant sur les Haras Nationaux et les Associations d'attelages

- elle se déroulera dans des structures présentant des caractéristiques différentes (Centre équestre, Haras, Lycée agricole, etc), et dont la diversité doit permettre de répondre à différentes attentes aussi bien en matière de cadre (site) d'implantation de la structure d'accueil, qu'en matière d'équipement.

- à cette diversité de structures fait écho la diversification des formateurs : le projet inclus que le candidat, au fur et à mesure de sa progression, change de formateur de sorte à enrichir son parcours de formation.

Actuellement, quatre formateurs (au moins) déjà en fonction sont pressentis par l'association pour participer à cette opération.

Au premier bout de la chaîne, l'initiation est un stage rapide, de découverte, qui permet à chacun d'évaluer le goût qu'il prend à cette activité et les dispositions qu'il y montre. C'est le stage le plus court, deux jours suffisent, et qui accueille le plus grand nombre de candidats. Ceci demande une organisation un peu particulière puisqu'il faut à la fois une structure susceptible d'accueillir les candidats pour les séances théoriques et pratiques et pouvoir tenir à disposition 6 ou 7 chevaux particulièrement bien dressés, dociles et aptes à changer de main. Dans la mesure où il s'agit d'un simple contact avec l'activité d'attelage, la participation financière requise des candidats doit rester modique et incitative, elle s'établirait autour de 250 f par jour.

A l'autre bout de la chaîne, les stages de galop 7 accueillent des candidats en nombre bien moindre pour une formation cette fois exigeante : ces stages seront donc plus centralisés géographiquement. Ce sont des stages longs, qui comptent une vingtaine de jours de formation, et parce qu'ils sont qualifiant ce sont ceux qui demanderont un investissement financier plus important de la part des candidats. Toutefois, le coût ne devra pas excéder 500f par jour, de sorte à ouvrir cette formation sur une large population.

## 9. CAVALERIE

Jusqu'à présent, l'opération n'a pas encore fait l'objet d'une évaluation suffisante.

## 10. INSCRIPTION DANS DES RESEAUX

Conformément à la mission de l'association Trait-Normand, cette opération a pour objectif de structurer en réseaux des acteurs qui, pour l'instant, prennent en charge cette activité de formation ponctuelle et locale. Bien sûr, les acteurs initiaux sont, pour la plupart, déjà membres de l'association. Toutefois, concernant leur pratique de « réseaux » on observera :

-que le réseau se cristallise autour d'actions et l'inscription d'une activité –ici la formation- dans une politique du cheval de trait » plus large est nécessaire à l'existence et la consolidation du réseau déjà en place  
- que celui-ci, autour de cette activité de formation, s'étend : incluant des centres équestres, des lycées agricoles, des associations non représentées à Trait Normand, etc...

### **11. ASPECTS ECONOMIQUES**

Trait Normand négocie actuellement avec la Région, seul partenaire financier, le montage et la reconduction de cette opération sur trois ans.

Les stagiaires seront appelés à participer financièrement à l'opération, mais le souci d'en réduire le coût afin de l'ouvrir à un large public est très présent. Les chiffres avancés (de 200 à 500f, selon le degré) sont un ordre d'idées qui rend compte principalement du vœu initial des porteurs du projet.

### **12. PERSPECTIVES**

La perspective ouverte par cette formation qualifiante de meneurs diplômés recrutés dans un large éventail social et professionnel de population vise le marché de l'attelage : il s'agit à la fois de le conforter, le développer et assurer son avenir.

### **13. CONTACTS**

Monsieur Gilles Hurel , président

Association Trait Normand

Mairie de Lisieux

14100 Lisieux

Téléphone : 02.31.48.41.41

### **14. FICHES A CONNECTER**

Association Trait-Normand, Nouveaux acteurs.

### **15. DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS: Août 1999**

**1. REDACTEUR :** Corinne BOUJOT

Date de la rédaction : Août 1999

**2. INTITULE :** La Foire Saint-Jules

**3. ORGANISME OU LOGO**

Cercle Culturel de Périers

**4. SOURCES D'INFORMATION**

Observation directe ; numéro spécial du journal « Le T'chi d'Pris » édité par le Cercle Culturel de Périers ; entretien avec M. Aubert, co-organisateur de cette manifestation.

**5. OBJET**

Création d'une foire de type traditionnel chaque année, depuis 1997, au mois d'avril, le week-end le plus proche de la Saint-Jules (le 12).

**6. REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES, SOCIAUX**

La commune de Périers est une petite commune du Cotentin organisée autour d'un assez gros bourg resté un pôle économique actif, au cœur de la région des marais. En 1996, à l'occasion de la commémoration du centenaire de la naissance d'un poète local de langue normande organisée, à l'initiative de M. Aubert, par l'association du Cercle Culturel Normand, l'idée d'une fête annuelle prit corps. L'année suivante eut lieu la première Foire Saint-Jules. Elle propose un marché « à l'ancienne », avec artisans, commerçants en produits du terroir et chalands en costumes normands du début du siècle, et elle s'articule chaque année autour d'un thème folklorique : le mariage normand, la fabrication du beurre et, cette année, le cheval de trait. L'idée, inscrite dans l'élan d'animation du tissu rural, est de créer un événement célébrant une « identité régionale » (lien initial avec le poète normand) puisée aux savoir-faire et traditions paysannes normands, qui devienne lui-même une « tradition » locale contemporaine par son succès et son renouvellement annuel. Il s'agit de faire d'une évocation du passé le socle fondateur d'une dynamique d'avenir confortant le dynamisme de la commune en drainant vers le bourg les habitants alentours. La date retenue n'en fait pas un événement à valeur touristique, orienté vers une population extérieure à la région : il s'agit d'une action du dedans, concernant la dynamique locale à l'échelle élargie (du canton) et qui invite les riverains à se reconnaître et se fédérer dans cette commémoration, entre soi, d'un fonds identitaire partagé.

**7. ACTEURS**

Le Cercle Culturel Normand est à l'initiative de l'action, soutenu activement par la municipalité de Périers. Des artisans, échoppes, compagnies d'assurance, supermarchés et commerçants du bourg, quelques autres de Coutances ou de communes plus éloignées (Tourlaville, Giberville, Vaudrimesnil, Saint Sébastien de Raids, Marigny) trouvent dans le numéro spécial du T'chi d'Pris un support publicitaire qui signale leur contribution financière et, sur place, on peut constater que, au moins au centre du bourg, tous participent et s'impliquent en offrant des vitrines richement inspirées du thème « cheval de trait », certains même étaient en tenue normande. Des sponsors se sont manifestés : la CISE, la Caisse d'Epargne de Basse-Normandie, les ambulances Centre-Manche, notamment. D'autres acteurs contribuèrent activement à l'évènement : le Haras National de Saint-Lô, le syndicat des éleveurs et utilisateurs de chevaux cob normand et le Musée du Bois-Jugan, de Saint-Lô.

## **8. DEFINITION DE L'ACTION**

Au centre ville, toute la journée du samedi, un marché traditionnel propose des produits du terroir, certains à vendre d'autres à consommer sur place, et des objets de confection artisanale (poterie, vannerie, bourrellerie, etc...), des groupes folkloriques proposent quelques animations tandis que tournent ici un manège à grain actionné par 4 chevaux, là un autre à beurre, mu par des ânes : les animaux emblématiques du cru 99 sont donc déjà en scène et le demeureront tout au long de la foire.

Une exposition sur le cheval de trait occupe l'intérieur de la mairie et différents véhicules hippomobiles sont stationnés à l'extérieur.

Le bourg est traversé de carrioles taxi.

Clou de l'animation de cette matinée, un concours de Cobs normands se déroule sur la place de l'Hôtel de Ville.

Vers midi, une démonstration de sapeurs-pompiers prélude au repas sous chapiteau et l'après midi s'ouvre, dominé par un colloque sur le cheval de trait. Un public conséquent vient entendre le sous-directeur du Haras de Saint-Lô, M. Gaubert, retracer l'histoire de la Station de Périers et présenter les différentes races de trait; le secrétaire du syndicat de race cob normand, M.Crouzeau, conter l'utilisation du cob normand et du percheron ; un professeur du lycée agricole de Coutance, M.Dubost, parler du cheval à la ferme, puis, pour conclure, le président de la Société Hippique de Périers, M.Lemelletier, retraçant la généalogie du champion Arpège Pierreville, exposer l'évolution du cheval lourd vers le cheval de sport. Pendant ce temps, au dehors, des attelages de trait cobs normands et percherons principalement défilent et s'exercent à un parcours d'adresse.

Le soir, une « grande veillée normande » est organisée sous le chapiteau : de vastes et nombreuses tables à tréteaux sont toutes occupées par un public familial dense, qui consomme crêpes, galettes et cidre en écoutant les conteurs de Périers puis deux formations musicales.

Le lendemain, dimanche, un défilé de 22 véhicules hippomobiles traverse le bourg avec des équipages en costumes traditionnels tandis que la Grand Messe est dite en Coutançais, et, après un dernier repas de produits de la ferme sous la grand'tente, animé par les groupes folkloriques, différentes animations équestres offrant des démonstrations d'activités agricoles, de débardage, d'attelage en ligne se déroulent dans un parc avoisinant.

En fin d'après midi, c'est la clôture : sous la grand'tente ont lieu les adieux et remerciements.

## **9. CAVALERIE**

Pas de données suffisantes

## **10. INSCRIPTION DANS DES RESEAUX**

Les réseaux mis en jeu à cette occasion ne concernent pas particulièrement le cheval de trait

## **11. ASPECTS ECONOMIQUES**

L'organisation de cette manifestation représente un budget conséquent pour la commune, qui reçoit, à cette occasion, le soutien nécessaire de partenaires financiers. Aujourd'hui, le plus important est la Caisse d'Epargne, immédiatement relayée par les différents annonceurs. La commune de Périers reçoit également à cette occasion l'appui efficace du Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin.

## **12. PERSPECTIVES**

Le cheval de trait est un élément jugé indispensable de l'esprit de la foire Saint-Jules et, à ce titre, il est inscrit dans son avenir. La question se pose du rythme de renouvellement de l'opération : annuel ou biennal, mais son succès engagerait à maintenir le rythme annuel. Quoi qu'il en soit, l'objectif est de reconduire la fête de sorte à en faire une animation stable. Elle a d'ores et déjà une importance suffisante pour intégrer, l'année prochaine, les manifestations prévues pour l'an 2000, ceci au prix d'un léger décalage dans le temps qui la portera au mois de juin. Sur les trois jours que la commune de Périers va consacrer à la clôture du millénaire, sur les thèmes : liberté, histoire, mémoire, la foire illustrera la mémoire.

**13. CONTACTS**

Monsieur Claude Pasturel, adjoint au Maire

Monsieur Aubert, adjoint aux travaux      Hôtel de Ville 1 place du Général de Gaulle BP27

50190 Périers

Téléphone : 02.33.76.54.80    Télécopie : 02.33.76.54.81.

**14. FICHES A CONNECTER**

Haras de Saint-Lô

Syndicat de race cob normand

Route des chevaux et des terroirs

**15. DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS : novembre 1999**

## **1. REDACTION Corinne BOUJOT**

Date de la rédaction : mai 1999

## **2. INTITULE** Projet de Maison du Cob Normand

## **3. ORGANISME**

Syndicat des éleveurs et utilisateurs de chevaux de race Cob Normand

## **4. SOURCES D'INFORMATION**

Entretiens avec M. Jean-Loup Danvy, président du Syndicat des éleveurs et utilisateurs de chevaux Cobs Normands, M. Philippe Gaubert, directeur adjoint du Haras National de Saint-Lô.

Source documentaire : Recueil de documents techniques des propositions d'actions régionales présentées par les quatre collèges, mars 1998.

## **5. OBJET**

Création d'une structure ayant vocation à être permanente

## **6. REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES, SOCIAUX**

La « Maison du Cob Normand » est actuellement à l'état de projet. Quoi que celui-ci soit bien formalisé, sa réalisation est suspendue. Le projet initial, d'une structure envisagée comme une entité indépendante, se heurte à des problèmes de coûts d'investissement et de fonctionnement. Ces coûts pourraient être réduits en installant la Maison du Cob Normand dans une écurie inoccupée du Haras de Saint-Lô. Cette nouvelle perspective pourra être étudiée concrètement une fois réalisé le changement de statut du Haras en Etablissement Public.

## **7. ACTEURS**

Le Syndicat du Cob Normand est la structure porteuse du projet, en partenariat avec le Haras de Saint-Lô et avec le soutien du Conseil des Chevaux de Normandie.

## **8. DEFINITION DE L'ACTION**

La Maison du Cob Normand, siège du syndicat de la race Cob Normand, aura vocation à être aussi bien la vitrine de la race qu'un centre de ressources et d'informations, centre de valorisation, de débouillage de jeunes chevaux et de préparation de ceux-ci à la vente et aux grandes manifestations (concours, routes, etc...). Une fois le cheval valorisé la Maison du Cob Normand poursuivra ses actions de promotion en vue de sa commercialisation en drainant des acheteurs en direction de l'éleveur, qui restera libre des conditions de vente. Pour assurer financièrement son fonctionnement, la Maison du Cob s'appuiera sur la pension des chevaux (capacité de 8 chevaux, pendant 10 mois de l'année), sera une école d'attelage - d'autant qu'il n'en existe pas dans la région et qu'il y a donc là une initiative à prendre- et offrira des prestations diverses (musée, animation). Dans cette perspective, elle servira également à la formation des futurs acheteurs (cheval + stage « clef en main ») Par le fait, à travers la mission qu'elle se donne la Maison du Cob Normand se trouvera être également un support efficace de l'image de la Basse Normandie, valorisant une production du terroir et le savoir-faire des éleveurs de la région.

## **9. CAVALERIE**

Capacité d'accueil de 8 chevaux simultanément, pendant 1 à 2 mois chacun (débouillage), ceci 10 mois par an (les deux mois restant étant destinés à l'accueil des chevaux pour la préparation des manifestations, etc...)

## **10. INSCRIPTION DANS DES RESEAUX**

Différents partenaires sont solidaires de ce projet et forment, par le fait, un réseau possible :

Le Haras de Saint-Lô participe activement à la réalisation du projet.

Financeurs: le Conseil Régional (Contrat de Plan), le Conseil Général, le FNADT et le FEOGA.

Aide à la gestion du dossier : Chambre de commerce et d'industrie (SMET).

Aide à la promotion, à la diffusion de l'image : Comité Economique Basse-Normandie (CE BA NOR).

Enfin, dans l'hypothèse d'une installation indépendante, le Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin aurait été favorable à l'installation de la Maison du Cob Normand dans son périmètre.

## **11. ASPECTS ECONOMIQUES**

L'investissement immobilier et mobilier évalué pour monter la Maison du Cob Normand serait couvert par les financeurs mentionnés, dont les contributions respectives devraient totaliser la somme de 3 900 000 F (perspective du projet initial indépendant).

Le coût de fonctionnement est plus problématique. Evalué à 452 000 f , les recettes escomptables ne permettent pas d'envisager une autonomie immédiate et appellent donc une aide de 290 000F par an les premières années.

Création d'un emploi (dans la perspective d'une installation dans les murs du Haras de Saint-Lô) qui associerait une activité de secrétariat du syndicat à l'activité de dressage et de préparation des chevaux.

## **12. PERSPECTIVES**

Installer la Maison du Cob Normand dans une écurie inoccupée du Haras National de Saint-Lô. Si l'objectif est de compresser les coûts d'investissement et de fonctionnement, la perspective ouverte à partir de là est aussi la valorisation des compétences des agents du Haras dans un mouvement de synergie profitable aux deux structures.

## **13. CONTACTS**

Monsieur Jean-Loup Danvy, Président du Syndicat du Cob Normand, La Cour de la Pâturage  
14 170 BERVILLE . Téléphone : 02.31.20.32.99

Monsieur Philippe Gaubert, Directeur adjoint du Haras de Saint-Lô,  
Route de Bayeux - BP360 – 50.010 Saint-Lô Cedex.

Téléphone : 02.33.77.88.77 – Fax : 02.33.55.26.14 Email :haras.saintlo@institut-cheval.fr

## **14. FICHES A CONNECTER :**

Syndicat des éleveurs et utilisateurs de chevaux cob normand

Politique du cheval de trait dans la circonscription du Haras de Saint-Lô

Conseil des Chevaux de Normandie

## **15. DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS: novembre 1999**

### 3. Conclusion

Dans notre introduction, nous avons insisté sur l'importance que nous estimons devoir porter aux structures et plus généralement aux acteurs de la relance du cheval de trait. Nous avons posé, comme point essentiel de l'actualité, la mutation sociale en cours qui se laisse décrypter dans les actions présentées. Toutes offrent une entrée possible, particulière et intéressante, à une recherche ethnologique qui se donnerait pour objet de saisir et analyser la situation actuelle. Aussi, en conclusion, nous proposons de nous intéresser plus spécifiquement à un aspect de la tendance actuelle pour développer ce que pourrait être une recherche.

*L'une des finalités de la recherche* serait de mettre à l'épreuve l'hypothèse qui se dégage de notre étude et des fiches présentées, selon laquelle existent en Basse-Normandie deux cultures d'élevage distinctes élaborées autour des chevaux cobs normands et percherons et, le cas échéant, de les faire valoir.

Dans l'hypothèse de l'existence de « cultures du cheval de trait » distinctes dans le Perche et le Cotentin, il est essentiel de prêter une attention particulière aux syndicats de race, à leur singularité historique et sociologique. En effet, considérant l'ancienneté de l'infrastructure percheronne – Société Hippique percheronne de France (SHPF) et syndicats d'éleveurs – et la jeunesse de l'organisation cotentine, les observations suivantes peuvent être formulées :

- La densité et l'ancienneté historique de la culture d'élevage du percheron exerce un mouvement d'attraction très puissant lui donnant des atouts certains qui néanmoins peut produire un double effet de pesanteur. D'une part, cette histoire a engendré une structure sociologique et un système de valeur particuliers, fortement structurés et fermement ancrés qui ne se manœuvrent pas aisément lorsque les revirements politiques brusques exigent une certaine promptitude d'adaptation : ainsi, on observe une population venue à ce cheval par l'attelage s'en écarter pour se consacrer, par exemple, aux concours de modèle, expression traditionnelle et typique de la culture du percheron où les performances sont, dans le milieu, extrêmement valorisées. D'autre part, cette ancienneté gratifie le cheval percheron d'une valeur patrimoniale très forte (lisible jusque dans le site du Haras qui en a la charge), mais a pour effet secondaire d'amener les débats autour des choix contemporains d'amélioration de la race à se cristalliser conflictuellement autour de notions assez imprécises " d'authenticité ", " d'origines " et de " tradition ".

- De son côté, l'élevage du cob normand qui doit encore se construire une réputation bénéficie d'un dynamisme propre à une entreprise nouvelle et fait montre d'une célérité d'adaptation qui permet d'ancrer la culture d'élevage du cob normand à point nommé sur l'attelage. Sa jeunesse n'est sans doute pas à l'origine de cette orientation sportive, que nous pensons historiquement plus ancienne (ne trouve-t-on pas la jumenterie cob normand à l'origine de lignées de champions<sup>30</sup>), mais elle la sert. Comment ? Du fait, là encore mais tout au contraire du cheval percheron, de la configuration sociologique qui sert de socle à ces structures. Parce que l'élevage du cob normand était entièrement à organiser, la configuration sociale restait à constituer, et les structures de prise en charge de la production n'étaient pas fermement appropriées. Ainsi, dans le cas du cob normand, si le syndicat fut créé par la seule profession agricole, le tissu social encore souple permit aux utilisateurs de venir partager ces responsabilités (cf. fiches Syndicat des éleveurs de la Manche et Syndicat cob normand, mais aussi par extension l'association Trait Normand).

---

<sup>30</sup> intervention de M.Lemelletier lors du colloque sur le Cheval de Trait tenu à Périers à l'occasion de la Foire Saint-Jules : " D'Egoline à Arpège Pierreville, l'évolution du cheval lourd vers le cheval de sport . "



En vis à vis, dans la configuration sociologique constituée autour de l'élevage du percheron où les structures existantes sont dominées par le groupe socioprofessionnel des étalonniers privés (l'étalonnage privé est très faible dans la race cob normand, cf. fiches Haras), la marge de ré-appropriation par d'autres acteurs est très étroite. Le mouvement de renouvellement au sein du groupe dominant, de sa population et de ses choix, semble déterminant à moins d'une transformation du microcosme percheron, qui verrait, par exemple, la disparition de ce groupe professionnel qui se vit comme étant en difficulté (raréfaction et vieillissement de sa population) et semble traverser une crise de légitimité (croiser les fiches Vallon-sur-Gée et Révision du standard percheron).

Dans ce contexte, il serait intéressant d'observer comment les Haras Nationaux composent avec chacune de ces cultures locales : comment, par exemple, chacun des Haras investit la race dont il a la charge ? Comment ajuste-t-il la politique nationale ? Quelle originalité lui donne-t-il ? Comment chaque circonscription s'emploie-t-elle à donner une image d'elle-même à travers une race équine ? Comment travaille-t-elle son intégration au milieu de l'élevage, où elle met en jeu sa légitimité technique et politique ?

Les syndicats de races sont la clé de l'articulation de chaque Haras au terrain. Quelles relations entretiennent ces organismes entre eux ? Dans le berceau de deux races et deux cultures d'élevage voisines et bien distinctes, c'est auprès de la population des éleveurs et des utilisateurs, représentée par les syndicats d'élevage et les associations d'utilisateurs, qu'il faut travailler pour en saisir la richesse et la particularité. Simultanément, ce sont des structures coordinatrices originales telles que Trait Normand ou le Conseil des Chevaux de Normandie, offrant une vue panoramique sur le « monde du cheval de trait » en Basse Normandie, qui donnent le mieux à voir dans toute sa finesse et sa complexité le réseau des relations qui associe tous ces acteurs dans un mouvement synergique.

La mutation sociale de l'univers du cheval de trait s'articule autour de la transformation survenue dans la sphère de la consommation, qui bouscule l'univers de la production : l'apparition des utilisateurs de chevaux à l'attelage. Le rapport à l'animal (et pas seulement à la production) qui n'est plus le monopole de la profession agricole doit non seulement être partagé mais également être recomposé : car c'est une chose que l'animal, c'en est une autre que la carcasse ou la viande (le rapport à la viande n'est pas, à proprement parler, un rapport à l'animal et partant, si la boucherie en est un, le réseau des hommes en relation à l'animal vif se résumait aux professions agricoles et para agricoles, aujourd'hui cette relation leur échappe en tant que monopole ; cf. N. Viales, 1987). C'est ce dont témoigne les concours d'utilisation et la présentation attelée des étalons : le rapport à la production est transformé dès lors que, promis à l'attelage, le cheval reste plus longtemps sur l'exploitation que s'il était destiné à la boucherie coûtant donc plus cher à produire. Le rapport à l'animal est bouleversé du fait qu'il doit être dressé pour être valorisé à la vente ce qui engage l'éleveur dans une relation au cheval qu'il n'a généralement pas dans le contexte actuel de production. Cette mutation sociale (et son lot de transformations en chaîne) que B. Lizet pointait dès son émergence en 1989, est sans doute le fait le plus évident et le plus essentiel ; celui qu'il faut saisir et analyser. Ces mouvements de fond se lisent dans le croisement des fiches consacrées aux acteurs et celles relatives aux actions qui met en avant des pratiques de réseaux, d'alliances et de négociations permanentes dans lesquelles se joue la politique du cheval de trait.

*L'objet de la recherche* serait, à proprement parler, de comprendre dans le détail la diversité et l'organisation sociale du monde du cheval de trait. Nous proposons de traiter la question séparément mais suivant une méthode identique, tant dans la Manche (fief du cob normand), que dans l'Orne (fief du percheron) et dans le Calvados, espace intermédiaire de cohabitation des deux races et où l'identification des chevaux de trait est très nettement la plus lacunaire.

*L'entrée offerte à l'observation : le dressage.* En effet, le dressage est une qualité de plus en plus requise du cheval, au point de devenir dans certaines circonstances une exigence. Il valorise et met en avant l'existence d'une population d'utilisateurs et le poids qu'elle prend dans l'organisation de la production. Le dressage, qui socialise le cheval, exprime un nouveau rapport de familiarité à

celui-ci. Mais ce nouveau rapport entre l'homme et l'animal n'engage pas uniquement les utilisateurs. Par contre coup, il engage l'éleveur, ce qui le met en difficulté sur plusieurs registres aussi bien dans sa capacité de production que dans une relation de domestication de l'animal qu'il n'a pour ainsi dire plus cours, sauf exception. En effet, dans le système agraire moderne, la faible part économique du cheval de trait justifie qu'il soit peu manipulé par l'éleveur et ceci d'autant plus que le marché de la boucherie comme unique horizon non seulement n'exige pas la socialisation de l'animal mais engagerait même plutôt l'éleveur à ne pas trop investir la relation à celui-ci pour privilégier la relation à la carcasse, dans une sage économie de l'exploitation, certes, mais aussi de l'affect. Comme nous l'avons fait remarquer précédemment, cet engagement d'une relation à l'animal signe le partage et la perte d'une forme de monopole exercé par la profession agricole : la transformation de la sphère de la consommation lui ôte l'exclusivité du contrôle de la production qu'il négocie généralement directement et seulement avec l'Etat.

S'il permet d'étudier différents rapports à l'animal (éleveur, éleveur-utilisateur, utilisateur) le dressage touche aussi directement un autre point sensible de l'actualité du cheval de trait : la question du modèle, ou plus exactement de la conformation du cheval. En effet, les caractéristiques morphologiques propres à faire une carcasse, un cheval lourd, ne sont pas propres à faire un cheval de trait ; au vrai, elles sont assez peu compatibles entre elles. La question du modèle renvoie directement, d'une part, au mode de production (on ne produit pas de la même façon un cheval lourd et un cheval de trait) ; à des choix techniques qui intéressent et mettent en jeu le système d'exploitation. D'autre part, elle renvoie non moins directement à l'organisation du monde de l'élevage, ainsi qu'en témoigne la tension des débats autour de la question de l'allègement. Il serait sans doute fécond de travailler dans le détail cette relation en miroir du corps du cheval au corps social qui le façonne.

Le dressage est la clé du développement du marché de l'attelage et tous les espoirs sont fondés sur lui : qu'il s'agisse du maintien voire du développement d'une production agricole mais aussi de la création d'emplois nouveaux liés à la diversification des utilisations à l'attelage et au développement de l'emploi du cheval de trait. Dans un registre différent mais concernant aussi la vitalité de la région comme celle de l'élevage du cob normand et du percheron, l'image du cheval de trait, très puissamment investie comme symbole identitaire et commémoratif, sert l'attrait touristique. Sa valeur patrimoniale opère à l'échelon local pour singulariser une région comme à l'échelon national, par la référence partagée à la société paysanne, permettant de fédérer autour de manifestations empreint de folklore un public toujours large et conquis d'avance.

Pour l'ensemble de ces raisons, on le voit, la socialisation du cheval de trait, son dressage se présente comme une entrée tout à fait pertinente pour servir l'observation d'une société en mouvement. Comment cette exigence est-elle mise en place (concours d'utilisation, de modèle, concours-achat d'étalons), comment s'imposent-elle aux éleveurs (obligation faite par les haras, mais qui par exemple n'est toujours pas observée par les éleveurs percherons, valorisation commerciale du cheval), comment réagissent ceux-ci, quelles solutions sont trouvées pour répondre à cette exigence (Maison du cob, entr'aide, etc...)? En analysant dans le détail quelques-unes des actions conduites autour du cheval cob normand et percheron où se trouve mise en scène la question du dressage, on peut prétendre atteindre l'objectif donné à la recherche : la connaissance précise du milieu et de la culture du cheval de trait en Normandie et l'analyse de la mutation en cours. Ce regard extérieur porté sur le monde du cheval de trait, neutre quant aux enjeux débattus et par sa vocation scientifique, pourrait ainsi être très utile à l'ensemble des acteurs concernés.

**IV. VILLES**

## 1. Introduction

### La thématique "ville" : quelques précisions

Pourquoi avoir choisi une entrée urbaine dans l'analyse des nouvelles utilisations du cheval de trait ? En premier lieu, parce qu'une série d'actions de grande visibilité sociale s'y sont déroulées dans l'histoire récente de la réinvention du cheval de trait (années 1990), et parce que divers acteurs institutionnels (Haras nationaux, associations) ont manifestement fait de la ville le point d'orgue de leur politique. Quelques exemples, dans la chronologie :

- En 1990, le spectacle de lancement de la Journée nationale du cheval se déroule au jardin des Tuileries, à Paris
- En 1992, la Fête du cheval de Maisons-Laffitte s'organise autour du 3ème Championnat de France d'attelage ; un colloque organisé par le CEREOPA (Centre d'Etudes et de Recherche sur les Productions Animales, INRA/Haras nationaux) y traite du "cheval dans la ville", avec démonstrations pratiques dans les rues de Rambouillet.
- Toutes les Routes (épreuves d'endurance attelée et par équipes) ont la ville comme point d'arrivée ou de référence. Les Routes du poisson se terminent à Paris, et celle du Vin vise Lyon et les bords du Rhône ; la 2<sup>o</sup> Route du poisson, en 1993, se conclut par une épreuve de docilité intitulée "les embarras de Paris", et la Grande fête internationale de Levier (Route des vins et du comté, en septembre 1996) met en scène, dans le même type d'épreuve, "l'Urbaine", une benne hydraulique à roues sur pneus, expression du génie technique de l'association co-organisatrice, Hippotèse. Au Salon du cheval 1998, ce prototype, qui vise une clientèle essentiellement municipale, est le point d'attraction du stand d'Hippotèse.

Une des caractéristiques de l'entreprise générale de relance déployée dans les années 1990 était clairement de toucher un public (et des acheteurs citadins), sur leurs lieux de vie. Elle a eu pour effet de développer utilisations urbaines du cheval de trait. L'objectif est ici de comprendre la spécificité de ces actions techniques (l'attelage), de leur mise en spectacle et de leur place et fonction dans des dispositifs de politique de la ville.

Qu'est-ce que la ville, qu'est-ce que l'urbain ?

Nous privilégions le sens le plus concret : l'espace, le territoire densément bâti, les lieux de concentration d'habitants. Mais des centres aux banlieues et aux parcs, il s'agit dans tous les cas de lieux publics. L'extension à une référence beaucoup plus large (et plus floue) de logique et de culture urbaines a été prudente : tout est urbain, si l'on considère le processus économique et culturel de la mondialisation. Nous n'avons retenu qu'un seul cas, bourguignon, qui offre une situation exemplaire de pôle urbain à la campagne : un poney-club géant spécialisé dans l'accueil de jeunes vacanciers citadins, et producteur d'une idéologie typiquement "animalitaire" (identification des statuts de l'enfant et du cheval <sup>31</sup>).

---

<sup>31</sup> Jean-Pierre Digard, *Les Français et leurs animaux*, 1998.

## **Le choix des terrains et des fiches qui les synthétisent**

Il répond à une recherche de cohérence par rapport à la démarche générale de l'équipe. La visée de cette recherche sur la ville était prioritairement généraliste, mais l'apport urbain devait également renforcer les acquis régionaux dans le but d'organiser une comparaison finale. Des terrains bretons sont par ailleurs venus enrichir ce tableau (en appui et contrepoint à une étude réalisée par une boursière de la Mission du Patrimoine ethnologique), ainsi que des exemples tirés de la Région parisienne. L'ensemble - quatorze fiches - couvre une bonne diversité : de la capitale à des villes moyennes (Rennes, Caen, Loudéac, Chalon-sur Saône); des villes et bourgades rurales (Rennes, Loudéac, Saint-Pierre-sur-Dives) ou post-industrielles (Autun, Chalon-sur Saône), à des haut-lieux touristiques (Versailles, Rambouillet, Quimper, Landevennec).

La perspective généraliste soulevait un double problème. Comment accéder à une information éparpillée et incertaine ? Comment accéder une certaine représentativité, dans une profusion d'expériences et d'expérimentations évoquées en termes vagues dans le milieu des amateurs et des professionnels du cheval de trait ? Deux stratégies ont été mises en œuvre :

- Un volet "villes" a systématiquement été ouvert lors de l'enquête de cadrage sur le contexte de la "relance" d'activités avec des chevaux de trait auprès des principaux acteurs institutionnels (Haras nationaux, Fédération nationale du cheval, associations en prise avec des enjeux nationaux).

- Une pré-enquête, sous la forme d'un bref questionnaire, a par ailleurs été lancée auprès des directeurs d'espaces verts d'un bon échantillon de villes françaises (de la capitale aux villes moyennes : environ 80 envois, 50% de retour). Ce travail a été conduit en collaboration avec Yves-Marie Allain (ancien directeur du Service des espaces verts d'Orléans, actuel directeur du Service des cultures du Muséum national d'histoire naturelle). Un complément a été apporté par le biais de la *Gazette des communes*, média professionnel des maires et personnels municipaux.

L'exploitation détaillée de ce riche capital d'informations sera assurée ultérieurement. L'analyse rapide du corpus a permis de repérer certains des terrains qui figurent dans la série de fiches ci-après (en Basse-Normandie : les Attelages du Londel sur la Colline aux oiseaux de Caen, et la jument municipale de Saint-Pierre-sur-Dives). En recoupant les informations et les points de vue apportés lors de l'enquête de cadrage, elle a surtout permis de mieux comprendre les enjeux de la traction animale urbaine, et d'identifier les principaux contextes d'un retour à l'usage du cheval en ville. En découle le canevas ci-après.

### **Un premier classement thématique**

- Fêtes et spectacle du patrimoine local : Il était une fois Augustodunum (Autun), 5ème Concours agricoles de la Saint-Lubin de Rambouillet (bovins et chevaux lourds), 18ème Grande fête du cheval de Loudéac).

- Tourisme hippomobile et patrimoine : Les Calèches du château de Versailles, Promenade en char à bancs dans le vieux Quimper, Chalon Calèche (Chalon-sur-Saône), la Ferme de la Calèche et ses activités d'attelage en ville (Saint-Germain de Livet et Lisieux, Calvados).

- Animal, pédagogie et réinsertion sociale : Les Attelages du Londel sur la Colline aux Oiseaux (Caen), Débardage à cheval dans le Domaine national de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine).
- Gestion durable, bois et forêts péri-urbaines : Débardage à cheval dans le Domaine national de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), Débardage-bûcheronnage dans les bois littoraux de Landevennec (Finistère nord).
- Chevaux municipaux, villes vertes et patrimoine rural : Opération chevaux de trait dans le bois de Vincennes (Paris), La traction animale à Rennes, Service de propreté hippomobile de la ville de Saint-Pierre sur Dives.
- Chevaux de trait et culture cavalière urbaine (clubs hippiques) : Promenade hippomobile (transport écologique) dans le Parc Départemental de la Courneuve (Seine-Saint-Denis), Attelage et chevaux de trait à Poneys des Quatre Saisons Poneys des quatre saisons" (Yonne).
- Et un « transversal » : Création d'un Syndicat National des Cochers Professionnels (CNCP).

## 2. Fiches de terrain

### 1. REDACTEUR : Bernadette LIZET

Date de la rédaction : 28 avril 1999

### 2. INTITULE : Il était une fois Augustodunum (Autun).

Mots-clés : spectacle, cascade, cheval de trait de sport, stratégie municipale associative, culture néo-rurale, associations locales d'utilisateur de chevaux de trait de sport.

### 3. ORGANISME

Association Les Attelages du Morvan

### 4. SOURCES D'INFORMATION

Entretien (le 30 04 1998)

### 5. DATES, DUREE, PERIODICITE DE L'OPERATION

Spectacle annuel de deux heures (22 h / 0 h, 100 f), donné les trois premiers week-end d'août (six représentations, vendredi et samedi), et parfois une septième représentation autour du 15 août.

### 6. REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES ET SOCIAUX

- Ce spectacle nocturne (son et lumière, comme ceux de Saint-Fargeau et de Beaune) a été créé en 1986 par la municipalité d'Autun, pour célébrer les deux mille ans de la ville (Augustodunum est le nom latin d'Autun), en valorisant son théâtre romain, lieu d'activité culturelle sporadique (des tragédies grecques y étaient données à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et des concerts de temps en temps aujourd'hui).
- Il est composé d'une succession de tableaux, en une seule partie, et raconte l'histoire de deux familles : une romaine (d'Autun) et une gauloise (de Bibracte).
- Le clou du spectacle est une course de chars, dont les attelages sont composés de chevaux de trait.
- 700 figurants (bénévoles), pour une moyenne régulière de 1000 à 2000 spectateurs (jusqu'à 3000 : par autocars de toute la Bourgogne) : un succès durable.
- Mis en scène par Jean-Claude Baudoin, un spécialiste des spectacles historiques
- La Ville d'Autun (municipalité UDF conceptrice, reprise par l'équipe socialiste qui lui a succédé) a conçu ce spectacle comme une valorisation de la vie économique et associative locale :
  - La conception et la construction des chars ont été confiées à une entreprise spécialisée d'Autun (ACCMA : structures métalliques)
  - De nombreuses associations sont impliquées : l'école de musique, le club sportif (école de judo), le centre équestre (tableau de l'enlèvement des Sabines). Par ce spectacle, Autun « tient » son réseau d'associations (participation au spectacle = obtention de subventions).
  - L'armée (école des enfants de troupe d'Autun) fournit la logistique (tentes des coulisses).
  - La réalisation du tableau de la course de chars a été confiée aux Écuries du Morvan et à son président fondateur, Jean-Michel Olivart, animateur d'un groupe de néo-ruraux qui se spécialisent dans l'utilisation du cheval de trait de spectacle sportif (attelages de compétition, courses sur le modèle du turf, et Trait-Tract : fêtes du cheval de Sommant - une dizaine de km d'Autun, 1987 et 1988, 10000 spectateurs).
- Tout le budget municipal de "promotion" passe dans ce spectacle (pour l'image de la ville, plutôt que pour les retombées économiques).

## 7. ACTEURS

Depuis 1999, un contrat a été établi entre :

- La Ville d'Autun (et l'association Spectacle Augustodunum)
- Les Attelages du Morvan (Bernard Lavault), qui ont pris le relais des Écuries du Morvan depuis 1993 (Bernard Lavault a participé depuis le début aux opérations, mais "en dépannage" dans un premier temps).

## 8. DEFINITION DE L'ACTION

- La prestation implique 7 chevaux de trait et 14 personnes (2 personnes par cheval) ; l'équipe doit être sur place deux heures et demi avant le spectacle. Un ancien employé municipal (80 ans) est chargé de l'entretien des chars : il vient le matin pour poser des sacs de jute mouillés sur les roues pour que les moyeux en bois gonflent bien.

- Ces 14 personnes sont des "transfuges des Écuries du Morvan", une "bande d'anciens qui connaissent bien le spectacle, et qui aiment bien", et qui sont donc passés de la sphère des Écuries à celle des Attelages (c'est le même réseau d'amateurs du CT, qui en tirent plus ou moins subsistance). Ce sont des entrepreneurs forestiers (qui débardent à cheval), mais aussi des cavaliers employés de façon saisonnière aux Attelages pour mener les voitures... - Depuis 1998, Bernard Lavault coordonne la composante « cheval » du spectacle et un camp de randonnée en sulky pour des adolescents de la SNCF conçu sur le thème des voies gauloises (les attelages arrivent à Autun pour le spectacle à la fin de la randonnée) : certains jeunes se voient gratifiés d'une place sur les chars – ce qui a conduit à passer à trois personnes, car la sécurité impose d'être deux techniciens par attelage.

- Le clou du spectacle ("l'épreuve reine", dit le commentateur au micro), c'est la course de chars : trois chars à deux roues (très lourds, montés sur des roues en bois ferré pris sur de vieux chariots agricoles) attelés à deux chevaux lancés au grand galop sur 1200 m (trois tours de piste).

• Détail de ce « parc » hippomobile : un char égyptien, un romain et un gaulois (jaune, rouge et vert, les cochers et grooms en tenue « historique » particulièrement libre).

• Ce qui fait le spectacle, ce sont les chars qui se doublent, au seul endroit du tour où c'est possible : le deuxième double d'abord le premier, puis le deuxième le premier, et enfin le troisième double le deuxième (c'est donc celui qui part en dernier qui gagne)

• Tout le spectacle est pré-enregistré, sauf la course, commentée en direct par le même speaker depuis 13 ans (mais le suspense est entretenu, avec la même tension dans le commentaire au micro : qui va gagner, le romain, l'égyptien ou le gaulois ? Le speaker n'a pas découvert le "truc" de la course, car l'ordre du départ varie d'une année sur l'autre)

• La course de chars dure 1/4 d'h environ (1200 m), au grand galop, après un tour de dans le proscenium. Le vainqueur retourne dans le proscenium pour se faire ovationner, et doit rentrer dans les temps prévus, car le noir se fait à la fin de la scène.

• Les chevaux doivent être musclés et en souffle, parfaitement calmes : ce sont des routiers de l'attelage touristique, ils sont en pleine saison (mais les chevaux qui ont de la bouteille ne mettent pas la fougue des jeunes, qui s'excitent à la course, donnant plus de piment au spectacle)L

- Les chevaux de trait ont d'autres rôles dans le spectacle :

• Participation au défilé : un cheval tire un plateau sur lequel sont posées des machines de guerre, et quatre autres chevaux attelés de front tirent le char de César, au pas.

• Un septième cheval, indépendant pendant tout le spectacle, va tirer une voiture lors d'une scène de marché dans le proscénium ; à la fin, il transportera Cybèle, une statue, sur un plateau à 4 roues, tout doucement, au pas, derrière des druides

- Les risques de la course :



- Ils sont relativement réduits : trois incidents se sont produits depuis le début (un attelage emballé – des étalons de compétition d'attelage dont c'était la première course – qui a fait cinq tours au lieu de trois, et a fini par s'arrêter tout seul ; un cheval qui s'est fauché (relevé sans mal, mais toute la course arrêtée) ; une guide cassée, empêchant le char de doubler, et obligeant un groom de devant à sauter pour arrêter l'attelage)
- Les Attelages du Morvan ont une assurance Responsabilité civile, complétée par une formule "spectateurs payants".
- Ces incidents ont permis de perfectionner le système technique : le cheval qui a tendance à tomber est maintenu (le groom possède une deuxième guide pour lui), et certaines pièces stratégiques du harnachement sont doublées, ou renforcées.

## 9. CAVALERIE

7 chevaux (Comtois de petit gabarit) : Tapioca, Rachel, Toutoune, Vitamine, Veneziza, Barbara : la cavalerie de travail des Attelages du Morvan.

## 10. INSCRIPTION DANS DES RESEAUX

(voir 14)

## 11. ASPECTS ECONOMIQUES

- Au départ : 1300 f par cheval et par soirée (6 chevaux)
- En 1998 : 1500 f par cheval et par soirée (7 chevaux, une paire de bœufs initialement présente, remplacée par un cheval : 10 000 f par soirée X 6 = 60 000 f pour l'ensemble de la prestation ; budget annuel des Attelages du Morvan : 350 000 f).

Les prix sont stables, mais une partie de l'argent est versée d'avance, à la signature du contrat (en période creuse pour les Attelages du Morvan).

- B.L. paye ses conducteurs de chars 250 f/soirée (celui assure en plus le transport en camion – qui appartient aux Attelages – reçoit des honoraires plus élevés).
- Pour B.L., Augustodunum a permis de développer un partenariat avec la Ville. Mise au point d'un nouveau « produit de vacances », le séjour "Charette" (depuis 1995, avec le Centre de Loisirs), et animations de printemps (avec l'Union des commerçants).

## 12. PERSPECTIVE

- La Ville d'Autun envisage de changer le spectacle : un seul tableau serait conservé à l'identique, la course de chars (Augustodunum a été primé comme spectacle historique pour cette course, la seule réalisée en France).
- Comment faire pour protéger la prestation (en déposer le scénario ?) : car le risque existe de voir les cascadeurs professionnels prendre le marché : Claude Augé, qui fait déjà le spectacle de Saint-Fargeau, et qui "fait" de la course de char (en perdant une roue, et avec 4 chevaux en ligne). Le spectacle est plus technique, mais il est beaucoup plus cher, et la prestation n'est pas accomplie par une association locale.

## 13. CONTACTS

Les Attelages du Morvan (Bernard Lavault)

Allée, Cussy en Morvan, 71540 Lucenay. Tél. 03 85 82 69 12

#### **14. FICHES À CONNECTER (POUR POURSUIVRE LA RECHERCHE)**

- Les Écuries du Morvan
- Les Attelages du Morvan :
  - liaison Augustodunum et randonnées touristiques
  - animations urbaines
- Grandes fêtes du cheval de Sommant (avec trait-tract), 1987-1988
- Le réseau des cochers et grooms de la course de chars (depuis 1993)
- La course de chars de Leviers (fête internationale du cheval, Route du Comté, 1996)
- Les cascades du spectacle de Saint-Fargeau
- Les animations attelages CT de la Ville d'Autun (randonnée "Charettes" du Centre de Loisir, semaine d'animation commerciale de printemps, roulotte touristique en centre ville).

#### **15. SYNTHÈSE ET PISTES DE RECHERCHE**

- Lors de la création du spectacle, deux dynamiques se rejoignent :
  - Une stratégie municipale de valorisation du tissu associatif et de développement local dans l'élaboration du grand spectacle
  - Une installation néo-rurale axée sur la valorisation militante du cheval de trait, avec une spécialisation et un savoir-faire sur le spectacle
- Moment crucial du spectacle d'Augustodunum, la course de chars met des chevaux de trait en vedette : pas question d'utiliser des chevaux de sang (c'est "l'éthique du CT).
- Ce rôle (sportif) affecté à des chevaux de trait dans un grand spectacle au succès durable, très connu en Bourgogne, a été imaginé par le président-fondateur des Écuries du Morvan, Jean-Michel Olivart, dans le cadre d'un projet d'installation néo-rurale organisée autour du cheval de trait de sport
- À la fois technique, rentable financièrement et prestigieuse, cette cascade de chars romains mobilise depuis 13 ans des réseaux de spécialistes du CT, amateurs et professionnels, sous l'impulsion de leaders qui gèrent tous ces savoir-faire.
- D'un leader et d'un réseau à l'autre, la fidélité à la course d'Augustodunum s'explique par une conjugaison de facteurs : passion commune pour le cheval de trait réinventé en bête de spectacle sportif, intensité des émotions du spectacle, inter-connaissance déjà ancienne entre les acteurs et les chevaux, activité correctement rémunérée.
- Ces réseaux de compétences et d'inter-connaissance dont l'ancrage géographique est assez large (une bonne centaine de km) apparaissent à la fois solides, durables et souples.
- La prestation attelée d'Augustodunum, devant plusieurs milliers de spectateurs, soulève la question du professionnalisme : du savoir-faire, une prise de risque calculée, une bonne rentabilité économique, une visibilité sociale maximum.

#### **16. DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS : 23 novembre 1999**

**1. REDACTEUR :** Bernadette LIZET

Date de la rédaction : 6 octobre 1998

**2. INTITULE :** 5ème Concours agricole de la Saint-Lubin (bovins et chevaux lourds) de Rambouillet

Mots-clefs : Comices, patrimoine vivant, emblème, campagne et ville.

**3. ORGANISME**

Ville de Rambouillet.

**4. SOURCES D'INFORMATION**

- Terrain (le 3 octobre 1998), et entretien avec Gérard Larcher, sénateur-maire de Rambouillet

**5. DATES, DUREE, PERIODICITE DE L'OPERATION**

Depuis 1990, tous les deux ans

**6. REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES ET SOCIAUX**

Jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, une foire traditionnelle, dite "de la Saint-Lubin", se tenait à l'automne à Rambouillet. S'y commercialisaient des milliers d'ovins (sous-produit de la céréaliculture intensive - pâturage de printemps et d'automne sur les chaumes), des centaines de chevaux de trait, et des bovins (de trait également, engraisés ensuite sur place dans les fermes). La dernière de ces foires, agrémentée de concours des bestiaux (vérifier) a eu lieu en 1900.

Pourquoi la Saint-Lubin et ses "concours agricoles" et quelle place particulière au CT dans le dispositif? Réponse du sénateur-maire Gérard Larcher (vétérinaire de formation, qui a monté un Plan de Développement Durable, "le premier en France en région périurbaine, de 26 à 50 km de Paris, 60 communes, 110 000 h, 30 000 ha agricoles, un grand massif forestier, 200 exploitations agricoles, et au moins 70 entreprises vivant du cheval" : "Les 3 allures", mai 1998). Il faut faire la fête dans les valeurs traditionnelles de Rambouillet, faire un message autour de l'agriculture qui génère le paysage, il faut préserver l'espace rural, d'où le PDD. Il faut montrer que le cheval de trait n'est pas mythique, d'ailleurs il travaille dans les rues de Rambouillet". Son rôle dans le PDD, sa présence aux concours de la Saint-Lubin ? : "c'est un révélateur de la préoccupation du territoire, de valeurs portées par le territoire, le CT porte plus de valeurs qu'une moissonneuse-batteuse".

Ces concours "agricoles" de la Saint-Lubin prennent place dans le FAIR (Festival Animalier International de Rambouillet, colloques scientifiques, expositions et animations culturelles), dont 1998 est la 4<sup>e</sup> version, en prolongement de la célébration du Bicentenaire de la Bergerie Nationale. Objectif du FAIR : "revaloriser l'image de l'animal de rente peu médiatisé par rapport à l'animal de compagnie, sauvage ou préhistorique".

Revaloriser l'image de l'animal "de rente", dans la tradition des concours (de bêtes à viande) : voilà pourquoi référence est faite aux chevaux "lourds", plutôt que "de trait".

La fête est costumée (et les habitants sont invités à le faire), selon une thématique qui change chaque année : en 1990, c'était "1900", 1992 : Napoléon 1er, 1994 : Henri IV ; 1998 : Napoléon III.

## 7. ACTEURS

- C'est une opération de la mairie de Rambouillet, portée par G. Larcher (auteur de deux rapports pour l'Assemblée Nationale, le premier portant sur "Patrimoine animal, patrimoine rural. Contribution à la vie du territoire", et le second sur "L'agriculture périurbaine"). La fête de Saint-Lubain, comme celle du Muguet, a été conçue par Marie-France Faure, Conseiller Régional d'Ile-de-France, Adjoint au Maire Délégué.

- Le concours de chevaux lourds implique :

- un public (nombreux, serré sur cinq rangs, toute la journée)

- un jury (le directeur-adjoint du dépôt régional des Haras), la Directrice du Service Vétérinaire Départemental, un vétérinaire inspecteur retraité, au autre retraité qui fut membre du Conseil Municipal de Rambouillet, un jeune vétérinaire équin praticien)

- des éleveurs qui présentent leur cavalerie

- Les éleveurs appartiennent à plusieurs noyaux, et plusieurs cultures professionnelles :

- Un grand éleveur boulonnais, autour de la retraite (en berceau de race, agriculteur, éleveur de Flamandes) avec 10 juments et son jeune fils (mais aussi des voisins, un ancien éleveur)

- Un grand éleveur de Trait du Nord, retraité (en berceau de race, retraité, avec des amis qui présentent et sans lesquels aucune présentation n'est possible : "il y a dix juments, il faut dix personnes, on est tout une bande d'amateurs, on fait le travail et on s'amuse en le faisant")

- Un couple d'éleveurs de Comtois "de Bourgogne" (Sens), la quarantaine, et plusieurs juments et une dizaine de juments aussi), qui présentent ensemble, avec leur fils (cavalier), et leur fille filme. Gros éleveurs de cochons.

- Deux utilisateurs de Comtois "de Bourgogne" également (ils ont acheté leurs juments chez le couple ci-dessus, résident dans la proche région). Une jument d'un côté (attelée/montée, mais une autre à la maison, la trentaine, il attèle en paire, concours départementaux/régionaux, passion d'enfance - rurale, présence de CT au travail; métier "technico-commercial"), deux juments de l'autre (une suite/saillie, l'autre pas, l'homme, travaille dans une imprimerie, la femme, infirmière, la quarantaine, juments "attelées et montées")

- Un grand utilisateur de l'Eure (céréalière, pension de chevaux, dresse les chevaux et initie les meneurs, pionnier du trait-tract, plusieurs fois champion du Trophée National du CT au Salon du Cheval), sa sœur et leur nièce qui mène - en costume) : une jeune jument (3 ans), un hongre noir de 4 ans, un cob hongre (concours de circonstance)

- Deux utilisateurs voisins et leurs deux cobs : un prof de mécanique (jument), et un entrepreneur de constructions métalliques (un cob hongre noir; vice-champion - groom - avec ce cheval au championnat d'attelage de Conty, ici avec son palefrenier - qui s'occupe des 2 CT de la maison, et aussi des SF et poneys)

- Un débardeur et son amie, petit agriculteur dans l'Essonne, petite pension de chevaux, installation en débardage en 1982, aujourd'hui 90% de son activité (dont la forêt de Rambouillet en 96 et 97, bois de trituration/Belgique : deux Ardennais, un hongre et un entier, et 5 autres CT à la maison).

- En outre : "vitrine des races" du Haras des Bréviaires (un Percheron, un Breton, un Cob et un Mulassier des Haras).

## 8. DEFINITION DE L'ACTION

- Le concours est un "modèles et allures" classique, à ceci près qu'il repose sur l'application d'une "grille de pointage" qui n'est plus utilisée dans les Haras Nationaux. Il s'agit d'autre part d'un concours "inter-races", et aucun éleveur des races représentées (toutes) ne figure dans le jury, composé exclusivement de vétérinaires et du directeur-adjoint du Haras des Bréviaires. Pour les éleveurs "c'est une présentation", qui a le mérite de faire voir les chevaux, les races, et de "faire la fête avec une bande de copains". Très bien toilettés (nattés, sabots graissés, éleveurs en tenue traditionnelle, ou costumée - "biaude" ou tenue de bourgeois - les chevaux

sont installés sur la place de la mairie, aux portes du parc du château, directement accessibles au public.

- Le concours dure toute la journée, selon les modes de présentation classiques (modèles et allures). Il a lieu (depuis 1990) derrière la mairie, sur un parking. Très médiatique, la remise des prix des CT clôture la journée, et a lieu comme celle des bovins sur le parvis de la mairie, le sénateur-maire au micro, faisant la présentation des races et commentant l'attribution des prix (4 premiers prix à 1000 f, 4 deuxième prix à 500 f, et un prix spécial du maire de 1000 f).

- La fête elle-même est par ailleurs une "animation commerciale" dans la rue principale, "du pont Hardy au Château", sablée et paillée pour la circonstance. Le matin, spectacle historique : "arrivée en gare de Rambouillet de l'empereur et de sa suite, mise en place du cortège municipal", puis "banquet impérial" (menu à 100 f), comices et expositions d'animaux (et animations "à l'ancienne", avec artistes de rue, artisanat d'époque etc.), et les concours d'animaux.

## **9. CAVALERIE**

Voir en 7.

## **10. INSCRIPTION DANS DES RESEAUX**

- Le concours CT de cette fête de la Saint-Lubain en constitue un (ce sont les mêmes éleveurs et utilisateurs qui sont invités d'une fête à l'autre)

- Suivre les concours d'utilisation, les concours d'attelage (régionaux, départementaux), les Trophées, fêtes...

## **11. ASPECTS ECONOMIQUES**

Cinq logos apparaissent sur le luxueux dépliant qui invite à participer à cette fête gratuite : le FAIR, la Ville de Rambouillet, l'AFBN (Association Française de la Bergerie Nationale), le CEZ (Centre d'Enseignement de Zootechnie de Rambouillet) et le Département des Yvelines.

Coût de l'organisation du concours CT: les prix (7 000 f), les défraiements pur le transport des chevaux (200 f de forfait, et un remboursement au kilométrage).

Dans son ensemble, la fête est à inscrire aux activités et aux dépenses d'animation culturelle de Rambouillet, du CEZ et de FAIR.

## **12. PERSPECTIVES**

Fête institutionnalisée (tous les deux ans).

## **13. CONTACTS**

- Madame Marie-France FAURE

Mairie de Rambouillet, 78514, Rambouillet Cedex, 01 34 57 34 57.

## **14. FICHES À CONNECTER (POUR POURSUIVRE LA RECHERCHE)**

- Le FAIR (Festival Animalier International de Rambouillet)

- Le Plan de Développement Durable

- Les chevaux de trait de la voirie de Rambouillet

- Formation à la traction chevaline du Centre d'Etudes Zootechnique de Rambouillet

- Le roulotte dans le parc de la Bergerie Nationale

- ACTIF (Association Chevaux de Trait en Ile-de-France)

### **15. SYNTHESSES ET PISTES DE RECHERCHE**

- La commune de Rambouillet est un haut-lieu de la fabrication d'animaux-patrimoine des espaces ruraux et périurbains (combinaison des actions conduites dans le cadre du CEZ, du FAIR, de la Mairie) et de la réinvention du CT multifonctionnel (fête, travail écologique, valeurs rurales, lin ville/campagne).
- Dans sa composition, le groupe d'éleveurs-utilisateurs du concours de chevaux lourds de la Saint-Lubin est révélateur des changements sociologiques intervenus dans ce milieu.
- Les éleveurs de "culture de berceaux" (Boulonnais, Trait du Nord) doivent désormais composer avec les nouveaux éleveurs (berceaux délocalisés : par exemple, les Comtois de Bourgogne).
- Autour de ces éleveurs de Comtois de Bourgogne, les réseaux de voisinage sont très forts, et diffusent les pratiques d'élevage et d'utilisation
- Le débardeur en forêts périurbaines (il y en a quatre en Ile-de-France) traduit une diversification possible de l'agriculture péri-urbaine, et un développement effectif d'une agro-sylviculture "environnementale".

### **16. DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS**

### **1. REDACTEUR : Bernadette LIZET et Anne BOURDON**

Date de la rédaction : 14 septembre 1998

### **2. INTITULE : 18° Grande fête du cheval de Loudéac**

- Mots-clefs : Société Hippique Rurale, équitation sur chevaux de trait, modèle équestre militaire, bénévolat et convivialité, sociabilité de proximité, spectacle de petite ville rurale.

### **3. ORGANISME : Société Hippique Rurale de Loudéac (Côtes d'Armor)**

### **4. SOURCES D'INFORMATION**

- Printemps 1998 : interview en mairie de Loudéac (Maire-adjoint, chargé du tourisme, des loisirs et de l'environnement),
- Sur la fête : programme, enquêtes, observation directe
- Revue de presse, séries de photographies des manifestations précédentes

### **5. DATES, DUREE, PERIODICITE DE L'OPERATION**

- Manifestation annuelle (deuxième dimanche du mois d'août), l'après-midi
- Une réunion interne (tous les acteurs, spectacle et stands) en donne la réplique, en novembre, avec projection du film vidéo tourné par la SHR

### **6. REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES ET SOCIAUX**

- La fête a lieu sur un terrain municipal ("terrain de Kerd'Hervé"), en lisière de la "zone" périphérique de Loudéac (1 km de la ville). Loudéac, 10 500 h environ.
- Première fête en 1936.
- C'est un pur produit SHR (Syndicat Hippique Rural, une institution nationale) : sous la houlette des Haras Nationaux, il s'agit de faire la promotion des loisirs équestres pour encourager le perfectionnement de la traction animale (éliminer les bovins), et lutter contre la motorisation qui s'annonce (automobile). Dans toute la Bretagne, pays de remontes militaires importantes (avec séances de test-concours de chevaux d'artillerie, comportant courses et obstacles), il existe une équitation populaire sur chevaux de travail agricoles ("trait" plus ou moins lourd, avec allègement par le croisement pour la route).
- À Loudéac, en 1936, le modèle festif élaboré par les Haras est le suivant : rendez-vous sur l'hippodrome, reprise militaire sur place, défilé en ville et jeux à nouveau sur l'hippodrome. La fête se déroule selon le même scénario.
- Semble persister également l'ancrage sur des réseaux de sociabilité et d'entraide de voisinage (institution de "l'équipe", correspondant à un village ou un canton)
- Une grave crise de cette sociabilité ludique autour du CT a sévi dans les années 1960-1970, laissant la fête de Loudéac exsangue; la petite ville voisine de La Motte en a repris le principe en 1981 (avec le soutien de Loudéac, et sous l'égide d'un jeune Président, J.-J. Massé). Immédiate émulation, la sociabilité de gens de chevaux passionnés et amateurs de jeux équestres en a été immédiatement réactivée (renouveau de l'équipe).
- Récupération par Loudéac en 1991, effort de communication et promotion touristique
- En 1954, a lieu un événement : une visite-formation de la Garde Républicaine, débouchant sur un spectacle nocturne fabuleux, une reprise de cavaliers paysans sur CT, chevaux passés à la brillantine et fers rutilant de peinture argentée sous les projecteurs : un fait d'arme-spectacle, magnifique et mémorable (valorisation de l'ordre militaire).

- Une fête entre les mains de la communauté rurale, exprimant une sociabilité de proximité, avec ses valeurs propres : un loisir en famille, qui repose sur un sens aigu du bénévolat et de l'entraide (transmission de ces valeurs, socialisation des jeunes).
- Aujourd'hui, on se donne à voir aux urbains (rabattage, communication grand public).
- La relance de la fête est celle de la SHR, par le regain d'intérêt (précoce) pour le CT.

## 7. ACTEURS

Qui "tient" la fête?

- Leader : le Maire-adjoint chargé du Tourisme, des Loisirs et de l'Environnement, par ailleurs Président du Syndicat Hippique Rural. C'est la combinaison des deux structures, Mairie/SHR de Loudéac, qui garantit le succès de la manifestation (excellente logistique).
- Mais elles s'appuient sur une forte structure de bénévoles (120 associations actives sur le secteur); des bénévoles qui se "rendent" les prestations, d'une fête et d'une manifestation à l'autre.
- Sponsors : Mairie de Loudéac, Conseil Général, Crédit Agricole, Centre Leclerc de Loudéac, Coopérative agricole Dynal, etc.
- Participants (voir la rubrique 8)
- Public : pour moitié, habitants de Loudéac (avec proche région), et l'autre moitié, des vacanciers, ayant souvent des racines paysannes régionales (source : organisateurs, d'après les informations figurant sur les billets de la tombola annuelle - deux pouliche de trait à gagner). 4 à 500 invitations gratuites (convivialité, une certaine revanche par rapport à l'esprit de, et des concours).

## 8. DEFINITION DE L'ACTION

- Telle qu'exposée sur le programme :

"Haras de Lamballe (dont le directeur, une première, en selle sur l'un de ses étalons, et, plus classique, deux attelages à deux), six équipes de chevaux montés, vingt-cinq chars à bancs avec équipages en costumes bretonns un attelage à huit (J.-J. Macé), défilé en ville (avec comme thème "le matériel des années 1960), démonstration de travaux du sol, de moisson et de battage (association de sauvegarde du patrimoine de mécanique ancienne), jeux combinés (petit parcours d'obstacles) avec chevaux de selle (club hippique de la Chèze) et chiens (club canin), courses de poneys, fanfares".

- Comme chaque année, le défilé est ouvert par deux cavaliers (sur des chevaux de trait) : le responsable environnement/tourisme de Loudéac, Président du SHR de Loudéac et le Député-maire de Loudéac. Cette année, une innovation : le Directeur du Haras de Lamballe suivait, sur un étalon de son dépôt.

Rôle spécifique du chef d'équipe, à qui on délègue le rabattage dans un petit territoire (canton), et la préparation technique de son groupe. Rôle "locomotive" de J.-J. Massé, éleveur-utilisateur marchand.

## 9. CAVALERIE

220 chevaux en tout

- 90% CT (la quasi totalité de la cavalerie de concours du canton?); juments bretonnes, de concours, en majorité poulinières (poulain restés à l'écurie); queues longues chez les jeunes (sauf chez un gros éleveur-leader, spécialiste de l'utilisation); deux hongres chez ces même éleveurs.
- quelques chevaux de sang (tous modèles), diversité des races, un tandem de PS arabe (venu de Dinard)
- ânes (attelés) et poneys (montés), dans le défilé et poneys dans une course.



## **10. INSCRIPTION DANS LES RESEAUX**

- À suivre : recoupement de participation avec les concours d'utilisation et le système des fêtes à l'ancienne
- Circuits d'entraide familiale et de voisinage (révélés par le "coup de main" pour la préparation sur la fête, et la participation aux différentes animations (le défilé, la reprise), clientèle (ventes de poulains et chevaux dressés); tissu particulier de relations des chefs d'équipe.

## **11. ASPECTS ECONOMIQUES**

- Sponsors : Crédit Agricole, Conseil Général, Coopérative Dynal, Centres Leclerc, Mairie de Loudéac, Ouest-France (préciser les participations)
- 30 f de prix d'entrée (se renseigner sur le nombre d'entrées cette année, effet canicule - en 1997 : 8000), et bénéfice des buvettes et des repas
- encarts publicitaires
- Calcul des recettes brutes, et nettes, une fois défalqués : indemnisation au km des acteurs avec chvx, repas aux bénévoles, soirée de novembre, achat des deux pouliches de la tombola, cassetés vidéo offertes aux sponsors.
- à prendre en considération dans le calcul économique (externalisation des coûts) : effet vitrine de la relance, émulation, rencontre d'acheteurs potentiels...
- calculs précis à faire (voir fiche détaillée)

## **12. PERSPECTIVES**

Espoir d'une augmentation des entrées (vers 10 000?).

## **13. CONTACTS**

Jean-Paul DUAULT, mairie de Loudéac 22606 Loudéac Cedex.  
Le Bois Rôti 22600 Loudéac Tél. 02 96 28 35 71

## **14. FICHES À CONNECTER (POUR POURSUIVRE LA RECHERCHE)**

- Relance de la SH
- Entreprise J.-J. Massé (agriculteur, éleveur de tradition, spécialiste utilisateur, dressage-vente)
- L'Avaloir (28), auberge rurale, chambres d'hôtes, école d'attelage en perspective

## **15. SYNTHÈSE ET PISTES DE RECHERCHE**

- Relance touristique municipale, en étroite collaboration avec une institution ancienne réactivée, le Syndicat Hippique Rural
- Reprise en mains d'un principe de fête équestre ancien (origine et contexte à préciser), conçu par l'administration des Haras ancien
- Prégnance du modèle équestre militaire
- Réactivation d'une sociabilité chevaline (goût des jeux équestres, équitation populaire)
- Célébration annuelle, et reprise avec variantes mineures, de l'événement magnifique de 1954 : un carrousel de CT montés par des paysans
- Réaffirmation de valeurs partagées : une éthique du mode de vie dans ce coin de campagne (se faire plaisir, ensemble, en famille avec "le cheval (de trait), qui est comme notre dieu")
- Une mécanique sociale qui repose sur le ressort toujours fonctionnel de l'organisation hiérarchique en leaders-chefs d'équipe, ancrés régionalement: l'équipe est une institution sociale, et les figures de chefs

d'équipes pourraient faire l'objet d'une analyse approfondie, avec les réseaux d'acteurs - locaux ou non - qui se trouvent mobilisés - cf J.-J. Macé).

- Nouveau? On donne cette manière de faire ensemble en spectacle élargi

- Suivre les liaisons fêtes à l'ancienne/concours d'utilisation (réseaux d'acteurs)

- Une communauté d'éleveurs de CT qui prend sa revanche : pas souvent représentés au "départemental" ou en "régional" (échelons de concours d'élevage qui rassemblent les meilleurs, par sélections successives), encore moins à Paris (représentation de la race et de la région au Concours agricole), ils se sont investis dans la fête locale, une variante originale de la relance.

- À suivre : relance de l'élevage, et relance de la commercialisation de chevaux d'attelage

**16. DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS: octobre 1999**

**1. REDACTEUR :** Bernadette LIZET

Date de la rédaction : 1er août 1999

**2. INTITULE :** Les Calèches du château de Versailles

Mots-clefs : Entreprise d'attelage, service hippomobile de promenade, réseau compétition, femmes-meneurs, emplois jeunes environnement, bien-être animal, vitrine des races, prototypes et expérimentation.

**3. ORGANISME**

Les Calèches du château de Versailles, une société commerciale créée en 1998, concessionnaire contractuel du domaine du Château.

**4. SOURCES D'INFORMATION**

- Terrain (13 juillet 1999) sur le site : entretiens avec la gérante de la société, le responsable administratif et commercial, le directeur d'exploitation, la chargée de communication, divers cochers et grooms (en particulier sur un char à banc en service dans le Parc).
- Le programme de formation à l'attention des cochers et des grooms
- Divers articles de presse

**5. DATES, DUREE, PERIODICITE DE L'OPERATION**

Depuis le 1er mai 1999, établissement d'un service de navettes et de promenades en voitures à cheval, dont les Calèches du château de Versailles ont la concession pour 10 ans.

**6. REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES ET SOCIAUX**

Un appel d'offre du Château de Versailles

En décembre 1997, l'Etablissement public du Château de Versailles (Musée et Domaine national appartenant au ministère de la Culture) lance un appel d'offre européen pour mettre en place un nouveau service hippomobile de promenade et de navette dans le parc du château (où l'introduction de véhicules à cheval est un fait historique). Le développement de cette activité - comme celle d'un petit train électrique, au carrossage haut de gamme - va de pair avec la transformation du statut du Domaine en EPIC (Etablissement public à caractère industriel et commercial). Une cinquantaine d'avant-projets ont été présentés, dont 2 ont été retenus pour développement.

La Société commerciale des Calèches du Château de Versailles

L'Association d'attelage du Marbreuil (Orne) en est lauréate. Créée en 1996 par un petit groupe d'amis soudés autour d'un champion d'attelage à deux chevaux (des juments croisées Selle Français et Cob), Jean-Claude Campoli (venu du "Complet" - concours complet d'équitation, très proche, dans sa conception, des compétitions d'attelage), qui vient d'être sélectionné pour les Championnats du monde (Hongrie, août 1999), elle a pour but de promouvoir l'attelage de compétition : soutien des campagnes sportives du champion, organisation d'un concours "national 1" (depuis 1998), l'une des manches du championnat de France d'attelage (chevaux de sang et de trait, poneys) : une cinquantaine de participants en 1999, près de 6000 visiteurs en 3 jours en 1998.

Une société commerciale a été créée pour s'individualiser de l'Association d'attelage du Marbreuil (qui continue d'exister). Elle a été autorisée à utiliser l'expression "château de Versailles" (une marque déposée du Château) pour son logo; y figure également le mot "calèche", le plus parlant pour le grand public.

## 7. ACTEURS

L'équipe dirigeante comprend 3 personnes, 3 amis fondateurs de l'association d'attelage: Nathalie Vasseur, gérante de la société (compagne et entraîneur du champion d'attelage, bénéficiant d'une expérience commerciale, et de formation de personnels); Robert Marion, directeur d'exploitation; Marc Pénicaud, directeur administratif et commercial.

Elle a recruté, pour la pleine saison :

- 11 cochers, tous dotés d'un "galop 7 d'attelage" (qualification imposée par le cahier des charges du Château), permettant d'accéder à la compétition nationale (ils se disent "meneurs" entre eux, titre conféré par ce diplôme); ils disposaient de cette formation, ou l'ont obtenue dans le cadre de l'association et de la société (les examens sont effectués sur le terrain de l'association percheronne)
- 11 grooms, dont la majorité sont cavaliers (galop 4 d'équitation, et aspirent à devenir cochers), bilingues;
- 3 palefreniers (dont un chef d'écurie),
- 1 ouvrier mécanicien pour les voitures, qui assure par ailleurs une garde de nuit dans les locaux (il y loge dans un bâtiment Algéco).

Soit 29 personnes au total (80% de femmes).

La Société a bénéficié d'un conseiller technique prestigieux : Jacques Tamalet, entraîneur national et sélectionneur de l'équipe de France d'attelage, et responsable, de 1995 à 1998, d'une activité de tourisme hippomobile dans les villes de Toulouse et de Bordeaux (utilisant des chevaux de sang et des Boulonnais).

Quant aux postes de vétérinaire et de maréchal-ferrant, ils sont cruciaux pour le fonctionnement d'une écurie de service revêtant un évident caractère expérimental : ce sont là encore les circuits, la compétence technique et la camaraderie de la compétition qui ont joué. Installé en Haute-Normandie (près de Rouen), le vétérinaire (une femme) est une spécialiste de la pathologie de l'attelage, un savoir forgé dans le suivi de l'équipe de France. Le maréchal est devenu un ami : il ferre depuis longtemps les chevaux de compétition des Attelages du Marbreuil, et vient aux écuries des "Calèches" une fois par semaine : il faut remettre des fers une fois par mois (en dépit de l'utilisation du tungstène), car les chevaux couvrent 20 à 25 km par jour.

Pour la morte saison (à partir de la mi-septembre), le personnel des voitures devra être considérablement réduit : maintien de 8 cochers-grooms polyvalents.

## 8. DEFINITION DE L'ACTION

### L'installation

L'investissement consenti par les Calèches du Château de Versailles comprenait l'aménagement d'un hangar appartenant à l'Établissement public du Château) et l'achat des chevaux (rubrique 9), des harnais, des véhicules et des costumes. Pour une activité développée sur "l'un des plus beaux sites de France", et sans doute le plus prestigieux, l'apparence doit être soignée.

- situé dans le domaine du Château (Zone des matelots, au sud-est du Parc), le hangar a été équipé d'eau et d'électricité; des écuries y ont été montées - une majorité de stalles et quelques boxes-, ainsi qu'une sellerie, une grange aux parois ignifugées et des bureaux.

- les harnais viennent d'un sellier hollandais. De fabrication néo-zélandaise, ils ont la particularité d'être en "textile enduit" (de matière synthétique), et donc légers et lavables, tout en présentant l'apparence du cuir (noir). La bricole a été préférée au collier (plus de souplesse d'utilisation).

- le parc de véhicules en service comprend des voitures restaurées (2 landaus), ou neuves (3 landaus "réplique d'ancien", 9 chars à banc de conception inédite), qui ont toutes été achetées au constructeur allemand Kuhnle (en Bavière), fournisseur plébiscité par les compétiteurs d'attelage, et en particulier l'actuel champion du monde (élégance et solidité). l'ensemble est équipé de freins à disque (avant et arrière), de réflecteurs et de sièges modernes; les voitures neuves sont par ailleurs aux normes techniques de sécurité

selon les critères du Service des mines allemands (une spécificité de sa culture de l'attelage, restée vivace et sans discontinuité, au contraire de la situation française, qui voit renaître ces traditions depuis les années 1980).

Landaus et chars à banc s'attèlent à deux chevaux. Pour des raisons d'esthétique, les roues de tous les véhicules neufs ont été cerclées de fer, ce qui présente quelques inconvénients (confort dans la voiture, bruit, usure du revêtement de sol).

- les costumes des cochers et des grooms ont été soigneusement composés : sur les landaus par exemple, chapeaux haut de forme, pantalons blancs et boots d'équitation, gilet, redingote (choisis dans le prêt-à-porter, chez des spécialistes de matériel d'équitation, ou de livrées pour l'hôtellerie). En été, les gants ne sont pas exigés (mais souvent portés, car les rênes glissent, et blessent les doigts).

Les véhicules et les chevaux sont en principe affectés à un cocher déterminé; mais une certaine souplesse s'impose (chevaux indisponibles, par paires ou séparément).

#### Fonctionnement du système

Il s'agit d'assurer un service permanent de navettes et de promenades dans le Parc, tous les jours, sauf le lundi (fermeture du Musée de Versailles), de 10 h à 18 h. Une régularité de passage des voitures est assurée (toutes les 20 mn environ). Stratégie mise au point avec le Château : "avoir toujours une ou deux voitures sur le parterre (devant le château) pour générer une attraction... Sans voitures devant les yeux, les visiteurs ne sont pas entraînés à consommer le produit".

Les départs de l'écurie se succèdent donc régulièrement, tous les 1/4 d'heures. Un km et demi au pas vif, et les attelages gagnent le lieu de l'action, au débouché des touristes dans le Parc, devant le château.

#### L'action dans le Parc

Ils y trouvent le directeur d'exploitation, carnet en main, qui règle le flux des voitures avec son talkie-walkie (dont tous les personnels du Domaine sont équipés, pour raison de sécurité, et l'équipe des Calèches possède sa propre fréquence). Il attire l'attention des clients, les fait patienter en leur distribuant les tickets, au passage des voitures, il discute des problèmes rencontrés par les tandems cochers-grooms sur leur parcours (signes de fatigue des chevaux, de déshydratation, boiteries, etc.). En cas de déferre, c'est l'immobilisation, et il faut aménager le trafic des voitures,

2 types de parcours :

- en landau, "privatif", par petits groupes familiaux ou d'amis (6 personnes à l'intérieur, plus une éventuellement à côté du cocher), une promenade dans le Petit Parc, 30 mn environ, 300 f pour la voiture complète;

- en char à banc, "collectif", 22 passagers payants. Ce sont les navettes, qui desservent les deux trianons (avec possibilité de visite, et reprise d'une autre navette, 20 mn plus tard environ, et possibilité d'un aller simple), 40 mn environ pour 42 f. Les grooms y ont pour tâche de capter les clients, de les orienter vers la file d'attente, de réceptionner ceux que leur adresse le directeur technique, de donner à boire (à chaque stationnement dans les fortes chaleurs). Dès que la voiture est remplie - ou lorsque le temps d'attente est écoulé - la voiture démarre et laisse la place à celle qui attendait son départ. Le groom s'entretient avec les clients, répond aux questions qui portent souvent sur les chevaux, leur travail, le lieu où ils dorment... et la fatigue qu'ils manifestent. Ce stationnement au Parterre nord constitue d'ailleurs un temps de récupération pour les équipages. Il est particulièrement nécessaire pour les paires attelées aux chars à banc, qui tirent jusqu'à 3 t 7, et sont relayées à mi-journée, alors que celles des landaus assurent une journée continue. Le travail s'effectue pour l'essentiel au pas, avec quelques temps de trot ("pour dérouiller les chevaux").

#### Les problèmes rencontrés

- L'installation s'est faite dans la précipitation, sur un faux départ (une demande de mise en place en avril 1998, repoussée à mai 1999) : les chevaux ont été achetés, les voitures commandées. Le char à banc (un prototype) s'est avéré très lourd (2 t à vide), et il n'a pas y avoir d'essai avant la mise en fabrication des 9

exemplaires. Il a fallu faire avec : système de relai à mi-journée (alors que les autres tournent en continu), clients invités à descendre pour gravir les deux côtes du parcours.

- Côté chevaux : une forte baisse de forme a affecté l'ensemble de la cavalerie à l'issue de la première semaine. Suivi vétérinaire attentif, changement de régime alimentaire pour "mieux gérer l'énergie" (alimentation traditionnelle - orge aplati et avoine - plus souple que les granulés, maintenus en complément pour le complexe de vitamines), effet de l'entraînement régulier : la cavalerie est devenue opérationnelle ; les "grandes carcasses" (Boulonnais en particulier) accusent cependant un taux d'indisponibilité (repos forcé) nettement plus important que les autres.

Un seul incident de circulation, au retour d'une voiture vers les écuries, suite à un geste brutal d'un éboueur : chevaux et voiture au fossé, rapidement sortis de là.

- Côté personnel : difficultés de logement (cherté et rareté dans le secteur de Versailles); activité saisonnière pour la plupart d'entre eux (les quelques autres sont en CDI), une activité par ailleurs très "physique" (soleil et chaleur, journées chargées).

- La relation avec les clients s'est singulièrement nouée autour d'une compassion à l'égard de ces chevaux remis au travail pour leur plaisir : le personnel des voitures manifeste une attention et savoir-faire aigus à l'égard des chevaux et de leurs faiblesses.

Des problèmes analysés méthodiquement, au sein de l'équipe au complet (discussions d'état-majors régulières), et surmontés grâce à un environnement technique perfectionné (ajustement permanent des soins, de la pratique et du matériel), un réseau de compétences confirmé (vétérinaire, maréchal, fournisseur de granulés, fabricant de voitures) et un enthousiasme de l'équipe portée par le sentiment d'innover à grande échelle.

## 9. CAVALERIE

36 chevaux, hongres et juments, de races boulonnaise (5 paires), cob normande (7 paires) , comtoise (5 paires), trait du Nord (une paire) : tous possèdent des certificats d'origine (sauf une jument, rescapée de l'abattoir), et sont issus de l'élevage français. Ils ont été pris à l'essai (15 jours). Parmi les critères de choix pour la "qualité de service" : l'appariement (attelages à deux, imposant un dressage commun, une homogénéité de robe et de taille). Les bêtes ont été achetées "par paires ou par nombre pair" : par exemple, 10 Comtois achetés à Gérard Sainte-Beuve (ex champion de France à 4, agriculteur picard, gérant d'une école d'attelage), pouvant se trouver intervertis sous les harnais, permettant une souplesse de programmation. Tous les Cobs viennent du même éleveur.

L'expérience sportive de haut niveau - et les conseils de J. Tamalet, chargé d'effectuer un pré-repérage des chevaux - ont fait privilégier des gabarits plutôt légers, "une certaine finesse de modèle" : certains Cobs ont l'allure de chevaux de selle, et les grands et lourds modèles n'excèdent pas 700-700 kg. Mais les chars à banc, nettement plus lourds que prévu dans la commande adressée au constructeur (cette voiture est un prototype), exigent la puissance musculaire du trait lourd, à condition qu'ils possèdent un pas de grande amplitude (c'est surtout le cas, ici du Boulonnais, au contraire du Trait du Nord). Pour ces grosses voitures, au bilan, les Comtois et les modèles étoffés de Cobs conviennent aussi bien. Ce sont par ailleurs les réseaux de connaissance du conseiller technique qui ont opéré, ainsi que les offres des éleveurs ayant eu connaissance du projet en cours de réalisation. Le responsable administratif et commercial résume ainsi les qualités d'un cheval de service au Château : on a besoin de chevaux qui soient calmes, courageux, endurants, avec un bon rendement par rapport à la nourriture qu'ils reçoivent (granulés et foin, le matin, deux heures avant le travail, et au retour le soir, après la douche). Au bilan, ce rendement serait supérieur pour les gabarits moyens.

## 10. INSCRIPTION DANS LES RESEAUX

(voir rubrique 13)

## 11. ASPECTS ECONOMIQUES

- Peu de subventions dans cette phase d'onéreux montage de la structure (5 à 6 millions d'investissement) : les Haras Nationaux n'ont pas concrétisé leur promesse verbale (Filière trait) . Mais il y a eu un soutien au titre de l'aide à l'emploi (Chambre de commerce de Versailles, réseau Entreprendre en France), et une prise de risque personnelle pour l'ensemble des membres de l'équipe dirigeante, qui ont engagé leurs avoirs personnels.
- Coût de l'installation :
  - aménagement du hangar : 1400 kf
  - investissement exploitation : 3000 kf (achat des chevaux - 20000 f environ par tête , voitures, matériel d'écurie, costumes)
- Il est encore trop tôt pour effectuer un bilan des coûts de fonctionnement (la mise en route a été onéreuse : 15 j de service sans tungstène en ferrure, stocks à constituer en pharmacie, nourriture...)
- Concession : 6% du chiffre d'affaire annuel
- 500 à 600 personnes transportées par jour durant l'été 1999 : un taux de remplissage jugé très satisfaisant
- L'évaluation de la santé économique de la structure doit se faire au terme de la 3<sup>e</sup> année d'exercice, et l'amortissement est espéré sur 5 ans. Le principal problème tient à la saisonnalité de l'activité: une longue période de fonctionnement au ralenti succède à la pleine saison estivale. Mais la fréquentation touristique du Parc est également très tributaire du temps (météo).

## 12. PERSPECTIVES

### À court terme

- Achat de 4 paires de chevaux supplémentaires, pour mettre en service les 2 voitures restantes (chars à banc) ; recrutement de 4 grooms : 2 anciens grooms (pourvus de leur galop 7), vont devenir cochers.
- Revente de 2 chars à banc, achat de 2 voitures couvertes de taille moyenne
- Importante campagne de médiatisation en août (40 dossiers de presse distribués aux journalistes)
- Mise au point d'un parcours de navette entre la gare et le château

### À moyen et long terme

- Développement auprès de professionnels de vente de produits touristiques, recherche de subventions (Haras nationaux),
- La société travaille à la mise au point d'activités complémentaires en saison creuse :
  - Un "produit" pédagogique, élaboré en collaboration avec des écoles de la région, pour présenter l'activité, son originalité (réinvention d'une écurie de transport touristique, les équipages, les métiers impliqués), en faisant valoir sa dimension expérimentale, avec la possibilité qui s'offre pour la comparaison avec les cavaleries de transport urbain du début du siècle. Dimension recherche également : aspects ethnohistoriques (redécouverte des archives de la Société des omnibus de Paris par exemple...), et suivi anthropologique de l'expérience actuelle (une nouvelle culture professionnelle s'élabore, avec ses aspects techniques, économiques et culturels).
  - Un système de formation agréé, normalisant une pratique développée dans l'urgence de l'installation (préparation au galop 7 pour un recrutement interne de cochers, avec qualification interne des grooms : 6 jeunes gens formés et diplômés en 98-99 - 5 filles, un garçon - 4 candidates inscrites pour une session de septembre 99). Le processus comporte plusieurs étapes : obtention d'un "numéro de formateur" (décerné par la Direction du travail et de l'emploi - au niveau national -, section formations permanente et professionnelle); et réponse à un appel d'offre lancé par la Direction régionale du travail et de l'emploi (un dossier très spécialisé), pour pouvoir recevoir des fonds publics. Concept de formation : décliner l'expérience des Calèches de Versailles à plus petite échelle, en visant l'embauche dans des services

municipaux de promenade touristique, avec cahier des charges concernant la voiture, les harnais, les chevaux.

- Dans ce cadre, la gérante a engagé une réflexion sur la spécificité d'un cursus et d'un examen qui correspondent aux critères propres du métier de cocher (transport public à vocation touristique); elle rejoint l'un des objectifs stratégiques visé par le Syndicat des cochers (voir la fiche correspondante), et propose d'y apporter une riche expérience du dialogue avec les ministères.

- Un système de réforme de la cavalerie combinant le respect des chevaux (mis à l'épreuve d'un service intensif), la rentabilité de l'entreprise (maintien d'une cavalerie jeune, performante et de bonne valeur marchande) et la promotion du cheval de trait français : à l'étude, un principe de réforme après 3 saisons à Versailles, avec réinsertion dans le réseau marchand d'animaux en forme physique, et avec une bonne valeur marchande . Un tel modèle présente l'avantage d'établir une connexion permanente entre les niveaux de la production (l'éleveur livrant un jeune adulte dressé), et de l'utilisation (après quelques années d'un travail intense mais bien contrôlé, recyclage des "ouvriers" dans des tâches plus douces, comme le tourisme saisonnier plus calme, ou le loisir familial).

- Le Haras de Jardy tout proche (grand poney-club) est également en demande de prestations formation.

### **13. CONTACTS**

Nathalie Vasseur, Les Calèches du château de Versailles, allée des Mortemets, Zone des Matelots, 78000 Versailles.

Tél 01 30 97 04 41, Fax 01 30 97 04 44

### **14. FICHES À CONNECTER (POUR POURSUIVRE LA RECHERCHE)**

- Stratégie d'animations dans le Parc (transformation du Domaine national en EPIC)
- Interventions du maréchal-ferrant et du vétérinaire spécialisés dans les pathologies du cheval d'attelage
- Figures et produits d'attelage de grands meneurs-leaders : Jacques Tamalet (tourisme hippomobile à Toulouse et Bordeaux), Sainte-Beuve (Ecole d'attelage dans l'Oise)
- Développement des activités complémentaires des Calèches de Versailles (formation, pédagogie,
- Le service municipal de voirie d'Argentan (en liaison avec la formation du lycée agricole de Sée, Orne)
- Les prestations attelage dans la ville de Saumur pour le compte du Syndicat des commerçants
- Le Syndicat des cochers
- Systèmes de tourisme hippomobile de grandes villes touristiques européennes : Bruges, Séville, Vienne
- Tourisme hippomobile sur l'île d'Aix (Oléron)

### **15. SYNTHÈSE ET PISTES DE RECHERCHE**

- Noblesse exige : à Versailles, le cahier des charges était ambitieux. Il fallait être à la hauteur du site touristique (le plus prestigieux de France), et de la situation (réinventer une écurie de service, faire tourner "une grosse PME d'attelage"). "La plus grande écurie de chevaux de trait au travail" en France ? Sans doute, et certainement la deuxième en Europe occidentale, après Vienne (une trentaine de voitures).

- Au terme de la procédure d'appel d'offre, l'Établissement public du Château de Versailles a choisi un projet porté par un groupe soudé autour d'un meneur de haute compétition. Il a mobilisé ses réseaux de solidarité inter-professionnelles du sport (soins aux chevaux, voitures), insufflant à son personnel un esprit d'équipe, un sens du défi, une passion pour des chevaux utilisés de manière intensive et professionnelle. Le personnel dirigeant bénéficiait par ailleurs de compétences individuelles en matière de gestion et de tourisme.

- Un personnel très largement féminin. Les femmes sont peu nombreuses aux commandes directes en compétition (au poste de "meneur"), mais il est bien connu que les compagnes de champions jouent un rôle déterminant dans leurs carrières : elles sont "derrière". Les jeunes femmes travaillant dans les voitures



veulent à l'évidence ici "passer devant" : accéder aux fonctions de cocher (qui ne se féminisent pas plus, dans les mots, que "meneur").

- Dynamique de l'ascenseur professionnel : les grooms (femmes et hommes, souvent cavaliers) veulent se former pour accéder aux guides.

- Cette professionnalisation (au sens d'en faire un métier) des jeunes gens passionnés d'attelage inverse les critères classiques de la noblesse équestre: la pratique de l'attelage n'infériorise plus par rapport à l'équitation ; ce sont les cavaliers qui gravissent les échelons de la formation pour devenir cochers-meneurs.

- Pas le droit à l'erreur : la structure constitue une vitrine nationale (fierté des personnels engagés, de tous les professionnels impliqués, du fabricant de voitures à celui d'aliments équins). Cette expérimentation peut se voir déclinée à d'autres échelles.

- Particulièrement surveillé, et contrôlé : le bien-être des chevaux dans le travail, objet de compassion et de sollicitude extrêmes de la part de tous. Il faut éduquer et informer et informer les clients, ce qui n'est pas le moindre des intérêts du métier.

- Les Calèches de Versailles jouent bien sûr la carte du faire-valoir, mais aussi de la transmission : effort de médiatisation, mais également d'une diversification par l'animation pédagogique (classes d'enfants de la région) et la formation professionnelle (formation de cochers, aide à l'installation, conception de produits "attelage")

- L'expérience pourrait (et devrait) se transformer en laboratoire collectif du milieu du cheval de trait (ou plutôt du cheval de service, cheval "utile"), pour étudier :

- le travail fourni par les chevaux, ses effets pathologiques, son optimisation, avec les composantes de l'alimentation, de la ferrure, des types de voitures et de harnais utilisés

- les modalités concrètes et les perspectives pour des métiers réinventés (cocher, mais aussi tous les artisanats spécialisés : en France, constructeurs)

- pour tester et valoriser les stratégies de production actuelles dans les différents berceaux de races (diversification des types, plus ou moins lourds, jugement de concours sur l'aptitude au travail)

- pour réfléchir, dans la pratique et dans la théorie, à une formation professionnelle originale (autre chose qu'un simple transfert du diplôme de meneur de haute compétition) : un diplôme de cocher

- pour tirer le meilleur parti de l'information qui s'y produit : liaison action-recherche (interdisciplinaire), pratique professionnelle et réflexion critique (avec le recul historique).

- pour organiser au mieux les circuits et le système de la complémentarité de l'élevage et des utilisations.

- L'équipe a conscience de cette dimension de l'enjeu global, pour le monde du cheval de trait (effet de vitrine, risque de monopolisation et donc de conflits) :

- s'opère un redoutable test de performance pour les produits de l'élevage et le panel des races mis à disposition sur le marché

- dimension éthique de l'entreprise : favoriser le cheval de trait, dans son ensemble et sa diversité

- nécessaire campagne d'information, en liaison avec les Haras nationaux, les syndicats de races (Fédération nationale chevaline), le syndicat de cochers, et la recherche (pluridisciplinaire).

- Elle a également conscience de l'enjeu global pour la société française (et bien au-delà) dans son ensemble : le parc du château de Versailles reçoit 7 millions de visiteurs par an, les voitures attelées y sont un grand spectacle. Une situation urbaine par excellence. Les Calèches de Versailles ont l'ambition de faire tourner une entreprise et de la développer (si elle résout les problèmes de saisonnalité inhérents à ce type d'activité), avec la conviction de jouer un rôle social important : renouer avec une histoire presque oubliée de l'attelage public (transport de personnes), redonner du travail au cheval de trait en s'accommodant de l'idéologie dominante du bien-être animal, professionnaliser des jeunes passionnés d'attelage de loisir, reconstruire un tissu d'échanges professionnels et commerciaux, de la production à l'utilisation. Une responsabilité certaine.

**16. DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS : 29 août 1999**

**1. REDACTEUR : Bernadette LIZET**

Date de la rédaction : 12 mars 1999

**2. INTITULE : Promenade en char à bancs dans le vieux Quimper**

Mots-clefs : centre ville, roulotte touristique, culture d'éleveur de berceau, Société Hippique Rurale, concours d'attelage.

**3. ORGANISME**

Joseph Trellu, agriculteur-éleveur en retraite

**4. SOURCES D'INFORMATION**

Entretien le 6 mars 1999, et press-book personnel de Joseph Trellu

**5. -DATES, DUREE, PERIODICITE DE L'OPERATION**

- Démarrage en 1991

- Activité strictement saisonnière (juillet et août)

**6. REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES ET SOCIAUX**

- Ce voiturage touristique valorisant le "patrimoine culturel" d'un centre ville ancien a pour maître d'œuvre un agriculteur éleveur de postiers bretons, qui a pris l'initiative de contacter l'Office de Tourisme de Quimper en 1991, à la suite d'une expérience positive (fête de Tréguédec, Finistère, été 1989 : avec un "quatre roues, contenance, 10-12 personnes).

- Joseph Trellu est un fidèle des concours : il participe aux "modèles et allures" — niveaux départemental et régional — depuis 35 ans, et aux concours d'attelage depuis 1989 (les premiers dans la région).

- Cette activité urbaine quimperoise a été rendue possible par une série de facteurs :

- La localisation particulière de la ferme en immédiate périphérie urbaine (quartier du Moulin Vert), et l'installation du couple retraité dans un lotissement très proche (Coat Ti Dreu).

- JT possédait une expérience du travail avec les chevaux de ferme (lorsqu'il s'est installé, ses juments binaient le jardin et livraient l'ensilage de maïs aux vaches : en 1989, c'est d'ailleurs un petit char-à-bancs de livraison de lait en ville utilisé par les parents qui a permis de renouer avec le dressage d'attelage de loisir).

- JT aime l'attelage, il fut l'un des premiers à passer son diplôme de meneur (Premières guides) et deux de ses juments étaient prêtes pour "faire la ville", un travail qui impose un très bon niveau de dressage pour les chevaux et du professionnalisme pour le meneur

- Cette activité estivale apporte un petit complément de revenus à l'exploitant agricole retraité de puis 1991, et a surtout permis de maintenir et de diversifier la vie sociale autour des chevaux après la retraite.

- Les "promenades en calèche dans Quimper" s'enracinent dans une culture d'éleveur de berceau de race :

- Attachement à l'art de "la génétique" (façonner des reproducteurs) et à la lignée de juments de concours : "toujours les mêmes chevaux depuis un siècle" dans la belle-

famille de Joseph Trellu, qui reçut une bonne pouliche en cadeau de mariage, en 1963).

- Si la cessation de l'activité professionnelle (une petite exploitation en polyculture-élevage bovin laitier et faire-valoir indirect, aux portes de Quimper) est inéluctable, il est difficile d'envisager l'interruption volontaire d'une transmission de la lignée (un ou deux poulains par an depuis les années 1960). Et quand on la perd accidentellement (comme ce fut le cas voilà quelques années), on la rachète dans le réseau des éleveurs de concours, au sein duquel les gestionnaires des mêmes souches constituent un prolongement de sa propre famille (les parentés humaines et chevalines sont en correspondance).

- Le désir de perpétuer cette lignée est d'autant plus fort qu'elle a gagné, et continue de gagner : le beau-père avait obtenu le très convoité 1er prix régional en 1948, à Vitré, et un éleveur des Côtes-d'Armor a eu l'honneur de représenter la race bretonne au Concours agricole de Paris en 1999, avec la petite-fille d'une jument née chez JT (c'est donc une chère "Parisienne"). Chez J.T., on attend le retour du "grand prix" ("tous les 50 ans"...).
- Qu'ils soient de "modèles et allures" ou "d'attelage", les concours jouent un grand rôle dans la vie sociale : on s'y retrouve en équipe de copains, en groupe d'entraide de voisinage (particulièrement important en Bretagne)
- La sociabilité est particulièrement vive entre les éleveurs de poulinières : "tous les gens auxquels j'ai vendu des femelles sont devenus des amis"
- Cette sociabilité s'étend au réseau de l'attelage, qui se diversifie : tout le monde n'y est plus agriculteur. On s'entraide particulièrement pour s'équiper : lors de la première année de calèches à Quimper, c'est par exemple un meneur de Loctudy qui a prêté le char à bancs
- C'est encore grâce à l'entraide et à l'échange de prestations dans le voisinage que J.T. a pu conserver l'usage d'une partie de ses anciennes terres, louées à deux propriétaires de chevaux de loisir (une pur sang anglais et sa fille de deux ans, croisée Selle Français, deux poneys) : en échange d'une surveillance quotidienne (deux fois par jour), ses trois postières ont les prés gratuits.

## 7. ACTEURS

Accords entre :

- l'agriculteur péri-urbain à la retraite, propriétaire de l'attelage et cocher
- l'Office de Tourisme de Quimper (qui annonce la prestation dans son dépliant publicitaire, et encaisse une cotisation), et avec qui le parcours a été déterminé
- la Ville de Quimper, à qui il faut demander chaque année une autorisation de circuler et qui encaisse une redevance
- le Département (gestion de l'espace vert des bords du Stéir), qui a mis met ses pelouses à disposition pour l'entraînement à l'attelage des postières de JT, et pour le stationnement estival de la jument de ville, à quelques mètres de la maison d'habitation actuelle.

## 8. DEFINITION DE L'ACTION

- Promenade au pas de quinze à vingt minutes dans le secteur piétonnier de la vieille ville de Quimper en char à banc (terme breton désignant tout véhicule léger à deux roues, banalisé ici en "calèche" par l'Office de Tourisme pour se faire comprendre d'une clientèle de vacanciers citadins).
- Le véhicule est une maraîchère pouvant transporter 9 personnes, provenant du Cap Sizun, restaurée.
- muette au départ de l'expérience (en 1991), la promenade s'agrémente aujourd'hui d'un historique des quartiers traversés (enrichi par des lectures et des échanges permettant de répondre aux fréquentes demandes d'information des passagers, souvent amateurs de culture locale : "j'en connaissais un peu, mais il a fallu que j'apprenne ma leçon").
- J.T. a pris l'initiative de travailler en costume breton (de Quimper), car "c'est plus attrayant" pour les touristes (et c'est la tenue qu'il a par ailleurs choisie pour les concours d'attelage); le panneau arrière de la maraîchère est orné d'une hermine (qui figure dans les armoiries de la Bretagne).
- À midi, l'attelage gagne le jardin d'une villa appartenant à des amis de JT, à proximité de son parcours; c'est là que la jument se repose tandis que JT s'en va déjeuner en ville (et c'est également ici que la voiture stationne la nuit, avec les harnais protégés par une bâche.
- Tous les jours (sauf s'il pleut) depuis les premiers jours de juillet jusqu'à la fin du mois d'août.

## 9. CAVALERIE

- Radenn, une jument postière de 16 ans, qui n'est plus mise à la saillie pour rationaliser le travail (l'adoption a été exceptionnellement pratiquée, ce qui fut possible avec une poulinière très maternelle qui accepte alors de nourrir deux poulains mais cela reste toujours délicat)
- Sa fille Balzanne a parfois été utilisée.

## 10. INSCRIPTION DANS DES RESEAUX

JT appartient à la Société Hippique de l'Odet (créée au début des années 1960). La SHR :

- rassemble tous les éleveurs de postiers et traits bretons "de la pointe de la carte" (d'Elliant à Plogoff) participant aux concours d'élevage et d'attelage
- a créé une section "attelage", sous l'impulsion des éleveurs-utilisateurs (la moitié des membres : 25 environ) qui participent aux concours réservés aux éleveurs et dotés de primes par les Haras, mais qui prennent part également à une série de défilés de fêtes (les Filets Bleus de Concarneau, les Pommiers de Fouesnant, les Ajoncs d'Or de Pontaven, la Noce bretonne de Beuzec – qui existe depuis 35 ans –, pour lesquels ils reçoivent un cachet).

## 11. ASPECTS ECONOMIQUES

- Il faut considérer les frais d'installation et de maintenance :

- achat et restauration de la maraîchère (1000 f/ 6000 f)
- renouvellement de pièces de harnais
- entretien à l'année des deux juments qui "font la ville"
- le travail en ville exclut la participation à certaines fêtes (ex : Douarnenez)
- beaucoup de travail de préparation (toilette quotidienne : cheval, harnais, voiture)

- Comptabilité de l'activité proprement dite :

Frais : annonce OT (parution dans le catalogue 800 f), droit de place journalier (18 f/j), assurance au tiers, ferrure au tungstène (620 f), déjeuners au restaurant...

- Bilan : "on avait pensé à une petite jeune fille qui aurait pu nous remplacer sur Quimper, mais je ne sais pas s'il faut encourager un jeune. Nous, on est à la retraite... (Madame Trelu)"... "On n'en fait pas une profession... moi, c'est plutôt pour passer mon temps à la retraite, c'est très difficile de vivre avec un attelage, bien sûr ça apporte un complément, mais en vivre... c'est aléatoire" (Joseph Trelu).

## 12. PERSPECTIVES

- Le très grand aléas météorologique (été pluvieux, ou excessivement chaud — 1996 et 1997 par exemple) et le caractère étroitement saisonnier de l'activité la rendent nécessairement complémentaire d'autres moyens de subsistance le reste de l'année.

- L'opération a très bien marché en 1991 et en 1992, parce que la formule était originale dans la région (et en France). Depuis, les initiatives se sont multipliées (l'expérience de Quimper jouant d'ailleurs un rôle d'exemple, et assurant le relais de l'information : conséquence d'un article paru dans la plaquette publicitaire "Les traits dans la ville", à l'occasion du 3<sup>e</sup> Championnat d'attelage des chevaux de trait de Maisons-Laffite, en 1992). Depuis ces débuts prometteurs, pour J.T., "le travail a été divisé par deux".

- Limites et problèmes pour les aspects techniques du travail en ville : fréquents blocages dûs au stationnement illicite des camions de livraison, une glissade accidentelle (avant le passage à la ferrure au tungstène), et allergie de la postière Radenn aux pétards lancés par les enfants du quartier du Moulin Vert lorsqu'elle stationne dans l'espace vert du Stéir (dans un parc "électrique").

### 13. CONTACTS

Joseph Trellu, 12 rue George Sand, 29000 Quimper. Tél. 02 98 95 19 69

### 14. FICHES À CONNECTER (POUR POURSUIVRE LA RECHERCHE)

- Combinaison des prestations d'attelage "professionnelles" (payantes) de J.T. en ville : mariages, Père Noël, fêtes et défilés
- Détailler la Noce bretonne de Beuzec (folklorisation touristique ancienne et durable)
- Société Hippique de l'Odet (détailler le fonctionnement, en particulier sous l'angle des prestations touristiques et urbaines)
- Association Bretonne d'Attelage (ABA) : formation et examens
- Suivre les ferrures au tungstène du maréchal-ferrant, expert régional ( CT urbains)
- Visites de centres villes et châteaux en calèche :
  - synthèse régionale (Gingamp, Lamballe, la Pointe du Raz, Le Faouët, Locronan, Morlaix, Saint-Brieuc...)
  - détailler les Père Noël aux chevaux frisons du Centre d'Aide par le Travail (Combrit)

### 15. SYNTHÈSE ET PISTES DE RECHERCHE

- J.T. fut l'un des pionniers du voiturage touristique urbain ; ce type d'activité pourrait avoir atteint les limites du développement possible au niveau régional (à explorer en recherche complémentaire)
- J.T. persiste parce son activité, tout en lui apportant un petit complément financier, constitue également un loisir :
  - "Passer le temps à la retraite", voir du monde, apprendre l'histoire des quartiers de sa ville et de la Bretagne toute entière (il commente ses visites)
  - Vivre et partager sa passion du cheval de trait, de l'attelage et de l'élevage des bêtes à concours (maintien de la lignée, circulation des pouliches de son origine dans le réseau des connaisseurs), et dans le changement qui s'est accompli des dernières années (diversification sociale de l'élevage et de l'utilisation du CT, de plus en plus ouverts à des non-agriculteurs)L
- Le système de la "calèche à Quimper" fonctionne :
  - Grâce au bricolage et à un troc de prestations diverses à divers niveaux (cercle traditionnel de l'entraide de la Société Hippique de l'Odet, nouvelles relations de voisinage sur les terres de l'ancienne exploitation et sur les lieux du travail urbain, arrangements avec le Département pour l'usage de l'espace vert).
  - Parce qu'il fait le lien entre des usages anciens et nouveaux du CT, et mobilise une riche culture d'éleveur en berceau de race, qui a toujours maintenu une pratique d'attelage touristique et folklorique (la Noce Ancienne de Beuzec par exemple)
- Du fait de son expérience du travail agricole avec les chevaux, d'une très bonne insertion dans un cercle de l'entraide de la Société Hippique de l'Odet, et de sa localisation en périphérie de la petite ville, J.T. était à la fois :
  - Particulièrement bien placé pour tenter l'expérience du voiturage touristique urbain
  - Partie prenante d'une mutation culturelle et paysagère du quartier, de l'agricole au loisir vert : les collines abruptes sont restées bocagères (au contraire des terres agricoles des plateaux voisins, sévèrement remembrés dans les années 1970), et si quelques-unes de ses anciennes terres ont été partiellement urbanisées — construction d'un cimetière, d'une usine — les chemins creux et les haies de hêtres têtards monumentaux ont été préservés et valorisés par les activités familiales de plein air (marche, VTT et promenades à cheval sur chemins balisés). Les juments de J.T. ont en particulier bien trouvé leur place dans une politique d'urbanisme vert du Département, qui a aménagé le vaste terrain bordant le Stéir en espace vert rustique "parcours VTT semi-urbain".

- Du quartier post-agricole du Moulin Vert au centre ville piétonnier voué au tourisme, les Postières de Joseph Trellu, ancien éleveur de laitières FFPN et éleveur-utilisateur actif de CT, mettent en évidence le nouveau rôle social et économique du CT :
- Valorisation du patrimoine culturel des centres historiques bien typés (de la race chevaline régionale au costume et à l'architecture locale, le folklore - du costume comme levier économique)
- Nouveaux usages d'une campagne post-agricole, transformée en cadre de vie "nature" pour les loisirs citadins.

**16. DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS : 23 novembre 1999**

### **1. REDACTEUR : Bernadette LIZET**

Date de la rédaction : 20 avril 1999

### **2. INTITULE : Chalon Calèche (nom donné par l'Office de Tourisme)**

Pour le meneur (qui se dit meneur plutôt que cocher) : promenades en calèche

Mots-clef : Centre ville, roulottage touristique, mutation professionnelle, néo-éleveur, trait-tract, réseaux néorural du Morvan, réseau du berceau d'éleveur de l'Auxois.

### **3. ORGANISME**

Initiative d'un particulier, agriculteur (néorural) en mutation professionnelle. Pierre Charollois, à Sens-sur-Seille (Saône-et-Loire).

Partenariat avec l'Office de Tourisme de Chalon-sur-Saône

### **4. SOURCES D'INFORMATION**

Entretien à Sens-sur-Seille (31 avril 1998), et articles de presse

### **5. DATES, DUREE, PERIODICITE DE L'OPERATION**

- Engagement pris en 1997, mis en place en 1998 (début mai à fin octobre)
- Expérience non reconduite

### **6. REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES ET SOCIAUX**

#### **- Le cocher de Chalon-sur-Saône**

- Six ans avant la retraite, Pierre Charollais a dû arrêter son petit élevage de chèvres (20 bêtes, d'orientation biologique mais sans label, sur 18 ha, avec vente directe de fromages sur les marchés Lons-le-Saunier et de Chalon-sur-Saône), pour mise aux normes sanitaires européennes.
- C'est le contact des attelées de travail dans la ferme d'un oncle maternel vosgien qui lui a donné le goût du cheval de trait.
  - Représentant en matériel de Travaux Publics de son premier métier (exercé dans la région parisienne), il s'est installé éleveur de chèvre et fromager à Sens-sur-Seille voilà quinze ans.
  - Il a démarré en même temps un élevage de Percherons (jusqu'à douze, dont un étalon approuvé), dotés de leurs "papiers". Il les présentent en concours de modèles et allures depuis 1985 et pratique un attelage familial de loisir. Il possède actuellement 6 juments (percheronnes et ardennaises-auxoises), dont la plupart sont dressées.
  - C'est un adepte de la première heure du Trait-Tract (le "Mondial Percheron" de 1989, mais aussi "l'International" de Sommant, dans le Morvan, en 1986), et il est très lié au réseau des meneurs pionniers des Écuries du Morvan (voir la fiche) : en 1990, il participe au spectacle "son et lumières" Augustidunum d'Autun, dans le défilé du début et comme groom de char (dans la course) et fait partie de l'Équipe du Morvan de la Route du Vin et des Écluses, en 1992).
  - C'est le responsable du Centre de Traction Animale de Verdun, Bernard Provost (un ami personnel) qui lui a donné l'idée d'une installation professionnelle, en lui rendant compte de l'activité de promenade touristique développée à Metz depuis 1992.
  - Lorsqu'il a conçu le projet de promenade en voiture à cheval de Chalon, P.C. était totalement équipé (chevaux, harnais et voitures - sauf pour le camion). Il était par ailleurs couvert par son assurance agricole.
  - En 1997, il a démarché l'Office de Tourisme de la ville, qui a immédiatement adhéré au projet

• Il possède l'expérience de la conduite agricole du CT (transmission familiale), mais n'a reçu aucune formation spécialisée. Pourtant plutôt "meneur" (culture "Routes") que "cocher".

- la ville de Châlon

• petite ville au tourisme tranquille (centre historique, bords de la Saône navigable)

## 7. ACTEURS

Idem que 3

## 8. DEFINITION DE L'ACTION

### L'expérience réalisée

- La voiture est une jardinière de 8 places, bien restaurée et transformée pour accueillir des passagers. Le cocher est "habillé proprement, parce qu'il faut avoir le respect de sa clientèle" (mais pas une tenue de cocher: trop de frais).

- Le parcours (20 mn à 1/2 h, essentiellement du pas, un peu de trot) a été établi par l'Office de Tourisme, en concertation avec la Police et le chef de la Voirie. Le meneur commente sa visite : un érudit châlonnais lui a appris l'histoire des quartiers, et il a enrichi sa connaissance auprès des clients, en très majorité du pays ("vous ne pouvez pas savoir ce que les Châlonnais aiment et connaissent leur ville" ...).

- Les clients prennent leur billet à l'Office de Tourisme. Stationnement devant l'Office de Tourisme, ou la cathédrale (communication par téléphone portable).

- Selon le meneur, cette clientèle serait composée à 90% par des habitants de Châlon, des villes et des campagnes avoisinantes : les centres aérés et les écoles n'ont pas été touchés.

- Deux parcours :

• en semaine, vieille ville

• le week-end : les quais de Saône

- Logement des chevaux et du matériel dans les anciens docks napoléoniens mis à disposition par la Ville (et aménagés par P.C.) ; transports effectués par un tiers.

- Repas du meneur " sur le pouce" (gamelles maisons, ou cafétaria)

### Une expérience non reconduite

- Pierre Charollois escomptait en vivre toute l'année, et n'a pu en tirer qu'un salaire sur deux mois, juillet et août (mai et septembre ne sont pas rentables : la saison est trop courte et le taux de remplissage de la voiture insuffisant, en particulier sur la voie verte des Quais de Saône).

- Il a dû faire face à une série de problèmes de santé (et donc financiers ) avec ses chevaux : au printemps 1997, la jument très bien dressée sur laquelle il avait bâti son projet (il s'était déjà engagé avec l'OT) meurt en poulinant ; il achète dans l'urgence une jument percheronne spécialiste du service urbain (provenance : Caen). Achat onéreux (urgence, bête de service immédiatement opérationnelle) et malheureux. La bête est devenue inutilisable au bout de trois mois (mal de garrot).

- Ne pouvant se professionnaliser au travers de cette activité, ni reprendre une activité agricole rentable, P.C. a donc pris la décision de renouer avec son métier initial (voyageur de commerce, spécialité : matériel de travaux publiques).

- P.C. avait trouvé un repreneur (le gérant d'un club hippique proche de Châlon, qui a une section attelage avec des CT, Percherons et Comtois), et le conseiller : le projet n'a pas abouti.



## 9. CAVALERIE

- Deux juments percheronnes à la base du projet : disparition de la première au printemps 1997 (poulinage) et indisponibilité de la deuxième (qui s'est révélée trop peureuse pour la ville)
- Achat d'une Percheronne rôdée au travail en ville (Caen)
- Prêt d'une Auxoise par le réseau d'entraide des éleveurs auxois (M. Bizouard)

## 10. INSCRIPTION DANS DES RESEAUX

- Eleveurs de CT de race (Percherons, Ardennais-Auxois) de Saône-et-Loire
- Les Écuries du Morvan, à l'époque fondatrice du Trait-Tract, les débuts du spectacle Augustodunum d'Autun et la Route du Vin et des Écluses (1992).

## 11. ASPECTS ECONOMIQUES

### - Frais d'investissement

- Équipement préexistant : la jardinière restaurée (8 000 f), le harnais neuf (6000 F)
- Achat deux juments de service à 15 000 f (30000 f)

### - Bénéfices sur la saison 1998

- 30 f la place pour les adultes, 15 f pour les enfants âgés de plus de 5 ans, gratuit pour les plus petits, pris sur les genoux
- Total des ventes sur la saison : 23697 f

### - Charges

- Transport des chevaux (quatre aller et retour Sens-sur-Seille/Châlon : 1200 f, et livraison d'une jument de secours, prêtée, depuis début août)
- L'Office de Tourisme prélève 10% sur ces recettes, mais se charge de toute la publicité (jugée très insuffisante)
- Frais d'eau et d'électricité pour le logement des juments dans les docks
- Ferrure tungstène (420 f), 6 semaines
- Achat de la jument de secours (15 000 f, revente à perte : 10 000 f). Le total des charges est donc de 64350 f (en tenant compte de l'achat des deux juments).

## 12. PERSPECTIVES

Voir 15

## 13. CONTACTS

Pierre Charollois, La Serrée, Sens-sur-Seille 71330. Tél 03 85 74 70 15

## 14. FICHES À CONNECTER (POUR POURSUIVRE LA RECHERCHE)

- Le restaurateur de véhicules hippomobiles anciens de Pierre de Bresse (actuellement à la retraite)
- Entraide auxoise : réseau des éleveurs (M. Bizouard, qui a prêté l'Auxoise de remplacement)
- Le maréchal-ferrant de Chagny, spécialisé en CT (200 dans sa clientèle : forge portative, et travail mobile derrière la camionnette)
- La section attelage du club hippique de Frontenard (Côte d'Or), repreneur pressenti
- Les promenades en calèche à Autun (bilan de l'expérience 1998, et projet Attelages du Morvan, couplage Autun/Mont Beuvray) et à Decize (analyse comparée) : voir les fiches correspondantes
- La calèche de Caen (les Attelages du Londel, voir la fiche)
- La formation de cocher-conteur (A. Houard)

- Les courses de Trait-tract (Mondial Percheron 1989, International de Sommant 1986)
- Les Écuries du Morvan (Augustodunum 1990, Route du Vin et des Écluses – équipe du Morvan)
- Réseau des poulains attelés vendus par PC dans un rayon d'une centaine de km (sur les foires)

## 15. SYNTHÈSE ET PISTES DE RECHERCHE

- Une installation professionnelle sur la base de la promenade attelée se heurte à de nombreuses difficultés :
  - elle n'est possible que dans les villes de fréquentation touristique importante (trop faible à Châlon)
  - elle s'équilibre de toutes façons avec un développement parallèle d'animations en d'autres saisons (semaines commerciales, Père Noël etc.)
  - elle implique une très bonne organisation publicitaire (exploration méthodique des circuits de centres aérés et des écoles ; liaison avec d'autres circuits et d'autres produits touristiques : à Châlon, articulation à faire avec les croisières de la Saône)
- Il est difficile de refaire la place du cheval de travail dans l'espace public des villes, réglementé par des administrations peu enclines au changement (Préfecture, Services techniques, Voirie) : une sorte de guerre d'usure sévit, en particulier en ce qui concerne l'attribution des autorisations annuelles de circulation.
- L'activité de voiturage touristique attelé est déterminée par l'attitude de l'Office de Tourisme, qui peut percevoir l'installation d'un cocher dans la ville comme une concurrence gênante (ce n'est pas le cas à Châlon, où le partenariat était respectueux des positions respectives)
- L'adéquation entre les parties intéressées est délicate, et suppose une certaine souplesse dans la phase d'installation, qui présente un caractère expérimental.
- Il faut une forte motivation, un esprit de collaboration attentif, pour ce qui est une véritable expérience technique, un réapprentissage de la pratique
- Dans le cas de Châlon :
  - Il a pu envisager cette installation car il était déjà équipé (cheval, harnais, voiture, savoir-faire technique)
  - Il pouvait s'appuyer sur un réseau de solidarités régionales dans le milieu du CT
  - L'expérience est fortement marquée par un esprit de bricolage (au sens positif du terme) entre les pratiques de l'élevage et de l'utilisation multiforme du CT (concours de race, attelage de loisir et de compétition) et de pluriactivité, dans un environnement social et culturel de néoculture du CT.
  - Pierre Charollois (et l'Office de Tourisme) ont sans doute surévalué le pouvoir d'attraction du produit, en particulier sur les quais du fleuve: les touristes payent pour déambuler en ville, et pas en espace vert
  - Contraintes contextuelles et personnelles : PC se trouvait dans la nécessité de tirer un revenu professionnel de l'activité ; il a dû affronter une série de problèmes graves de santé avec sa cavalerie.
- Le service urbain met les chevaux à rude épreuve ; il les exige en pleine forme physique, totalement rôdés et dotés de qualités d'endurance, de générosité au travail et d'un grand calme. Même les plus tranquilles finissent par devenir craintifs vis-à-vis de certains bruits et mouvements de la ville (pétards, cerf-volants, patins à roulette – plus difficiles à accepter que les marteaux-piqueurs à Châlon).
- Le métier de cocher touristique apporte un enrichissement culturel dans un échange permanent autour de l'histoire de la ville et de ses quartiers (de l'érudit local au cocher et aux passagers).

**16. DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS : 26 mai 1999**

**1. REDACTEUR :** Bernadette LIZET

Date de la rédaction : 16 août 1999

**2. INTITULE :** la Ferme de la Calèche et ses activités d'attelage en ville

Mots clefs : néo-élevage, travail à l'ancienne, animal compagnon, animation, démonstration, patrimoine rural normand.

**3. ORGANISME :** la Ferme de la Calèche (Saint-Germain-de-Livet)

#### **4. SOURCES D'INFORMATION**

- Une lettre de réponse à l'enquête par questionnaire sur l'attelage en ville (la Gazette des communes, février 1999)
- Terrain (9 juillet 1999) : à la ferme, et au château de Saint-Germain-de-Livet, lors d'une prestation d'attelage touristique destinée à la presse (interview du couple de la Ferme de la Calèche et du directeur de l'Office de Tourisme).

#### **5. DATES, DUREE, PERIODICITE DE L'OPERATION**

Seront détaillées ici deux opérations d'attelage en relation directe avec la ville de Lisieux :

- Saint-Germain-de-Livet en calèche (abords du château) : juillet-août, les après-midi (14 h-18h, sauf indisponibilités occasionnelles. Depuis 1997.
- Lisieux en calèche: une expérience réalisée en 1998 (non renouvelée en 1999).

#### **6. REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES ET SOCIAUX**

##### - La Ferme de la Calèche

Ces prestations d'attelage touristique en ville ont été conçues dans le cadre de l'installation d'un couple (recomposé) sur une petite exploitation agricole en cours d'aménagement en gîte rural. Une spécialité : la découverte du cheval de trait ("refaire une ferme à l'ancienne, faire travailler les chevaux comme dans le temps, donner à voir les animaux, les chevaux, une vache normande, des chèvres, des moutons pour que les gens puissent avoir le contact, pas comme dans un zoo, où les animaux sont derrière les grilles".

Reconversion professionnelle pour Yves Aumont, qui était patron d'une petite entreprise de matériaux de constructions. Sa compagne est enseignante (sciences appliquées). C'est le site qui a orienté le projet : une petite ferme typique du Pays d'Auge (12 ha), avec ses bâtiments à colombage disséminés dans les herbages, dans un paysage idyllique : un haut vallon bordé par la forêt.

L'ancien lieu-dit - La Croix Calorie - est effacé au bénéfice de La Ferme de la Calèche, annoncée par des pancartes encore discrètes. Une activité d'attelage en forêt y a commencé, mais l'essentiel n'est pas encore réalisé : transformer les 3 bâtiments agricoles en logements (mais sans toucher à leur apparence) et obtenir l'agrément des Gîtes de France. Ce projet associe étroitement l'accueil de vacanciers (dont le couple escompte vivre à partir de l'an 2000), et la présence en nombre d'animaux "de ferme", qui ont en fait radicalement changé de statut et de fonction. Au premier rang d'entre eux, le cheval de trait. C'est un partenaire de travail : sa simple présence dans les herbages est "un plus pour les gîtes", et il doit permettre de développer des activités payantes (promenades attelées, démonstrations de labour et de débardage, etc.).

Mais le cheval de trait est bien plus qu'un moyen de travail : il représente un idéal de vie, et une passion d'enfance normande (fils d'un mécanicien de la région caennaise, YA a eu l'occasion de mener des attelées). Ancien patron stressé, Y.A. définit cet idéal comme un quotidien parmi des animaux qui font partie de la famille (il en est de ainsi de Marguerite, la vache normande de 9 ans, tarie depuis un certain temps et pour laquelle on cherche "un nouvel amoureux"). On fait travailler les chevaux avec d'autant plus de respect qu'on

entend ainsi assurer leur sauvegarde, par l'image diffusée auprès des touristes, mais également par la vente des poulains nés et dressés sur la ferme, auprès d'une clientèle gagnée par la passion.

Y.A. et sa compagne ont le goût de l'élevage, en dépit des difficultés fréquentes du poulinage (en 1998, perte d'une jument bien aimée; en 1999 : "3 poulains, 5 fois le vétérinaire"). Ils ont aussi celui de l'attelage, sous toutes ses formes. Leurs paires possèdent déjà une solide expérience : la promenade touristique (calèche au château, à Lisieux, en forêt, , des mariages), l'animation (Père-Noël, char aux fêtes de Caen-la-Paix - "10 m de long" -, Journées du cidre au Parc de Brotonne, ouverture des courses de trot sur l'hippodrome de Lisieux, concours de labour à la fête des Jeunes agriculteurs de l'Eure- la seule attelée, en file, face aux tracteurs) et aussi la compétition douce (concours d'attelage organisés par les Haras nationaux). Ils ont dans l'idée d'aménager un petit parcours de marathon tranquille dans le creux du vallon, et, pourquoi pas, d'organiser leur propre petit concours. Dernière demande en date de la Ville de Lisieux : en octobre de cette année 1999, acte symbolique s'il en est, les Percherons inaugureront la rocade, qui libérera la ville des poids-lourds. La passion de l'utilisation est la plus forte, en dépit du sentiment de risque : l'accident mortel survenu lors de la Route des Vikings (1996) est en arrière-plan de tout l'entretien.

Ils ont acheté leur première jument de trait à un éleveur de Cobs, sur la foire de Gavray, dans la Manche, en 1993. Le troupeau s'élève actuellement à 12 têtes (dont 3 poulinières percheronnes - dressées - un pouliche Cob et deux jeunes hongres conservés pour le travail). Tous sont inscrits, et deux Percheronnes bien notées ont eu accès au fameux Silver Shadow Sheik, facteur de "diligencier". Ses produits (poulain et pouliche de 18 mois) surprennent bien un peu par la légèreté du squelette ("pour moi, un Percheron, c'est la masse pour travailler, pas le trotteur"), mais "le noir se vend bien" et on sait qu'il faut attendre le développement des poulains pour en juger. Les juments suitées sont présentées chaque année au concours organisé par le Syndicat du Cheval de Trait Augeron. Son secrétaire - employé aux Services techniques de Lisieux - répercute à la Ferme de la Calèche les demandes de prestations attelées qui lui sont adressées. Mais en développant ses activités de calèche au château, avec une exigence de régularité pour honorer le contrat, Y.A. a pris quelque distance : la production annuelle de poulains (condition d'accès aux concours d'élevage, fixées par les Haras nationaux) n'est guère compatible avec l'utilisation professionnelle : "il faudrait que les juments ne soient saillies que tous les 2 ans : qu'elles travaillent l'année où elles portent et qu'elles soient avec le poulain après".

Ses critères de qualité pour un cheval de travail diffèrent de ceux des concours de modèles : "on veut qu'ils soient fiers, vifs, mais moi j'ai besoin de juments douces pour emmener des gens". Trop lourd et trop grand, le modèle des étalons réservés à la monte sur le secteur de Lisieux n'est pas non plus à la convenance du couple de la Calèche, qui a expérimenté l'insémination artificielle au printemps 1999.

Autodidacte, Y.A. prône une méthode de dressage par la douceur et la fermeté; beaucoup de parole, et un apprentissage par la présence à la tête du poulain, bientôt complétée par celle du meneur dans la voiture. Et toujours le tête à tête (dresseur et dressé) dans les situations nouvelles et difficiles, comme dans les grandes artères de Lisieux durant l'été 1998.

La Ferme de la Calèche a mis au second plan une autre activité d'élevage, à caractère simplement économique : un troupeau de 12 vaches charolaises, sur autant d'ha, à une trentaine de km de Saint-Germain-sur-Livet (visitées tous les 2 jours).

Evaluation du temps de travail avec les chevaux de trait aujourd'hui (château de Saint-germain, et toutes les autres animations) : 3 mois.

#### Le SIVOM et l'Office de Tourisme de Lisieux

En signant une convention avec le SIVOM de la ville de Lisieux pour les promenades attelées au château de Saint-Germain-sur-Livet, la Ferme de la Calèche a obtenu le label "Cœur de Pays d'Auge". Depuis ses débuts en 1997, le SIVOM (conception) et l'Office de Tourisme (promotion et fonctionnement) suivent et soutiennent l'entreprise, dans une logique d'intérêts réciproques : comme l'ensemble de la Normandie (et tout "l'arc atlantique") le Pays d'Auge est en pleine valorisation touristique de son patrimoine industriel et rural

(grâce à d'importants crédits européens - le FEDER), et l'animation "cheval de trait" (percheron ou cob, races régionales) est bienvenue. On espère en particulier relancer la fréquentation du château de Saint-Germain, propriété de la Ville de Lisieux, qui accuse une baisse sensible depuis quelques années : les modes de consommation ont changé, une visite passive des lieux ne capte plus la clientèle. L'esprit des liens contractuels entre la Ferme de la Calèche, l'Office de tourisme de Lisieux et le SIVOM est à replacer dans le cadre plus large de la création d'une "structure de développement territorial" : Pays d'Auge expansion, appelée à gérer le futur Contrat de pays, et dont le co-président se trouve être également le député-maire de Lisieux. Volet privilégié de la structure : le tourisme, et un démarchage auprès de voyageurs (ciblage d'une clientèle américaine, picarde et alsacienne : ouverture du Pont de Normandie).

## 7. ACTEURS

La Ferme de la Calèche et l'Office de Tourisme de Lisieux

## 8. DEFINITION DE L'ACTION

Pour les prestations impliquant la prise en charge de clients, et a fortiori en ville, le choix des bêtes à atteler est particulièrement attentif : il faut un dressage accompli, des sujets sûrs. La voiture (la Ferme de la Calèche en possède 2 : une 4 roues et une 2 roues, copies d'ancien, provenant du constructeur ADC, Loiret) est astiquée, comme les harnais (achetés à Cheval Paradis), et les chevaux eux-mêmes (douchés, pieds graissés). Tenue soignée pour le meneur et son aide. Il faut être deux : sécurité oblige. Et on est en représentation : "il ne faut pas ternir l'image du cheval de trait".

Vient l'heure de l'embarquement (dans un camion de 3 t 5 : clef de voûte du système de l'attelage). Entraînée par un treuil à vérin hydraulique, la voiture est casée au fond. Par devant, 2 chevaux : Y.A. mène généralement à 2 (c'est plus imposant, et la force de traction est plus grande pour charger plus de clients, et rentabiliser l'opération).

- Calèche au château de Saint-Germain de Livet (1997-1998)

L'opération a commencé au début de l'été 1997 (1<sup>o</sup> convention passée avec le SIVOM de Lisieux). Les conditions matérielles ont changé en 3 ans (voir rubrique 11), mais le principe et le circuit sont restés identiques : un parcours d'1h, sur des petites routes et chemins ombragés, menant à une ferme cidricole traditionnelle où l'on fait étape (présentation des techniques de fabrication du cidre, dégustation-vente) ; retour à travers champs, forte descente. Le clocher de la chapelle et les tourelles du château (XV<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup> siècles) pointent au dernier moment : spectacle du patrimoine dévoilé. Un patrimoine bâti commenté par le meneur, qui présente son attelage, les races normandes de trait, leurs usages anciens qu'il fait renaître. En 1997, il menait une paire mixte, Cob et Percheron associés : " avec les 2 races attelées ensemble, ça me permettait de faire voir leurs différences".

Quelques problèmes : la réussite est très dépendante des conditions météorologiques (bonnes en 1997, mauvaises en 1998 ; le parcours ne fait qu'effleurer le château ; une publicité insuffisante en 1997 et 1998).

- Calèches à Lisieux (1998)

L'expérience a été tentée en 1998, des aménagements sont à l'étude (voir rubrique 12).

De l'avis unanime (la Ferme de la Calèche et le SIVOM) et dans l'état actuel des choses, Lisieux se prête mal à la promenade en voiture à cheval : un centre historique réduit (ville bombardée pendant la guerre) et encore peu valorisé (zone piétonnière en création). L'étudiant en histoire embauché par l'Office du tourisme cette année-là eut beau faire : la clientèle était rare au rendez-vous du mardi (jour de fermeture du château de Saint-Germain). Et les pancartes invitant les automobilistes à un peu de patience eurent peu d'effet : on doublait nerveusement (par exemple sur la droite en passant sur les places de parkings inoccupées), traitant le cheval avec la même désinvolture qu'un véhicule à moteur.

Mais le directeur de l'Office de Tourisme tient à l'animation "calèches à Lisieux", et espère bien la rendre possible (voir rubrique 12).

## 9. CAVALERIE : voir rubrique 6

## 10. INSCRIPTION DANS LES RESEAUX

- Syndicat des éleveurs du Cheval de Trait Augeron
- Réseau d'entraide et de voisinage entre éleveurs et utilisateurs de chevaux (de trait, et les autres)

## 11. ASPECTS ECONOMIQUES

La recette annuelle totale, toutes activités d'attelages confondues, est actuellement évaluée à 40000 f.

### Rappel de quelques coûts d'investissements :

- 2 juments achetées 20 000 f chacune (très bien dressées : l'une, pleine, l'autre vide, dans l'urgence du service du château)
- une pouliche 18 mois, 7000 f
- les autres nés sur place
- voitures : une 4 roues (8 places), 25 000 f, une 2 roues (4 places), 12 000f
- harnais : 2 doubles (20 000n s f)
- le camion : 45000 f
- coût de ferrage annuel (au château, en 1997 : 5000 f : sans tungstène, tous les 15 j)

### Conditions et budget pour la calèche du château de Saint-Germain-de-Livet

- L'évolution des termes de la convention est ainsi décrite par le directeur de l'Office de Tourisme de Lisieux: "dans un premier temps on contrôlait la totalité du produit, aujourd'hui c'est l'entreprise qui répond à un service que nous lui demandons". Y.A. ajoute : "j'ai la liberté de prendre des jours pour faire un mariage ou une autre animation, je préviens, c'est tout".
- 1997: la Ferme reçoit une subvention de 20 000 f du SIVOM, avec, au-delà, partage à mi-fruit de la recette. Bilan : juillet-août, tous les jours (à 2 personnes), 10 h-18h : 25000 f de recette (parmi les frais à déduire : 5000 f de ferrure, toutes les 3 semaines, pour les 2 chevaux).
- 1998 : plus de subvention, et 1 f par ticket à la Ville. Très mauvais bilan (mauvais temps, faible fréquentation touristique - la Coupe du monde de football) : 12 000 f pour un temps de travail plus important.
- 1999 : négociations serrées pour rentabiliser l'opération ; contrepartie pour l'Office de tourisme : participation (faible) aux frais de communication. Et suppression de la clause de présence quotidienne obligatoire. Résultats (faibles) : 9830f

## 12. PERSPECTIVES

- La Ferme de la Calèche ne souhaite pas développer ses activités d'attelage dans l'immédiat : priorité est donnée aux travaux des gîtes réalisés par Y.A. (ancien maçon). Ultérieurement, l'attelage devra s'organiser sur trois plans : à la Ferme (promenades, démonstrations) avec sa propre clientèle touristique ; à l'extérieur (mariages, animations occasionnelles) et enfin avec la ville de Lisieux.

Souhaits adressés à la Ville (château) : assurer une meilleure publicité, établir un système de réservation à l'avance, permettre l'accès au château (cour et arrière) et développer l'animation

- La ville de Lisieux tient au partenariat (un produit "patrimoine régional" fort), et travaille à l'amélioration des conditions générales de la prestation. La promenade en Calèche doit tirer bénéfice d'une promotion touristique à l'échelle du Pays d'Auge (voir rubrique 8), et d'un accès aux abords du château de Saint-Germain (drestauration d'une belle dépendance) ; à Lisieux, projet d'un circuit piétonnier dans le centre, avec percement d'un tunnel aux dimensions de la calèche pour gagner un grand jardin

### **13. CONTACTS**

Yves Aumont

Ferme de la Calèche

14100 Saint-Germain-de-Livet

02 31 31 08 68

### **14. FICHES À CONNECTER (POUR POURSUIVRE LA RECHERCHE)**

- La foire de Gavray
- Petit-Quévilly (banlieue de Rouen) : depuis 1998, la commune a fait l'acquisition d'une Percheronne (mère d'une des poulinières de la Ferme de la Calèche) pour le ramassage des poubelles
- L'activité équestre touristique de Cambremer (une vingtaine de km à l'ouest de Lisieux)
- Bourg du Tilleul (5 km au sud d'Etretat) : un véhicule à cheval pour le nettoyage d'un chemin côtier
- Saint-Julien de Mailloc : promenade en calèche à la Dame Blanche (un centre privé de protection des animaux, qui a créé une ferme pédagogique)
- Honfleur : 3 entreprises de calèches (avec des Cobs)
- À promouvoir : calèche dans l'enceinte du château de Caen

### **15 SYNTHÈSE ET PISTES DE RECHERCHE**

- Réalisation d'une passion d'enfant, tournant d'une vie familiale et professionnelle : le projet d'installation de la Ferme de la Calèche fait jouer un rôle complexe au cheval de trait, sur plusieurs plans et à plusieurs échelles géographiques :
  - sur la Ferme : animaux de compagnie, compagnons de travail (promenade et image forte du patrimoine normand - attachement à la race, aux 2 races)
  - à l'extérieur : inscription dans le réseau des amateurs de CT utilisés, réponse aux sollicitations des têtes de réseaux équestres (Syndicat du CT Augeron) pour les animations occasionnelles (variées, aléatoires)
  - avec la ville de Lisieux, un partenariat solide et souple ("il faut tester, chacun de son côté"), à la recherche d'animations qui affirme la qualité patrimoniale du Pays d'Auge et son image pour le tourisme
- Le caractère patrimonial affirmé du projet (assurer la sauvegarde des races normandes de trait, les mettre en valeur, transmettre un savoir-faire et une identité menacés, susciter des vocations semblable à celle du porteurs du projet) est à mettre en relation avec l'effort de développement touristique régional basé sur l'activation et la valorisation des traditions de pays (des vieux gréments aux chevaux de trait, en passant par les châteaux, les centres villes et la fabrication du cidre). Un maître mot : l'animation.
- L'utilisation du CT, le rôle qui lui est assigné dans ce projet de vie et d'activité économique crée une tension particulière sur les conditions et la manière dont on entend s'en servir : l'animal est à la fois de compagnie, de loisir et de travail, il est un membre de la famille et un partenaire pour gagner sa vie. La diversité de ces statuts explique sans doute le soin extrême avec lequel on le traite.
- Une expérience qui soulève des problèmes de compatibilité entre l'élevage (à concours) et l'utilisation professionnelle du cheval de trait:
  - concurrence entre les deux activités (gêne du poulain pour le travail, et poulinières interdits de concours si elles en sont pas saillies l'année d'avant)
  - des critères prévalant en concours d'élevage ("fierté, vivacité"), et au travail (et en particulier lorsque la sécurité du public est en cause : animations devant le public, transport de personnes) sont discordants.
- La Normandie, une région où se sont manifestement développées les activités d'attelage (loisirs privés, amateurs assurant des petites animations et amateurs qui se professionnalisent). Un développement émaillé d'accidents, dont celui de la Route des Vikings (1996) qui a traumatisé le réseau de meneurs : la question de sécurité s'impose pour tous, "pour ne pas ternir l'image du CT"

- Sur la ville, la tension est au maximum : si l'animal panique, pas de dégagement possible. En ville, les risques et la visibilité sont les plus élevés, et le professionnalisme doit être parfait. L'attelage est-il possible dans les grandes villes à circulation intense d'aujourd'hui, où les automobilistes ont perdu toute connaissance sur la traction animale?

- Mais l'Office de tourisme de Lisieux tient à sa calèche de centre ville : une présence qui symbolise la volonté politique de requalifier les lieux de vie ordinaire, reconquérir le cadre de vie. Un souci d'urbanisme partagé en Europe de l'ouest. Un acte fondateur à Lisieux : l'inauguration de la rocade au pas des Percherons.

**1. DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS : octobre 1999**



### **1. REDACTEUR : Bernadette LIZET**

Date de la rédaction : 12 août 1999

### **2. INTITULE : Les Attelages du Londel sur la Colline aux oiseaux**

Mots-clefs : Jeunes en très grande difficulté, relation à l'animal, situation de travail, animation, insertion, accompagnement social, formation par et aux métiers de l'environnement.

### **3. ORGANISME**

Les Attelages du Londel constituent un "dispositif d'insertion" mis en place dans le cadre du Centre Horticole du Londel (AIFST : Association Institution Familiale Sainte-Thérèse), organisme de formation et d'insertion professionnelles.

### **4. SOURCES D'INFORMATION**

- Terrain (8 juillet 1999) : entretiens avec Alain Lampe, directeur du Centre Horticole, Michel Bisson, l'éducateur technique responsable des Attelages et M. Aubin (Direction de l'Environnement et du cadre de vie, Service Espaces verts et nature de la ville de Caen).
- Fiche technique du projet des Attelages du Londel (Contrat de ville, 1998)
- Bilan de l'activité, d'avril 1998 à août 1998

### **5. DATES, DUREE, PERIODICITE DE L'OPERATION**

Depuis 1995, visites du parc en calèche, tous les mercredis, samedis, dimanches, jours fériés et tout l'été

### **6. REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES ET SOCIAUX**

#### **- Le Centre horticole du Londel**

Il a été créé en 1985, à partir d'un foyer pour adolescents (14-21 ans) placés par l'Aide sociale à l'enfance, ou le juge pour enfants, dans le cadre des activités développées par l'Association Institution Familiale Sainte-Thérèse (prêtres Salésiens), dont le Centre a conservé la philosophie : "toujours mettre les jeunes en situation valorisante, plutôt que stigmatiser les problèmes". Une classe-atelier préparatoire au CAP (sur 18 mois) a très vite été ouverte pour les jeunes en échec scolaire grave, avec une spécialisation sur les métiers de l'horticulture : l'équipe pédagogique disposait de compétences internes en ce domaine, le CAP "Horticulture" est l'un des moins exigeants pour le niveau de formation générale, et la relation à la nature et au vivant qu'il implique est structurante. Le Centre obtient dès la première année de très bons résultats (80% de réussite au CAP en 1985-1986), et se fait connaître dans l'agglomération caennaise.

Un tournant est pris en 1994, lorsque s'engage une réflexion sur l'insuffisance d'une action de formation dans la montée massive du chômage. On imagine alors de "construire un tremplin entre la fin de la formation et l'entrée dans la vie active". Puis la Mission locale adresse au centre une demande spécifique, portant sur "des jeunes de moins de 26 ans en très grandes difficultés et n'ayant pas accès aux dispositifs de droit commun et encore moins à l'emploi". Une étape est franchie en 1997, lorsque qu'on dirige vers le Centre des jeunes qui ont eu des problèmes de justice, qui bénéficient de mesures de substitution à l'incarcération. L'équipe pédagogique s'est orientée vers un parti-pris "d'accompagnement social important, avec une formation professionnelle homéopathique". Et surtout la recherche de secteurs "solubles à terme" : ce sera l'environnement et ses nouveaux métiers, dans le prolongement logique des choix antérieurs, et dans le contexte de la loi Aubry et des emplois-jeunes. La thématique des déchets soulève le problème délicat d'une collusion avec l'image dégradée que les jeunes gens ont d'eux-mêmes, de leur place dans la société. Pour ce "public bien cassé" (délinquance, toxicomanie liées au chômage de la 3<sup>e</sup> génération d'immigrés) il faut "une clef d'entrée attractive dans l'environnement au quotidien, quand même un peu difficile avec les intempéries,

les travaux ingrats". C'est Michel Bisson, un exploitant forestier devenu éducateur spécialisé, et par ailleurs amateur passionné d'attelage, qui la donne : le cheval de trait, l'usage de sa force motrice seront au centre du dispositif d'accueil qui inverse la proposition déjà classique de "former pour insérer" en "insérer pour former". Les reportages TV consacrés au service hippottracté de la voirie à Rambouillet (Yvelines) ont soutenu le projet : il y a "du développement économique possible"; et quand il s'accomplit en "calèche" (on joue sur le mot calèche, en argot "monter en calèche" signifie faire de la prison), l'enlèvement des poubelles devient une action valorisante, un spectacle des rues.

Le projet mûrit durant l'année 1994 : montage financier laborieux (partenariat institutionnel complexe, concurrence sévère sur les projets d'insertion) ; déception majeure pour l'éducateur technique du projet, qui apporte ses compétences combinées des mondes de la forêt, de l'insertion et du cheval : la prestigieuse circonscription régionale des Haras Nationaux, le Pin, reste sourde à toutes les sollicitations (pas de cofinancement, pas de prêt de chevaux ou de matériel, mauvaise grâce pour les visites, présence des "jeunes" non négociable dans les voitures de présentation à 4 étalons, lors de la foire de Caen, en 1997...).

Mis en place en 1995, les Attelages du Londel obtiennent en 1999 le statut de "plate-forme d'insertion permanente" dans l'agglomération caennaise.

#### - Les Attelages du Londel

Les Attelages du Londel sont une "unité de travail et/ou de production spécialisée dans les chantiers liés à la protection de l'environnement, à la conservation du patrimoine naturel, à la valorisation de ce patrimoine en vue d'activités touristiques et de l'amélioration du cadre de vie, où il s'agit d'effectuer des tâches liées aux emplois verts dans la perspective de donner à voir à l'extérieur et de ce fait, valoriser l'action auprès du public". Ces chantiers impliquent un partenariat institutionnel (la ville de Caen, les communes, les centres socio-culturels...), et certains d'entre eux assurent un financement direct (promenades payantes à la Colline aux oiseaux).

Les Attelages accueillent chaque année (avec une interruption en 1996-1997) 12 personnes (entre 16 et 26 ans, une très grande majorité de jeunes hommes âgés de 18 à 24 ans), salariées sont contrat pour une durée de 12 mois (CES), qui résident à l'extérieur (en foyer, ou par leurs propres moyens). Nouveau principe de fonctionnement : remplissage permanent de la structure, mais avec une souplesse d'entrées et de sorties. Les "sorties" se font, soit vers des contrats de travail, soit vers une formation qualifiante complémentaire.

Le découpage horaire hebdomadaire prévoit 20 h de travail productif, 7 h de formation, "et le temps nécessaire à l'accompagnement et à la résolution des difficultés individuelles (logement, santé, surendettement, justice). Et à la recherche de l'activité professionnelle convenant à chacun.

Les chantiers ("travail productif") sont, sauf exception, situés dans l'agglomération caennaise (ville, banlieue, campagne, dans une rayon de 40 km). Ils sont saisonniers, divers, répondent à toutes les opportunités. Ce sont les débroussaillages de chemins (jusqu'à la plantation et à l'entretien: requalification paysagère de l'ancienne voie ferrée industrielle de Soliers), les nettoyages de plage ; les activités d'animation (prestations publiques) sont particulièrement prisées par les éducateurs : Père-Noël dans les cités, participation aux Fêtes de la musique (groupes de musiciens de rap embarqués dans la calèche). L'expérience d'animation-promenade dans un quartier sensible de Chanteloup-les-Vignes (en Seine-et-Marne) a fait vive impression (aller voir ailleurs, relativiser les difficultés - bien réelles - des quartiers périphériques de Caen). Quant à l'opération de la calèche à la Colline des oiseaux, M.B. la considère comme le point d'aboutissement du parcours (voir rubrique 8). Les tentatives de pénétration de la sphère de la compétition locale (concours d'attelage organisés par l'Association des éleveurs et utilisateurs du Percheron du Calvados) ont tourné court. Trops sélectifs, et trop encombrés par les questions de l'apparence et du paraître : les jeunes mordus du Centre se débrouillaient bien dans les épreuves de maniabilité et de marathon, mais celle de présentation les révoltait, et le regard des autres meneurs les dérangeait. M.B. tient pourtant à relier la pratique équestre des stagiaires du Londel à ce qui se fait ailleurs dans le monde du cheval. Chaque année, le Salon du cheval de

Paris permet d'en découvrir la diversité, du cuir anglais au pakistanais, du "Trait" au "cheval-roi", l'Arabe (qui "raccroche" les garçons d'origine maghrébine, moins intéressés par l'attelage).

Les Attelages sont installés dans les locaux du Centre horticole lui-même, en plein tissu péri-urbain, et s'y trouvent à l'étroit (le projet d'installation dans le parc de la Colline aux oiseaux a avorté au stade de la demande de permis de construire).

La jument loge dans un box sous un petit hangar, à côté de la "sellerie-atelier", et de la réserve de paille et de foin. L'association loue une parcelle de pré pour ses repos (à 14 km), et elle part en week-end (lorsqu'il n'y a pas d'animations) avec l'éducateur, où elle rejoint deux Mérens (confiés pour dressage en attelage à M.B.). La "calèche" (un véhicule utilitaire de conception moderne, 4 roues pneumatiques, carrossage aluminium, poly-usages, avec aménagement amovible, benne/transport de personnes) est garée dans la cour. Le Centre a investi en 1998 dans l'achat de harnais (Etablissement Delaval à Saint-Lô). Auparavant, il était composé de pièces de récupération. Le camion servant pour déplacer Caressante sur les chantiers n'a par contre pas été renouvelé : on paye un transporteur.

La jument travaille 120 jours par an en moyenne, essentiellement sur le goudron : elle est ferrée par un jeune maréchal double actif (ancien éducateur, amateur d'attelage - avec un Cob -, il est aussi charpentier de marine, répare les bateaux sur le port de Courseulles-sur-Mer et ... vient de construire une roulotte légère). Rythme de ferrage: 1mois1/2 (avec pastilles de tungstène).

Alimentation quotidienne : foin et aliment complet. Catégorie compétition : le travail accompli est sérieux, et Caressante a la silhouette sèche et musclée des bêtes de service des années 1930.

#### - La Colline aux oiseaux

- Il s'agit d'une colline d'immondices : la décharge de la ville de Caen (qui se signalait de loin par les rassemblements de mouettes et de goélands) qui fut métamorphosée en grand jardin (17 ha), dans la double perspective de l'organisation de Floralies (exposition florale en plein air), et des fêtes marquant le cinquantenaire du débarquement en 1994 (le Mémorial se trouve à 200 m). Entre périphérique, tours et zones "artisanales", la Colline aux oiseaux a réussi sa reconversion : 200 000 visiteurs en 1995, près de 300 000 en 1998 (pour une ville de 110 000 h environ : la renommée s'est largement étendue).
- Dans les années 1970, c'est le premier adjoint au maire chargé de l'environnement de l'histoire de la ville (et l'un des premiers en France) qui conçut le projet de requalification de la décharge. La ville de Caen joue la carte écologique : l'action de lutte biologique lancée par le directeur du Service des espaces verts voilà quelques années s'est étoffée et la coccinelle est devenu l'emblème du service; en 1999, pour fêter le nouvel intitulé (Environnement et cadre de vie) et faire connaître l'action verte municipale, une fête est organisée: les Prairiales, qui valorisent la gestion "durable" de la grande prairie inondable des bords de l'Orne, en partenariat avec le Groupe ornithologique normand (fauche tardive pour permettre la nidification des migrateurs).

## 7. ACTEURS

- Acteurs pilotes: l'AIFST (le Centre horticole du Londel, les Attelages du Londel)
- Partenaires institutionnels : DDTEFPF (Direction départementale du travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle), DDASS (Direction départementale des Affaires Sanitaires et Sociales), CAF (Caisses des Allocations Familiales), DDPJJ (Direction Départementale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse), Comité de probation d'aide aux libérés, la Mission locale de l'agglomération caennaise, les Mairies de Caen, d'Epron et de Soliers, le CPIE (Centre permanent d'initiation à l'environnement), etc.
- Acteurs individuels (pour la prestation de la Colline aux oiseaux, le 8 juillet 1999):
  - l'éducateur technique, Michel Bisson
  - quatre jeunes gens en action-réinsertion (dont une jeune femme)
  - Caressante, jument-partenaire

## 8. DEFINITION DE L'ACTION

Comme à l'habitude, le petit groupe (4 personnes, dont une fille) qui assure l'après-midi de promenades en calèche à la Colline aux oiseaux le 8 juillet 1999 (1/2 h de route environ) a préparé l'attelage avec soin, et la jument tout particulièrement : brossée, pieds graissés, filet anti-mouches sur le front, grelottière en sous-gorge. Le stationnement est à l'entrée, en vis-à-vis avec les petites voitures électriques gérées par le "Mémorial". Une petite table, une chaise, la caisse et les billets. Une pancarte accrochée sur les côtés de la voiture indique les coordonnées des Attelages . A l'arrière, un petit escabeau amovible équipé d'une rampe permet de gagner le plateau et les sièges. Travail en équipe (et rotations dans l'équipe) : on vend les billets, on les ramasse à la montée dans la voiture. Et "fouette cocher" ! (comme dit un visiteur du parc croisant l'attelage). Ici, on est plutôt meneur (la culture technique de l'éducateur). Et conteur : avant de démarrer, on explique aux clients qu'on peut raconter l'histoire de la jument (bien que beaucoup de visiteurs la connaissent déjà), du parc, de l'expérience du travail retrouvé avec les chevaux.

La promenade dure 30 mn environ, au pas et au trot, selon les possibilités qu'offre le parcours : avec une charge maximum (une douzaine de personnes adultes), les parties les plus raidées (avec la vue la plus saisissante sur les tours des cités) sont inaccessibles. J'accomplis le "tour de crottin" (le dernier, pour nettoyer) avec eux, et on m'offre ces perspectives péri-urbaines inhabituelles.

Pour Michel Bisson, la récolte de pourboire (qui va bien sûr dans la poche des jeunes gens, au contraire de la recette des billets) est la preuve d'un réapprentissage de la communication dans la calèche. Ces promenades d'allure bonhomme sont le théâtre d'une énorme tension, et "le point d'orgue de leur année aux Attelages" : "ils sont en situation publique, c'est à la fois hyper valorisant, et très dur". Explication : "Ce qui m'intéresse ici, c'est de les voir aider des vieilles dames à monter sur la calèche plutôt que de les dépouiller de leur sac. Ils sont responsables des gens sur la calèche, ils ont quelque chose à transmettre : un savoir oublié par les gens qu'ils chargent, et qu'eux ont retrouvé".

Précision sur le rôle de Caressante, qui porte bien son nom : "Un cheval de 900 kg, ça ne peut que marcher, c'est un support affectif énorme... Le rapport à la violence et à la force : j'ai quelqu'un en face de moi qui est plus fort, je dois donc me maîtriser pour l'utiliser".

Le choix de l'animal-partenaire était crucial : barre de prix assez haut (au point de surprendre le maquignon qui était sur l'affaire, habitué aux prix de la viande), mais des exigences. Un animal jeune, d'un modèle puissant mais sans excès ("je ne voulais pas d'un charolais"). Et surtout, "bien dans sa tête". Au fil des années et des équipes de personnes "plutôt cassées", la jument s'est avérée solide dans ses membres (c'est une véritable jument de service), et solide dans sa tête. Il arrive tout de même qu'elle craque : elle fait "n'importe quoi", et c'est le symptôme, pour l'éducateur, d'un excès de tension dans le groupe ; quitte à bousculer le planing des chantiers, il faut la reprendre en main. Caressante, une jument "qui fait de l'éducatif", qui a "compris sa situation de travail", et qui aide à repérer les limites à ne pas franchir.

## 9. CAVALERIE

Caressante, une jument de race percheronne de 8 ans (concours de modèles et allures, concours d'attelage).

## 10. INSCRIPTION DANS LES RESEAUX

- L'échelle nationale : jardins et insertion sociale (prolongements du colloque de Lille, Fondation de France et Chantier Nature, 1997)
- Échelle de l'agglomération : partenariat des filières du social et des politiques, mais pas du monde du cheval (Haras Nationaux)
- Michel Bisson fait jouer relations et compétences dans un circuit d'éducateurs amateurs de chevaux et d'attelage

## 11. ASPECTS ECONOMIQUES

Pour les Attelages :

- Investissement
- • Caressante, 5 ans, dressée (a obtenu la coupe du Championnat d'attelage de Saint-Pierre-sur-Dives de 1995) : 15 000 f
- La voiture : 25 000 f
- Harnais neufs (prix non communiqué)
- Fonctionnement (coût annuel non communiqué)
- Nourriture et soins vétérinaires
- Ferrage

## 12. PERSPECTIVES

- Animation sur la Colline aux oiseaux : fonctionnement satisfaisant, à pérenniser
- Pour les Attelages du Londel
- Trouver un site propre (dans une ferme à proximité du Centre)
- Développer la cavalerie
- Développer une activité de débouillage : "4 ou 5 jeunes chevaux durant l'hiver, qui seraient rôdés au printemps, et notre travail apporterait une plus-value" : un maquignon de l'Orne (rencontré à la foire de Lessay) est prêt à jouer les intermédiaires"
- Faire pouliner : "passer à une véritable 2ème phase du projet, en travaillant sur la naissance, et tout ce que ça peut bousculer, ramener"
- Développer des chantiers forestiers (qui font défaut actuellement) : une piste avec la mairie de Caen et son domaine de la forêt de Grimbois (40 km au sud : "zones d'abattage où les véhicules ne peuvent pas aller, débuscage et débardage à cheval à faire")
- Organiser des visites de découverte de l'équitation (et de l'attelage) classiques (Saumur)
- Convaincre les Haras nationaux de s'impliquer comme partenaires ?

## 13. CONTACTS

Alain Lampe et Michel Bisson,

Centre horticole du Londel (AIFST), 60 rue de la Folie, 14000 Caen, tél. 02 31 44 64 08

## 14. FICHES À CONNECTER (POUR POURSUIVRE LA RECHERCHE)

- M. Lalonde, maquignon, spécialiste de Cobs (vendeur de Caressante), intermédiaire pour l'action débouillage
- M. Gaignard, maréchal-ferrant, éducateur et charpentier de marine, amateur de CT (Cobs) et d'attelage
- ADC, constructeur de la "calèche" (45170 Chilleux aux Bois)
- L'Association d'éleveurs et utilisateurs de Percherons du Calvados
- L'Association d'attelage des Prés du Haut (près de Langon, dans les Landes): amateurs petites compétitions, prestations mariage et fêtes locales
- La cavalerie municipale de Rambouillet et une collecte d'ordures qui change d'image du service propreté
- Le réseau des CFPTA et la formation aux techniques d'attelage (l'antenne de Foix -Ariège- et l'activité de débardage à traction animale

## **15 SYNTHÈSE ET PISTES DE RECHERCHE**

- Une préoccupation commune pour les actions d'insertion sociale des jeunes dits "en difficulté", et de relance du cheval de trait : sortir les jeunes et les chevaux de trait d'une situation de marginalité, défaire les processus de la marginalisation (requalifications croisées).

- La Colline aux oiseaux, décharge transformée en parc municipal, en zone périurbaine (périphérique, cités, zones "d'activités") : un espace précieux pour les Attelages du Londel, le "Point d'orgue" de l'année de travail. Dans ce nouveau paysage, des jeunes "cassés" éprouvent leur propre reconstruction au travers d'une activité technico-économique réinventée, qui permet de sauvegarder l'animal menacé.

- L'expérience des Attelages du Londel alimente une réflexion générale sur la question du rapport au cheval dans notre société aujourd'hui, et sur l'évolution du monde du cheval (professionnel et amateur) qui se joue avec et par l'animal

- Un monde de passions (et de conflits) : au Londel, cette affectivité, contrôlée, analysée, constitue le moteur de l'action. "C'est beaucoup plus facile de travailler avec des jeunes quand on n'est pas en relation complètement directe". Donc, la jument "est en situation de travail avec les jeunes", elle "fait de l'éducatif". Son travail est à la fois physique (tracter sur le goudron, des charges parfois considérables) et psychique (endurer des séances de brossage interminables). C'est le "thermomètre" des tensions dans le groupe (et, par un comportement soudain rebelle, le signal de limites dangereusement franchies).

- Un monde où opèrent toujours les fortes séductions de l'apparence et du paraître (au détriment, parfois, de l'être), et la loi du plus nanti, et du plus haut placé (cheval = animal emblème historique du pouvoir économique et social par le rôle de l'armée, du loisir des élites).

Les Attelages du Londel se heurtent à cette logique encore dominante, et rencontrent la résistance des instances de tutelle, les Haras nationaux (circonscription régionale du Pin). Mais d'autres "dépôts" (d'étalons) se sont ouverts à la problématique de l'insertion sociale par l'équitation (action conduite par le Haras des Bréviaires, Région Parisienne)

- Un monde (éleveurs, utilisateurs, amateurs et professionnels) qui se désenclave : la preuve en est donnée par l'hybridation actuelle de filières et de milieux. Le plus marquant dans le cadre du Londel : réseaux informels d'échanges entre les éducateurs amateurs de chevaux (de trait en particulier : du point de vue du statut social et culturel, le CT est à classer du côté de l'âne plutôt que du pur-sang)

- L'un des indices du désenclavement est la féminisation des pratiques et praticiens (en compétition, plus discrètement) : à cet égard, le Londel se trouve contraint pas la commande institutionnelle ("marquage masculin")

- Le métissage technico-culturel peut également se faire par la thématique et la stratégie de l'environnement : nouveau venu dans les relances d'utilisation du cheval de trait, le monde des ingénieurs territoriaux (services techniques des villes en particulier) investit dans le gain d'image (qui n'est pas incompatible avec l'efficacité technique) par la traction animale.

- À Caen, la liaison avec l'expérience du Londel devrait pouvoir se faire, par exemple pour le service de propreté.

- Se dessine un réseau d'expériences régionales du travail avec des chevaux dans des tâches d'intérêt collectif et de grande visibilité sociale. La proposition des Services techniques de Saint-Pierre-sur-Dives (fédérer cette cavalerie de travail de statut communal ou apparenté en créant une catégorie spéciale dans le Championnat d'attelage organisé sur la commune, par la Société des éleveurs et utilisateurs du Percheron du Calvados) pourrait être infléchie dans le sens d'une compétition inédite, dont la fonction serait de mettre en commun l'expérience du service hippomobile réinventé sur la place publique, dans la diversité des pratiques et des styles.

**16. DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS : 28 octobre 1999**

## **1. REDACTEUR : Bernadette LIZET**

Date de la rédaction : 29 juillet 1999

## **2. INTITULE : Débardage à cheval dans le Domaine national de Saint-Cloud (chantier-école d'agents de l'environnement en espace boisé de l'association Espaces)**

Mots-clefs : Tracteurs et gestion écologique, insertion sociale, réhabilitation écologique et sociale, pédagogie, animation, démonstration

## **3. ORGANISME**

- Le Domaine national de Saint-Cloud, qui a signé en 1996 une convention avec l'association Espaces pour l'entretien des 187 ha boisés.

- Espaces, une association loi 1901 proche des écologistes, créée en 1994, sur le concept de "l'insertion par l'écologie" (réhabilitation conjointe du patrimoine naturel urbain et des personnes précarisées - les jeunes tout particulièrement - par la formation aux nouveaux métiers de l'environnement)

## **4. SOURCES D'INFORMATION**

- Terrain (juillet 1999) : interview de l'administrateur du Domaine national (Bernard Notari), et du directeur d'Espaces (Yann Fradin); enquête sur le chantier (avec l'encadrant de chantier, Thomas Morichon, et les agents de l'environnement en espace boisé)

- Fiche technique d'Espaces, et articles dans sa revue, "L'écho-cantonnier"

## **5. DATES, DUREE, PERIODICITE DE L'OPERATION**

Chantier-école annuel de 12 mois (novembre à octobre) pour une équipe de 12 agents d'environnement en espace boisé (bûcherons-élagueurs initiés au débardage à cheval), encadrés par deux personnes. Présence dans la forêt : lundi toute la journée, mardi, mercredi et vendredi après-midi; le jeudi est réservé à une formation générale assurée au Centre horticole d'Enseignement privé : élagage, écologie végétale, mécanique etc. ; le mardi matin est consacré à « l'accompagnement vers l'emploi », assuré par l'association SRARTER. Depuis 1996.

## **6. REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES ET SOCIAUX**

L'action a pour cadre général le massif forestier du Domaine national de Saint-Cloud, classé depuis 1997, propriété de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites (CNMHS, ministère de la Culture), qui fait à ce titre l'objet d'un plan de restauration paysagère et de relance des prestations offertes au public (guinguettes, Ferme pédagogique, projet de poney-club etc.). Dessiné par le Nôtre, le Parc a été structuré autour de grandes allées et de carrés boisés très ouverts, un schéma que la reconquête forestière a effacé depuis longtemps. Un projet de rénovation a donc été conçu, qui restituera à Saint-Cloud l'ensemble de son patrimoine paysager, avec des carrés peuplés de boisement lâches plus favorables à la fréquentation du public. Dans leur état actuel, ils sont impénétrables et par ailleurs potentiellement dangereux (arbres trop hauts, filant vers la lumière, à l'assise fragile), et les visiteurs ne connaissent du Parc que ses jardins à la française. La séance de débardage du 12 juillet 1999 se déroulait dans l'angle nord-ouest du Parc, à proximité immédiate de l'autoroute A13 et du Pavillon du Piqueur, d'anciennes écuries des Haras Nationaux (en cours de restauration) qui sont devenues le siège de la Ferme pédagogique, ouverte au public en septembre 1998, avec le partenariat d'une autre association, Enfance de l'art.

L'administrateur du domaine a été intéressé par la proposition d'Espaces d'y entretenir les bois, ce qui permettait d'ouvrir un chantier-école d'insertion offrant une formation de bûcheron-élagueur à des jeunes précarisés (en majorité de 18 à 25 ans), sur des contrats Emploi-Solidarité, et dans la perspective de trouver

des emplois (forêt et espaces verts). La première session s'est ouverte en janvier 1996, assurant une pré-formation qualifiante "d'agents de l'environnement en espace boisé" qui les initiait à la taille douce, respectant la morphologie et la physiologie des arbres (une spécialisation du corps des bûcherons-élagueurs qui s'est développée aux Etats-Unis).

Après démonstration et mise à l'essai, le débardage à cheval a été intégré lors du quatrième chantier (1998-1999), ce qui impliquait le recrutement de deux agents supplémentaires, employés à 3/4 temps à l'utilisation et à l'entretien de l'animal : les "agents-palefreniers" (palefrenières plutôt : ce sont deux jeunes femmes). Convaincu par l'expérience de la traction animale dans le Parc, l'administrateur a décidé que le Domaine en fasse l'acquisition : le spectacle du cheval au travail exprime sa volonté de réduire l'emprise du moteur sur le territoire du Parc (nuisances sonores et atmosphériques de l'autoroute, nombreuses voies ouvertes à la circulation automobile dans le Parc lui-même, puissants tracteurs utilisés dans l'entretien jardinier et forestier actuel). Dans le contexte actuel du changement de statut du site (classement), les prestations actuelles et escomptées du cheval de trait constituent un apport original au grand projet de revalorisation de son image. Difficulté à surmonter : une certaine passivité du corps des jardiniers, conditionnés pour les plus âgés d'entre eux par "quarante ans de culture motorisée".

L'association Espaces avait expérimenté la traction chevaline en 1998 et 1999, dans le cadre des journées Nettoyons la nature (en septembre) et Nettoyage de printemps (une action reproduite chaque année dans le Val de Seine, les 21 et 22 mars, depuis 7 ans, à l'instigation des écologistes de l'association Val de Seine Vert. Le débardage à cheval, en substitution au tracteur, est une innovation apportée par un jeune encadrant d'Espaces, au parcours original, combinant successivement les formations aux techniques d'exploitation forestière, à l'encadrement spécialisé (personnes en difficulté), et enfin au débardage à cheval (CFPPA de Brie Comte-Robert).

Un cheval de trait a donc trouvé place dans l'équipe d'encadrants et d'agents du chantier, renforçant la cohérence du projet initial d'Espaces, tant d'un point de vue de l'action technique (autonomie, sans tracteur, pour l'ensemble de la chaîne technique du travail en forêt : élagage, abattage, débardage et bûcheronnage) que du système de valeurs et de la stratégie politique et sociale de l'association (Y.F. : "créer de l'emploi et du travail, et aussi lutter contre le bruit et la pollution, créer du lien social, de l'animation, de la convivialité, redonner du sens au rapport à la nature"). La traction animale a d'ailleurs inspiré au directeur d'Espaces une stratégie spécifique sur l'animal - grands herbivores -, comme outil pour la gestion écologique (force de traction, pâturage contrôlé), et comme emblème de l'action "éco-citoyenne" (problématique du développement durable : réinstaller de la nature - sauvage, domestique - dans la ville, effacer la frontière urbain-rural).

L'activité de traction animale imaginée par Espaces et réalisée en étroite partenariat avec le Domaine de Saint-Cloud s'avère enfin jouer un rôle important dans une dynamique de développement local et d'animation d'équipes : des collaborations se sont établies entre Espaces et la Ferme pédagogique pour une pleine utilisation de l'animal, un scénario de formation au débardage à cheval implique tout à la fois le personnel encadrant d'Espaces, et l'ensemble du personnel de la Ferme pédagogique (association l'Enfance de l'art) et du domaine de Saint-Cloud : une certaine conception de la transversalité des savoirs et savoir-faire professionnels s'y dessine et s'y partage.



## 7. ACTEURS

- Acteurs institutionnels (cadre général du chantier-école) :

- le Domaine national de Saint-Cloud

- l'association Espaces

- partenariat financier multiple : la Caisse nationale des Monuments historiques et des Sites, de la Ville de Saint-Cloud et autres communes limitrophes, des Missions locales, de la Direction départementale du Travail et de l'emploi des Hauts-de-Seine, du Conseil général des Hauts-de-Seine, du Conseil régional d'Ile-de-France, du Fonds départemental d'Aide aux Jeunes, de l'Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies (ARENE) et de la Direction régionale de l'Environnement d'Ile-de-France (DIREN), les Fondations Caisse d'Epargne, Novartis et MACIF.

- Acteurs individuels (directement impliqués dans l'activité de débardage à cheval)

- Thomas Morichon, animateur nature, encadrant de chantier (équipe permanente d'Espaces)

## 8. DEFINITION DE L'ACTION

- Diagnostic et stratégie d'intervention

La parcelle débardée le 12 juillet 1999 souffrait (comme partout dans le Parc) d'une densité trop forte d'arbres, menaçant tout à la fois la sécurité publique et l'avenir du peuplement (faible coefficient de stabilité), nécessitant une coupe d'éclaircie.

- Le chantier-école

Après martelage (effectué en collaboration avec le chef-jardinier du Domaine de Sainy-Cloud), l'abattage sélectif a eu lieu durant l'hiver 1998-1999, avec les agents de l'environnement. Le débardage est en cours; il est lent, et décalé par rapport à l'abattage, car la productivité n'est pas l'objectif prioritaire : il s'agit certes de traîner les grumes vers le lieu où les agents d'environnement les débitent à la tronçonneuse, et stockent le bois de chauffage prêt à être enlevé par les acheteurs d'une petite filière "bois de chauffage" qui s'organise; mais il faut aussi remettre la jument au travail, après un mois et demi de pré; il faut encore initier deux jeunes stagiaires, dont l'une fait ses armes ce jour-là, apprenant à attacher les grumes et les détacher, à bien choisir sa trajectoire, à combiner la conduite à la voix et au cordeau, à se faire obéir et respecter par l'animal; il faut encore encadrer le groupe des bûcherons du chantier (organiser et surveiller le travail). Si l'apprentissage du débardage avec un cheval est le fait des deux jeunes filles "agents palefrenières", l'ensemble du groupe en pré-formation a bénéficié d'une initiation, car la polyvalence constitue l'un des principes pédagogiques de l'association.

- L'animal au travail, facteur de restauration paysagère, écologique et sociale

Si l'on tire effectivement du bois avec la jument, on recrée surtout du paysage forestier, en ouvrant le peuplement trop serré et en lui redonnant une lisibilité. En y "remettant de la vie", dit l'encadrant de chantier : de la biodiversité, de l'activité humaine spectaculaire et sympathique pour les visiteurs ; mais également, de la capacité à échanger, à nouer des relations sociales pour les agents de l'environnement d'Espaces. Cet apprentissage technique est d'autant plus à même de redonner des repères et une capacité à imaginer l'avenir qu'elle s'accomplit avec un très grand animal, intelligent et puissamment réactif, dont l'attitude reflète la capacité de l'agent en insertion à manifester une volonté clairement exprimée, et à persévérer dans ses efforts. C'est là où réside la principale difficulté : la plupart décrochent rapidement.

Pour l'administrateur du Domaine, désireux de socialiser sa forêt, c'est la présence du couple homme-animal au travail qui compte (plus que le travail effectif lui-même, au moins à ce stade de l'expérience, et plus que les bénéfices écologiques escomptés). Les séances de débardage sont autant de "démonstrations" pour un public très intéressé, mais souvent interloqué : le travail est d'autant plus lent qu'il faut s'interrompre souvent pour expliquer que l'animal n'est pas maltraité. Réapprendre, en fait, les gestes du travail accompli avec l'animal de trait, qui faisaient partie du quotidien des citadins des années 1930.

#### - Les soins à la jument

C'est à la Ferme pédagogique qu'elle a son gîte, un petit pré avec abri à la belle saison (qu'elle partage avec une vache), un boxe en hiver (qu'elle partage avec un bélier).

Elle est ferrée tous les deux mois par un maréchal-ferrant opérant sur le secteur (poneys-club, Haras de Jardy). Coût : 500 f : un poste onéreux (à la charge du domaine), mais qui s'impose, pour traiter les seimes provoquées par les séjours au pré.

Alimentation : 12 l d'orge aplati par jour lorsqu'elle travaille au bois (avec un complément d'avoine lorsque la tâche est dure)

Gitane a été livrée avec son harnais de travail (d'occasion, et qui lui va donc bien)

#### - Connexions autour de cette expérience de traction animale

Une complémentarité s'est établie avec la Ferme, qui utilise Gitane pour des animations pour les enfants (alimentation, utilisations, sensibilisation au statut de race en déclin). Elle travaille ainsi actuellement 8 h par jour, toute l'année. En vue d'une diversification de ses tâches de traction (voir paragraphe 12), un scénario de formation autour de la jument, assuré par l'ancien propriétaire de Gitane, implique d'ores et déjà le personnel encadrant d'Espaces, et l'ensemble du personnel de la Ferme pédagogique, et plus largement, du Domaine de Saint-Cloud : un esprit d'équipe ouverte et souple, une certaine conception de la transversalité des savoirs et savoir-faire professionnels s'y dessinent et s'y partagent.

#### **9. CAVALERIE (nombre, sexe, race, âge, race, type, fonction reproduction)**

Gitane, une jument de 5 ans croisée percheronne-ardennaise, propriété du Domaine national de Saint-Cloud depuis juin 1999. Propriété du débardeur-enseignant J-F C, elle avait commencé sa carrière de débardage au CFPPA de Brie Comte-Robert : exempte de tout vice, elle était la partenaire idéale pour la semaine d'initiation apportée à l'ensemble des filières du Centre. Elle présentait donc l'avantage d'être jeune, paisible et courageuse au travail à la fois, et habituée à changer de main : la situation actuelle ne la dépayse pas.

#### **10. INSCRIPTION DANS DES RESEAUX**

Voir paragraphe 12

#### **11. ASPECTS ECONOMIQUES**

L'évaluation de l'efficacité du travail avec le CT ne s'effectue pas en termes économiques classiques : au travers de cette action, l'administrateur du Parc fait connaître au grand public sa politique de requalification paysagère du site : une énergie douce - silencieuse, sympathique - pour façonner et gérer un bois laissé à l'abandon.

#### **12. PERSPECTIVES**

- Au-delà du débardage, l'administrateur de Saint-Cloud envisage, avec la collaboration d'Espaces, un retour progressif au moteur animal pour les transports lents dans les travaux d'entretien du Parc : ramassage du bois et des poubelles, roulage du fumier (un projet qui pourrait entraîner la création d'une petite écurie de chevaux de service, mais qui crée quelques tensions avec l'équipe de jardiniers)

- La promenade en calèche est envisagée, mais pose le problème de la sécurité du public transporté, et donc d'une formation spécialisée de cocher

- Dans le cadre de la Ferme pédagogique, une diversification de tâches et d'activités s'organise : roulage de l'eau pour les poneys, installation d'un pré commun sur des surfaces d'espaces verts (en remplacement de la tondeuse)

### 13. CONTACTS

- Bernard Notari, Grille d'honneur, Domaine de Saint-Cloud, 92210 Saint-Cloud. Tél 0141120290 ; fax 0147713820
- Yann Fradin, directeur de l'association Espaces, Thomas Morichon, encadrant de chantier  
265 bis quai de Stalingrad, 92130 Issy-les-Moulineaux, tél. 0141906680, fax 0141906689. Mel  
espaces@globenet.org

### 14. FICHES À CONNECTER (POUR POURSUIVRE LA RECHERCHE)

- Ferme pédagogique du Domaine national de Saint-Cloud
- Formation débardage à cheval de Brie Comte Robert
- Journées de nettoyage réalisées par Espaces : "Nettoyage de printemps", "Nettoyer le monde"
- Stratégie de l'animal de l'association Espaces (tracteur écologique de puissance variable : Cheval de trait, âne et poney; gestion différenciée par le pâturage contrôlé : moutons, chèvres, poneys. Le berger urbain et péri-urbain : un nouveau métier de l'environnement?)

### 15. SYNTHÈSE ET PISTES DE RECHERCHE

- Le chantier-école d'agents de l'environnement en milieu boisé d'Espaces, en liaison avec la Ferme pédagogique du Parc de Saint-Cloud, est un cas de figure emblématique de projets conçus au titre du développement durable, et en particulier du type d'actions portant sur la "requalification" du paysage : une restauration écologique, sociale et culturelle.
- Le débardage à cheval parachève le projet d'Espaces. L'arrivée de Gitane, la percheronne-ardennaise, apparaît tout à la fois comme un facteur de clivage (elle symbolise une volonté de rupture dans la stratégie de gestion du Parc et provoque à ce titre des tensions avec le corps des jardiniers), et d'intégration d'activités, dans une logique de partenariat et de développement local (complémentarité étroite de fonctions au sein du chantier-école, et de la Ferme pédagogique). C'est une jument collective, elle favorise l'esprit d'équipe et l'innovation.
- Les rôles de l'animal sont multiples : traction lourde et lente, mais également animation et thérapie sociale (parcours d'insertion professionnelle, socialisation de personnes marginalisées), symbole d'une gestion douce de la nature
- Pour l'administrateur du domaine, le travail exécuté avec la jument vaut surtout par sa dimension « démonstrative » : le couple homme-cheval au travail soutient la nouvelle image du site en train de se forger; le cheval de trait marque la rupture qui s'opère dans la politique de gestion du grand site public à caractère naturel, il la rend évidente, spectaculaire. Un aspect particulier de cette fonction pédagogique prédominante : faire admettre au public une certaine pénibilité de l'effort accompli par l'animal, lui faire réapprendre des situations de traction animale encore banales, dans les villes françaises, jusque dans l'entre-deux guerres.
- le CT au travail synthétise et symbolise un système d'idées relatif au rapport à la nature et au territoire : rien d'étonnant à ce que son usage provoque une certaine résistance des jardiniers, imprégnés d'une "culture diesel"
- pour ce développement "débardage à cheval" du chantier-école d'agents d'environnement en espace boisé à Saint-Cloud, un important partenariat institutionnel a été mobilisé : sur les territoires urbains, la problématique socio-écologique (gestion des déséquilibres biologiques et sociaux) est fortement politisée. La composante animalière (un animal imposant, dont l'image est forte) renforce la séduction exercée.

### 16. DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS: 3 septembre 1999

**1. REDACTEUR :** Bernadette LIZET  
Date de la rédaction : 14 septembre 1998

**2. INTITULE :** Débardage-bûcheronnage dans les bois littoraux de Landevennec (Finistère nord).  
- Mots-clefs : bois de ria, tourisme (fréquentation urbaine), débardage, patrimoine, communication, gestion écologique.

**3. ORGANISME**  
Michel CHASTANG, exploitant forestier

**4. SOURCES D'INFORMATION**  
Terrain (14 avril 1998)

**5. -DATES, DUREE, PERIODICITE DE L'OPERATION**  
- Débardage : 2 semaines de travail intensif (mi avril 98)  
- Séquence finale médiatisée (presse écrite, radio et diverses TV) : 27/28 avril 98  
- Un entretien annuel prévu pour débarrasser les arbres malades

**6. REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES ET SOCIAUX**  
- Dernier chantier d'exploitation sur cette forêt : 1952 (technique très particulière : débardage à cheval plus flottage et traînage aquatique pour traverser le bras de mer)  
- Milieu (écologique et social) dit "sensible" :  
• écologie : forêt littorale de pente très forte; pins sylvestres menaçant la sécurité dans ces bois très fréquentés, attaques d'insectes, situation limite pour valeur économique à l'exploitation. Forêt soumise à l'ONF.  
• société : extrême sensibilité au "patrimoine" arboré (zone touchée par les obus - Brest : arbres "piquetés"; mémoire douloureuse du remembrement et de l'ouragan; site touristique "sacré" - écriin boisé de l'abbaye de Landevennec), site identifié comme paysage d'exception, l'un des plus fréquentés de la Bretagne sud.

**7. ACTEURS**  
Contrat entre :  
- un exploitant forestier intégrant la bûcheronnage (toute la chaîne technique, fourniture du bois "à quai")  
- l'ONF (un peu subventionné par la mairie de Landevennec pour les installations touristiques)  
- l'exploitant fait équipe avec un agriculteur-éleveur spécialisé dans le débardage, et embauche régulièrement des stagiaires  
- trois stagiaires passent sur le site (intégration école/entreprise).

**8. DEFINITION DE L'ACTION**  
- Accords oraux avec l'ONF  
• Intervention "homéopathique" sur une forêt fragile (végétal et sols)  
• Médiation auprès des usagers pour faire passer le principe d'intervention (levée de boucliers si bûcheronnage classique, et gros engins). Schéma de l'action : l'équipe de débardage à cheval et bûcheronnage, entre l'ONF et les usagers  
• Gérer la forêt-patrimoine, protéger le site

- Gérer la forêt-patrimoine, protéger le site
- Dans l'action, il s'est avéré qu'il fallait renouer avec des techniques "de l'époque" (débardage cheval/bateau), et que s'imposait la médiatisation, levier souvent manié par les jeunes forestiers du secteur : la TV s'est immédiatement mobilisée, comme le maire.

#### - Mobiles de l'exploitant forestier et de l'éleveur-débardeur

- Travail jugé rentable (voir ci-après rubrique "aspects économiques")
- Travail de qualité : satisfaction du métier bien fait, et de jouer un rôle social pionnier (arbres, sols, humains et chevaux bien traités, gestion patrimoniale, gros travail d'explication pour désamorcer les conflits potentiels), plaisir de travailler dans des hauts-lieux, beaux lieux (sentiment esthétique, aussi bien pour les belles juments de concours superbement dressées que pour les paysages littoraux et les beaux arbres)
- Négociation sur le tas de chantiers privés ultérieurs (bois de chauffage, dressage d'une jument haflinger d'une riveraine - non concrétisé)
- Pédagogie du beau travail auquel on croit : formation des stagiaires (jeunes filles en particulier) de la filière agricole (BEPA, Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles)
- Valorisation de la cavalerie par le dressage
- Entretien en bon état pour la fonction de reproduction (régulation des cycles ovariens par le travail et la mise en forme)

### **9. CAVALERIE**

Deux juments bretonnes (Albanie et Cœur de loup), bêtes d'élite de la race postière (concours et reproduction)

### **10. INSCRIPTION DANS DES RESEAUX**

- L'exploitant forestier et l'éleveur-débardeur participent aux concours de poulinières, pouliches et étalons (échelle régionale et départementale : Concours d'attelage -le "national" en 1999)
- L'exploitant forestier a été président de l'ASAAA (Association Armor Argoat Attelage\*) jusqu'en 1999 (depuis sa création, voilà 16 ans ; il en est resté membre)

### **11. ASPECTS ECONOMIQUES**

- Pour l'ONF :

- raisonnement économique s'apparentant à "l'externalisation du calcul" en matière de comptabilité environnementale (intégrer la protection des sols, des arbres, la fonction récréative, touristique et patrimonial, sur la forêt et la race animale dont la production est fragilisée). L'opération débardage de Landévennec est perçue comme très rentable pour l'environnement, mais cela reste à chiffrer.
- expérimentation de techniques qui se sont avérées efficaces et peu onéreuses (passage du rouleau agricole dans les ronces, transport des filets de plastique pour la protection des plantations, effets généraux de piétinement dans les coupes équivalent à des petits labours)...
- ces techniques doivent être à présent diffusées

- Pour l'équipe débardage, même raisonnement :

- l'installation est récente, il a fallu s'équiper, former les juments, se rôder au travail technique, mais la rentabilité va croissant, grâce à une diversification des actions : journées urbaines de "Père Noël" : depuis 1998, avec des associations de commerçants de Brest, qui ont investi dans des traîneaux et des costumes, prestations pour les mariages, achat de coupes de bois de chauffage en vente aux enchères (forêt domaniale du Cranou) et participation à l'opération pédagogique en ateliers de "La forêt c'est chouette" (le Crasnou : 4000 enfants du primaire de la Communauté urbaine de Brest, co-financement ONF et Ville de Brest)

- le bûcheron, comme le débardeur insistent tout de même sur le fait qu'ils s'appuient sur un conjoint fonctionnaire, à "rentrées" régulières (comme dans beaucoup d'exploitations agricoles) : la fragilité économique reste grande.
- + sur cette opération, coûts de journée corrects (le travail n'a pas été payé à la tâche : meilleure valorisation)

## 12. PERSPECTIVES

- Tout le monde trime, et tout le monde y croit.
- En ce qui concerne l'installation professionnelle, on est plus mesuré : les bois et les forêts sont très disséminés et de faible superficie dans ce secteur breton. Mais la notion de débardage forestier est souple, comme le prouve l'intervention dans un lotissement de Plougastel
- Problèmes de logistique pour les débardeurs (coût des transports) : guère possible au-delà du département
- Le milieu de la forêt privée commence à manifester de l'intérêt pour la démarche : à explorer (DDAF)
- Les usagers de la forêt supportent de moins en moins de voir des ouvriers en forêt, et leurs pratiques (marquage du passage professionnel par dépôt de bidons d'huile moteur, etc.) : mais le surcroît de coût qui en découle ne peut pas être pris en charge par l'entreprise privée. Il faut le budgétiser : c'est le rôle de la collectivité, qui doit l'identifier et le reconnaître.
- La forêt publique doit "faire locomotive", donner l'exemple pour assurer la pénétration du cheval dans l'ensemble de la filière bois, et pour l'établissement d'un protocole national

## 13. CONTACTS

Michel CHASTANG et Marc PASQUALINI  
Technicien ONF  
7 route de Lanvoy  
29590 LE FAOU

## 14. FICHES À CONNECTER ( POUR POURSUIVRE LA RECHERCHE)

- Armor Argoat Attelage
- Chantier de débardage en lotissement (Plougastel, Côtes d'Armor)
- Entreprise Michel Chastang
- Synthèse débardage à cheval en Bretagne sud (avec ONF)
- Perspectives en forêt privée (DDAF)

## 15. SYNTHÈSE ET PISTES DE RECHERCHE

- L'action technique (de fins spécialistes) est étroitement reliée à une motivation pédagogique (on prend le temps de parler avec les usagers qui circulent) et de pratique citoyenne (sentiment d'être à la pointe d'un renversement de valeurs : du productivisme agricole breton à la production/gestion de qualité écologique et sociale).
- Le débardage à cheval dans les bois de Landevennec constitue un bel exemple de diversification des fonctions et usages du territoire, entre production, animation culturelle et gestion patrimoniale.

## 16. DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS : 6 février 1999

### **1. REDACTEUR : Bernadette LIZET**

Date de la rédaction : 11 novembre 1999

### **2. INTITULE : Opération chevaux de trait dans le bois de Vincennes (Paris)**

Mots-clefs : Ville, gestion différenciée, écologie urbaine, action promotionnelle (communication), cohésion du service et multi-partenariat.

### **3. ORGANISME : Circonscription du Bois de Vincennes (Direction des Parcs, Jardins et Espaces Verts de la Ville de Paris)**

### **4. SOURCES D'INFORMATION**

Terrains : le 13/09/98, entretien avec Louis-Marie Paquet (ingénieur-chef de la circonscription du Bois de Vincennes) ; le 2/11/99, entretien avec Jean-Claude Carretier (forestier, responsable de l'Atelier des chevaux) et Michel Neff (forestier et bûcheron); sur le site de l'île de Bercy, suivi du travail avec José Thorel et Alain Dupuy (jardinier et bûcheron).

### **5. DATES, DUREE, PERIODICITE DE L'OPERATION**

Expérience lancée le 16 octobre 1998 (médiatisation à Noël 1998), pérennisation escomptée.

### **6. REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES ET SOCIAUX**

Le Bois de Vincennes constitue une entité administrative forte, et un haut lieu de la politique des espaces verts parisiens. Comme le Bois de Boulogne, il est géré par un service spécial de la DPJEV.

Fréquentation intense (18 millions de visiteurs/an, 3 fois 1/2 la Tour Eiffel, 2 fois 1/2 Versailles).

Est mise en avant la persistance tardive (1975) d'un dernier couple homme-cheval de travail dans le Bois de Vincennes : l'homme et le cheval partent à la retraite, cela marque les esprits. Une quinzaine d'années plus tard, un Conseiller de Paris lance l'idée d'une réintroduction et invite la DPJEV de Paris à concrétiser. La gestion du Bois de Vincennes aurait été "différenciée avant l'heure", au plus près de l'attente du public ("faire plaisir aux visiteurs") : depuis 10 ans, on procède à un "fauchage différencié" (exportation de la matière organique, pour favoriser les différences entre les sols, et laisser se reconstituer des associations végétales de milieux pauvres, à flore spécialisée), création d'une réserve ornithologique, curage de rivières selon les conseils de l'Association Hérpétologique de France, conservation des bois morts – qui ont favorisé, entre autres, le retour du pic noir, "techniques de reconquêtes forestières" qui ont permis de reconstituer la stratification naturelles... Le dossier a été monté en 1994 par le prédécesseur de l'actuel responsable de la circonscription. Il restait bloqué (en particulier à cause du problème du logement des chevaux), et L.-M. Paquet a mis son point d'honneur à passer à l'acte : l'Atelier "Chevaux de trait" a été monté à l'automne 1998. Une forte médiatisation a été faite à Noël 1998.

### **7. ACTEURS**

L'opération est une initiative volontariste du Service de la Circonscription du Bois de Vincennes. Le déblocage administratif du dossier s'est fait par une recherche systématique de partenaires :

- chevaux : mise à disposition par le Service des Haras Nationaux
- écuries : un autre Service de la Ville (la DPE - Direction de la Protection de l'Environnement) a libéré un local (dépôt forestier au milieu du bois), transformé en Atelier des chevaux de trait. C'est à la Ferme pédagogique de Paris (dépendant du service Paris-Nature) (Route du Pesage, face à l'hippodrome) que les chevaux prennent leur repos dominical et estival (deux semaines : Atelier fermé).

- entretien : la ferrure (tous les deux mois) est assurée par la Garde Républicaine (Quartier Carnot), en échange de l'entretien des arbres du Quartier et les prestations vétérinaires (pas les produits, et dans la mesure des compétences) par le Parc zoologique de Paris à Vincennes (Muséum National d'Histoire Naturelle), en échange d'un entretien des arbres, et de fourniture des fagots de feuilles (fourrage). En cas de problèmes graves, il faut s'adresser à l'Ecole Vétérinaire de Maisons-Alfort (ce fut le cas pour l'un des chevaux en 1998 ; c'est le service Paris-Nature, le seul à bénéficier d'une ligne budgétaire relative à l'animal, qui a réglé la dépense).

Trois conventions ont été signées : avec les Haras Nationaux, la Garde Républicaine et le Zoo.

Le démarrage de l'opération a suscité deux travaux d'étudiants (INA Paris-Grignon, 1998 et 1999).

## 8. DEFINITION DE L'ACTION

Les motivations ont été multiples :

- l'écologie : "On essaye de limiter l'utilisation de matériel à moteur mécanique (thermique)". Deux voies: les véhicules électriques (qui posent des problèmes de fiabilité), et l'animal.

- la publicité : "faire un coup" médiatique. Comme le concours de dahlias, le travail avec les chevaux de trait valorise l'image du Service, par l'action spectaculaire sur le territoire.

- la pédagogie à l'extérieur : "montrer aux Parisiens ce qu'est un cheval de trait, dans la diversité des situations de travail possible" (beaucoup de Parisiens n'ont jamais vu de chevaux de trait) ; un prospectus présentant "l'atelier de chevaux de trait du Bois de Vincennes" est distribué sur demande aux promeneurs.

- la pédagogie en interne (le Bois de Vincennes : 400 emplois) : l'Atelier des chevaux de trait doit donner l'exemple d'une équipe motivée et souple, 6 jours sur 7 (6 jours sur le terrain, le dimanche au paddock, à la Ferme de Paris, route du Pesage).

Une équipe polyvalente (deux bûcherons, un jardinier et un agent de surveillance : 3 des 4 métiers classiques du Service – pas de candidature de cantonniers retenue) a donc été mise en place, par un "redéploiement de personnel" (sans embauche extérieure, mais après recrutement sur motivation). Les quatre charretiers (ou meneurs : le jardinier est adhérent à Trait de Génie, il a participé aux Routes du Poisson 1998 et 1999) ont par ailleurs bénéficié d'une formation spécialisée apportée par le Centre d'Enseignement Zootechnique de Rambouillet (5 semaines à temps plein, pour les hommes et les deux chevaux sortant de l'élevage).

L'Atelier des chevaux de trait est transversal, et il fonctionne "en régie" (autonomie financière) : il effectue des prestations pour les 4 ateliers de cantonniers, les 5 ateliers de jardiniers, les 2 ateliers de forestiers (Est et Ouest), et l'atelier central des bûcherons. Les tâches seront multiples, sur des sites divers, mais surtout sur la "bulle centrale" (zone écologique, zone de silence) du Bois, les 450 ha qui ont été débarrassés des voitures depuis 3 ans :

- Toute l'année (2 jours par mois) : hersage des pistes cavalières (10 km)

- En hiver : débardage de bois de chauffage (pas de sortie de grumes actuellement ; seul le bois de chauffage est vendu aux particuliers : 400 stères) ; enlèvement des feuilles accumulées contre les grilles des "rivières" (lundi et samedi, de novembre à janvier) ; apport de copeaux de bois dans les cuvettes d'arrosage d'arbres.

- Toute la belle saison : ramassage d'ordures dans une zone de pique-nique (Tapis Vert) ; arrosage des hautes tiges récemment transplantées (une politique de "reconquête forestière" - fermeture des routes - est conduite depuis une dizaine d'années : 3000 arbres à abreuver tous les étés, dont 500 par les chevaux)

- Un fauchage tardif des prairies en gestion différenciée (entretien de la biodiversité, réduction des coûts) avait été programmé. Faute de matériel adapté, le projet a été abandonné. L'herbe est piétinée, la force requise (broyeur sur un axe) est bien supérieure à celle déployée par les faucheuses agricoles traditionnelles qui s'attaquaient à l'herbe haute. L'usage d'un moteur auxiliaire enlèverait tout intérêt à l'opération traction animale.

- Depuis le démarrage de l'Atelier Chevaux de Trait, un cahier journalier est tenu par les meneurs (tâches



exécutées, précisant les volumes transportés – bois, feuilles–, et faits notables tels que les soins vétérinaires, livraison de fourrage etc.).

## **9. CAVALERIE**

Les deux jeunes chevaux ardennais mis à disposition par le Service des Haras Nationaux au démarrage de l'opération ont dû être remplacés par l'éleveur, qui s'y était engagé par "convention morale" préalable : Hello a eu des problèmes de santé. Des juments "très douces, très bien dressées", ont été refusées parce qu'écourtées. Les deux sujets (ardennais toujours) en service actuellement sont entiers. Le critère qui a guidé le choix des animaux, chez un éleveur recommandé par la directrice du Haras des Bréviaires (Région parisienne), a été principalement le calme : dans le bois, on craint la pression du public, les chiens et les cerf-volants. Le dressage, très accompli, a été assuré au Centre d'Enseignement Zootechnique de Rambouillet.

Pourquoi la race ardennaise ? A cause du caractère très doux, de la rusticité, de leur taille moyenne... mais aussi parce que l'ingénieur en chef de la circonscription du Bois de Vincennes est ardennais d'origine.

## **10. INSCRIPTION DANS DES RESEAUX**

Les réseaux seraient plutôt ceux de l'écologie urbaine (gestion différenciée des Services des jardins et espaces verts : colloque des Ingénieurs des villes à Strasbourg, en 1993), et la référence, le débardage dans les forêts péri-urbaines (comme à Strasbourg). Mais le responsable de la circonscription du bois de Vincennes insiste sur l'absence de véritable modèle. Depuis que le dossier a été porté à connaissance publique (fin du mois d'août 98), un intérêt se manifeste dans les services des villes (par exemple, Strasbourg, encore dans un schéma "classique" de débardage forestier, suivra de près le déroulement de l'expérience véritablement "urbaine", définie par la présence d'un public nombreux autour du couple cheval/homme au travail ; un savoir faire est donné en spectacle, en même temps qu'on déploie une action technique efficace. Un échange entre les deux villes a eu lieu à la fin du mois de novembre 1999 avec la ville de Strasbourg.

Mais le montage de l'opération s'est fait par un multi-partenariat qui constitue en lui-même un réseau : liaison conventionnelle entre la circonscription régionale des Haras (achat des chevaux), la Garde Républicaine (ferrure), le Centre d'Enseignement Zootechnique de Rambouillet (formation des hommes et des chevaux) et le Parc zoologique (qui vient de faire l'acquisition de 2 chevaux comtois pour les déplacements des vétérinaires auprès des animaux). Ont également permis le démarrage de l'entreprise : un constructeur spécialisé (Mouzon, diffuseur des prototypes "Nolle"), le Centre de formation à la traction animale de la Bergerie de Rambouillet ; quant au Centre de Formation Professionnelle à la Profession Agricole de Mirecourt (Vosges), il permet à un ancien jardinier de l'équipe de l'Atelier Chevaux de trait de se professionnaliser pour le débardage à cheval (il envisage une installation à son compte) : autant de fiches à connecter.

## **11. ASPECTS ECONOMIQUES**

Beaucoup de coûts "externalisés" (le prix des chevaux, leur logement le vétérinaire et la ferrure).

Quatre emplois sont créés : le poste le plus cher, et de loin, est celui des salaires (80% du budget : 400000 f/an). Montage du budget dans une logique de troc ("échange de compétences").

Expectative sur le calcul économique : "On espère un équilibre, pour valider l'opération".

## 12. PERSPECTIVES

- Objectif : réussir l'expérience, d'autant qu'elle est fortement médiatisée. Une question d'image du Service vis à vis de la Ville, et d'image de la Ville auprès des Parisiens.
- Le service fonctionne, le cheval s'est fait une place. Mais à quel prix ? Complexe.
- D'un secteur à l'autre du bois et d'un atelier spécialisé à l'autre, l'organisation du travail est complexe, et la programmation toujours un peu hasardeuse. Le parc de véhicules motorisés du DPJEV est très important (la Ville de Paris est le premier acheteur français de matériel de parcs et jardins), le recours à la traction animale ne s'impose pas. C'est la volonté du service qui a donné sens à l'expérience, et "les chevaux doivent se faire une place" (et le travail du chef d'atelier consiste entre autres à "leur trouver du travail"); il faut jouer de persuasion, assurer une médiation attentive et persuasive : "il faut que cet atelier apporte un service".
- L'acquisition d'un troisième cheval est envisagée pour le début de l'année 2001. Le responsable de l'atelier est prudent : il faudrait résoudre des problèmes de matériel. La fonction du cheval de trait est identifiée : le transport. Mais il faut rationaliser les opérations de chargement et de déchargement des matières transportées : remorque 4 roues qui benne (équipée d'un vérin hydraulique à main), avec une petite grue actionnée par un moteur auxiliaire, existant pour le chargement de bois (matériel suédois).

## 13. CONTACTS

Messieurs Louis-Marie Paquet, Etienne Petitjean et Jean-Claude Carretier, Circonscription du Bois de Vincennes, Service des Parcs, Jardins et Espaces Verts de la Ville de Paris, Rond-Point de la Pyramide, 75012 Paris. Tél. 01 43 28 28 80/ 01 43 68 95 82/0149571515.

## 14. FICHES À CONNECTER (POUR POURSUIVRE LA RECHERCHE)

- Les éléments du réseau des partenaires et prestataires impliqués dans le montage du dossier (voir rubrique 10).
- Mais aussi les villes inspiratrices indirectes (Strasbourg)
- Les constructeurs- fournisseurs ou pressentis (Mouzon : le système actuel – remorque, tropiculteur –, J.-P. Lamoureux, Farmy : remorque avec petite grue à vérin hydraulique, benne basculante)
- Francis Dorpff, président de L'association des Débardeurs de France (échange d'informations sur les remorques équipées de grues avec moteurs auxiliaires pour le chargement de rondins).

## 15. SYNTHÈSE ET PISTES DE RECHERCHE

- La création de l'Atelier chevaux de trait du Bois de Vincennes résulte d'un engagement personnel de l'Ingénieur en chef du service sur ce dossier, dans le cadre d'une politique globale d'écologie urbaine, impliquant de multiples acteurs et registres de l'action :
  - renforcement d'une pratique de gestion écologique déjà affirmée (création d'une réserve ornithologique, préservation de vieux arbres pour l'entomofaune, partenariat avec des associations naturalistes...) : la traction chevaline respecte les sols, réduit la pollution (bruit et gaz toxiques), développe le sentiment de la nature
  - effort de communication, essentiellement médiatique (grand public, relais journalistique) ; l'action pédagogique (Ferme de Paris) est encore peu développée.
  - effet d'image (le Service, la Ville de Paris améliorent leur image)
  - l'opération qui soude l'équipe (Vincennes, 400 employés), et valide sa capacité à se mobiliser, et travailler la souplesse pour se rendre disponible auprès du public local (les Parisiens).
- Cette entreprise volontariste s'est plutôt bien concrétisée, au moins dans sa première phase de réalisation. Dans un service très bien équipé en matériel à moteur sophistiqué, par ailleurs très cloisonné, où les

habitudes sont établies, faire fonctionner une petite équipe transversale n'allait pas de soi.

- Elle débouche sur une réflexion concernant l'action technique, à deux niveaux :

- se procurer le matériel adéquat (localiser les constructeurs, pousser à la conception de prototypes éventuellement),
- plus globalement (stratégie technique), réinventer la liaison traction animale/traction motorisée, identifier la spécificité du recours à l'animal

- Pour développer l'expérience, il est nécessaire de régler les problèmes de matériel (rencontre avec les utilisateurs de la traction chevaline de la Ville de Strasbourg pour comparer les expériences, coordonner les demandes vers un constructeur de matériel..). Est particulièrement identifié le problème de l'action de chargement/déchargement (qui serait réglé avec une remorque équipée d'une petite grue à vérin hydraulique)

- Ne pas dissocier le CT des autres équidés, d'un "système du cheval" dans le Bois de Vincennes : service de surveillance à cheval, équitation récréative, roulotte de loisir - calèches : "système du cheval dans le Bois de Vincennes. Présence de l'espèce dans ce lieu : détente, plaisir et sécurité.

**16. DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS : 1<sup>er</sup> décembre 1999**

**1. REDACTEUR :** Bernadette LIZET

Date de la rédaction : 17 août 1999

**2. INTITULE :** La traction animale à Rennes

Mots-clés : Cheval municipal, espace vert, gestion différenciée, parc rustique, énergie douce, patrimoine vivant, campagne dans la ville, symbole du rural, image de l'action municipale.

**3. ORGANISME**

Direction des Jardins de la Ville de Rennes

**4. SOURCES D'INFORMATION**

- Dossier technique et dossier de presse

- Terrain (23 avril 1998) : entretien avec P. Lhoumeau, directeur du Service des Jardins, et P. Hourmilouge, directeur-adjoint du Haras d'Hennebont ; au Parc des Gayeulles, avec les deux employés-charretiers, M. Ravenel et E. Heluard.

**5. DATES, DUREE, PERIODICITE DE L'OPERATION**

Action quotidienne (jours ouvrables), à l'année.

**6. REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES ET SOCIAUX**

- A Rennes, le choix du maillage vert et d'une pénétration de la campagne dans la ville

Pauvre en industrie, la ville de Rennes (204 000 h) est circonscrite par sa rocade : pas de banlieue. Au-delà de leur "périphérique", les Rennais - des ruraux d'origine, qui ont souvent gardé des liens forts avec le milieu rural - passent dans la campagne. Le district est composé de 30 communes rurales, qui constituent une ceinture verte autour de la capitale bretonne. Depuis les années 1960, d'une municipalité à l'autre, une politique d'urbanisation cohérente s'est développée. Point crucial : la maîtrise foncière. Le patrimoine vert de la ville est ainsi passé de 60 ha en 1960 à 775 ha en 1998. Une expansion qui a placé le Service des Jardins dans la nécessité de trouver les moyens matériels du contrôle de ces espaces : la gestion horticole - comme au Parc du Thabor, en centre ville - est coûteuse (en personnel, en technique, en intrants). A partir de prairies bocagères argileuses, on crée le Parc des Bois, 28 ha de "masses boisées, de pelouses censées représenter les clairières, 3 ha d'étangs" (1966, ouverture au public en 1978). Gagnées sur de vastes terres agricoles, les nouvelles acquisitions doivent être traitées selon un modèle technique différent, et la stratégie paysagère du Service des Jardins accompagne le passage des ruraux vers la ville, en composant des lieux tout à la fois agrestes et "naturels". C'est le germe d'une réflexion originale, qui se formalisera ultérieurement en "gestion différenciée" (1994) : reconnaissance de la diversité et de l'identité biologique et sociale des espaces sur le territoire urbain, prise en compte de leurs histoires propres, afin de définir une stratégie d'entretien adaptée. Autres caractéristiques de la gestion différenciée, plus récemment affirmées : le souci de la biodiversité, le soin et l'intérêt apportés à la vie sauvage, la flore spontanée (dans le Parc des Gayeulles, installation des champignons et des écureuils); et le travail de communication, qui s'est affirmé dans les années 1990. Communiquer en "interne", au sein d'une équipe de jardiniers confrontés au caractère expérimental de leur pratique. Communiquer vers l'extérieur, en direction des habitants : un film vidéo a été présenté dans des Conseils de quartiers, pour susciter les réactions et la participation, parfois houleuse ; une exposition a été réalisée dans le cadre des Fêtes du jardinage, instituées à Rennes en 1983. Mais les villes de Rennes et d'Orléans ont également tenu un rôle important dans le réseau européen des agents de la fonction publique territoriale, de plus en plus impliqués par les pratiques relevant de l'écologie urbaine et du développement

durable (gestions différenciée, harmonique, ou écologique).

La décision d'intégrer un cheval de trait (breton bien sûr) au sein du personnel et dans le matériel des jardiniers a plus exactement à voir avec la catégorie 7 de la grille classificatoire des espaces verts rennais, les "parcs rustiques", tel le Parc des Bois, devenu Parc des Gayeulles avec la municipalité Hervé, qui en triple la surface. L'arrivée de la jument bretonne porte aussi directement la marque de la personnalité du nouveau maire, et son goût pour la culture paysanne régionale. Cet élu socialiste a renforcé l'action de communication, et l'image d'une ville qui "fait entrer la campagne" dans son tissu bâti. L'introduction du cheval breton dans l'échiquier municipal participe d'une volonté de "donner du sens" à ses lieux publics, à transformer les espaces verts en paysages habités par une référence commune à la campagne. Des talus plantés au cheval de ferme : le Service des Jardins maille la ville de patrimoine vivant, pour le quotidien des citoyens.

- 1977-1998 : une forte dynamique équestre sur le site du Parc des bois/les Gayeulles

Le Service des jardins de Rennes gérait le végétal. Pourquoi pas l'animal ? Le site est tout trouvé : le Parc des Bois (futur Parc des Gayeulles) s'était constitué autour d'une ancienne ferme laitière. En 1977, elle devient la Ferme des enfants, qui fait vivre (et se reproduire) vaches, poneys, moutons, cochons et basse-cour. Un jardinier de la ville y trouve à exercer ses compétences initiales de vacher. Des soins aux animaux à la pédagogie de la mort proprement donnée (aux lapins), l'ancienne fermière assure le passage : elle devient animatrice. Les enfants rennais pratiquent l'équitation sur poneys en échange d'une participation au travail sur la "ferme" : auprès des animaux, dans le potager.

A la fin des années 1970, le Parc des Gayeulles fête le retour du traditionnel concours hippique de Bretagne, une institution centenaire qui avait dû se déplacer à Saint-Malo pendant la guerre. Quelques années plus tard, l'équitation verte est en plein déploiement dans la région. Elle est représentée par une association très active, la Société des amis du cheval (présidée par un employé du Conseil régional), qui organise un défilé dans la ville. En 1991, La création des Journées nationales du cheval à l'instigation du Service des Courses de l'élevage et de l'équitation (les Haras Nationaux), donne l'occasion d'un rapprochement historique de la famille équestre bretonne, dans l'esprit des concours hippiques du tournant du siècle dernier. Les Fêtes du cheval de Rennes réunissent les mondes du saut d'obstacles, de la randonnée (Amis du cheval), mais aussi les Poneys-clubs, et les éleveurs du cheval breton (Breton : c'est -à- dire "de trait" : Syndicat des éleveurs basé à Landerneau), qui déplacent sur Rennes la Finale régionale du concours. 150 chevaux de trait, 600 chevaux au total : un "gros bazar", auquel s'adjoint une réflexion sur le "cheval animateur de l'espace rural" (un colloque organisé par le CEREOPA, intégré depuis dans l'Institut du cheval). La fête du troisième week-end de septembre s'enrichit les années suivantes de courses de poneys (sous l'égide d'une Fédération des courses de poneys unique en France), un concours de races de poneys, le Horse ball, l'équitation western (avec le Quarter horse). Et enfin l'attelage : chevaux, poneys avec, tout récemment, les ânes.

La Finale des éleveurs de chevaux bretons ne peut être fixée sur la capitale régionale, mais une délégation d'une vingtaine de juments s'y produit tous les ans. Car le public a manifesté un attachement particulier pour les "lourds", le directeur du Service des jardins "sent bien cette relation atavique au cheval traditionnel". Le maire n'a pas besoin de pousser beaucoup. En 1993, Duchesse, jument de 2 ans et demi, fait renouer la Ville de Rennes avec la traction animale publique. Elle sort d'un élevage "accro" des concours (de modèle et d'attelage), mais qui fait aussi travailler tous les jours (exploitation légumière du Léon, Finistère).

## 7. ACTEURS

C'est la Direction des Jardins de la Ville (J. le Rudelier, auquel a succédé P. Lhoumeau), en étroite concertation avec le maire (E. Hervé) qui a porté le projet et l'a concrétisé.

Personnes et professions impliquées : deux jardiniers-charretiers, Agents d'entretien qualifiés, M. Ravenel et E. Heluard. Une formation complémentaire à l'attelage a été apportée par le Haras d'Hennebont. Le Syndicat des éleveurs du cheval breton a fait le lien avec l'éleveur qui a vendu la jument.

## 8. DEFINITION DE L'ACTION

Le 8 décembre 1993, la jeune Duchesse, fille d'Altesse (le cheval de trait est source de fierté en Bretagne) est donc "rattachée à l'équipe qui gère le Parc des Gayeulles". Le responsable du Parc et de la ferme est un "homme de cheval" (de trait) : il possède une Bretonne de loisir, qu'il monte et attèle à une carriole qu'il a lui-même retapée, et participe tous les ans à la Fête du cheval, où lui échoit l'honneur de promener le maire. On a monté un box à la Ferme des enfants, ce qui résoud les problèmes d'intendance du week-end. Un appel d'offre a été lancé dans le Service des Jardins, "à la recherche des mémoires vives". On pensait à juste titre que la culture des charretiers de ferme pouvait être réactivée. L'agent-charretier (la cinquantaine) qui fait équipe avec la jument, en bleu de travail et sans fouet autour du cou : "Pour moi, le cheval c'était une page d'histoire qui était tournée : en 64 quand j'ai quitté la ferme j'avais 20 ans, mais ça m'a toujours plu quand même, on garde quelque chose quand on a été élevé dans un milieu, en 53 j'avais 9 ans, je suivais les chevaux sur la lieuse...". Son remplaçant (congé de maladie et vacances) a la même trajectoire de vie : ce sont des ruraux qui ont cherché du travail en ville. Ils ont à cœur de parfaire le dressage très initial d'une pouliche de caractère : "au début ça a été dur, elle avait peur de tout, elle était pas habituée à tirer, fallait pas qu'elle s'arrête au milieu, c'était fini. Faut pas les buter au début. Même aujourd'hui, faut pas l'arrêter dans une montée. Mais on a l'habitude de ses (caprices). Avec le public, les gosses, on surveille quand même. Les petits, tout le monde veut la caresser. Je dis : toujours devant. Mais non, elle pose pas de problème. Elle est douce comme bête. Moi, je l'aime bien Duchesse et j'en ai soin, ça reste parce qu'on l'a fait tout jeune". En bref, on sait y faire, et une forte relation s'est créée entre l'agent-charretier (qui se retrouve bien dans ce qualificatif) et la jument.

Le directeur plaisante sur le statut de la nouvelle recrue : personnel ou matériel ? "Je dirai pas que c'est un agent municipal, bien que sur le tableau des effectifs, on a une photo de Duchesse avec son nom. On a supprimé une moto-brouette quand on a acheté Duchesse, donc elle a quand même remplacé un engin". Mais le moteur animé n'est pas tout à fait l'équivalent de la machine, et les ATQ (Agents techniques qualifiés) qui s'en occupent perçoivent cette fonction nouvelle comme une promotion (sans salaire) : on espère l'institutionnalisation d'un qualificatif qui reste dans l'air : "agent technique animalier".

L'animal municipal, donc, se substitue à la "moto-brouette". Mais aux tâches techniques ("nettoyage des poubelles, gravillonnage des allées, ramassage des bois morts qui tombent, avec le vent en hiver, la feuille : le travail du parc en somme") s'ajoute un rôle médiatique, plus difficile à contrôler ("les enfants aiment bien la caresser c'est vrai, on peut pas envoyer les gens promener mais enfin faut pas aussi arrêter de trop c'est sûr"). Bien médiatisé (Bulletin municipal, journaux locaux) l'animal qui a remplacé les "machines pétaradantes", est désormais "un symbole, dans lequel les gens se retrouvent".

Avec sa carriole (une benne moderne montée sur roues pneumatiques, fournie par l'éleveur), son harnais "récupéré dans une ferme", Duchesse arpente les allées et les sous-bois du domaine 5 jours sur 7 (sauf les week-ends), toute l'année, toute la journée. Elle passe ses jours de repos dans un pré appartenant à la ville à proximité du Parc des Gayeulles. Une ferrure ordinaire tous les 2 mois suffit... mais les agents qui la mènent aux guides usent leurs souliers ("quand on fait vraiment les poubelles on fait 10 à 15 km certains jours"), ce qui fait pointer quelques problèmes pour l'avenir ("il y a un petit jeune qui est venu avec moi, mais le soir il montait dans la charrette, il a pas demandé à refaire la tournée...").

Le directeur des Jardins a écarté toutes les demandes qui auraient pu pousser l'expérience de la traction animale vers une autre image : Duchesse ne poulînera pas, ne promènera pas d'enfants, elle reste étroitement liée à une activité technique (le transport de graviers, de feuilles, de bois mort et accessoirement de betteraves pour l'alimentation des bêtes de la Ferme des enfants), à une image (son travail représente la qualité de l'action municipale d'entretien : respectueuse du cadre de vie, en prise avec la culture rurale) ; et à un lieu (le parc des Gayeulles).

## 9. CAVALERIE : Voir rubriques précédentes

## 10. INSCRIPTION DANS DES RESEAUX

- Celui des villes pratiquant la gestion différenciée (mais sans référence directe et significative à des actions "cheval de trait").
- La grande famille bretonne du cheval, dans la diversité de ses microcosmes (différentes pratiques équestres : saut d'obstacle (chevaux et poneys), équitation western, horse-ball, courses (poneys), attelage (chevaux de sang et de trait, poneys et ânes, élevage (poneys, chevaux de trait).

## 11. ASPECTS ECONOMIQUES

"On n'a pas fait de calcul économique, et je crois qu'il ne faut pas en faire. Ça va quand même moins vite que la moto-brouette, mais par contre on n'a pas les frais d'assurance, l'entretien revient moins cher" (le directeur du Service des Jardins).

## 12. PERSPECTIVES

- Pas de développement prévu de la cavalerie (Duchesse est un symbole : unique)
- Le Service des Jardins de Rennes serait à la recherche de matériels modernes hippotractés (par exemple, pour l'épandage des engrais)
- Proposition des agents-charretiers : utiliser l'animal pour biner les betteraves de la Ferme des enfants (un outil de ferme ancien conviendrait)
- Le problème de la relève de ces agents n'est pas immédiat (retraite dans plusieurs années), mais il se posera : cette génération fait le lien direct avec la culture charretière.

## 13. CONTACTS

P. Lhoumeau, Direction des Jardins , Hôtel de Ville, BP 3126 RENNES Cedex  
Tél. 0299285660 – Fax 0299285844

## 14. FICHES À CONNECTER (POUR POURSUIVRE LA RECHERCHE)

- La Fête du cheval de Rennes
- Pratique d'attelage du responsable du Parc des Gayeulles et de la Ferme des enfants
- Gardiennage à cheval des dunes de Carnac (gendarmerie)
- Gardiennage à cheval de la forêt domaniale de Rennes ( un agent, cheval personnel) ; perspectives de débardage à cheval "pour faire accepter les coupes à blanc"
- Nettoyage de la voirie à Rambouillet
- À Pacé (Côtes d'Armor) : un étalon de réforme mis à disposition d'un poney-club, qui le confie à une association de réinsertion pour l'enlèvement de poubelles sur la voirie, et l'entretien de chemins
- Écomusée de Rennes : juments poulinières (présentation de races, conservatoire, attelage touristique)
- Cheval et vaches bretons comme "brouteurs écologiques" et patrimoine de pays (marais de Redon par exemple)

## **15. SYNTHÈSE ET PISTES DE RECHERCHE**

- À Rennes, capitale bretonne sans banlieue, circonscrite dans sa rocade et protégée par la ceinture verte des 30 communes rurales de son district, la traction animale a récemment trouvé sa place dans une politique originale de gestion des espaces verts qui accompagne le développement urbain depuis les années 1960. La volonté de maîtrise foncière s'est traduite par l'acquisition d'un patrimoine considérable, en progression rapide et constante. Comment mettre en valeur ce bien municipal disparate et éclaté de plus de 600 ha en 1998 ? Le Service des Jardins a très tôt mis en œuvre une stratégie d'entretien qui allait servir de référence dans le réseau des ingénieurs de la fonction publique territoriale en Europe, sous le terme de la gestion différenciée (reconnaissance et valorisation de la diversité des sites, prise en compte de leur histoire dans les quartiers, logique d'entretien adaptée). Les préoccupations écologiques et la gestion "durable" (gestion citoyenne, et tournée vers l'avenir) s'imposent dans les années 1990 : l'idée du maillage écologique de ces espaces se combine à celle d'une pénétration de la campagne et de la nature dans la ville. Par delà sa fonction technique (petits transports lents), le cheval de trait (à l'instar du talus planté), réalise et représente cette jonction de l'écologie et du rural.

- Le Service des Jardins et le site du Parc municipal des Gayeulles ont joué le rôle de plaque tournante de la culture équestre bretonne, réactivée et unifiée par l'institution nationale de la Fête du cheval créée en 1990 : la passion du cheval constitue l'un des traits culturels de la Bretagne. Le "lourd" s'y retrouve parmi les chevaux de concours hippiques, les poneys de course et d'obstacle, les ânes attelés, les jeux de ballon à cheval, les Quarter horse de l'équitation américaine. Rennes, qui affirme son inscription dans le rural, choisit de renouer avec la traction attelée, c'est à dire avec le cheval de trait, identifié comme le seul véritablement breton, émanant du monde paysan. La Ville a trouvé une image vivante et forte du rural ancien, auquel elle donne un nouveau sens. La jument de trait municipale est affectée aux travaux d'entretien du haut lieu équestre des Gayeulles ; mais elle est aussi reliée à la Ferme animalière des enfants, qui constituent son public le plus passionné.

- Le Service des Jardins a parié avec succès sur la vitalité d'une culture paysanne où le savoir-faire charretier pouvait être réactivé : le personnel qui lui est attaché possède la double expérience du moteur mécanique et animal, sans "complexe du diesel". Mais leur position est fragile, et ces agents-charretiers savent qu'ils assurent cette fonction de passage, à la jonction des deux mondes.

**16. DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS : 5 novembre 1999**



**1. REDACTEUR :** Bernadette LIZET

**DATE DE LA REDACTION :** 4 août 1999

**2. INTITULE :** Service de propreté hippomobile de la ville de Saint-Pierre sur Dives (Calvados).

**Mots-clefs :** Cheval municipal, nettoyage des rues, travail pluri-fonctionnel, médiatisation, tourisme, patrimoine rural, environnement, image des services techniques de la ville, pôle hippique, cheval de trait de sport.

**3. ORGANISME**

Ville de Saint-Pierre sur Dives

**4. SOURCES D'INFORMATION**

- Terrain (8 juillet 1999) : en mairie, entretien avec C. Lacour, secrétaire général, et Bruno Rible, responsable des Services techniques et des espaces verts ; avec l'attelage, les mêmes, et l'agent propreté voirie, responsable de l'attelage, Olivier le Métayer.
- Dossier de presse transmis par Bruno Rible.

**5. DATES, DUREE, PERIODICITE DE L'OPERATION**

Les mardi, mercredi, jeudi et vendredi, le matin, toute l'année.

**6. REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES ET SOCIAUX**

Saint-Pierre sur Dives, 4000 h, à 25 km de Lisieux et de Caen, est "un bourg typique du Pays d'Auge", isolé des grande villes de la région, exerçant un pouvoir d'attraction important (un très grand marché le lundi matin). Il possède des atouts touristiques : une belle abbatale flanquée d'une grande halle médiévale, sur une place de 2 ha ; il bénéficie des classiques visites d'arrière-pays, lorsque le mauvais temps vide les plages de Cabourg. Il baigne, enfin, dans une culture régionale du cheval : la densité de haras de chevaux de pur sang est particulièrement forte en Pays d'Auge. La commune a conservé ses trois jours de courses annuelles (3<sup>e</sup> week-end d'août : galop, trot attelé et monté), une manifestation rustique, dans un herbage équipé d'une tribune des années 1940.

L'idée de réintégrer un cheval dans les services techniques de la ville a germé en 1993. C'est l'adjoint au maire chargé des travaux qui en eut l'initiative, et qui s'adressa aux services techniques pour la mise en œuvre. A l'heure de l'environnement et du "tout patrimoine" dans la région (opération "Terroir et traditions du Pays d'Auge", développée ici le vendredi après-midi dans la cour du cloître, avec la création en 1995 d'un Jardin conservatoire municipal de fleurs et légumes du Pays d'Auge), c'était une opportunité pour le Service Propreté de renouveler son image, et celle des agents techniques : l'usage de la brouette, du balai et de la pelle y étaient devenus vexatoires. Les remplacer par un petit engin mécanisé? ... Problème de coût, mais aussi d'efficacité technique : "il y a des opérations manuelles, les petites réparations, voir les choses qui ne vont pas...". La bonne échelle et le bon rythme, ce serait donc la voiture attelée. L'image et l'identité rurale de la petite ville "typique" pourraient ainsi s'en trouver renforcées (on parle de "remettre un cheval en scène"). Un peu goguenard à l'annonce de ce projet, le Conseil municipal a tout de même voté pour. Le Haras du Pin (la plus prestigieuse des circonscriptions nationales) refusera par contre tout partenariat financier au titre de l'aide à l'achat (opération "Un cheval de trait par club hippique", réservée aux clubs et à l'installation professionnelle de particuliers). On n'apprécie pas beaucoup à Saint-Pierre la politique "américaine" du grand haras et son noir géniteur ; l'image traditionnelle du Percheron, c'est le cheval gris, lourd et pommelé.

Le raisonnement relatif à la gestion de l'image a montré sa pertinence : l'installation d'Uranie a déclenché un véritable rush médiatique, finement analysé par les acteurs. Le point de départ fut le cliché d'une

photographe de l'AFP en 1993. Sujets "télé" et articles dans la presse régionale et nationale par dizaines (repris les uns sur les autres, et qui continuent de passer de temps à autre), contacts directs de maires et de "collègues" de voirie et d'espaces verts de toute la France : Uranie et son agent d'entretien voirie assurent un travail publicitaire imprévu, qui pérennise l'expérience, bien plus sûrement qu'une démonstration de l'efficacité technique.

## 7. ACTEURS

La Mairie de Saint-Pierre-sur-Dives, et plus particulièrement : C. Lacour, secrétaire général , Bruno Riblé, responsable des Services techniques et des espaces verts et l'agent propreté voirie, responsable de l'attelage, Olivier le Métayer

## 8. DEFINITION DE L'ACTION

L'adjoint au maire connaît un marchand de bestiaux (bovins) qui "bricole" une jument percheronne à l'attelage. Il se prête au jeu, confie Reinette et une carriole de marché "typiquement normande" à l'essai. Des "morceaux d'équipage" sont trouvés dans les fermes de la région, et on embauche en CES un jeune chômeur nanti d'une expérience de palefrenier dans un haras privé de pur sang. La jument fait ses armes municipales; après une semaine de travail tranquille, elle s'énerve : la carriole normande portant les couleurs du service propreté de Saint-Pierre (une pancarte à l'arrière) emboutit une 2 CV dans le bourg, et provoque une peur bleue en s'emballant sur le marché de Lisieux. Reinette est rendue à son propriétaire, mais elle n'a pas laissé que de mauvais souvenirs. L'entreprise d'hippotation municipale a été "sauvée par les gamins", qui "couraient tous dans la rue pour la voir". Sauvée sans nul doute aussi par la persévérance des promoteurs du projet, affrontant la résistance des anciens, dans un milieu rural encore très agricole, qui ont vécu l'aventure "comme un retour en arrière". Lors du concours annuel de modèles et allures de Percherons de Lisieux, l'adjoint au maire repère une jument bien classée, et surtout bien tranquille. Le propriétaire, agriculteur augeron (Saint Aubin le Bizet, région de Cambremer), décline l'offre. Il conserve sa petite écurie de concours et de travail (il organise des "journées cidre" à l'ancienne pour les touristes, ramasse les pommes avec un tombereau attelé, fait tourner la meule de granite à l'énergie chevaline, et fait ainsi la promotion de son cidre, son pommeau et son calvados). Il va pourtant se décider, car sa petite relève est assurée (la sœur d'Uranie et la pouliche de l'année d'Uranie). Echaudés, le responsable des services techniques et l'adjoint au maire mettent une condition au marché : un essai-vérité. Ils partent donc seuls dans les chemins augerons avec la jument et son tombereau, et sans autre expérience de l'attelage que les problèmes précédents. Manœuvres de dégagement pour laisser passer les camions, reculers, demi-tours serrés : affaire conclue, pour 11 000 f.

Uranie, puissante percheronne de 9 ans et son poulain à naître, intègrent le personnel municipal. Non sans poser quelques casse-tête administratifs. Sur quelle ligne budgétaire inscrire la dépense en question? Où mettre la jument dans la grille ? Les décennies écoulées depuis la réforme du dernier cheval municipal (le dernier tirait le corbillard voilà trente ans) ont effacé le souvenir des anciennes pratiques, aussi bien dans la comptabilité administrative que dans la mémoire des agents, et des habitants.

Uranie dispose de deux prés (avec écurie, où elle ne va pas) appartenant à la mairie. L'agent qui devient son partenaire la fait sortir à 7h30 pour la préparer. Une toilette s'impose (elle est grise, elle aime les bains de boue) avant de la garnir (un harnais neuf, à bricole, fabriqué par un jeune bourrelier de la région). L'attelage arrive à pied d'œuvre vers 10 h, pour revenir vers 12h. Le service ordinaire consiste à vider les corbeilles à papier disposées dans les rues, figoler le travail de nettoyage des caniveaux – la balayeuse mécanique ne passe pas partout – ramasser les papiers et... se laisser photographier (plusieurs fois par jour en saison touristique). Satisfaire la curiosité du public aussi – des enfants tout particulièrement – sans trop retarder le rythme du travail. Il y a aussi la contribution du vendredi après-midi à l'animation dans la cour du Cloître (une promenade pour les enfants à 5f le tour, dans le cadre de l'action "terroir et traditions du pays d'Auge").

- La politique de valorisation touristique du patrimoine rural aux Conseils général et régional
- Les Equidays (et en particulier les concours d'attelage, de traction)
- L'Association des éleveurs et utilisateurs du Calvados
- L'association pour la Réinsertion en Pays de Falise
- Les municipalités qui ont pris contact avec Saint-Pierre pour reprendre l'expérience chez eux (Trouville, Millau, Nouvoitou, et l'ambassade d'Allemagne à Paris)
- Les municipalités qui ont déjà fait le choix de la traction animale pour le travail (services de la voirie, des espaces verts), avec un cheval (ou un âne, ou un mulet) municipal, ou en ayant recours à un prestataire de service : Antouillet (un âne Grand Noir du Berry), Rennes (une jument bretonne), Rambouillet (2 Boulonnais), Cabourg, Grand Quevilly, Ville de Paris (bois de Vincennes) etc.

#### **15. SYNTHÈSE ET PISTES DE RECHERCHE**

- L'expérience de réinvention de la traction chevaline municipale de Saint-Pierre sur-Dives est pionnière. Plusieurs fronts pionniers ont d'ailleurs existé indépendamment les uns des autres : une expérience comparable a démarré à Rambouillet en 1992
- Celle de Saint-Pierre-sur-Dives présente plusieurs grandes originalités :
  - Elle a commencé par un raté technique (et médiatique) qui aurait pu bloquer l'initiative.
  - Elle est caractérisée par une polyvalence des fonctions et des statuts du cheval de trait au travail (tâches techniques précises, image de ville protégeant son environnement, sa qualité de vie, ses traditions rurales de pays, revalorisant les tâches de nettoyage des rues).
  - Après 30 ans d'interruption, le retour au cheval de trait municipal a plus précisément pour effet et objectif de renouveler l'image du service propreté de la ville, et de changer le statut de ses agents (revalorisés par le travail avec le cheval, attraction touristique et médiatique)
  - Cette action s'est heurtée à une double résistance : celle des équipes d'employés municipaux, et celle des "anciens" du pays, qui y ont vu un "retour en arrière" : paradoxalement, la persistance d'une culture régionale du cheval de trait dans des tâches ordinaires se heurte à la ré-utilisation municipale. Une nouvelle image du cheval de trait, plus étroitement associée au patrimoine et à sa valorisation touristique doit se forger.
  - Entreprise de modeste envergure, elle a connu un succès médiatique exceptionnel à l'échelle nationale (la comparaison avec le politique menée à Rambouillet serait intéressante à faire), ce qui a permis de sauvegarder l'action, qui aurait pu être compromise par un changement de municipalité.
  - Les acteurs ont manifestement appris à gérer cette popularité publique, qui leur a permis de lancer une vigoureuse politique d'animation sportive et culturelle autour du cheval (toutes catégories chevalines) d'envergure régionale.
  - Une politique organisée autour de la promotion de l'image de Saint-Pierre-sur-Dives, et d'une activité équestre centrée sur l'espace urbain (un marathon de chevaux de trait attelés qui se déroule dans les rues, avec le "final" des autres obstacles sur la grande place, un marché aux chevaux et aux ânes sur cette même place...).
- Les promoteurs du retour de la traction chevaline municipale en appellent à une mise en réseau des expériences, des compétences, et des attentes : pour une nouvelle culture de l'attelage urbain, résultant d'une connexion des réseaux sportifs et d'un travail "écologique"?

**16. DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS : 26 novembre 1999**

**1. REDACTEUR :** Bernadette LIZET

Date de la rédaction : 20 avril 1999

**2. INTITULE :** Promenade hippomobile, transport écologique dans le Parc Départemental de la Courneuve (Seine-Saint-Denis).

Mots-clefs : Chevaux départementaux, péri-urbain, Parc Départemental, animation culturelle et sociale, club hippique, culture cavalière, spectacle.

### **3. ORGANISME**

Conseil Général du département de la Seine-Saint-Denis et Luc Michelon (les Traits Volants : association à but lucratif (créée en 1994))

### **4. SOURCES D'INFORMATION**

- Terrain et entretien sur le site, en omnibus, le 4 avril 1998 (Luc Michelon, prestataire, responsable de l'activité et Alexandra Schmitt (cocher, meneur en formation, cavalière du Club hippique de la Courneuve))
- Échange téléphonique avec Marie-Hélène Joye, directrice du parc départemental de la Courneuve
- Prospectus du Conseil Général

### **5. DATES, DUREE, PERIODICITE DE L'OPERATION**

De Pâques à septembre, les week-end et jours fériés, à partir de 14 h30

### **6. REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES ET SOCIAUX**

- Histoire du Parc Départemental de la Courneuve :

- 400 ha, création en 1962, ouvert au public en 1970
- L'idée du "transport écologique" va de pair avec celle des voitures électriques, des policiers en bicyclettes et du gardiennage à cheval (gardes et policiers).
- L'objectif était au départ d'acquérir le matériel et les chevaux, et de mettre le tout en concession auprès d'un particulier (fonctionnement 1994); mais la dépendance à l'égard du temps (météo) et la saisonnalité de l'activité s'est avérée telle qu'il a fallu que le Département s'engage dans un soutien financier beaucoup plus important, avec honoraires à la journée pour le cocher et son groom. Le service était quotidien, il a été réduit aux fins de semaines et jours fériés.
- Le raisonnement "écologique" s'est donc progressivement globalisé, du souci anti-pollution du début au "tout social", au travail relationnel (avec calcul du pourcentage de population d'usagers du Parc touchés par la suite).
- Côté prestataire de service (Luc Michelon, Les Traits Volants) :
  - Le système "promenade en omnibus dans le Parc de la Courneuve" a été mis en place en 1994 par Claude Augé, un cascadeur spécialisé dans l'utilisation (poste hongroise) et l'élevage du Cob normand. Il avait fait construire l'omnibus pour son usage personnel (attelage de ses vingt chevaux). Ayant été contacté par le Conseil Général pour concrétiser l'idée du transport écologique (en remplacement d'un petit train hors normes techniques), il lui a vendu cet omnibus et six Cobs, dont il a par ailleurs assuré le service la première année. Il l'a jugé non rentable et a déserté le service (d'où la nécessité de chercher un autre prestataire, et d'autres modalités).
- Omnibus : copie non conforme de l'omnibus parisien (roues à pneus, étage plus large pour une permettre une contenance maximum).

et la distribution de sacs poubelles dans tous les quartiers, deux fois l'an.

La jument débonnaire accomplit donc un travail tout à fait tranquille, qu'on peut qualifier de "familial". L'employé communal qui la promène dans les rues la considère d'ailleurs quasiment comme sienne ; il la nourrit et lui rend visite, le week-end, avec ses enfants, et ses remplacements de service (congés) ne posent aucun problème. A ce rythme paisible, la ferrure – classique, sans crampons ni tungstène – tient deux mois. Ce travail n'a nécessité aucune formation professionnelle en matière d'attelage pour l'agent d'entretien qui préfère d'ailleurs tirer Uranie par la longe, que de mener à proprement parler (aux guides, dans la voiture). Par contre, le technicien s'est piqué au jeu : il est devenu meneur, éleveur, et s'est intégré au réseau local des adeptes de l'attelage de loisir et de petite compétition douce. Il a nourri le projet d'assurer la promotion de la traction chevaline municipale par le biais des concours d'attelage. A commencer par celui qui a lieu tous les ans depuis 1995, sur la place de Saint-Pierre.

Car l'engouement médiatique sur le travail d'Uranie a également eu pour effet de transformer le bourg en pôle d'activités hippiques. En 1995 – l'année d'Uranie – le Conseil général du Calvados régionalisait la pratique nationale des "Journées du cheval" (instaurées par le Ministre de l'Agriculture en 1991) en "Equidays" (premier week-end d'octobre). L'agent du Conseil régional chargé du tourisme, voisin de Saint-Pierre et président d'une association de randonneurs équestres, propose à la commune d'héberger des épreuves de TREC (Techniques de Randonnée et d'Equitation de Compétition), d'endurance, et le Championnat départemental d'attelage des Chevaux de Trait, un concours familial organisé par l'Association des éleveurs-utilisateurs du Percheron en Calvados (une trentaine d'attelages). La liaison s'établit si bien qu'Uranie, menée au débotté par le technicien, participe à la petite compétition – dont le marathon présente l'originalité de se dérouler en ville, avec des obstacles disposés sur les 2 ha de la place. Le couple municipal reçoit une coupe pour le "premier prix en catégorie cheval municipal". Il était seul en piste, et ignorait qu'il jetait le fondement d'un projet qu'il entend mener aujourd'hui au plan national, dans le but de consolider la culture technique et la renommée de la traction chevaline retrouvée dans les villes.

Aujourd'hui, Bruno Rible est propriétaire de deux "Traits" (la fille d'Uranie, vendue à son regret par la commune après le changement de municipalité, en 1995, et un Breton sauvé par une association brestoïse d'aide aux animaux). Et plusieurs voitures attendent la restauration dans son hangar.

Les Equidays ont prospéré : se sont greffés le marché aux chevaux et aux ânes, depuis 1997, (l'année de reconnaissance par les Haras nationaux de l'âne normand) et enfin une épreuve de traction au traîneau.

Le succès médiatique de la jument de travail municipale est donc à l'origine d'une véritable politique sportive et culturelle du cheval à Saint-Pierre.

Uranie a vu prospérer son image, et celle de la commune à travers elle. Mais pas sa progéniture : celle qui faisait le bonheur de son éleveur avec son poulinage annuel (fait plutôt rare en chevaux de trait) a cessé de "prendre" dès qu'elle a commencé son service communal ; il se pourrait qu'Uranie ait perdu sa fécondité par excès d'embonpoint.

## **9. CAVALERIE**

Une jument percheronne de 15 ans, Uranie.

## **10. INSCRIPTION DANS LES RESEAUX**

Voir rubrique 14

## 11. ASPECTS ECONOMIQUES

- Coûts d'investissement :

- achat d'Uranie, 11 000 f (dont il faut déduire la vente de sa pouliche, à l'automne 1995: 5000 f)
- la carriole : achat (5000 f) et restauration (4000f)
- les harnais : 4000f

- coût annuel d'entretien : 10000 f (nourriture, soins vétérinaires, ferrure, saillie)

Les promoteurs de " l'opération Uranie " soulignent bien la nécessaire prise en compte du gain d'image pour la commune (en équivalent publicité, l'investissement initial apparaît effectivement dérisoire).

## 12. PERSPECTIVES

Le responsable des services techniques a dû renoncer à des développements qui lui paraissaient souhaitables, vers un travail à temps plein dans le cadre des espaces verts de Saint-Pierre et même de Lisieux (arrosage, transport de matériel pour l'entretien de chemins). Ses idées se sont en effet heurtées à des habitudes de travail bien ancrées. En 1995, le changement de municipalité a bien failli provoquer la vente de la jument. Mais Uranie avait acquis trop de popularité et les retombées médiatiques avaient été si fortes qu'elle a "sauvé sa tête". Toutefois, "il n'y a plus de volonté d'aller plus loin". Un certain scepticisme s'est installé, avec le sentiment d'un risque permanent, et la nécessité de "remettre du charbon régulièrement". Le technicien a donc changé d'échelle d'analyse, et cherche à fédérer toutes les initiatives municipales concernant le travail avec des chevaux dans des villes de moins de 10 000 h.

Objectifs : tirer parti de l'expérience de chacun, identifier les forces et les faiblesses des pratiques, constituer une force économique et capitaliser l'acquis en élaborant un cahier des charges pour un matériel polyvalent (un plateau – la base commune – et des équipements adaptés à l'arrosage, au nettoyage) à adresser à des constructeurs français.

Stratégie :

- faire l'inventaire des réalisations, et des intentions (pourquoi les projets ne se réalisent-ils pas ?)
- étoffer la participation au concours d'attelage de Saint-Pierre, dans la catégorie "chevaux municipaux" (avec un règlement adapté)
- créer un petit média qui permettrait de capitaliser toutes les informations, d'échanger les points de vue et de "monter un maillage sur ces communes".

Chaque action pourrait ainsi sortir de l'isolement, se trouverait confortée pour faire face aux problèmes de blocages institutionnels (la routine dans les habitudes de travail des équipes techniques des villes), et d'instabilité chronique dans les projets municipaux (renouvellement politique).

Premiers contacts de villes intéressées par le projet d'un concours réunissant des animaux de travail municipaux : Rennes (voir la fiche correspondante), Millau, Paris (circonscription du Bois de Vincennes : voir la fiche correspondante) et aussi l'association pour l'Insertion en Pays de Falaise.

## 13. CONTACTS

Bruno Rible, Services techniques, Hôtel de Ville, BP 28, 14170 Saint-Pierre-sur-Dives, tél 02 31 20 73 28, fax 02 31 20 36 02

## 14. FICHES À CONNECTER (POUR POURSUIVRE LA RECHERCHE)

- Les "journées cidre" et autres activités d'attelage du naisseur-éleveur d'Uranie, Gérard Desvoyes (Pont-Audemer)
- La Société du Trait Augeron
- Le maréchal-ferrant et son réseau de chevaux de trait au travail

## 7. ACTEURS

Contrat entre :

- Le Conseil Général, qui a financé l'achat du matériel et des chevaux, la construction du hangar où sont remisés l'omnibus et les harnais (avec les autres voitures), et qui contribue largement au financement de l'entretien des chevaux.

- Luc Michelon :

- cocher et meneur
- créateur d'une petite entreprise de location d'attelages et d'animations pour la ville, combinant élevage, dressage, utilisation et commercialisation de chevaux de trait
- spécialité : le cheval Boulonnais (élevage, dressage, valorisation)
- animation fondatrice : un parachute ascensionnel tiré par des chevaux de trait (Boulonnais), une animation intitulée "parattelage", d'où le nom de l'entreprise créée, "Les Traits Volants" (reprise – d'après une photo – d'une idée de spectacle développée à Chambord dans les années 1980.

## 8. DEFINITION DE L'ACTION

a) Aspects techniques :

- Promenade en omnibus (35 personnes, entre 4,5 et 5 t à charge) à trois chevaux dans le Parc. De vingt minutes à une demi-heure (selon le chargement de la voiture, temps d'installation et déchargement), entre la buvette du Manège (sud-ouest du Parc) et celle de la Maison du Parc : à ces deux points d'arrêt, les passagers peuvent acheter leurs billets (10 f pour les adultes et 5 pour les enfants). Deux temps de trot, sur les parties bien roulantes.

- Ce travail (de 2h1/2 jusqu'à 7 h-7h30 s'il fait beau) requiert :

- Des chevaux bien dressés, de bonne volonté et calmes (les vélos leur passent sous le nez, les gens leur passent la main dessus...) aptes à tirer en équipe, sans "en faire de trop" et répondre à des ordres sélectifs. C'est surtout au démarrage (avec un voiture pleine "difficile à décoller") qu'il faut qu'ils "obéissent ensemble". Après "il faut qu'ils soient aux ordres, parce que quand on arrive sur une foule de gamins, des gamins qui courent après leur ballons, des vélos, il faut pouvoir s'arrêter ou slalomer quand il faut"... "Il y en a, ça les amuse de rouler juste devant l'attelage et ils sont des fois tellement fascinés qu'ils continuent de pédaler en regardant derrière, on les voit tomber". Il arrive qu'on excite quelque pitt-bull contre les chevaux, mais cela reste du théâtre (les combats de chiens organisés dans le Parc ne le sont pas). Mais le Parc est remarquablement exempt d'insectes piquant les chevaux (et les hommes).

- Des harnais exactement adaptés : colliers québécois légers et confortables (les chevaux n'ont jamais blessé), avaloirs modifiés sur les équipements d'origine, car ils ne remplissaient pas leur office (freiner la voiture par les chevaux, sans avoir à recourir au frein).

- Un personnel qualifié (un cocher professionnel diplômé, assisté d'un aide - groom - expérimenté) : la responsabilité de 35 personnes est lourde, et cette voiture "se conduit comme un poids lourd" (grande inertie), et suppose de "savoir anticiper". Il faut un démarrage synchronisé des chevaux, et qu'ils retiennent ensemble la voiture dans les (faibles) descentes ; le cocher doit savoir coordonner leur travail (ordres sélectifs). Il faut encore gérer les dos d'ânes, les aborder bien de face, afin que le timon ne vienne pas brinqueballer entre les chevaux.

- On ne peut pas dissocier ce travail saisonnier des jours chômés de l'omnibus de l'utilisation régulière à l'année des six Trait par le club UCPA : c'est la condition d'une disponibilité immédiate de leur force de traction lors de la reprise de Pâques. L'articulation entre les fonctions de l'omnibus départemental sur le Parc et celles de l'école d'attelage du Parc est excellente (prestations "professionnelles" des deux côtés, avec une

jeune cavalière-meneuse en formation, bénévole, qui assure la liaison, et un apport de conseils techniques du côté du cocher de l'omnibus).

Un seul problème, résolu en 1999 (changement de maréchal : on s'adresse désormais à un spécialiste du cheval de trait, – voir rubrique 14) : la ferrure. Le ferrage était désynchronisé entre les membres antérieurs et postérieurs, un usage excessif du tungstène anti-dérapant était fait (vibrations pathogènes dans les pieds).

#### b) Fonctions sociales et pédagogiques

- Un service presque gratuit apporté par le Conseil Général aux usagers du Parc (politique sociale du Département)

- Politique "écologique" du Département (qui travaille ainsi son image)

- Réapprentissage de la relation au cheval de travail dans un espace public (pédagogie) : "pour les gens de la ville qui ne voient plus de chevaux, ça leur permet de reprendre contact" (une catégorie de passagers qui cherche s'informer, sur la race, le métier de cocher...). "Ils sont beaux les poneys".

- Le cocher et le groom doivent être aussi pédagogues : petite guerre d'usure avec les groupes d'enfants qui cherchent à monter sans tickets, avec lesquels il faut parlementer, en les laissant prendre plaisir du contact avec les chevaux. De leur poste d'observation privilégié (vision panoramique, à 4 m du sol), ils assurent par ailleurs une surveillance "douce" (pas d'intervention directe, mais observation et alerte au talkie-walkie qui leur permet de communiquer avec la police à cheval, en cas de déclenchement de bagarre par exemple).

- Le groom est en situation d'apprentissage (durant la saison 1998, c'était un apprenti de Traits Volants ; en 1999 c'est la jeune femme meneur du club hippique - jardinière à la Ville de Drancy)

- L'omnibus aux trois chevaux de la Courneuve constitue donc une prestation sociale, et une animation du Parc : la notion "d'écologie" recouvre à la fois l'idée d'un choix anti-pollution, et aussi de technique socialement attrayante, par le spectacle (véhicule et attelage impressionnants, harnais de parade, costume soigné des cocher et groom – genre "Nouvelle Orléans" en été : campagne habillée). Ce sont les enfants (et les pré-adolescents) qui sont particulièrement attirés par la prestation (intérêt réciproque : glaces, sucreries et pop-corn que les chevaux ont appris à aimer et à voler).

## 9. CAVALERIE

Cinq Cobs normands alezans, un Boulonnais (alezan, imitant Cob) : deux juments (Belle de Mai et Camille Falun), quatre hongres (Duc, Dinosaur, Défi et Falun)

## 10. INSCRIPTION DANS DES RESEAUX

### - Le cocher :

- a été initié par Bernard Ceyron, l'un des derniers maîtres d'attelages, héritier de l'art du menage du début du siècle, dispensateur de la technique du menage à six chevaux, du remisage en ville

- est prestataire de service pour Animaville depuis six ans (et formateur pour les prestations attelage)

- a formé un jeune cocher occasionnel, en cours d'installation professionnelle dans la région de Beauvais

- est l'un des membres fondateurs du Syndicat des cochers (secrétaire du bureau)

- membre de Traits de Génie depuis 1996

- membre des équipes "Boulonnais" de la Route du Poisson 1991, "Bienvenue à la ferme" de 95 et "Traits de Génie" de 97 et 99.

### - Le groom :

- fait partie de la section attelage du club hippique de la Courneuve, et du groupe de cavaliers spécialisés sur CT

- suit une formation fédérale en attelage (Galop 4 de la Fédération Française des Sports Équestres), et se perfectionne avec Luc Michelin dans le cadre des activités de l'omnibus de la Courneuve.

- Le Conseil Général : réseau (informel) des expériences de gestion écologique de l'espace péri-urbain



## **11. ASPECTS ECONOMIQUES**

- Le budget "omnibus" du Conseil Général comprend :

- l'investissement initial (voiture, chevaux, harnais, hangar construit au club)
  - le coût de fonctionnement (prestation du cocher et entretien des chevaux : pension, ferrure tungstène).
- L'arrangement initial est en rediscussion, car le coût des ferrures a considérablement augmenté avec le succès de l'École d'attelage du club.

- Depuis 1996, l'activité est subventionnée. Dans le calcul économique, le bénéfice environnemental et social est comptabilisé (comme dans la circonscription du Bois de Vincennes).

## **12. PERSPECTIVES**

- Pour la directrice du Parc de la Courneuve, l'activité est en place (pas de développement, sinon une bonne publicité)

- Un développement en semaine pour les "scolaires" pourrait être envisagé (nombreuses sollicitations)

- D'autres collectivités territoriales (Conseils Généraux ou régionaux, Villes) sont-elles prêtes à subventionner une activité qui ne paraît pas suffisamment rentable dans un raisonnement économique classique (aléas climatiques, fréquentation incertaine du parc) ?

## **13. CONTACTS**

Luc Michelon , les Traits Volants, 19 Grande rue, 60430 Abbecourt. Tél. 03 44 89 25 53

## **14. FICHES À CONNECTER (POUR POURSUIVRE LA RECHERCHE)**

- Les Traits Volants

- Syndicat de cochers (voir fiche correspondante)

- Club hippique de la Courneuve : école d'attelage, et équitation spécialisée sur CT

- Thierry Sédent, maréchal-ferrant, meneur de chevaux de trait

- Politique verte de Département

- Brigades à cheval (gardes et policiers, avec la formation équestre au club de la Courneuve)

- Entreprise Claude Auger

- Les tramways de Disneyland

- Équipes boulonnaises des Trophées des Salons du Cheval et de l'Agriculture (1997-1998) : Luc Michelon s'y retrouve en compagnie d'éleveurs plus ou moins proches du Syndicat d'élevage, facteurs de changement dans le berceau

- Bernard Ceyleyron, dresseur, meneur de grands attelages (à six chevaux) et formateur (intervenant dans un club hippique de l'Oise), héritier de l'art du menage urbain (coaching) du début du siècle

- Maisons de cochers de la première génération du cheval-spectacle et promenade publique dans Paris (également héritières de la pratique du menage, pionnières de la location d'attelages : Debut de Roseville, Demanet, Rosay...)

- Association Traits de Génie (voir la fiche correspondante)

## **15. SYNTHÈSE ET PISTES DE RECHERCHE**

- Réinvention du cheval de trait et du métier de cocher :

• Le cheval de trait est à la fois un tractionneur de force qui transporte du public en faisant le spectacle ("Un omnibus tiré par trois superbes chevaux, comme autrefois" dit le prospectus du Conseil Général sur le Parc et l'activité équestre), et il s'est par ailleurs très bien intégré à la cavalerie d'un grand club hippique de la périphérie parisienne (sous la selle et à la voiture).

• Ces chevaux de trait participent de l'activité professionnelle d'un néo-cocher et néo-éleveur de chevaux de trait (race boulonnaise), qui expérimente ce qui fut l'ordinaire des employés de la Compagnie des omnibus (en bien plus tranquille toutefois et bien mieux rémunéré, avec un statut professionnel plus gratifiant).

- Intégration dans la culture cavalière urbaine

• Les chevaux de trait départementaux de la Courneuve ont contribué à donner corps aux slogans des Haras Nationaux "cheval de trait, cheval utile" et "un cheval de trait par club hippique" lancés en 1992. Ils jouent un rôle actif dans la diffusion d'une nouvelle image collective de l'animal.

• Bien qu'ils aient été achetés en dehors de l'action "un cheval de trait par club hippique" des HN, ils sont donc un bon exemple d'intégration du CT dans la culture "club équestre" (le Cob, race intermédiaire, s'y prête particulièrement bien) et d'une reconnaissance de l'activité d'attelage (souvent dévalorisée par les cavaliers).

• À suivre plus particulièrement : l'activité des "cavaliers Cobs" (nom donné aux cavaliers spécialistes du CT) dans les reprises. Peu nombreux – parmi les adeptes de l'attelage – ils ont dû affronter une résistance et un certain mépris de la part des autres cavaliers (et des moniteurs d'équitation). Militants du CT, ils effectuent un travail équivalent à celui qui avait été accompli dans les années 1975-1980 par les pionniers de l'attelage du CT.

- De fortes motivations éthiques pour ce réseau du cheval de trait départemental de la Courneuve

• Du meneur spécialiste de location d'attelage en ville, éleveur et utilisateur fidèle au Boulonnais, à la directrice du Parc et au noyau des adeptes au club UCPA : tous les partenaires ont le désir de sauvegarder le cheval de trait ; on se réfère à la catégorie CT en général – opposée aux chevaux de sang ou on s'attache à des races spécifiques (Boulonnais, Cob normand).

• Les valeurs sont diverses (et diversement combinées) : sensibilité écologique, goût pour "faire du social", bénévolat et sociabilité autour d'un loisir très mobilisateur au club hippique...

• Cette attitude militante est d'autant plus marquée que la situation est pionnière : tous ces acteurs contribuent à l'intégration du cheval de trait dans la culture équestre classique et à sa réintégration dans des tâches urbaines, sur l'espace public. On cherche à le faire connaître et reconnaître.

• Luc Michelon, leader du système "omnibus à la Courneuve" marque son opposition à des pratiques purement commerciales et individualistes (attitude du premier prestataire de l'omnibus, vendeur de la voiture, des chevaux, des harnais et de l'activité) ; il est membre fondateur du Syndicat de cochers (voir la fiche correspondante).

- Le cocher de la Courneuve appartient au petit groupe des pionniers-passeurs de l'attelage du CT, facteurs de diversification culturelle, attachés à une race et créateurs d'une petite entreprise. Se spécialisant dans les animations, urbaines en particulier, il a cessé de mener en compétition (championnats de France), pour des raisons financières (l'attelage sportif est un luxe coûteux et lui "essaye de gagner sa vie" avec ses attelages), et d'incompatibilité de dressage et de calendrier (les concours et les animations tombent les week-ends). Il reste néanmoins attaché aux Routes annuelles, qui ne se vivent pas comme de la compétition, mais une activité militante et collective (esprit d'équipe) de promotion du CT. Les activités étaient donc polyvalentes au départ, pour se différencier nettement par la suite (professionnalisation).

**16. DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS : 22 novembre 1999**

### **1. REDACTEUR : Bernadette LIZET**

Date de la rédaction : 29 mai 1999

### **2. INTITULE : Attelage et chevaux de trait à Poneys des Quatre Saisons**

Mots-clefs : séjours équestres, loisirs à poneys, communication, animal de compagnie, nature, campagne, châteaux-patrimoines, bête préhistorique, emblème de terroir, couple poney-cheval de trait, éléphant de nos campagnes, race locale, vitrine des races française de terroir, efficacité technique.

### **3. ORGANISME**

Poneys des Quatre Saisons, société familiale (associant deux frères) bourguignonne située à 1h 30 de train de Paris, créée en 1979, est spécialisée dans l'accueil d'enfants de 6/8 ans et 9/15 ans pour des séjours équestres de loisir (équitation et attelage), dans le cadre de vacances scolaires (Toussaint, Noël, février, printemps et été : formules de sept et quatorze jours) et de classes de découvertes (stages de cinq jours). En combinaison avec une école d'équitation sur l'un des sites (Val-en-Pré : mardi soir, mercredi et samedi, 80 licenciés). Agrément Jeunesse et Sport et Education Nationale pour des activités de loisirs (une absence générale d'esprit de compétition, bien que l'Ecole d'équitation "fasse passer les galops").

### **4. SOURCES D'INFORMATION**

Entretien sur les sites du Haras de Val-en-Pré (Gurgy, 89) et Fort-Manoir (Armaux, 89), auprès de Thierry et d'Olivier Berthon, de la directrice du site de Val-en-Pré et du directeur de Fort-Manoir.

### **5. DATES, DUREE, PERIODICITE DE L'OPERATION**

Le cheval de trait a pris place tardivement dans ce dispositif (1996), sur une suggestion d'une monitrice d'équitation de la structure, qui avait mené une paire lors des Routes du Vin (1994) et du Poisson (1995). L'activité d'attelage avec des chevaux de trait a démarré à Epineau- les Voves, et s'est peu à peu développée sur les quatre sites, qui sont aujourd'hui tous équipés, et vient compléter l'équitation sur poneys, avec la même saisonnalité (voir rubrique 3)

### **6. REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES ET SOCIAUX**

Poney des quatre saisons est propriétaire de cinq sites distribués sur le département de l'Yonne : quatre châteaux restaurés (Epineau-les Voves, "Poney-club de la Source", ouvert en 1976 ; Fort-Manoir – commune d'Armaux , 1984 ; Les Terrasses (commune du Mont-Saint-Sulpice 1989 : spécialisé pour l'accueil des 6/8 ans) ; le Château de Neuilly (commune de Neuilly, la "maison de retraite" des poneys, 1990) et enfin la récente création de toutes pièces d'un "village équestre", ambiance "haras" (grands prés) et western (les logements sont tout en bois et certains sont aménagés dans une dizaine de chariots disposés en cercle).

Plus de 300 poneys en tout (du Shetland au Connemara et à l'Haflinger), 560 "lits enfants", remplis à 80% environ pour cette structure de séjours "poney" unique en France par son importance. La clientèle est quasi exclusivement urbaine (région parisienne, et autres grandes villes française, et aussi l'étranger pour les formules des vacances scolaires).

Personnel : une trentaine de permanents (personnel administratif), mais les effectifs montent à 130 personnes environ en saison (de février à fin août, avec reprise aux vacances de la Toussaint). Ce sont "des administratifs, pour s'occuper du secrétariat, de la comptabilité, des inscriptions, du juridique... les peintres, les maçons, les cuisiniers et leurs aides, les gens qui assurent l'entretien des locaux, il faut que ce soit propre, nous avons un rôle pédagogique et éducatif, enfin l'équipe d'animation et d'encadrement : un directeur par site, un adjoint de direction, un moniteur d'équitation – brevet d'état –, les animateurs et les animatrices, qui encadrent les enfants"). Thierry Berthon insiste sur le caractère pionnier de l'entreprise. Poneys des quatre

saisons apporterait une réponse à un besoin de société pour les enfants citadins (l'animal, le vivant, la nature et la campagne) ; le village équestre du Haras de Val-en-Pré est une conception inédite (avec le dépôt d'un brevet pour les chariots-logements western).

Pour démarcher les particuliers et les comités d'entreprise (à égalité dans le chiffre d'affaire), la société a ouvert une agence de vente spécialisée à Paris (la première agence de vente de voyages pour enfants en France). Mais Poneys des quatre saisons se vend aussi par le relais de distributeurs (Nouvelles Frontières entre autres). Un "gros travail de communication".

La communication et la stratégie commerciale de l'entreprise reposent sur la valorisation du patrimoine architectural (la restauration de quatre châteaux et de leurs domaines), sur la promotion d'une pratique équestre de nature et de campagne, et sur celle d'une fréquentation bénéfique du poney par l'enfant : "nous sommes deux frères jumeaux, Thierry et Olivier, Parisiens à l'origine, nous avons un goût pour la nature, la campagne...". "Les choses se sont développées, parce que cela correspond à une attente de société, qui a de plus en plus soif de nature et de véridique...". "Le poney est notre ami, c'est notre compagnon, c'est celui qui donne le plus de bonheur aux enfants et à nous-même... les poneys sont des animaux merveilleux, ils ont tout pour eux : ils sont gentils, souples, joueurs, à l'image des enfants. Et ils sont rustiques" (plein air intégral à l'année, qui fait tomber les coûts, bien qu'il faille compléter en hiver et en été). Ces quatre poney-clubs véhiculent l'idée d'une homologation de statut entre l'enfant et l'animal, qui s'éduquent réciproquement : "Si on donne rien à l'animal, il vous donne rien, c'est ce qu'on veut développer dans nos séjours : donnant-donnant, vous donnez au poney, le poney vous donne. Il y a un côté éducatif très important au-delà du simple loisir". La conséquence logique est de refuser la fin de vie de l'animal à la boucherie : après les déconvenues d'un système de placement en retraite dans les propriétés de Parisiens en résidence secondaire, la décision a été prise d'acquiescer un cinquième site spécialisé pour la fin de vie des poneys (le Château de Neuilly, à 15 km de Val-en-Pré – Gurgy, est qualifié "d'hospice", ou de "maison de retraite").

L'activité d'attelage avec des chevaux de trait est récente (1996) : l'idée initiale vient d'une monitrice (diplômée d'État), qui avait mené une paire d'Auxois lors des Routes du Vin et des écluses (1994), et du Poisson (1995). On explique aujourd'hui la motivation à lancer cette prestation complémentaire avec les arguments suivants :

- Le cheval de trait possède une valeur esthétique ("il est magnifique, il a l'air préhistorique" – au sens de la traversée des siècles à l'identique, car il "travaille au service de l'homme depuis des générations").
- Son image correspond à l'esprit de produit "de terroir" (d'inspiration "Salon de l'agriculture et du cheval" de Paris) de Poneys des quatre saisons
- Il serait, dans la grande famille chevaline, l'équivalent du poney (le Shetland avec ses formes massives) en énorme : comme le poney, et dans la différence avec les "chevaux de course", il aurait conservé du naturel, de l'authenticité, de la gentillesse, il est l'esprit de terroir tout en étant exotique : "... Le cheval de trait est superbe, moins trafiqué que les chevaux de course, il est authentique, naturel... C'est un animal préhistorique, qui a évolué mais qui a toujours peuplé nos campagnes, pendant des siècles, fabuleux de gentillesse, de beauté. C'est vraiment le terroir. J'ai pensé que c'était un plus incontestable d'apporter aux enfants des villes cet éléphant de nos campagnes" (OB).
- Poney des quatre saisons collabore à l'œuvre de préservation de la race locale, l'Auxois (on distribue un prospectus du Syndicat de l'Auxois à chaque classe, comme support pédagogique).
- Mais il y a aussi l'efficacité technique (sa puissance permet de rentabiliser l'attelage, permet de "passer" des lots importants d'enfants sur l'activité).
- Côté communication, le cheval de trait est présenté en bonne place sur les documents publicitaires qui font connaître le dernier site ouvert, Val-en-Pré.

## **7. ACTEURS**

- L'entreprise Poneys des quatre saisons et ses moniteurs ou directeurs meneurs
- Le réseau des éleveurs du Syndicat auxois
- Les Haras Nationaux régionaux (Cluny), qui ont subventionné l'achat d'un des premiers étalons auxois au titre de l'action "un cheval de trait par club hippique", et placé ici un étalon de réforme auxois.

## **8. DEFINITION DE L'ACTION**

### Ventilation des tâches CT et poneys

- Si les poneys vont très occasionnellement à la voiture (comme lors de notre visite à Val-en-Pré, la paire de Trait n'étant pas disponible), les chevaux de trait servent quasi exclusivement pour l'attelage (il arrive qu'on utilise un des "Traits" si l'un des enfants est vraiment trop lourd (tranche supérieure : 15 ans).
- Le CT permet "d'en mettre plus dans les charrettes" : 12 enfants – parfois 14 lorsqu'ils ne sont pas trop grands.
- Moyenne de travail des attelages : deux jours par semaine en demi-saison et trois-quatre jours en été (les journées jamais complètes : les sorties ont lieu le matin et le soir, trois heures au maximum en tout).
- Le CT "permet les contacts avec l'extérieur", permet de "sortir du poney-club, découvrir les environs, la nature et la campagne", et aussi de parler avec les gens du pays, que le passage des CT émeut (souvenirs de la campagne d'après-guerre), alors "que les poneys, ils s'en foutent"). Si l'équitation sur poneys comporte une forte dimension d'apprentissage, la randonnée en attelage est un loisir passif (pas d'apprentissage au menage : les enfants sont de simples passagers).
- L'attelage permet de rassurer les enfants qui ont peur d'une relation individuelle avec les poneys.
- On dit du CT (et de l'attelage) qu'ils plaisent, qu'ils "impressionnent" : ils favorisent la relation pédagogique. Les instituteurs sont très demandeurs de cette activité.

### Sorties en attelage

La voiture attelée est suivie d'une colonne d'une douzaine d'enfants sur leurs poneys, et on échange le mode de transport au retour. Surtout par les chemins ("chemins blancs").

- Deux formules : petite promenade d'une heure par classe, parfois en veillée (les juments travaillent alors 2h/j, au pas et au trot), ou plus long, avec pique-nique.
- Sur trois des quatre sites (Val-en-Pré, Fort-Manoir et Epineau-les-Voves), les voitures sont lourdes, exigeant une paire.
- Le travail est progressif : léger en début de saison

### Les voitures

Sur les quatre poneys-clubs, les voitures sont de fabrication moderne, sur des modèles traditionnels (sauf à Val-en-Pré). Des problèmes ont été rencontrés au début, avec un constructeur qui a fait faillite (sans rembourser un acompte important). Depuis, on a recours à un importateur régional de voitures polonaises.

### Sellerie

Plusieurs provenances, mais en particulier Christian Gamay, sellier-bourrelier à Auxerre, meneur averti, qui non seulement vend les cuirs, mais les règle, et vient donner un coup de main en cas de difficulté de débouillage, ou de défense de l'animal en cours d'utilisation.

### La ferrure

Elle est impérative pour les CT (en particulier les Auxois), pendant la saison (6-7 mois), tous les mois et demi. Les poneys, dans leur très grande majorité (sauf les plus grands) ne sont pas ferrés (mais parés trois fois par an, ce qui est une moindre dépense).

### Logement

Au pré toute l'année, comme les poneys. Compléments foin et paille en hiver, un peu de granulés.

Formation des meneurs : moniteurs d'équitation diplômés d'état (pas de formation spécialisée en attelage).

## **9. CAVALERIE**

### **Au printemps 1999 :**

- À Fort-Manoir : deux Auxois (d'anciens étalons castrés ; Assaut – qui faisait la monte à Cluny et a permis de bénéficier de la prime d'équipement au titre de l'action "Un cheval de trait par club hippique", et Comte, deux cousins ; ce sont les premiers achats). Ils ont participé à la Route du Vin 1994 et à la Route du Poisson 1995.

- À Val-en-Pré : une jument comtoise (Frileuse), qui faisait équipe avec une jument prêtée par M. Meuriot (qu'il a reprise) et un poulain comtois de deux ans – sauvé de l'abattoir – dont on commence le débouillage.

- À Epineau-les-Voves : Trésor, étalon auxois réformé des Haras (mis à disposition). Effrayé dans un village, il reste craintif, et il est par ailleurs trop léger pour tirer seul une lourde voiture qui vient d'être acquise : on lui cherche donc un cheval expérimenté pour l'atteler à deux (une Auxoise, ou une Percheronne).

- Au poney-club des Terrasses : un autre Auxois, Gitan, 4 ans (vendu par M. Bizouard), jeune et maladroit.

### **Nouvelles acquisitions à l'automne 1999**

Deux jeunes juments percheronnes

## **10. INSCRIPTION DANS DES RESEAUX**

- Le Haras National de Cluny

- Le Syndicat des éleveurs auxois

- Plus diffus : circulation du savoir-faire, entraide (sellier-bourellier d'Auxerre, Routes du Vin et du Poisson...)

## **11. ASPECTS ECONOMIQUES**

L'activité d'attelage a évidemment un prix (achat des véhicules, des harnais et des chevaux, entretien de l'ensemble et en particulier des chevaux, pour lesquels on souligne la "lourdeur" du "poste ferrure").

Mais elle apporte "un plus" important, à divers niveaux :

- Elle est attractive pour les enfants et les instituteurs

- Elle permet de compenser les problèmes que certains enfants rencontrent avec l'équitation sur poney

- Elle apporte une touche originale dans le cachet de l'établissement : du rural, du patrimoine, du pittoresque.

Le calcul économique de cette activité doit donc être contextualisé (budget global de la structure, poney/cheval de trait), et doit intégrer le supplément d'image, la valeur pédagogique et patrimoniale, important dans la politique générale de communication de Poneys des quatre saisons.

## **12. PERSPECTIVES**

- D'une manière générale les chevaux de trait sont nettement sous-employés : "une balade en attelage pour chaque groupe c'est un plus, un plus énorme, aussi gros que les chevaux, mais qu'on case quand on a un peu le temps".

- Une diversification de l'usage de la force de traction et des capacités du CT est envisagée, dans l'optique de mettre le travail avec des Auxois ou des Percherons en démonstration devant les enfants : transport de matériaux, hersage de carrière (ce qui a déjà été fait sur le site d'Epineau – poney-club de la Source).

- L'idée germe aussi "d'investir dans une personne qui ne ferait que s'occuper des CT", et qui tournerait peut-être dans les quatre poney-clubs.

- Le panachage des races a été réalisé : le soutien à la race régionale, l'Auxois, est assuré (quatre sujets de la race), et la célébrité du Percheron, jugé aussi "magnifique" ne laisse pas indifférent. Une telle option correspond aussi à l'impératif pédagogique : donner à voir le panel des races (Auxois et Comtois, déjà en service, auxquels vient de s'ajouter le Percheron).

### 13. CONTACTS

Thierry et Olivier Berthon, Epineau-les-Voves 89400 Migennes

tél : 03 86 91 21 34; fax : 03 86 91 20 47

Internet : [www.poneys.des.quatre.saisons.fr](http://www.poneys.des.quatre.saisons.fr)

Email : [poneys.des.quatre.saisons@wanadoo.fr](mailto:poneys.des.quatre.saisons@wanadoo.fr)

### 14. FICHES A CONNECTER (POUR POURSUIVRE LA RECHERCHE)

- Haras Nationaux, dépôt de Cluny (un cheval de trait par club hippique, actions régionales)
- L'instituteur en classe de découverte qui avait vendu une voiture
- Les constructeurs vendeurs des autres véhicules (un revendeur de voitures polonaises installé à Chemilly-sur-Serin)
- Christian Gamay, sellier-bourrelier à Auxerre
- France-Cheval, sellerie à Sens (harnais)
- Routes du Vin et des écluses (1994), du Poisson (1995)
- Le réseau de commercialisation et de prestation auxois : Michel Bizouard et François Meuriot, éleveurs d'Auxois (mais le second fait également un peu de commerce de CT attelés – ici deux Comtoises placées à Val-en-Pré, pour complément de dressage)
- Arnaud Perrier, maréchal-ferrant nouvellement installé à Arbroux
- M. Breuillé (Chichery), céréalier, éleveur de Comtois
- L'association de défense des CT qui a contacté OB pour sauver le poulain comtois de l'abattoir

### 15. SYNTHÈSE ET PISTES DE RECHERCHE

- Le système "Poney des quatre saisons" a été démarré à l'époque de la découverte de l'équitation verte en France.
- Avec ses cinq sites gérés dans une cohérence d'ensemble, son personnel nombreux et jeune (largement féminin par ailleurs), l'entreprise s'est déployée régulièrement et fonctionne de manière efficace, dans ses aspects d'organisation techniques comme de définition de l'image du produit et "d'état d'esprit" de la maison.
- Au travers de l'activité équestre proposée – équitation sur poney principalement, avec une prestation complémentaire d'attelage de chevaux de trait – la structure apparaît comme un puissant foyer de "sensibilisation à l'animal", et plus précisément, de diffusion auprès des enfants citadins d'une représentation de l'animal comme un égal (l'enfant et le poney, s'éduquant réciproquement).
- Quant au cheval de trait, il a permis de diversifier les activités, tout en renforçant l'image de lieu à caractère rural, avec le pittoresque de l'animal gigantesque (l'allure "préhistorique", éléphanterresque, impressionnante). L'enquête est à poursuivre auprès de ces enfants et de leurs instituteurs, à l'issue des séjours de congés scolaires ou de classes de découverte : quelle image se sont-ils effectivement forgés des équidés qu'ils ont fréquentés, du poney au CT ?
- Paradoxe des rapports urbain/rural aujourd'hui : une implantation dans l'espace rural, mais des valeurs, pratiques et représentations de la nature et de la campagne (mêlées) typiquement urbaines et destinées à une consommation urbaine.
- L'entreprise possède de puissants moyens de diffusion et de commercialisation (une agence privée, un branchement sur de gros distributeurs - Nouvelles Frontières)
- Elle correspond bien à la stratégie "un cheval de trait par club hippique" : toucher les enfants des villes, déjà consommateurs du loisir, et futur acheteur de l'animal.
- Il serait utile de réfléchir au rôle des femmes (jeunes femmes) dans ce processus d'apprentissage de nouvelles pratiques et représentations du CT.

- À étudier également : le statut particulier du travail de ces chevaux : on parle ici d'un travail effectif (passer des lots d'enfants dans l'activité attelage; ce qui est rendu possible par la puissance des CT), mais dont la rentabilité s'évalue aussi en terme de communication, d'image, de spectacle, de mise en scène des valeurs qu'on veut inculquer. Les chevaux de trait au travail, "en démonstration", en sont l'un des rouages.
- Au bilan : de l'efficacité technique (embarquement de groupes entiers d'enfants); mais la rusticité a ses limites (la ferrure est nécessaire, et coûte cher) ; ce qui emporte l'adhésion à l'expérience, c'est le gain d'image : "l'éléphant des campagnes", le produit des terroirs, de l'histoire des campagnes locales. D'après les témoignages des formateurs, les enfants reçoivent la leçon : le CT les "impressionne" (dans tous les sens du terme), ce qui facilite la relation pédagogique, par identification (étonnement général devant l'aptitude à obéir à la voix).
- la Route du Poisson fonctionne comme une prestation de référence, assurant une publicité efficace pour les chevaux qui y ont participé et leur confère une valeur propre.

**16. DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS : 22 novembre 1999**



### **1. REDACTEUR : Bernadette LIZET**

Date de la rédaction : 22 mars 1999

### **2. INTITULE : création d'un Syndicat National des Cochers Professionnels (SNCP)**

Mots-clefs : professionnalisation, organisation et représentation de la profession, contrôle du contenu de la formation et du diplôme professionnel, soutien juridique aux cochers professionnels.

### **3. ORGANISME**

Syndicat national de cochers professionnels (SNCP)

### **4. SOURCES D'INFORMATION**

- Source principale (détaillée dans cette fiche) : la deuxième réunion préparatoire à la création d'un syndicat de cochers (réunion au Salon de l'Agriculture, le 4 mars 1999)
- Compte-rendus des réunions du 4 mai et du 8 octobre 1999
- Courrier des Écuries Hardy, loueurs d'attelage

### **5. DATES, DUREE, PERIODICITE DE L'OPERATION**

La structure est appelée à se pérenniser, car elle répond à de vives attentes du milieu des utilisateurs du cheval de trait (exemples de témoignages recueillis le 4 mars 1999 : "J'avais peur de mourir sans l'avoir vu", "cela fait dix ans que j'attends ça..." ; dans le courrier des Écuries Hardy : "nous tenons à vous faire part de notre satisfaction de voir qu'enfin notre profession va pouvoir se faire représenter et se faire valoir...").

### **6. REPERES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES ET SOCIAUX**

- Une première réunion avait eu lieu à Beaune (Côte-d'Or), le 6 mai 1998, à la suite de discussions engagées entre des professionnels de l'attelage du cheval de trait (des spécialistes qui en vivent, au moins partiellement, depuis plusieurs années) et des représentants du ministère du Travail (enjeu : la reconnaissance d'une formation de cochers privée). Les participants à cette réunion fondatrice y avaient préfiguré le syndicat, définissant les objectifs et ébauchant les statuts.
- Annoncée dans des journaux spécialisés à grand tirage ("Cheval magazine" et "Cheval pratique"), la deuxième réunion (4 mai 1999) visait à diffuser le projet et à le tester auprès d'un cercle élargi de membres potentiels
- Selon le groupe fondateur, l'émergence d'une telle structure de défense et de représentation de la profession de cocher :
  - résulte d'un vigoureux développement de l'attelage
  - traduit un besoin collectif de contrôle d'un développement désordonné, qui s'est effectué sans instance d'évaluation du niveau technique des cochers (risque d'accidents) et dans un climat de concurrence exacerbé, en particulier pour la maîtrise du contenu et la reconnaissance de formations spécialisées (rivalités entre les ministères de la Jeunesse et des Sports, des Transports, de l'Agriculture, et entre des particuliers leaders de la pratique d'attelage).
- Un tel désordre nuit à la reconnaissance du métier et bloque la "professionnalisation", que tous les cochers en exercice appellent de leurs vœux.
- Les cochers (individus ou structures) sont de plus en plus nombreux, mais les acteurs les mieux informés à l'échelle nationale peinent à en évaluer l'importance numérique, et à en cerner la diversité : ceux qui travaillent par exemple en ville (tourisme, animations diverses), sont-ils une centaine à "bricoler" (et sous quelle formes de bricolages), ou plutôt 200 ?

- C'est autour de l'idée de cheval de travail (plus ou moins synonyme de "cheval de trait"), de prestations urbaines et des mots de "cocher", ou "taxi" que se cristallisent les enjeux, avec la référence à un "Syndicat de taxis parisiens", existant depuis 120 ans, et dont certains cochers aimeraient se rapprocher.

## 7. ACTEURS

Participaient à cette réunion du 4 mars 1999 :

### - Le groupe des porteurs du projet

Ce sont les organisateurs de la réunion de Beaune (une dizaine de personnes identifiées comme "professionnelles" de différentes régions). Ce groupe représente déjà un large éventail de situations techniques, économiques et sociales :

- Le président d'Hippotèse (agriculteur utilisateur, prestataire d'animations attelées et montées, mariage : voir la fiche sur cette association)
- Le responsable des attelages du Parc départemental de la Courneuve (Seine-Saint-Denis: voir la fiche sur l'Omnibus de la Courneuve)
- Le vice-Président (éleveur et utilisateur) du Centre de Promotion de l'Auxois (voir la fiche sur ce Centre)
- Des administrateurs de la Fédération Nationale du Cheval : le responsable d'une petite entreprise de roulottage (les Attelages du Morvan – voir leur fiche), le président d'une association d'utilisateurs de CT dans la Creuse et le propriétaire d'une ferme équestre en Normandie.
- Le président de la Commission Technique Attelage (Fédération Française des Sports Équestres).

### - Le cercle élargi des meneurs, attelers et cochers, bien représentatif de la diversité des pratiques et des motivations actuelles autour du CT :

- Une trentaine de personnes (une cinquantaine à la fin de la réunion) ; une classe d'âge ouverte très ouverte ; des hommes et des femmes (en moindre nombre toutefois), représentant pour la plupart des associations et des petites entreprises d'attelage.
- Des associations réparties dans une bonne partie de la France (Bourgogne, Creuse, Jura, Hautes-Alpes, Isère, Loiret, Normandie, Pays de Loire, et un groupe particulièrement fourni de la Région Parisienne bien sûr).
- Quelques grosses entreprises ou grandes institutions (Écuries des Traits de Disneyland, Écuries Hardy, Animaville, Bergerie Nationale de Rambouillet, Fédération Nationale du Cheval)
- Et surtout une foule de petites et micro structures, combinant des activités d'élevage (avec un statut d'agriculteur ou non), des activités de loisir privé et des utilisations professionnelles diverses (prestations payantes, avec prise en charge de "public" dans les voitures, enseignement). Mots-clefs : tourisme, animation et spectacle, mariages, débardage.
- Quelques simples cochers au sens strict (employés de structures présentes, ou en formation).

## 8. DEFINITION DE L'ACTION

Les points forts de cette réunion du 4 mars 1999 ont été les suivants :

### - Une présentation des objectifs du syndicat

- Extraits de l'exposé introductif effectué par le président d'Hippothèse :

"Aucune obligation n'est actuellement demandée pour promener du public en attelage. Il y a donc de gros risques en matière de formation et de sécurité, en même temps que des besoins. Et on risque de se voir imposer par les ministères un diplôme de cocher qui ne sera pas du tout le reflet d'un choix de la profession. Au niveau national, c'est la guerre entre toutes les structures. Nous avons été quelques-uns à être convoqués par le ministère du Travail pour débattre de ce métier de cocher... La position du groupe qui s'est retrouvé au Salon du cheval après Beaune a été de dire : non. On constitue un syndicat de professionnels qui déterminera les passerelles à établir entre les différentes structures et on souhaite organiser la profession, qu'on la prenne

en charge depuis le bas jusqu'en haut. À Beaune, on a essayé de déterminer ce qu'un cocher doit savoir faire, de définir le contenu d'un diplôme. On s'est dit aussi qu'un diplôme de cocher doit être indépendant de toute structure politique, privée ou publique. La commission qui donnera ou gèrera ce diplôme devrait être nationale, et le diplôme se passera dans des institutions neutres : les Haras Nationaux, avec les chevaux des Haras Nationaux, ou que les Haras Nationaux prendront chez les éleveurs ou les structures locales. Une reconnaissance de compétence sur dossier devrait être possible dans un premier temps, et il devra exister des passerelles entre ce diplôme et les autres diplômes existants, comme les galops d'attelage. Une commission paritaire existe déjà (Commission Paritaire d'Employeurs de Main-d'Œuvre), et l'une des missions de notre syndicat serait de demander à y siéger".

- Présentation des articles 1 et 2 des statuts provisoires (dénomination du syndicat, type d'association, objets).

- La discussion, courtoise et animée, a porté sur les points suivants :

- Qu'est-ce qu'un "professionnel"? Doit-on "verrouiller" les critères du professionnalisme? Ou accueillir pareillement l'établissement hippique privé et l'association qui effectue ses prestations sans déclaration à la TVA ni charges sociales? Mais de nombreuses associations - et de plus en plus - sont déclarées, payent la taxe professionnelle. Doit-on restreindre le syndicat aux employeurs qui établissent des fiches de paye ? Mais qu'en est-il des agriculteurs "déclarés à leur commune, avec activité professionnelle sans salariat car ils font le travail eux-mêmes" ? Et les "sportifs", contrecarrés par certains, défendus par les autres au titre de la finalisation de l'élevage, de la mise en marché avec "valeur ajoutée pour faire vivre ses salariés ou lui-même"? Et les simples cochers, répondant à la définition historique du mot, c'est-à-dire les simples employés ?

- Les professionnels de l'attelage ne veulent pas entendre parler d'une passerelle entre le diplôme de cocher (travail) et ceux qui règlent l'activité sportive?

- On se met d'accord sur l'intérêt qu'il y a à bien réfléchir à un cahier des charges du professionnalisme pour que "tout le monde fasse un travail de qualité", et à adopter une stratégie raisonnablement ouverte (par exemple, le professionnalisme ne se confond pas avec un statut d'employeur), et de façon à fédérer le plus grand nombre de cochers, meneurs ou attelers.

- Une discussion s'engage sur l'intitulé à donner à ce syndicat : "Syndicat de cochers professionnels" ou "des chauffeurs de taxi", ou encore "des meneurs", "des cochers et meneurs", "des cochers et professionnels" ? La question est renvoyée à la future (et proche) assemblée extraordinaire.

- Un vote à l'unanimité :

L'assemblée considère cette réunion du Salon de l'Agriculture comme constitutive de l'association, et reconnaît le groupe organisateur de la réunion comme exécutif provisoire.

- Principaux changements intervenus lors des réunions des 4 mai et 8 octobre 1999 :

- Choix définitif de l'intitulé : Syndicat National des Cochers Professionnels (remplaçant le Syndicat de Cochers Professionnels).

- Les adhérents du syndicat sont : soit à des entreprises employant des cochers, soit des individus ayant un registre du commerce (location d'attelage), soit des associations déclarées (assujetties à la TVA, à l'impôt sur les sociétés et à la taxe professionnelle), soit des cochers (employés).

- Une commission "métier et diplôme de cocher" a été créée, avec comme mission de définir le contenu de ce diplôme "donnant la possibilité aux titulaires de mener des attelages en milieu urbain et de transporter du public" (compte rendu de la réunion du 8 octobre 1999).

- Le statut de l'association s'est transformé : initialement "loi 1901" (sans but lucratif), il est devenu "loi 1884" (spécifique aux syndicats).

## 9. CAVALERIE

- Elle n'a pas toujours été précisée lors du tour de table de la réunion du 4 mars 1999.
- Du Boulonnais à l'Auxois en passant par l'élevage orléanais de Pottok, il y a fort à parier que ce sont les Comtois et les Cobs qui l'emportent en nombre. Car ce sont les races et les types qui correspondent le mieux aux situations multi-usages, et à l'hybridation actuelle des cultures : travail et spectacle (mise en scène de ce travail), dans la complémentarité des tâches matérielles à accomplir (arroser les fleurs des espaces publics des villes par exemple) et de leur dimension symbolique (favoriser l'échange, le lien social, la communication).

## 10. INSCRIPTION DANS DES RESEAUX

- Toutes les associations, entreprises et institutions représentées (une bonne trentaine lors de la réunion du 4 mars 1999) : un extraordinaire tissu potentiel de relations et d'échanges.
- Interfaces :
  - Fédération Nationale du Cheval (FNSEA)
  - ministères (Agriculture, du Travail et de l'Emploi, de la Jeunesse et des Sports,)
  - Groupement Hippique National (créé en 1969, rassemblant les dirigeants des établissements hippiques, pour organiser le développement de l'activités équestre).

## 11. ASPECTS ECONOMIQUES

- Le principal enjeu est la création d'un nouveau métier, et sa reconnaissance officielle (réinventé anciens cochers : salariés des grandes maisons). Plutôt entreprises transports automobiles
- Les objectifs mis en avant par les porteurs du projet du Syndicat sont les suivants :
  - Éviter l'émiettement en petits groupes " syndicaux " (associations de défense des intérêts professionnels) de faible représentation, liés aux multiples formations déjà en place (Cochers-Conteurs dans la Somme, Guide-cochers du CFPPA de Beaune, entrepreneurs de transport automobile du CFA de Verdun...).
  - Participer à la représentation professionnelle et à la définition des formations
  - Identifier le contenu de cette formation et la nature du diplôme pour garantir le professionnalisme
  - Privilégier l'intérêt du plus grand nombre en organisant le métier
  - Revaloriser le travail du cocher (elle sera reconnue, contrôlée, et devrait être mieux payée).
- S'offre actuellement la possibilité de valider des formations de cochers dans le cadre de la Formation Permanente, permettant donc la prise en charge de stagiaires par le Fonds de Formation Professionnelle. Pour concrétiser, le processus administratif est le suivant :
  - Définir d'abord précisément le métier de cocher
  - Obtenir l'agrément de professionnels reconnus : la "profession" n'existant pas encore officiellement, seul un syndicat en exercice depuis plus de trois ans, représentatif du milieu qui cherche à se professionnaliser, peut prétendre à être considéré comme "la profession".
  - Obtenir l'agrément par le ministère du Travail, dans le cadre de la Commission mixte État-Employeurs de Main-d'Œuvre. Un syndicat peut prétendre y siéger, à condition d'exister depuis plus de cinq ans, et d'être représentatif de la profession. Pour ce dernier point, le SNCP a besoin d'un partenariat avec une structure reconnue et agréée par le ministère du Travail : Fédération Nationale du Cheval (FNSEA : Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles) ; Groupement Hippique National.

## 12. PERSPECTIVES

La motivation et les besoins sont très forts, la création effective semble imminente, avec Assemblée Générale extraordinaire et dépôts de statuts.

### **13. CONTACTS**

Siège social : Franck Rapaccioli, Animaville (Animations, spectacles, événements urbains) Ferme des cochers, La Forêt, 77940 Voulx, 01 64 31 03 73

### **14. FICHES À CONNECTER (POUR POURSUIVRE LA RECHERCHE)**

- Tous les participants
- Fédération Nationale du Cheval
- Groupement Hippique National
- Toutes les formations de Cochers, et en particulier celles qui ont généré un syndicat.

### **15. SYNTHÈSE ET PISTES DE RECHERCHE**

- Le grand enjeu de la création du SNCP est la définition de la profession : qu'est-ce qu'un cocher aujourd'hui ? Quel peut être son statut : artisan, employé, agriculteur, commerçant, indépendant etc.
- Une fois acquise la reconnaissance de ce métier (savoir-faire, contenu de la formation et du diplôme), le ministère du Travail et de l'Emploi pourra donner l'agrément à des centres de formation qui bénéficieront du "1/% formation" (actuellement, les formations de cocher sont prises en compte dans le cadre des formations de chômeurs : tous les CFFPPA). Telle est la signification d'une référence insistante au mot "professionnalisation" dans les milieux du cheval de trait.
- Le SNCP, comme plusieurs autres structures et la majorité des formations, jouent sur un terme ambigu, le "cocher" :
  - Il doit faire la différence entre une pratique professionnelle et celle qui ne l'est pas (c'est un métier qui consiste à transporter du public : forte responsabilité collective)
  - En particulier en milieu urbain (tourisme culturel de centres villes, de parcs et de châteaux) : grande visibilité sociale et risques maximum (travail au pas moins précis, des obstacles partout). Le niveau de professionnalisme requis est maximum
  - Le terme fait explicitement référence à l'ancien métier qui pouvait s'exercer auprès des compagnies de fiacre ou d'omnibus, ou des maisons bourgeoises privées.
  - Une question : que reste-t-il, dans l'imaginaire social, de la figure très négative du cocher de fiacre urbain, accusé de violenter l'animal sur les lieux publics, et qui fut à l'origine des campagnes de l'organisation européenne des sociétés de protection de l'animal de la fin du siècle dernier ? Ce mouvement d'opinion a accéléré le processus de motorisation dans les villes. Un siècle plus tard, la traction animale y fait un retour, à la faveur d'un nouveau débat d'idées : non pas la bienséance sociale, mais l'écologie, le développement durable, la gestion des ressources des patrimoines naturels et culturels. Le statut de l'animal, les vives préoccupations relatives à son bien-être prennent place dans ces interrogations contemporaines sur l'avenir du vivant et de la qualité de la vie. La place accordée à l'acquisition de connaissances techniques relative à la physiologie de l'effort chez le cheval de travail est révélatrice de la pression sociale relative au bien-être de l'animal. Au risque d'imposer des contraintes supplémentaires aux humains utilisateurs de la traction chevaline.

### **16. DATE DE VALIDATION PAR LES ACTEURS : le 22 novembre 1999**

### 3. Conclusion

La quinzaine de terrains choisis pour engager la réflexion sur l'usage du cheval de trait dans les villes et leurs périphéries livre une moisson de faits d'une réjouissante diversité, tant en ce qui concerne l'animal lui-même, que les conditions matérielles de son emploi (techniques requises), le type d'action développé, les lieux et le contexte institutionnel où elle se situe. Un éventail de pratiques révélateur de situations d'expérimentation technique et culturelle : la traction animale est en ré-apprentissage, et les contraintes particulières de l'environnement urbain (bruit, agitation, dangerosité) n'ont pas nivelé les façons de faire. Mais par-delà de cette grande diversité qui s'impose au regard dans une première approche, se dessinent des traits généraux, spécifiques de l'urbain.

#### Chevaux, véhicules et techniques d'attelage

Dans les berceaux d'élevage (Bretagne et Basse-Normandie surtout), la préférence va très généralement aux sujets de race (avec papiers) ; ailleurs, la gamme s'ouvre, et l'éventail français est presque au complet (sauf le Trait mulassier), sans oublier quelques cas de croisements. Si les exemples de traction animale urbaine étudiés ne concernent que l'espèce chevaline, et la seule catégorie du "trait", le choix de l'animal varie, pour le même type d'utilisation (traction de véhicules lourds : château de Versailles), du lourd au très léger. Les juments sont préférées par les particuliers (la perspective du poulain n'est jamais très éloignée), mais elles panachent aussi la cavalerie de hongres des entreprises plus importantes. Le parc de véhicules compte un char romain et un omnibus à trois chevaux "Madeleine-Bastille" (tous deux d'interprétation très libre), quelques belles pièces anciennes restaurées (des landaus, un char à banc breton, deux voitures normandes de marché), et une majorité de véhicules neufs, "copie d'ancien" ou de conception résolument moderne (solidité, facilité d'entretien, polyvalence). La "PME" attelage de Versailles use d'un pesant (mais roulant) "char à bancs" de 24 places spécialement mis au point par un constructeur allemand qui fait autorité dans le monde sportif... Fait remarquable : le mot "calèche" (référence obligée des entreprises de tourisme attelé), masque la disparité des voitures.

La sellerie n'est pas plus homogène : de la récupération ou du neuf, des bricoles et des colliers (à peu près à égalité, mais pas en neuf, où s'affirme le parti-pris de la bricole), cuir "anglais" ou matière synthétique (de belle apparence, facile d'entretien, solide). Quant à la ferrure, c'est le type de travail (plus ou moins intensif) et le lieu (macadam ou pas) qui fait la différence : doit-on adopter les pastilles de tungstène? Tous les responsables d'écurie sont informés d'une fatigue accentuée pour les tendons (dureté du contact) et la mécanique fragile du pied (vibrations) ; c'est oui tout de même pour les bêtes qui ont véritablement retrouvé les conditions du service urbain d'autrefois (usure trop rapide au regard de la cherté de la ferrure, risques de glissades sur le bitume). Les chevaux tractent (on s'en serait douté). Dans la majorité des cas plus précisément, ils transportent. Des passagers le plus souvent (clientèle familiale, enfants), mais aussi les sacs poubelles remplis sur les plages ou dans les rues, les ronces et le bois mort des chemins et des sous-bois, et encore du gravier, des betteraves fourragères, de la paille et du foin pour nourrir celui qui

tire la remorque. Dans certains cas, la voiture se transforme pour recevoir tantôt des personnes, tantôt des marchandises. Les chevaux tirent aussi du bois, et parfois rien du tout : c'est leur simple présence qui est requise, comme lors des fêtes, qui déplacent la fonction et le savoir-faire du travail en spectacle pour un public local, ou plus large. La marge de manœuvre est grande : le cheval breton véhicule à Loudéac des personnages politiques, porte des cavaliers-agriculteurs qui se sont approprié un quadrille militaire, ou encore défile derrière des bannières, en confréries de villages ; au Comice réinventé de Saint-Lubin, à Rambouillet, c'est le rituel national du concours de modèles et allures qui est transposé dans un ballet libre de néo-éleveurs et utilisateurs présentant un panachage de races produites hors berceaux, devant un jury de vétérinaires des services administratifs régionaux.

La tâche accomplie est parfois rude, imposant un suivi sanitaire attentif, comme dans le parc du château de Versailles. Autre service régulier, propre à façonner un ouvrier à l'ancienne : la jument associative des Attelages du Londel, qui fait ses huit heures journalières de déplacements sur goudron, macadam et terre battue, d'un bout de l'année à l'autre, en dehors des week-ends. Mais le travail est (trop) souvent saisonnier (promenade touristique), ce qui pose d'ailleurs un difficile problème de diversification en morte-saison pour une entreprise qui exclut de débaucher tout son personnel ; dans la majorité des cas, cette activité apporte un simple complément.

### **Tirer, représenter, relier**

En ville, le cheval de travail est pluri-fonctionnel. On use de sa force tranquille dans une logique de substitution raisonnée à celle du moteur. La puissance des "éléphants de nos campagnes", comme dit l'un des responsables de Poneys des quatre saisons, fait également spectacle, délivre des messages publicitaires, suscite de l'échange. Ce sont les institutions qui affichent (dans tous les sens du terme, car les véhicules sont tous équipés de pancartes) le plus clairement leurs couleurs. Verte, pour les municipalités qui ont renoué avec la traction animale (par achat ou prestation de service, comme à Rennes et Saint-Pierre-sur-Dives) et expriment à travers leurs attelages un tournant ou une accentuation de leur politique : sensibilité à l'environnement, biodiversité, développement durable, qualité de la vie, préservation du patrimoine vivant. En partenariat avec la percheronne Caressante, les Attelages du Londel à Caen cherchent à désenclaver la question des banlieues, en portant les difficultés des jeunes sur la place publique (ou plutôt dans un parc municipal). Ici, comme dans le domaine de Saint-Cloud avec l'association Espaces, ce n'est pas l'effet de vitrine pour la démarche qui prime - quoiqu'il importe de la faire connaître et reconnaître ; c'est l'ouverture vitale que l'exercice du métier de meneur en ces lieux offre aux jeunes gens dont on organise le parcours de réinsertion. Promenant des familles dans la décharge publique reconvertie en jardin, ils racontent l'histoire de la métamorphose du métier, le métier qui les a eux-mêmes réhabilités, l'attachement à la Percheronne et la fierté de savoir la manier.

Dans les bois de Vincennes et de Landevennec (Sud-Finistère), le cheval de trait a fait bouger des administrations réputées particulièrement rigides. Au Service des espaces verts de Paris, le responsable de l'introduction des Ardennais a d'abord voulu faire parler de sa circonscription, le bois de Vincennes. Mais l'énergie qu'il a placée dans cet improbable dossier s'explique par une visée plus audacieuse : introduire une logique de troc avec d'autres administrations (échanges de prestations avec la Garde Républicaine et les Haras nationaux), mobiliser l'équipe "en interne"

autour d'un principe de polyvalence, en particulier dans les tâches accomplies avec les Ardennais, objets de curiosité et d'intérêt partagés par le personnel, le public et les médias. A Landevennec, une association de riverains bloque l'entrée des tracteurs et des tronçonneuses pour l'exploitation de pins qui menacent pourtant la sécurité publique : c'est le travail avec des chevaux (bretons bien sûr) qui va faire admettre la nécessité d'intervention, et donner de l'imagination sociale à la vieille institution. Cette "tire au bois" inédite dénoue le conflit, apporte une solution technique et offre une opportunité exceptionnelle au maire et aux médias, qui n'ont pas laissé passer l'occasion : une liaison cheval-bateau pour un débardage écologique et patrimonial dans l'une des plus belles baies bretonnes. L'histoire des bois de Landevennec s'enrichit encore d'un déblocage biologique de juments de grande race que l'inaction avait rendues stériles, et de liens tissés entre l'équipe de forestiers responsables du secteur, le tandem de débardeurs (bûcheronnage et "tire") et les usagers de la forêt.

La plupart des terrains visités ont offert cette qualité sensible des situations de laboratoire du changement social, souvent marquées par des mutations de politiques institutionnelles, mais également des reconversions professionnelles, comme dans le cas des débardeurs bretons. Amateurs ou professionnels, les gens de chevaux (de trait comme les autres) sont souvent pris de passion. Les acteurs de la scène urbaine le sont d'autant plus qu'ils se savent exposés, et en observation. Ceux qui accèdent à la ville - les grandes villes en particulier - sont de véritables professionnels, car les difficultés techniques et les risques matériels sont plus élevés qu'ailleurs. La visibilité de l'action est aussi très grande, et la grande majorité des personnes rencontrées exprime le sentiment d'une prise de responsabilité collective : à travers son propre savoir-faire, c'est un peu toute la famille des amoureux du cheval de trait qui s'exprime, et le désir de chacun d'œuvrer pour un renouveau. L'action urbaine mobilise une énergie militante et pédagogique. Agir pour soi, mais au nom de tous les autres convaincus de la cause, et travailler à convaincre, transmettre et former. Le travail accompli par l'animal lui-même présente souvent cette dimension démonstrative et d'exemplarité. Les médias constituent bien sûr les partenaires obligés, et souvent empressés, de cet effort de communication qui assure à certaines réalisations une position de référence à l'échelle nationale (Rennes, Rambouillet, Saint-Pierre-sur-Dives, Strasbourg...). Une notoriété qui fonctionne sans véritable base de connaissance, mais qui a comme vertu de susciter des initiatives et de soutenir des projets.

### **Cheval-passion**

La plupart de ceux qui travaillent avec des chevaux en ville se trouvent ainsi placés sous les feux de la rampe. On comprend qu'une charge émotionnelle particulière s'attache aux nouveaux usages du cheval de travail dans la ville, qui redoublent les passions ordinaires. Affectivité à fleur de peau entre les humains, et des humains aux chevaux. L'un des enseignements les plus sensibles de la mise en service des 35 chevaux de trait des Calèches du château de Versailles tient à la qualité de la relation entre les chevaux et le personnel massivement jeune et féminin, qu'on désigne officiellement comme "cochers" (le terme ne se décline pas), et officieusement comme "meneurs" (le terme ne se décline pas plus). Un maternage de chaque instant, tout au long d'un service éprouvant pour tous, qui va de pair avec le désir d'être à la hauteur dans l'expérience à hauts risques, impliquant une équipe soudée autour de la personnalité d'un couple champion-entraîneur (ce dernier



mot ne se décline pas au féminin, une fois de plus). On aime l'animal, et on l'utilise à fond, sous la pression d'un public et d'une clientèle à la fois très sensibles à la cause des animaux, et charmés par la prestation hippomobile. Paradoxes de l'attelage contemporain...

L'action-phare de Versailles, compagnie de calèches du troisième millénaire des villes de grand tourisme patrimonial, soulève un problème aigu : la formation aux métiers de l'attelage aujourd'hui, la concurrence entre réseaux culturels et sociaux pour la maîtrise des contenus, et de la position de leader pédagogique. Meneur, ou cocher ? Le choix des mots marque l'appartenance à deux mondes encore bien distincts. Le premier classe dans la mouvance d'un sport qui s'est structuré en France dans les années 1980, au travers de compétitions nationales organisées par la Direction nationale des sports équestres et dont l'accès est conditionné par un diplôme... de meneur. Un monde constitué d'une foule croissante d'amateurs (plutôt fortunés : le système composé de chevaux, voitures et harnais est très onéreux) au sein desquels émergent quelques professionnels sponsorisés, de niveau national, européen ou mondial. Meneur *et* cocher : pour les jeunes employés (employées) des Calèches de Versailles, le balancement entre les deux qualificatifs traduit le passage entre le statut d'amateur et celui de professionnel : repêché dans l'histoire technique et sociale du travail salarié, le qualificatif de "cocher" renvoie au conducteur de fiacre, avec la prise en charge des voyageurs payants.

Dans la mouvance du Syndicat de cochers qui vient de se constituer, regroupant des praticiens de la France entière, on a souvent l'expérience de la compétition, et même de la cascade. Mais on revendique la diversité des pratiques, la liberté de combiner les activités d'élevage, de tourisme et de l'animation rurale, et dans la progression d'un savoir-faire qui conduit à la ville. Derrière les mots-bannières, le clivage est bien dessiné : une culture sportive dominante, face à une culture composite d'utilisateurs, qui revendiquent une autre professionnalisme, et font valoir leur (s) différence (s).

## Hybridations culturelles

L'accès au travail hippo-tracté dans la rue ou dans les parcs publics constituerait la preuve (et la mise à l'épreuve) du professionnalisme (savoir-faire, pouvoir en vivre), et l'aboutissement de la re-diversification des usages (et des images) du cheval de trait. La ville est donc le théâtre d'une compétition entre ce qui est professionnel et ce qui ne l'est pas, entre des modèles d'actions et des réseaux d'acteurs qui évoluent plutôt dans les cercles sportifs, ou dans la diversification agricole et rurale. De ces confrontations passionnées résulte une hybridation culturelle active, dont la réflexion sur la formation constitue le creuset. Autre foyer et circonstances de l'intégration : les clubs hippiques et les fermes pour enfants qui ont adopté le cheval de trait, pour leur propre compte (Poneys des quatre saisons), ou en partenariat avec d'autres structures (Domaine de Saint-Cloud/Espaces, Ville de Rennes). Dans tous ces cas de figure, les femmes - très majoritaires dans la population cavalière - assurent un rôle de passage. Passeurs également, les "anciens", qui ont mené les attelées labourant dans le bruit des tracteurs, et ceux qui ont conservé des harnachements et des voitures en bon état, permettant de faire la soudure entre les générations de charretiers d'avant le productivisme agricole, et celles du développement durable des villes, créatrices et gestionnaires d'un patrimoine vivant combinant des symboles de nature et de ruralité.



## **V. CONCLUSION GENERALE**

Nous avons choisi de contribuer à une réflexion anthropologique sur les relances d'activités traditionnelles en nous interrogeant sur les mécanismes et les conditions d'un retour sur la scène publique d'un grand animal anachronique : le cheval de trait. Composée de quatre terrains distincts et coordonnés (deux régionaux : Basse-Normandie et Bourgogne, et deux "transversaux" : la ville, et les réseaux associatifs), cette recherche en équipe avait comme ambition d'explorer et de caractériser ce qui avait constitué le point d'aboutissement d'une précédente investigation : la diversité des nouveaux usages du cheval de trait et la diversification culturelle et sociale des réseaux d'amateurs<sup>32</sup>.

### Chevaux de trait : le retour ?

Qu'est-ce qu'un cheval de trait ? En Europe, mais plus particulièrement en France, l'histoire culturelle et sociale de sa production est marquée par une infériorité du statut, au regard du prestige dont jouit l'animal de selle, ancienne monture de guerre transformée à la fin du siècle dernier en partenaire pour le sport. Dans la culture équestre classique, le "Trait" est un terme classificatoire, et même longtemps discriminatoire, dans une échelle de valeur organisée autour de la notion de "sang" (et de son incarnation idéale, le pur sang<sup>33</sup>). Le maintien de la très vieille administration des Haras explique en France la persistance de ces catégories chevalines et de leur hiérarchie, qui transparaisse encore aujourd'hui dans le vocabulaire officiel et courant, et continuent d'ordonner les représentations du monde du cheval. Jusqu'à la fin du siècle dernier, à l'écart du précieux noyau de sujets "nobles"<sup>34</sup>, la population multiforme des bêtes de travail se trouvait désignée par une série de termes plus ou moins disqualifiants (Eugène Gayot présente par exemple les chevaux "agricoles" comme "la plèbe" de l'espèce, les vieux marchands de chevaux parlent encore aujourd'hui de bêtes "de pays", produits pour des usages locaux qui n'étaient pas encore emblématisés). C'est par la création des races régionales (neuf berceaux, dont les livres généalogiques s'ouvrent de 1881 à 1930) que le Cheval de Trait accède enfin à la notabilité. Les documents d'origine — les "papiers" — attestent désormais par écrit d'un travail de sélection zootechnique effectué sur les reproducteurs; ils sont garants d'une valeur et d'une légitimité nouvelles pour ces gros chevaux, qui prennent l'identité des régions qui les produisent<sup>35</sup>. Les *stud-books* unifient et valorisent l'appellation jusqu'alors flottante, distinguent désormais le Cheval de Trait Ardennais (date), le Cheval de Trait Auxois (date), le Boulonnais, le Breton, le Cob normand, etc.

---

<sup>32</sup> (Lizet, 1996 : 307-317).

<sup>33</sup> Un terme et un animal forgés en Angleterre à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (De Blomac, 1990). Synonyme du cheval de sang : le cheval de selle, ou "noble", ou encore "fin" (ces deux termes ont vieilli, mais ils font toujours partie du vocabulaire de l'élevage).

<sup>34</sup> Jusque dans les années 1990, les croisements des chevaux de trait avec les étalons nationaux des races "de sang" (pur sang anglais ou arabe, anglo-arabe, selle français), était interdits ; ils restent aujourd'hui très parcimonieux (croisements avec l'arabe essentiellement, en particulier chez le Boulonnais).

<sup>35</sup> Deux races vont prétendre à la qualité de "pur sang de trait" (un fait historique attesté par l'écrit, abondamment commenté aujourd'hui) : le Boulonnais et le Percheron.

Cette reconnaissance officielle du cheval de trait par la création des races et des syndicats d'élevage est exactement synchronique de la motorisation en Europe de l'ouest (avènement du chemin de fer, puis de la voiture). Dès son invention, le cheval de trait "de race" est anachronique<sup>36</sup>. Plus précisément : bête de salon, destinée en particulier à une clientèle américaine industrielle qui est l'un des moteurs de sa production. Tandis que paradent les fastueux attelages dans les expositions universelles, la traction chevaline disparaît du monde du travail.

Elle s'efface rapidement des villes, et c'est également sur la scène urbaine, exactement à la même époque, que s'invente l'hippophagie : une consommation carnée interdite jusqu'alors pour des raisons sanitaires, et dont les chevaux de travail seront l'enjeu. Les protecteurs de l'animal font cause commune avec les promoteurs du progrès social et de la modernité pour condamner l'énergie animale et pousser le cheval vers un statut de bête à viande. Mais l'hippophagie restera toujours et partout une pratique très marginale<sup>37</sup>.

Jusqu'aux lendemains de la seconde guerre mondiale, la cavalerie agricole a perduré en nombre dans la petite paysannerie française, et en particulier dans "les berceaux", où la fierté d'élever pour les concours des syndicats de race a souvent justifié le choix anachronique de travailler avec l'animal. Sans prise sur le marché, sans véritable valeur économique, cet élevage s'est transformé en *hobby*. Il a été alors progressivement investi par les Haras Nationaux<sup>38</sup>. L'espèce chevaline reste à l'écart des dispositifs technico-administratifs mis au point dans le cadre de la loi sur l'Élevage de 1966 (création des services spéciaux dans les chambres d'agriculture – Établissements Départementaux d'Élevage –, création des UPRA, qui gèrent désormais les livres d'origine conformément aux acquis de la zootechnie moderne, et dont les éleveurs ont la maîtrise).

Le 23 juillet 1976, un décret fait perdre au cheval de trait son identité si laborieusement conquise<sup>39</sup>. Il se contentera désormais d'être un cheval "lourd", dont les performances se jaugent à l'abattoir et sur les étals des bouchers. L'objectif est alors de faire passer la viande au premier plan dans l'organisation technico-économique comme dans les esprits des éleveurs. Une "filière" hippophagique se construit, reliant l'élevage et la commercialisation, en amont et en aval de l'abattage, à l'échelle française et européenne. C'est la "relance" (mot consacré dans les Plans État-Régions des années 1980) pour la viande, la production rationnelle de poulains de boucherie, sur le modèle technique et idéologique du "taurillon". L'objectif est de banaliser la production et la consommation d'une viande qui ne passe pas dans les pratiques de consommation.

La relance "viande" a eu une efficacité certaine : elle a permis de stabiliser les effectifs, et a provoqué une hybridation de la culture d'éleveur, qui s'est très bien accommodée dans certains

---

<sup>36</sup> Voir les débats passionnés de l'époque sur l'alternative animal-moteur (d'abord le chemin de fer qui ébranle l'Angleterre industrielle, puis la voiture et même le vélo) ; voir aussi le déplacement dans le monde du sport où tout se catapulte (cf *el Sport illustré* : premières courses de voiture, concours hippiques avec saut d'obstacles, mais aussi présentation de grands attelages de luxe, déplacement ludique et sportif du mode de transport ordinaire collectif par une aristocratie anglaise très imitée...).

<sup>37</sup> Moins de 3%, à la meilleure époque (dans les années 1980).

<sup>38</sup> Telle est la tendance générale (et inéluctable), même si le commerce du cheval de service agricole a encore connu de belles années (après-guerre) : par exemple, le Breton qui s'exportait par chemin de fer dans la France viticole méridionale (régions de Bordeaux, de Perpignan, Carpentras...).

<sup>39</sup> Les stud-book, garants de la valeur et de la légitimité de ces populations animales, avaient unifié une appellation jusqu'alors flottante (du cheval agricole à la "plèbe" d'E. Gayot – 1861). Les documents d'origine, attestation écrite d'une sélection des reproducteurs, distinguent désormais le Cheval de Trait Ardennais (date), Auxois (date), Boulonnais, Breton, Cob normand etc.

berceaux du passage du "Trait" au "Lourd". Les années de la viande ont été fondatrices en Bretagne, comme l'avait été l'exportation américaine dans le Perche, un siècle auparavant. Mais ces années fastes n'ont pas duré : le changement de politique agricole européenne (lois sur la PAC de 1992) a été fatal, sanctionnant le protectionnisme des procédures mises en place.

Nouveau renversement dans les années 1990 : proclamé "utile" dans une active campagne de médiatisation, le Trait revient, et éclipse le Lourd.

Qu'est-ce que "l'utilisation"? C'est d'abord un mot-clef du terrain aujourd'hui. Plus précisément, un slogan. "Cheval de trait, cheval utile" était l'intitulé d'un colloque organisé en 1992 à Maisons-Laffitte par les Haras nationaux, en parallèle avec le troisième Championnat de France d'attelage réservé aux chevaux de trait. L'utilisation est aussi le nom donné à une nouvelle génération de concours organisés par les Syndicats de race et les Haras Nationaux depuis les années 1990, visant à inciter les éleveurs à dresser leurs animaux. Cette administration et sa principale fonction, la "monte publique" avec des étalons d'État, est entrée en crise chronique depuis la motorisation ; une crise qui a débouché, cette année 1999, sur une transformation en Établissement Public à caractère Administratif. Dans les prémices de ce bouleversement structurel, la vieille institution élitaire, autoritaire et anachronique découvre la communication, et investit le cheval de trait (le cheval rural ordinaire) comme support d'une campagne promotionnelle d'une "administration en mouvement".

Le Cheval de Trait devient athlète et bête de scène : il est la vedette de nouvelles compétitions montées comme de grands spectacles, dans une combinaison inédite de performances sportives et de célébration folklorique.

### **Meneurs, attelers et charretiers : rediversification et hybridation culturelle**

Ces manifestations ont du succès : elles plaisent au grand public (et aux journalistes), elles mobilisent le milieu des amateurs de chevaux de trait, galvanisent les initiatives antérieures en drainant les énergies (et les crédits) sur ces actions-phares, qui sont d'ailleurs parfois critiquées à ce titre. Les slogans de "l'utilité" et de "l'utilisation" prennent corps et se déclinent en une multitude d'opérations qui font jouer des réseaux d'acteurs dont la configuration générale ne cesse de se complexifier. Cette diversification culturelle et sociale constituait donc notre principal objet d'analyse.

Mais il serait plus juste de parler de re-diversification : la phase actuelle d'expérimentation technique et de confrontations culturelles débridées succède en effet à une longue phase de repli sur elle-même d'une petite communauté d'éleveurs spécialisés, de plus en plus coupée des sollicitations du commerce des bêtes de service.

Dans les années 1980, le cercle des grandes familles d'éleveurs des différents berceaux connaît un premier choc — une première hybridation culturelle — avec la relance bouchère, qui greffe sur le hobby déclinant de la bête à concours une activité qui "professionnalise" l'élevage en berceaux de race<sup>40</sup>. L'élevage se dédouble : des "zones de multiplication" montagnardes dans le Centre et le Sud de la France apparaissent. Si les gens des berceaux "d'origine" gardent la haute main sur la tradition de la bête à concours, ils doivent faire la place à leurs collègues des berceaux

---

<sup>40</sup> Comme une revanche prise sur la position marginale des producteurs de chevaux vis à vis de la loi sur l'Élevage.

"secondaires", des producteurs de bovins qui découvrent l'espèce équine. L'intégration s'effectue (tant bien que mal) au sein de la structure qui les représente désormais vigoureusement, la Fédération Nationale Chevaline. C'est la grande époque de la "chevaline", la culture de la viande. La greffe de la filière hippophagique a plus ou moins pris selon les régions et les berceaux ; mais elle a partout profondément transformé le savoir, le savoir-faire, les repères et les valeurs de l'élevage<sup>41</sup>. L'aire d'élevage et la culture d'éleveur se sont ouverts. Dans cette spécialisation nouvelle pour la production d'une bête à viande, l'animal est toutefois resté un produit — et un emblème — de la seule communauté agricole<sup>42</sup>.

Dans les campagnes déshéritées où il s'implante, et en réaction à ce productivisme agricole qui vient d'atteindre les bêtes à concours presque oubliées du Perche, des Ardennes ou de la Franche-Comté, le mouvement néo-rural se réapproprie discrètement la traction chevaline, en expérimentant les voies d'une diversification agricole pionnière par la complémentarité cheval-tracteur (petits travaux agricoles, débardage, combinés à l'élevage), et en développant des activités de service (tourisme hippomobile, classes vertes, mariages etc.). Avec leurs Traits revendiqués comme polyvalents et transversaux, les "néo" osent, et forcent le passage vers le monde de la compétition sportive : l'attelage — avec des chevaux de sang —, qui vient d'enrichir la palette des spécialités équestres olympiques.

Les néo-ruraux suscitent la création d'une deuxième génération d'associations, un siècle après la première vague des syndicats de race. Ils ont trouvé leur combat : le moteur animal (chevaux de trait, poneys, ânes et mulets), qu'ils conçoivent moderne, et expérimental. Ils ont pris l'initiative d'une sauvegarde de la fonction de trait des grands chevaux agricoles, préfigurant la phase actuelle d'une pluri-fonctionnalité et d'un polymorphisme de la traction animale.

Cette phase actuelle peut être qualifiée de *rurbaine*<sup>43</sup>, par le poids renforcé des valeurs forgées en ville, et par la prise de rôle d'acteurs citadins. Le fait qui en est le plus révélateur est l'effacement rapide de l'écourtage (sectionnement des dernières vertèbres de la queue), véritable symbole d'une perte de contrôle des agriculteurs, sous l'influence d'une idéologie grandissante du bien-être animal. Par ailleurs, et pour la première fois de leur histoire séculaire, les conseils d'administration de certains syndicats de race ont dû s'ouvrir à des personnes étrangères à la profession agricole : en Bretagne, cette réorganisation s'est faite dans le cadre d'un conflit autour de

---

<sup>41</sup> On peut considérer le Cob normand comme une sorte de héros de l'hybridation culturelle : animal intermédiaire entre le cheval de sang et de trait dans la période de sportisation de l'équitation militaire (fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, début du XX<sup>ème</sup> siècle), il est intensivement croisé dans la période bouchère pour le "tirer" vers le trait, et à nouveau ramené vers le "sang" dans la phase actuelle d'engouement pour l'attelage. Le mot "cob" appartient à la langue anglaise ; il désigne un gabarit, et un type morphologique, en rapport avec la fonction pratique de l'animal : plutôt lourd, comme chez le poney welsh, dont une catégorie "cob", râblée et puissante, convient à des cavaliers lourds.

Dans le commerce du cheval de service (attelé à la voiture, puissant mais rapide, pour la ville ou la route), le terme existe, et renvoie à des pratiques de croisement (illicites) entre chevaux de trait et chevaux de sang.

<sup>42</sup> Il l'est également dans les fêtes paysannes, battages à l'ancienne, célébration des vieux métiers, qui s'épanouissent (pour longtemps) dans les campagnes touristiques des années 1970. Ces spectacles populaires d'une culture paysanne à peine obsolète sont permis d'entretenir le savoir faire charretiers, jusqu'à la redécouverte de l'attelage.

<sup>43</sup> Selon le néologisme forgé par G. Bauer et J.M. Roux (1976), pour désigner " dans un vaste rayon, les extensions disséminées " de la ville dans les campagnes, et la généralisation de manières d'habiter et de modes de vie qui " permettent la réconciliation entre deux types de consommation : celle de l'espace, de la nature, qui est le privilège du milieu rural ; mais aussi, grâce à leur proximité, celle de la ville pour des équipements implantés en périphérie, pour les achats et les loisirs " (p. 54). Voir aussi F. Dubost, 1990

l'écourtage<sup>44</sup>. Quant au travail de différenciation (re-différenciation<sup>45</sup>) du modèle et du gabarit des animaux dans les concours, il est quasi général.

Ce dernier point mérite une attention particulière. L'élaboration de nouveaux critères de jugements du beau et du bon cheval<sup>46</sup> traduit la pression d'une clientèle d'usagers qui possède désormais ses propres exigences. L'évolution est encourageante. Les tensions qui se font sentir sur les terrains de concours sont le signe d'une diversité et d'une créativité retrouvées. La chaîne commerciale se reconstitue, un autre fait l'atteste : la multiplication des adultes mâles castrés, qui avaient totalement disparu de la scène voilà quelques années.

Mais le mécanisme de ces échanges est fragile, car la rupture entre l'élevage et le commerce des chevaux de service a été totale durant plusieurs décennies. Les questions les plus pressantes concernent le standard des sujets de race, leur adéquation aux nouveaux usages, mais aussi l'immédiate disponibilité de l'animal pour des amateurs souvent néophytes. Tout comme le modèle — qu'est-ce qu'un beau, et bon cheval ? —, le thème du dressage, de la nécessité de livrer au commerce des animaux prêts à l'emploi, est récurrent dans l'histoire de la production chevaline<sup>47</sup>. Ce qui est propre à l'épisode actuel, c'est la dualité du problème de l'éducation : aujourd'hui, les hommes sont également concernés. Le savoir-faire en matière d'utilisation de jeunes animaux s'est étioilé jusque dans les berceaux de race les plus actifs : un constat qui a conduit les Haras Nationaux à réserver une partie de leurs subventions d'élevage (enveloppe des "modèles et allures") pour les épreuves d'attelages déjà évoquées.

De nouveaux lieux de formation, souvent mixtes (pour les hommes et leurs chevaux), ont ainsi fait leur apparition dans une grande variété de structures (Centres de Formation Professionnelle Agricole, Ecoles d'attelage, Maisons régionales du cheval, Centres de promotion et d'animation spécifique à une race, telle l'Auxois...). La formation représente un enjeu des plus sensibles dans la communauté recomposée des amateurs de chevaux de trait, qui s'est élargie au milieu du sport (échanges et passages de la sphère de la compétition d'attelage en professionnel et en amateur, du "sang" vers le "trait"), mais aussi des services techniques des villes (parcs et forêts péri-urbaines en particulier) et des collectivités territoriales (départements, régions, syndicats de communes...), ou encore des filières de formation spécialisées pour les jeunes en difficulté ou les chômeurs de longue durée.

Meneur, cocher, charretier<sup>48</sup> ? La diversité des mots utilisés pour désigner ces anciens-nouveaux métiers est parfaitement révélatrice d'une situation actuelle de carrefour des trajectoires et des cultures professionnelles, et aussi sans doute d'un déficit identitaire dans l'image de ces

---

<sup>44</sup> La Fédération Nationale du Cheval a également ouvert son Conseil d'administration aux éleveurs non agriculteurs.

<sup>45</sup> La plupart des races comportaient plusieurs types. Par exemple, le " gros " et le " petit " chez le Boulonnais (cf A. Gallier, 1909) ; le Postier, le Trait et le Petit trait chez le Breton (standard de la race en 1937) ; petits (Postiers), etc. Ce découpage varie selon les époques, en fonction des besoins du commerce.

<sup>46</sup> Qui s'inscrit dans une histoire à rebondissements (cf. Mulliez 1983, Grange 1978, Lagoutte, Boujeot à paraître)

<sup>47</sup> (mêmes auteurs que note 8). Le Service des Armées, qui doit pouvoir acheter, ou réquisitionner des animaux "faits", exerce une pression permanente sur les éleveurs (et constituera longtemps un excellent débouché).

<sup>48</sup> Il en est de même pour les débardeurs : en témoigne une discussion, lors d'une démonstration organisée par le GRETA (un organisme de formation et conseil mis en place dans le cadre de la formation continue pour adultes du ministère de l'Education Nationale) de Seine et Marne (Congis-sur-Thérouanne), à l'occasion de la présentation du "code vert", dans la spécialité environnement et espaces verts. C'est du mot "débardeu" qu'on use, tout en faisant remarquer qu'il est impropre (dans la chaîne technique du bois, c'est de débusquage dont il s'agit). Mais on n'est pas charretier, et encore moins meneur...



pratiques. Les charretiers revendiquent le parcours familial agricole (en Bretagne, le tracteur a voisiné avec les limonnières jusque dans les années 1960). Quant à ceux qui se disent meneurs ou cochers (sans parler des attelers, qui usent de cet "helvétisme" exotique pour proclamer leur originalité), ils le font avec conviction, parfois teintée de militantisme. Se présenter comme "meneur", c'est se classer dans la mouvance du sport : référence directe au "menage" (qui désignait le grand art exercé en ville par les gentlemen européens des débuts de ce siècle), ce néologisme s'est imposé lorsqu'il a fallu donner un nom du diplôme sanctionnant l'accès à la compétition d'attelage des années 1980. Préférer le vocable de "cocher", c'est afficher sa différence face à une culture sportive dominante. C'est également afficher sa détermination à se professionnaliser.

Entre les domaines de compétences (et les attributions financières) des ministères de la Jeunesse et des sports, de l'Agriculture, du Travail et de l'emploi, et de l'Éducation nationale et de la recherche, deux réseaux principaux s'affrontent pour définir le contenu des formations, et accéder aux positions d'autorité pédagogique : celui du sport et celui d'une diversification agricole de plus en plus attentive aux attentes citadines<sup>49</sup>.

### **Travailler avec des chevaux : la ville comme théâtre et comme enjeu**

La compétition est d'autant plus vive que l'attribution d'un diplôme (sanctionnant une formation) constitue le passage obligé pour cette professionnalisation dont tous se réclament. Se professionnaliser, c'est se donner les moyens de transformer une passion en métier, et donc d'en vivre. Ce qui paraît faire sens par delà la diversité de toutes les situations observées, c'est l'effort spectaculaire, ostentatoire, de réhabilitation d'une fonction de travail pour le cheval de trait, jusque dans l'espace public urbain, lieu par excellence de l'aboutissement de la re-diversification des usages (et des images) du cheval de trait.

L'accès au travail hippo-tracté dans les rues, les espaces verts et les parcs des châteaux apporte la preuve (la mise à l'épreuve) du professionnalisme : soumise à une observation permanente et aux contraintes techniques les plus fortes, l'action urbaine apparaît comme un amplificateur de tendances générales. Encore plus qu'ailleurs, elle mobilise une énergie militante et pédagogique : on agit pour soi, mais aussi au nom de tous les convaincus, et on travaille à convaincre, transmettre et former. Le travail accompli revêt ainsi de multiples fonctionnalités : on use de la force animale tranquille dans une logique de substitution raisonnée à celle du moteur. La puissance de ces grands chevaux fait également spectacle, délivre des messages publicitaires, suscite de l'échange : tout le monde prend le temps de parler, de commenter la pratique et ses enjeux. Les journalistes constituent bien sûr des partenaires obligés, souvent empressés, de cet effort de communication qui assure à certaines réalisations une position de référence à l'échelle nationale. Une notoriété qui fonctionne sans véritable base de connaissance, mais qui a comme vertu d'encourager des initiatives naissantes.

Au tournant du siècle dernier, la disparition de la cavalerie de service urbaine avait été accompagnée — sinon provoquée — par un débat social sur la nécessité d'un passage à la motorisation. L'énergie animale en ville était devenue tout à la fois obsolète et malséante

---

<sup>49</sup> Avec une attention toute particulière pour les espaces intermédiaires du péri-rubain (ou semi-naturel : inspirée par la Directive européenne Habitats, la terminologie est inventive.

(stigmatisation de la pratique du cocher de fiacre, accusé de donner le dangereux exemple d'une violence populaire toujours prête à enflammer les quartiers ouvriers) ; fini, l'équarrissage urbain (un lieu également dangereux, insalubre) : l'hippophagie s'inventait, en ville précisément, pour offrir une digne fin aux animaux ouvriers ; le cheval devait enfin pouvoir rejoindre le bœuf dans les prés d'embouche. C'était une fin de vie inventée pour ceux qui travaillaient encore dans ces décennies de transition ; mais au-delà de ces cas individuels, une rupture historique se dessinait : la fin d'une civilisation de l'animal de travail dans les activités de production. Une fin qui se jouait de manière théâtrale dans les rues et dans la presse, et que les caricaturistes de ce tournant de siècle ont traitée de manière saisissante.

Le retour du cheval de service urbain s'effectue à la faveur d'un nouveau débat social : l'écologie et le développement durable, la requalification des lieux de vie par un patrimoine vivant combinant les symboles de nature et de ruralité. Un patrimoine qui peut donner du travail, réhabiliter des personnes par ce travail, notamment à travers le dispositif politique des "emplois-jeunes". "L'éléphant de nos campagnes" comme dit un informateur bourguignon, apparaît particulièrement doué pour jouer tous ces rôles. Il se trouve effectivement requis par les acteurs des politiques publiques (services techniques des villes — anciens services d'espaces verts requalifiés en "écologie urbaine", environnement, ou restés fidèles à la référence aux jardins — , établissements publics gestionnaires de parcs et châteaux, associations de réinsertion) ; mais les associations, dont cette recherche a montré l'extrême vitalité actuelle, ne sont pas de reste dans l'appropriation du capital transmis par le cercle des éleveurs de berceau. Un héritage bio-culturel qui s'est transformé en bien collectif, dans le jeu des fêtes paysannes et des mises en spectacles sportifs.

## Un patrimoine vivant

"Cheval de trait, cheval utile" : le slogan des années 1990 s'est bel et bien socialisé, incarné dans un réjouissant chantier d'expérimentation techniques et culturelles dont les caractéristiques sont la diversité et l'hybridation (des techniques, des représentations, des réseaux sociaux). Le message sur "l'utilité" sociale à réinventer le cheval de trait a été entendu, et c'est sans doute l'accent patrimonial de la proposition qui en a fait la réussite, en déchaînant les passions.

Il est nécessaire de rappeler ici le contexte institutionnel de cette histoire. Par deux fois, de la viande au sport, les Haras Nationaux ont organisé une relance de la production dans des mondes finissants : dans les années 1980, celui des concours de race portés par des agriculteurs âgés et sans relève ; dans les années 1990, celui des circuits de la viande asphyxiés par la politique agricole européenne et par la montée d'une sensibilité "animalitaire"<sup>50</sup>. Administration symbolique de l'État-providence, les Haras Nationaux ont à chaque fois fait valoir l'argument d'une nécessité de sauvegarde du capital national des races, dans une Europe oublieuse et gaspilleuse de ces richesses présentées comme génétiques : dans la rhétorique conservatoire, la dimension culturelle de ces patrimoines des berceaux n'est en effet jamais revendiquée : la pensée scientifique qui sous-tend et organise ces entreprises de relance de la production appartient à la sphère technico-économique.

La campagne promotionnelle du Trait de sport et de loisirs intervenait dans des circonstances singulières. Il y avait d'abord l'annonce d'un certain retrait de l'État avec la

---

<sup>50</sup> Jean-Pierre Digard, *lc.*

transformation d'un service public en Établissement public administratif (EPA) : un relais populaire devait être pris pour la gestion des effectifs des neuf races, enfin stabilisées<sup>51</sup>. L'un des puissants mobiles des Routes, épreuves d'endurance attelée, était précisément de toucher le grand public, de lui faire découvrir un cheval de trait en danger, pour l'inciter à une prise en charge. Il est particulièrement significatif que la toute jeune association Traits de Génie soit devenue partenaire des Haras pour l'organisation de la deuxième édition de cette manifestation, en 1992. Traits de Génie a en effet fondé son identité et sa force sur un militantisme de sauvegarde.

Dans cette décennie 1990, l'engouement pour les produits de terroir est à son comble, et offre aux directeurs de circonscriptions territoriales des Haras l'opportunité d'une prise de rôle originale : jouer le Trait comme facteur de développement agro-touristique régional. Ce fait, paradoxal, mérite un double commentaire. Si l'on considère l'histoire des idées qui ont fondé la théorie et la hiérarchie des races chevalines au siècle dernier<sup>52</sup>, il s'agit d'un véritable revirement. On a déjà fait remarquer que les bêtes de trait authentifiées dans leurs berceaux régionaux ont longtemps été regardées avec une certaine condescendance par les hommes de chevaux (voir *supra*). Dans le processus séculaire de civilisation cher à N. Élias, de la guerre à la chasse et au sport, et dans la codification croissante des compétitions (courses et saut d'obstacle), ils s'étaient en effet forgé une culture (européenne, bientôt mondialisée) uniforme. Les hippologues du siècle dernier affirmaient que la valeur de ce cheval de sang — le pur sang en premier chef — était intrinsèque, universelle et délocalisée : aux antipodes des arguments avancés par les promoteurs du Cheval de Trait Auxois, Boulonnais ou Breton, absolument conditionnés par leur terroir (singularité du berceau)<sup>53</sup>.

Aujourd'hui, en pleine euphorie des produits de terroir, la revalorisation des Traits de pays par les Haras soulève par ailleurs le délicat problème de l'enchaînement des relances. Avec une relance en creux, blessure vive de l'amour-propre et de la fierté professionnelle des éleveurs de la "chevaline"<sup>54</sup> : il n'est pas décent de parler du "Lourd" (on a d'ailleurs donné comme consigne de ne plus prononcer ce mot dans les bureaux parisiens du Service des Haras, des Courses et de l'Équitation). L'épisode boucher reste dans tous les esprits. Mais la transformation du cheval de trait en produit de terroir, au sens d'un bien alimentaire à forte valeur ajoutée par le lien au territoire et le savoir-faire requis pas sa production<sup>55</sup>, paraît bien difficile : on l'avait, d'une part, transformé en bête à viande à caractère délibérément industriel (modèle agro-alimentaire du taurillon) ; et la nouvelle image collective d'animal de sport, de loisir et de compagnie qui résulte de la campagne d'utilisation bloque les ressorts d'une démarche sur la qualité (en biologie, ou autre).

---

<sup>51</sup> L'année 1994 marque la fin de la chute des effectifs de juments de trait saillies (l'attribution des primes agri-environnementales pour les races menacées, attribuées aux juments poulinières inscrites aux livres généalogiques, a suscité un important afflux de sujets dans les berceaux secondaires de montagne).

<sup>52</sup> Et en particulier Gayot, 1883

<sup>53</sup> Id. (pp. 410 et suivantes).

<sup>54</sup> Particulièrement sensible dans les zones de berceaux "secondaires", dont les éleveurs souffrent d'un véritable problème de reconnaissance : ils se sont lancés avec efficacité et passion dans la production lourde, et vivent très mal le revirement de politique de relance. Dans les discussions, ce qualificatif de "secondaire" cristallise d'ailleurs souvent des difficultés : on préfère ici parler de "zones de multiplication".

<sup>55</sup> cf L. Bérard et P. Marchenay : Lieux, temps et preuves : la construction sociale des produits de terroir, 1995. Dans la théorie des zootechniciens contemporains (et partenaires directs) de la création des races régionales et des syndicats, c'est surtout le sol, et aussi le climat, qui donneraient aux animaux leurs spécificités.

Revenu d'une tentative — plutôt anachronique, le système « taurillon » vient au cheval alors qu'il est déjà ébranlé en Europe nord-occidentale — d'industrialisation de la production animale, le cheval de trait de la fin du deuxième millénaire représente bien les terroirs, mais sur un registre exclusivement culturel. Une figure animale énorme, déformée par l'épisode boucher et que tous, dans la pratique comme dans la théorie, s'emploient à remodeler par et pour un travail raréfié et salvateur.

### **Une recherche utile ?**

Nous avons opté pour une démarche concrète et finalisée. Les orientations initiales ont été discutées avec les principaux acteurs du monde du cheval de trait, aux échelles nationale (filiale Trait des Haras Nationaux, Fédération Nationale du Cheval), et régionales (Haras des circonscriptions, syndicats d'éleveurs, associations en Bourgogne et en Bretagne). Nous avons par ailleurs établi d'emblée le principe d'une présentation des résultats sous la forme de fiches techniques. Notre objectif était en effet de fournir un cadre homogène pour le recueil d'une information à la fois foisonnante et disparate. Le système des fiches nous paraissait favoriser le calibrage du terrain accompli et permettre une ventilation des faits favorable à un traitement comparatif ultérieur, d'une action, d'un réseau d'acteurs ou d'une région à l'autre. Il se prêtait enfin à une large restitution de l'information. Nous avons par ailleurs décidé de procéder à la validation des fiches réalisées, qui permettait à la fois de vérifier la justesse de l'information et d'effectuer un premier "retour" auprès des personnes qui nous l'avaient apportée. Le contenu des fiches s'en est trouvé consolidé et enrichi. Souvent chargée d'affects, l'opération a également révélé les désirs de reconnaissance et les besoins de communication. Certains de nos interlocuteurs découvraient (avec émotion) toute une histoire, et un tissu déjà serré d'expériences de la réinvention du cheval de trait ; mais beaucoup avaient conscience du caractère redondant et gaspilleur d'énergie des initiatives. Tous ont manifesté leur intérêt pour l'état des lieux réalisé, qui pourrait constituer l'ébauche d'un réseau d'échanges.

Ce premier panorama des manières de faire, de dire et de penser l'attelage d'aujourd'hui offre également l'occasion d'une prise de recul pour des acteurs souvent très impliqués : c'est leur propre image qui est en jeu, et le jeu les absorbe dans un perpétuel état d'urgence. La dimension ethno-historique (conditions et contexte de la traction animale avant l'ère du moteur thermique) apporte parfois un véritable soulagement : la possibilité de se mettre en scène, d'une époque à l'autre, dans le processus conscientisé de la réinvention.

De nombreuses pistes se dégagent pour une recherche future. Les aspects suivants nous paraissent devoir être rapidement étudiés :

- Singularités et traits partagés des cultures d'éleveurs, d'un berceau à l'autre et d'un moment à l'autre de l'histoire (la fondation des syndicats de race, l'assimilation par les Haras, les relances bouchères et d'utilisation). Un intérêt particulier devrait être accordé aux « berceaux secondaires » (ou « zones de multiplication ») des régions montagneuses de la France du Sud, à partir des années 1980.
- Dans tous ces berceaux, à des titres et degrés divers, la question de l'image professionnelle (de soi-même et du groupe) doit être posée, et mise en relation avec le statut du métier d'agriculteur en cette fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.

- Les relations qui s'établissent entre les éleveurs (et les éleveurs-utilisateurs) de profession agricole d'une part, et la dernière génération de néo-éleveurs de type rurbain méritent également d'être mieux connues.
- Entre les pièges du patrimoine-refuge (un repli sur des symboles d'un passé idéalisé) et ceux d'une communication à caractère publicitaire, la voie n'est pas facile pour une valorisation qui combine la dimension économique et des valeurs d'animation sociale et culturelle. L'hybridation sans frein et sans repères n'est pas préférable au repli sur des valeurs passéistes : entre les anciens et les « rurbains », la liaison doit être organisée. Dans une communauté éclectique dont les identités se cherchent, les « passeurs » (entre ville et campagne, cultures équestre et chevaline, charretière et de « *coaching* ») jouent un rôle déterminant. Les charretiers de la période transitoire (dernières années de la traction agricole/relance « viande ») qui ont animé, et continuent d'animer le tissu serré des fêtes rurales à l'ancienne, ont accompli la liaison. Elle mérite d'être considérée (connue, reconnue et valorisée), comme celle que les néo-ruraux ont réalisées, dans d'autres configurations, depuis une vingtaine d'années.
- Une voie spécifique de recherche se dessine avec l'idée que des passions particulièrement vives s'attachent au projet, individuel ou collectif, de sauvegarder l'animal compagnon de travail de l'homme occidental que le progrès technique a condamné : la littérature<sup>56</sup> des années de transition (dans les décennies d'installation du réseau de chemin de fer en particulier) atteste du choc culturel que cette disparition rapide a provoqué. Il faut redonner une valeur, un statut et une identité à l'animal qu'on tire de l'oubli.
- Une nouvelle culture professionnelle de l'attelage s'élabore, faite de transferts et de déplacements, et d'innovation ; elle appelle un suivi, comme cette professionnalisation que tout un chacun évoque de façon souvent incantatoire (et en particulier, les emplois-jeunes vont-ils se pérenniser ?). Les aspects techniques (les objets eux-mêmes – harnais, véhicules, ferrure, alimentation) et les compétences des métiers connexes occupent une place centrale dans les préoccupations actuelles.
- La mise en place de Maisons des races dans les régions d'élevage appelle une analyse comparée.
- La transformation structurelle des Haras Nationaux doit également être étudiée, et plus précisément la restructuration du partenariat avec les socio-professionnels, ainsi que les activités des Conseils régionaux du cheval qui se mettent en place (avec la perspective de regroupements en « super-régions » appelées à jouer un rôle clef en Europe). Une question plus précise peut se formuler, concernant le type de structure qui a finalement été choisie : Établissement public administratif, et non « à caractère administratif ». En France, l'État maintient un contrôle certain sur les destinées équestres et chevalines. La force et la permanence historiques de cette tutelle constituent sans nul doute une singularité française dans l'Europe des États-Nations<sup>57</sup>.
- Pourquoi l'organisation de la filière (production, transformation, distribution, consommation) est-elle si difficile à établir, par comparaison avec celle des bovins ou des porcins ? Quels en sont les freins ?

---

<sup>56</sup> Les observateurs (écrivains, journalistes) et les acteurs directs (ingénieurs) du changement l'ont exprimé en termes souvent poignants.

<sup>57</sup> Voir l'éditorial de *Cheval breton*, Bull. d'information du syndicat des éleveurs du cheval breton, octobre 1999.



## **ANNEXES**





## Bibliographie

- BAUER G. et ROUX J.-M., 1976. *La rurbanisation ou la ville éparpillée*, Le Seuil, Paris.
- BERARD L., et MARCHENAY P., 1995.- « Lieux, temps et preuves : la construction sociale des produits de terroir », *Terrain*, 24 : 153-164.
- BOUJOT, C., à paraître – « Un épisode de la bataille du modèle : Héroïne, ou la révision du standard percheron. » in « La réinvention du cheval de trait : premiers enseignements d'une recherche interrégionale », 22<sup>ème</sup> colloque de l'ARF : Eleveurs et animaux domestiques, Rambouillet, octobre 1998.
- BOURDON A., à paraître – « Pratique associative et réappropriation du cheval de trait : du cheval lourd au trait multiusage », 22<sup>ème</sup> colloque de l'ARF : Eleveurs et animaux domestiques, Rambouillet, octobre 1998.
- BROMBERGER C. et CHEVALLIER D., 1999.- « Carrières d'objets » in *Carrières d'objets*, Bromberger c. et Chevallier éd., Paris, Éd. MSH/Mission du Patrimoine Ethnologique, coll. Cahier : 1-16.
- DIGARD J.-P., 1987 - « De la domestication à double sens: le cheval dans l'imaginaire des cavaliers » in J.Hainard et R. Kaer éd., *Des animaux et des hommes*, Neuchâtel, Musée d'ethnographie : 173-186.
- DIGARD J.-P., 1991- « Animaux domestiques », in Pierre BONTE et Michel IZARD éd., *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, P.U.F : 69-71.
- DUBOST F., 1990.- « Le lotissement, implant urbain en milieu rural ? », *Études Rurales*, 188-119 : 177-196.
- ELIAS N., 1990 (1<sup>ère</sup> éd. :1969).- *La dynamique de l'occident*, Paris, Pocket.
- GAYOT E. et MOLL L., 1883 (3<sup>ème</sup> éd.) – *La connaissance générale du cheval. Études de zootechnie pratique...*, Paris, Firmin-Didot.
- GRANGE Y., 1981. *Le cheval oublié. Essai sur les aspects socio-politiques de la relation de l'homme et du cheval en France (1616-1914)*, Thèse pour le doctorat de Sociologie de l'administration, Institut d'études politiques, Grenoble.
- LAGOUTTE J., 1974. *Idéologies, croyances et théories de l'équitation en France depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. Leurs relations avec les classes sociales et les groupes*, Thèse pour le doctorat de sociologie, Université de Tours.
- LANGLOIS B., 1994 - « Essai sur l'histoire des concours de « modèle et allure ». » in *De Pégase à Jappeloup, cheval et société*, Festival d'histoire de Montbrison, : 147-161.
- LIZET B.,1982 (rééd. 1996).- *Le cheval dans la vie quotidienne. Techniques et représentations du cheval de travail dans l'Europe industrielle*, Berger-Levrault, coll. Espace des hommes, rééd. J.-M. Place, 1996.
- LIZET, B. 1989 -, *La Bête noire. A la recherche du cheval parfait*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme/Mission du Patrimoine Ethnologique, coll. Ethnologie de la France.
- LIZET B., 1996 - *Champ de blé, champ de course. Nouveaux usages du cheval de trait en Europe*, Paris, Jean Michel Place, coll. Gradhiva/Bibliothèque équestre.
- LIZET B., à paraître – “Les éléphants de nos campagnes. La réinvention du cheval de trait”, », 22<sup>ème</sup> colloque de l'ARF : Eleveurs et animaux domestiques, Rambouillet, octobre 1998.

- MAVRE M., 1993 - *Le cheval de Trait de l'an 2 000*, Paris, éditions Lavauzelle.
- MULLIEZ J., 1983. *Les chevaux du royaume. Histoire de l'élevage du cheval et des Haras en France depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Montalba.
- PORTET F., à paraître - « En Bourgogne, la relève de l'Auxois. » in « La réinvention du cheval de trait : premiers enseignements d'une recherche inter-régionale », 22<sup>ème</sup> colloque de l'ARF : Eleveurs et animaux domestiques, Rambouillet, octobre 1998.
- ROSSIER E., JEGO Y., 1985 - *Note sur l'utilisation de la traction chevaline en France, Premiers résultats d'enquêtes*, Paris, CEREOPA..
- VIALLES N., 1987 - *Le sang et la chair, les abattoirs des pays de l'Adour*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme/Mission du Patrimoine Ethnologique, coll. Ethnologie de la France Ethnologie de la France.
- WHITE L. jr, 1969.- *Technologie médiévale et transformations sociales*, Paris, Mouton, coll. civilisations et sociétés.
- Institut de l'Elevage, Quelle place pour le cheval lourd dans les exploitations de demain?*, 1994, document de travail.
- Institut de l'élevage, *Réseau de références Cheval lourd*, 1992.

**Revue et bulletins des structures hors supports médiatiques valorisés dans les fiches  
(les associations et leurs médias)**

ARTAP, *Bulletin de liaison*, Bonzee en Woevre (des N°16 au N°24)

Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie, *Bulletin des éleveurs de chevaux lourds* : n°1, Mars 82, N°2, Juin 82, N°5, Mars 83, N°7, Avril 84, N°17, Septembre 90, N°18, Mai 91.

CEREOPA, *Traction chevaline*, Supplément au bulletin d'information et de liaison chevaux lourds : N°4/1987, N°2/1988, N°4/1988, N°2/1989.

CEREOPA, *Bulletin d'information et de liaison chevaux lourds* : N°4/1982, N°1/1983, N°1/1984.

*Equ'idée*, N°1, Mars 91, 38p.

*Equ'idée*, N°22, Juin 96, 52p.

Fédération Nationale Chevaline, *Bulletin d'information* : N°22, 01/82 à N°67, 04-05/86.

Fédération Nationale du Cheval, *FNC-Info* : N°1, 12/89, N°2, 06/90, N°4, 06/91, N°5, 12/91, N°8, 08/96, N°9, 12/96, N°10, 02/97

*Haras Magazine*, N°1, 1er trimestre 97.

Syndicat d'élevage du cheval Trait du Nord, *Bulletin d'informations*, Avril 97, 7p.

Syndicat Hippique Boulonnais, *Bulletin d'informations*, Juin 1998, 5p.

Syndicat National des éleveurs et utilisateurs de chevaux « Cobs Normands », *La gazette du Cob Normand*, St Lô, N°11, Mars 1998, N°12, Août 1998.

**Revue et bulletins des structures source bibliographique des fiches présentées (les associations et leurs médias)**

Coopérative Pyrénéenne d'Equidés, *Bulletin d'information*, Campagne : 92/93, 93/94, 95/96, 96/97, 97/98, 98/99.

Hippotese, *Hippobulle*, Montdenis, N°1, printemps 88 au N°22, 97/98.

Société Hippique Percheronne de France, *Bulletin d'information*, Juin 1998.

Société Hippique Percheronne de France, *Le cheval Percheron*, Nogent le Rotrou, N°1, 09/98.

Syndicat des éleveurs de chevaux lourds des Hautes-Pyrénées, *Informations trimestrielles*, Tarbes, 04/92, 04/93, 10/93, 03/95, 02/96

Syndicat des éleveurs de chevaux de trait des Hautes-Pyrénées, *Bulletin de liaison des éleveurs*, 11/96, 03/98.

Syndicat des éleveurs du cheval breton, *Cheval Breton*, Landerneau : 12/94, 05/95, 02/96, 11/96, 06/97, 02/98, 08/98

Syndicat des éleveurs du cheval breton, *La lettre du cheval breton*, 03/96, 05/96, 06/97, 09/97, 12/97, 03/98.

Traits de Génie, *Traits d'union*, Février 94.

Traits de Génie, *Chevaux de trait, ânes et mulets* : N°1, 07/96 à N°8, 09/98.



## Liste des fiches présentées

<b>LES ASSOCIATIONS ET LEURS MEDIAS</b>	
<b>1</b>	Coopérative Pyrénéenne d'Equidés
<b>2</b>	« Bulletin d'information » de la Coopérative Pyrénéenne d'Equidés
<b>3</b>	Syndicat des producteurs de chevaux de trait des Hautes Pyrénées
<b>4</b>	« Informations trimestrielles » et « Bulletin de liaison des éleveurs » Syndicat des éleveurs de chevaux lourds des Hautes-Pyrénées et Syndicat des producteurs de chevaux de trait des Hautes-Pyrénées
<b>5</b>	Syndicat des éleveurs du Cheval Breton
<b>6</b>	« Cheval Breton, Bulletin d'information du Syndicat des éleveurs du Cheval Breton » et « La Lettre du Cheval Breton, Courrier d'information du Syndicat des éleveurs du Cheval Breton »
<b>7</b>	« Cheval Breton, un ami pour la vie ».
<b>8</b>	« LE CHEVAL PERCHERON. Bulletin d'information de la Société Hippique Percheronne de France »
<b>9</b>	Traits de Génie
<b>10</b>	Chevaux de Trait, ânes et mulets
<b>11</b>	Traits Occitans
<b>12</b>	Association Attelage Loisirs au Pays de D'Artagnan
<b>13</b>	HIPPOTESE (Association HIPPOmobile de Technologie et d'Expérimentation du Sud-Est)
<b>14</b>	Hippobulle
<b>15</b>	PROMMATA2 (PROmouvoir le Machinisme Moderne Agricole à Traction Animale)
<b>16</b>	Lettre aux adhérents Prommata2 (Ariège)

	<b>BOURGOGNE</b>
1	Centre de promotion du cheval de trait Auxois
2	CFPPA Beaune antenne de Précy-Sous-Thil
3	: Ecomusée de la Ferme du hameau emploi- jeune : bourrellerie - sellerie
4	Formation Cocher guide d'attelage
5	Syndicat des éleveurs de chevaux de trait Auxois.
6	M Cyril DECOSNE
7	M Raymond Therville éleveur
8	Production de Lait de jument
9	Société Hippique Percheronne de France. Syndicat Hippique Percheron de la Nièvre
10	Syndicat des éleveurs de chevaux de selle et de trait de l'Yonne
11	M Olivier Guyot viticulteur
12	Haras national de Cluny
13	Les Attelages du Morvan
14	Randonnée « A la découverte des Maranges »
15	"Roulottes en Bourgogne"

<b>BASSE-NORMANDIE</b>	
<b>1</b>	Politique du cheval de trait Percheron sur la circonscription du Pin.
<b>2</b>	Politique du cheval de trait Cob Normand sur la circonscription de Saint-Lô.
<b>3</b>	Société Hippique Percheronne de France
<b>4</b>	Syndicat National des Eleveurs et Utilisateurs de Chevaux Cobs Normands
<b>5</b>	Association Trait Normand, association régionale pour la promotion du cheval de trait en Basse-Normandie
<b>6</b>	Conseil des Chevaux de Normandie
<b>7</b>	Création du Syndicat des Eleveurs de Chevaux Lourds de la Manche
<b>8</b>	Association percheronne d'attelage Association des éleveurs et utilisateurs de chevaux de trait du Calvados
<b>9</b>	La ferme du cheval de trait, à Juvigny-sous-Andaine, dans l'Orne.
<b>10</b>	La Route des Chevaux et des Terroirs
<b>11</b>	Concours local de Vallon-sur-Gée, dans la Sarthe.
<b>12</b>	La révision du standard percheron et la création des types Trait et Diligencier.
<b>13</b>	Parcours de labellisation des chevaux de trait à l'attelage
<b>14</b>	Formation de meneurs
<b>15</b>	La Foire Saint-Jules

<b>VILLES</b>	
1	Il était une fois Augustodunum (Autun)
2	Concours agricoles de la Saint-Lubin de Rambouillet (bovins et chevaux lourds)
3	18ème Grande fête du cheval de Loudéac
4	Les Calèches du château de Versailles
5	Promenade en char à bancs dans le vieux Quimper
6	Chalon Calèche (Chalon-sur-Saône)
7	la Ferme de la Calèche et ses activités d'attelage en ville (Saint-Germain de Livet et Lisieux, Calvados)
8	Les Attelages du Londel sur la Colline aux Oiseaux
9	Débardage à cheval dans le Domaine national de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine).
10	Débardage-bûcheronnage dans les bois littoraux de Landevennec (Finistère nord).
11	Opération chevaux de trait dans le bois de Vincennes (Paris)
12	La traction animale à Rennes
13	Service de propreté hippomobile de la ville de Saint-Pierre sur Dives
14	Promenade hippomobile (transport écologique) dans le Parc Départemental de la Courneuve (Seine-Saint-Denis)
15	Attelage et chevaux de trait à Poneys des Quatre Saisons Poneys des quatre saisons" (Yonne)
16	Création d'un Syndicat National des Cochers Professionnels (SNCP)



## Index des mots-clefs figurant dans les fiches

action promotionnelle  
agrobiologie  
agrotourisme  
alternative à l'hippophagie  
ânes  
animal compagnon  
animal de compagnie  
animation  
animation culturelle et sociale  
association d'éleveurs  
attelage  
attelage de randonnée  
attelage et fêtes  
attelage plaisir et loisirs  
bête préhistorique  
bien-être animal  
calèche  
campagne  
campagne dans la ville  
carrousel  
cascade  
centre ville  
châteaux-patrimoines  
cheval au travail  
cheval départemental  
cheval de trait et emploi  
cheval de trait monté  
cheval de trait de sport  
cheval municipal  
cheval source de convivialité  
cheval urbain  
chevaux lourds  
club hippique  
cocher  
cocher professionnel  
cohésion du service  
communication  
concours d'attelage  
concours départementaux et régionaux  
congrès mondial  
conservation du savoir-faire  
contrôle du contenu de la formation  
coopérative  
couple poney-cheval de trait  
culture cavalière  
culture d'éleveur de berceau  
culture néo-rurale  
débardage  
déboufrage, dressage  
démonstration  
diplôme professionnel  
diversification agricole  
écologie urbaine  
efficacité technique  
éléphant de nos campagnes  
éleveurs  
emblème de terroir  
e m p l o i                    j e u n e  
environnement  
énergie douce  
entreprise d'attelage  
entretien de l'espace naturel et urbain  
environnement  
espace vert  
expérimentation  
expertise internationale  
formation  
gestion différenciée  
groupement de producteurs  
image de l'action municipale  
insertion sociale  
médiatisation  
multipartenariat  
mutation professionnelle  
nature  
néo-éleveur  
nettoyement des rues  
organisation et représentation de la profession  
parc départemental  
passionnés  
patrimoine petite agriculture et traction animale  
patrimoine rural  
patrimoine vivant  
pédagogie  
péri-urbain  
pôle hippique  
préservation des races,  
promotion des races  
production  
production de poulains et engraissement  
professionnalisation  
prototypes  
race auxoise  
race bretonne  
race comtoise  
race locale  
race percheronne  
réhabilitation écologique et sociale  
répertoire chevaux à vendre.  
réseau  
réseau compétition  
revue spécialisée  
roulottage touristique  
séjours équestres  
sélection  
SHP ( Société Hippique percheronne de France)  
service hippomobile de promenade

Société Hippique Rurale  
spectacle  
sport  
stratégie municipale  
associative  
travail pluri-fonctionnel  
stud book  
symbole du rural  
syndicat départemental  
tourisme

tourisme de découverte  
tracteurs et gestion  
écologique  
traction animale et qualité  
de vie  
tradition  
trait-tract  
traits  
travail  
travail à l'ancienne

types de percheron  
utilisation, utilisateurs,  
nouvelles utilisations  
viande chevaline  
visite de ville  
viticulture  
vitrine des races  
vitrine des races françaises  
de terroir  
voitures